

Le Monde



Au bonheur du foot

● Deux ans après la Coupe du monde, l'équipe de France de football remporte l'Euro 2000 ● Elle a battu l'Italie (2-1) au terme d'un match d'une forte intensité dramatique ● Rendez-vous au Mondial de 2002

DEUX ANS après avoir gagné la Coupe du monde, l'équipe de France de football a été sacrée championne d'Europe des nations, dimanche 2 juillet à Rotterdam, après sa victoire (2-1) contre l'Italie, au terme d'un match d'une grande intensité dramatique. Longtemps gênés par l'organisation italienne, les Bleus ont eu du mal à trouver la faille dans le dispositif de la Squadra Azzurra. Menés à la marque depuis la 55^e minute par un but de Marco Delvecchio, les Français n'ont égalisé par Sylvain Wiltord qu'à 48 secondes de la fin du temps réglementaire. La prolongation allait être fatale aux Italiens, fatigués et abattus par ce coup du sort. Les Bleus ont fini par l'emporter grâce au « but en or » marqué par David Trezeguet, entré en jeu peu de temps auparavant.

L'équipe de France, dirigée par Roger Lemerre, successeur d'Aimé Jacquet, a ainsi confirmé sa domination sur la « planète football », faisant preuve de réalisme et d'une grande pugnacité. « C'est la volonté de l'équipe de France qui a permis de gagner, a commenté le sélectionneur. Avant le match, on s'était dit que s'il restait une ultime seconde d'espoir, il fallait la jouer à fond. »

Privée *in extremis* de la victoire, l'Italie a vécu une soirée de deuil. « La France avait cent manières de nous blesser, de briser l'espoir. Elle a choisi la plus antipathique, la plus vache, la plus française en quelque sorte, sans vouloir offenser personne », écrit, lundi 3 juillet, le quotidien *La Repubblica*.

Présent, dimanche, dans les tribunes, le président Jacques Chirac a salué une victoire qui a fait vivre

aux Français « une aventure exceptionnelle, unique ». Le premier ministre, Lionel Jospin, qui avait également fait le déplacement, a qualifié, pour sa part, l'exploit des Bleus de « bouleversant », ajoutant qu'il y voyait un bon début « pour la présidence française de l'Union européenne ».

A l'issue de cette partie à suspense, des centaines de milliers de personnes sont descendues dans les rues des grandes villes françaises. A Paris, la foule a envahi l'avenue des Champs-Élysées, comme la Canebière à Marseille, renouant avec la liesse populaire qui avait salué le titre mondial, en juillet 1998. Quelques incidents ont eu lieu dans la soirée, opposant les forces de l'ordre à des bandes de jeunes.

Lire pages 17 à 20



SÉRIES DE L'ÉTÉ

Animaux en balade

1. Le vol du monarque

Chaque année, à la sortie de l'hiver, pour aller chercher la chaleur ou l'âme sœur, pour trouver de l'herbe tendre ou de l'eau, des animaux migrent. Au printemps, Michel Braudeau a fait de même. Il a suivi le monarque, admirable papillon (dessin : Tanaka). Premier arrêt sur six animaux migrants. p. 14 et 15

Les milliards du génome

À PEINE décrypté, le génome humain fait l'objet de convoitises commerciales. Les groupes pharmaceutiques y lisent l'avenir de leurs marchés. Ils multiplient les alliances avec les sociétés de biotechnologies pour ne pas rater ce virage, à l'instar du franco-allemand Aventis, qui a conclu, le 23 juin, un accord avec l'américain Millenium. A la clé, 428 millions d'euros (2,6 milliards de francs) d'investissements dans la génomique et la chimie biologique. Contrairement aux molécules actuelles, produites en grande série, les médicaments du futur seront individualisés en fonction de la carte génétique du patient, et seront donc plus efficaces. Aux Etats-Unis, certains considèrent que ce secteur entraînera une révolution plus grande qu'Internet. Mais elle n'interviendra pas avant dix ans, ce qui explique la tiédeur de la Bourse envers cette activité.

Lire page 24

Mexique : Vicente Fox, l'homme par qui le changement est arrivé

VICENTE FOX, qui n'est pas un modeste, s'est comparé au président américain Bill Clinton pour sa faculté à sonder les tréfonds du corps électoral. Il a raconté aussi que, du temps où il travaillait chez Coca-Cola, son sens du marketing était inégalé : il lui suffisait d'ouvrir le réfrigérateur des épiceries de village pour donner, à quelques bouteilles près, l'état des parts de marchés. Chez Coca-Cola, M. Fox a gravi tous les échelons pour finir, en 1975, PDG de la branche Mexique et Amérique centrale. Le limonadier américain, a-t-il dit, a été sa « deuxième université ». Couvert d'un chapeau de cow-boy pendant toute la campagne, Vicente Fox a été élu président de la République du Mexique dimanche 2 juillet.

Les Mexicains ont-ils opté pour la mondialisation ? Après des décennies de scrutins sans surprise, ils ont choisi l'homme qui a su transformer l'élection en un référendum sur le changement. Un géant moustachu de 2 mètres de haut qui se vante d'avoir toujours vécu « sur un ranch ». Pendant toute la campagne, Fox a cultivé un look de « Marlboro Man », selon l'expression de la presse américaine, qui lui a accordé ses faveurs depuis des mois. Il a eu cinquante-huit ans dimanche, le jour même du scrutin. De meeting en meeting, il s'est présenté avec un énorme ceinturon, incrusté des trois lettres brillantes de son nom : F.O.X. Une copie de

l'écusson est en vente dans les locaux de son parti, le Parti d'action nationale (PAN).

Vicente Fox se présentait sous l'étiquette de ce parti de droite issu d'une scission avec le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis 1929. Mais il a vite contourné l'appareil du parti pour ratisser au-delà de la droite classique. Il y a réussi au point que plusieurs intellectuels de gauche et de renom ont appelé à voter pour lui. Mais ses orientations politiques ont perdu quelque lisibilité. Fox n'est pas « un homme de gauche », comme dit l'écrivain Jorge Castaneda, « mais avec un programme de centre-gauche ». Les observateurs n'ont cessé de relever ses déclarations contradictoires. Un de ses adversaires a été jusqu'à dire : « Son problème, c'est de relier sa langue à son cerveau ». Les résultats des élections parlementaires, qui ont eu lieu en même temps que la présidentielle, diront si la droite remporte un succès comparable au Congrès. Prudent, le quotidien *Excelsior* se demandait il y a quelques jours si une telle perspective ne représenterait pas « un pas en avant vers l'alternance, mais deux pas en arrière vers le conservatisme ». Populiste, n'hésitant pas à faire monter les spectateurs de ses meetings sur l'estrade pour « laisser parler le peuple », M. Fox a aussi su trancher sur le côté lisse de son adversaire, Francisco Labastida, qu'il a traité d'élegants qualificatifs (« minus », « homosexuel »).

Après son passage chez Coca-Cola, il était retourné dans son Etat natal du Guanajuato pour gérer l'entreprise familiale de confection de chaussures. Il y possède aussi une ferme, où il élève des autruches. C'est en 1988 qu'il s'est lancé dans la politique, en se présentant au Congrès. Rapidement, il a été victime de ce qu'il a décrit comme un « harcèlement politique ». A la suite d'une inspection administrative soudaine, l'entreprise avait été fermée, accusée d'employer des ouvriers dépourvus de cartes d'identité avec photos... En 1995, M. Fox a été élu gouverneur de l'Etat, plate-forme qui lui a servi pour lancer sa candidature à la présidence.

Partisan d'un afflux d'investissements étrangers, le candidat Fox a su séduire l'électorat du Mexique « .com » alors que le pays rural est resté accroché au clientélisme du parti au pouvoir. Et, surtout, il a fait miroiter un « véritable miracle économique » à ses compatriotes, qui maintiendraient une croissance élevée tout en ramenant l'inflation à 2 %. Après sa victoire, il a troqué le costume de cow-boy pour un complet-cravate présidentiel. Mais il a gardé le gros ceinturon brillant.

Corine Lesnes

Lire nos informations pages 2 et 3

La Corse à Matignon



ALAIN CHRISTNACHT

CONSEILLER de Lionel Jospin, Alain Christnacht devait soumettre aux élus corses, lundi 3 juillet à Matignon, des notes de synthèse dont se dégageront les propositions du gouvernement pour l'avenir de l'île.

Lire page 6

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 Esc ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



POINT DE VUE

Mission accomplie par Valéry Giscard d'Estaing

J EUDI 29 JUIN, le Sénat a adopté, par 228 voix contre 34, le projet de loi constitutionnelle instituant le quinquennat présidentiel, déjà voté, neuf jours plus tôt, par l'Assemblée nationale. Ain-

si, cinquante jours après que *Le Monde* a publié l'article intitulé « Et maintenant, le quinquennat ! » (*Le Monde* du 11 mai) et que j'ai déposé avec Philippe Douste-Blazy, bientôt suivi de quatre-vingts députés, la proposition ramenant à cinq ans

la durée du mandat présidentiel, la réforme est adoptée par les deux Chambres du Parlement.

Dans un pays habitué à voir les réformes traîner en longueur, comment s'explique ce résultat ? Il tient à trois éléments.

Lire cet été

Avec ce roman qui plonge au cœur de l'insoutenable, Alice Blanchard, sacrée nouvelle reine de l'angoisse, fait une entrée fracassante dans l'univers du suspense.

« Un roman si intense qu'on ne peut le quitter avant la dernière page. Une réussite totale... »

Le Dauphiné Libéré

« Alice Blanchard nous mène à un train d'enfer jusqu'à un final stupéfiant qui introduit le plus retors des malaises. »

Publishers Weekly



Le choix du moment : le créneau d'opportunité était très court. Avant que le président Jacques Chirac n'ait franchi le cap des cinq premières années de son mandat, le milieu politique, avide de décrypter les arrières-pensées, aurait interprété une initiative comme visant à abrégé le mandat du président en place. Après l'été, lorsque nous serons entrés dans la phase active de préparation des élections municipales, le cœur des anti-réformistes aurait dénoncé le projet comme perturbant le déroulement de ces élections, en introduisant un élément de division dans la campagne. Et les Français auraient été appelés à élire, en 2002, leur président de la République pour sept ans !

Le soutien massif de l'opinion publique : ce soutien, exprimé dans les sondages et vérifié sur le site que j'avais ouvert sur Internet, interdisait à toute personne ayant l'intention de faire appel au vote populaire de s'opposer ouvertement au quinquennat.

Lire la suite page 16

Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, est député (UDF) du Puy-de-Dôme



L'ÉTÉ DES FESTIVALS

Chaumont sur jardins

Cette année, tout était permis : aucun thème n'était retenu pour la neuvième édition du Festival international des jardins, à Chaumont-sur-Loire. Architectes et designers s'en sont donné à cœur joie et présentent, sur des parcelles de 250 m², des projets aux titres rêveurs : *Traces, libertés d'aurores, Pas de jardin sans hommes, Sentier des fers sauvages*, ou encore *Vallon des Brumes* (en photo, le poulailler conçu par Jean-Louis Bouchard). p. 34



SANTÉ

L'hôpital Pompidou

L'Hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP) ouvre enfin ses portes, lundi 3 juillet, dans le 15^e arrondissement de Paris, après des années de polémiques et vingt mois de retard sur le calendrier prévu. Remplaçant trois hôpitaux anciens, Broussais, Boucicaut et Laennec, cet établissement ultramoderne de 827 lits rompt avec le cloisonnement habituel des services hospitaliers. L'HEGP s'adresse à la population de 570 000 habitants du Sud-Ouest parisien et de sa proche banlieue. p. 10

International.....	2	Communication.....	26
France.....	6	Tableau de bord.....	26
Société.....	10	Aujourd'hui.....	29
Carnet.....	12	Météorologie.....	31
Abonnements.....	12	Jeux.....	31
Régions.....	13	Immobilier/annonces	32
Horizons.....	14	Culture.....	34
Spécial Euro 2000.....	17	Guide culturel.....	36
Entreprises.....	24	Radio-Télévision.....	37

RÉVOLUTION La victoire du candidat de l'opposition de droite, Vicente Fox, à l'élection présidentielle mexicaine, dimanche 2 juillet, représente un bouleversement his-

torique dans un pays gouverné, depuis soixante et onze ans, par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). ● LE CONSEILLER du nouveau président, Jorge G. Castaneda,

assure dans un entretien au *Monde* que Vicente Fox souhaite « constituer un gouvernement d'union nationale ». Il rend hommage au président sortant, Ernesto Zedillo,

ainsi qu'aux « institutions du pays qui ont permis ces élections libres et transparentes ». ● LE « SYSTÈME PRI », fondé en 1929, avait permis à ce parti hérité de la révo-

lution de 1910 de contrôler tous les pouvoirs, politiques économiques et syndicaux, et de se maintenir au pouvoir par tous les moyens possibles.

Les Mexicains mettent fin à 71 ans d'hégémonie du PRI

Le candidat de droite à l'élection présidentielle, Vicente Fox, a remporté une victoire historique face à Francisco Labastida, son rival du Parti révolutionnaire institutionnel. Le parti, créé en 1929, contrôlait tous les aspects de la vie mexicaine

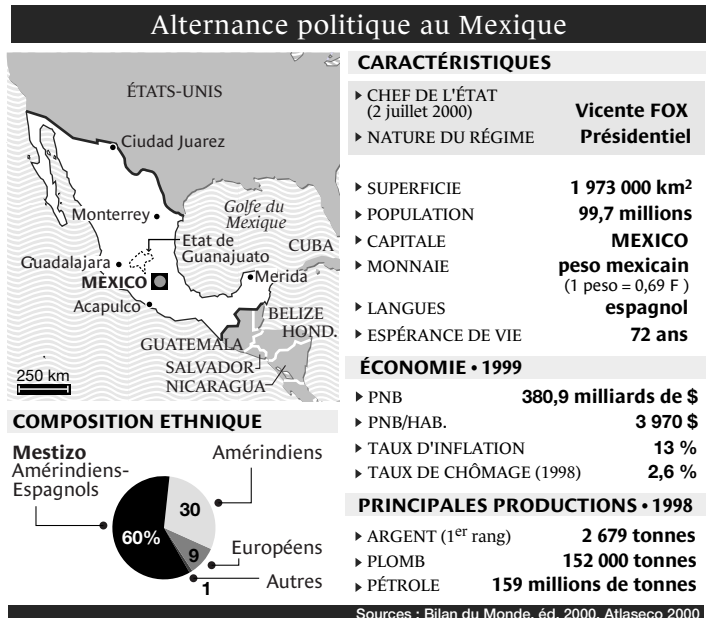
MEXICO

de notre envoyé spécial

Un parfum de grand soir s'est répandu, dimanche 2 juillet sur la ville de Mexico. Dès la nuit tombée et après l'annonce de la défaite du PRI, le parti officiel au pouvoir depuis 1929, des dizaines de milliers de personnes ont envahi le centre de la capitale. Les avenues ont résonné toute la nuit des concerts de klaxons, des cornes de brume et des hurlements de joie d'une foule qui n'en revient pas elle-même de l'événement historique qu'elle vit. « C'est la fin de notre mur de Berlin », lance une jeune femme à demi évanouie dans les bras d'une autre.

La foule a donc laissé exploser sa joie tout au long de la soirée et de la nuit dans le plus grand calme. Aucun troubles ni incidents n'ont été à déplorer, à l'identique de cette journée où les Mexicains se sont déplacés en nombre pour voter. Cette ambiance sereine de la journée du 2 juillet, à l'opposé de la violence verbale atteinte dans les derniers jours de la campagne, doit beaucoup à l'attitude du président Ernesto Zedillo.

Le chef de l'Etat a indiqué, lors de son intervention tôt dans la soirée, avoir personnellement téléphoné à Vicente Fox pour le féliciter. M. Zedillo, qui quittera le pouvoir le 1^{er} décembre, a déclaré qu'il s'attachera à ce que la transmission du pouvoir soit rigoureuse et transparente. L'hommage qu'il a rendu à son parti, le PRI, avait en revanche des intonations d'oraison funèbre. Le candidat malheureux, Francisco Labastida, a cependant également largement



contribué à la sérénité de cette journée en reconnaissant immédiatement sa défaite. « Les citoyens ont pris une décision que nous devons tous respecter et je donnerai l'exemple », a-t-il déclaré tout en minimisant l'importance de l'écart qui le sépare de Vicente Fox. Il a assuré face à des militants anéantis que « le PRI est vivant, continuera à vivre et saura reconquérir l'appui du peuple mexicain ».

PRUDENCE

Le candidat de la droite, le conservateur Vicente Fox du Parti d'action nationale (PAN) - qui a fêté dimanche son cinquante-hui-

tième anniversaire -, a donc réussi, là où tant d'autres ont échoué avant lui depuis soixante et onze ans. Vicente Fox est arrivé au siège de son parti, le PAN, au milieu d'une foule cohue, fendant avec un sourire béat une mer de caméras. Il a évité tout accent triomphateur et s'est montré prudent. « Si vous me permettez, a-t-il dit, en ce moment, nous ne pouvons pas confirmer que nous avons gagné ; les enquêtes concordent en ce qu'il y a une marge ample en notre faveur, mais nous devons attendre la confirmation. »

Arrivé péniblement sur l'estrade, il a attendu paisiblement que la foule se calme, faisant à de

nombreuses reprises le V de la victoire, ce geste qui a ponctué tous ses meetings pendant les presque trois années qui ont été les siennes. « Les institutions responsables du processus ont montré leur efficacité », a-t-il dit, en rendant son premier hommage de la soirée à l'Institut fédéral électoral (IFE), l'organisme en charge des élections et véritablement autonome depuis la réforme engagée par M. Zedillo en 1997. « Ce que nous vivons est un moment historique, produit et résultat de cette institution qui a répondu à l'attente des Mexicains », a-t-il insisté, tout en ajoutant que « le processus en cours n'est pas terminé ».

Il a aussi rendu hommage à tous ceux qui se sont mobilisés pour veiller à ce que le scrutin ne soit pas entaché d'irrégularités, il a demandé à tous « de rester vigilants toute la nuit ». Vicente Fox a assuré que ce « moment de transition pacifique se fera sans inquiétude et dans la tranquillité », et souligné que la construction de l'avenir du pays requerra l'union de tous. « Je composerai un gouvernement pluriel, ouvert à tous les Mexicains », sauf à ceux qui sont impliqués dans les affaires de corruption qui rongent le pays.

RIGIDITÉ AU PRD

« C'est un jour historique, a-t-il avancé, mais nous ne connaissons l'importance des enjeux et nous avons besoin de l'apport de tout le monde », en une allusion lucide, celle d'un homme qui sait qu'il lui reste maintenant à tenir les promesses avancées tout au long de la campagne, en particulier celle

d'un « miracle économique ».

Celui qui a rompu l'ambiance consensuelle de la soirée est le candidat malheureux de la gauche, Cuauhtémoc Cardenas, qui, dans son intervention de la

réforme démocratique dans la ville. » Enfin, il s'est clairement placé dans l'opposition, en assurant que son combat politique est une lutte de principe. « Nous connaissons notre aspiration, a-t-il

Ernesto Zedillo présente ses vœux à la prochaine équipe

L'Institut fédéral électoral (IFE), l'organisme indépendant chargé de superviser l'organisation de l'élection présidentielle du dimanche 2 juillet, a annoncé, lundi, que Vicente Fox, le chef de file du Parti d'action nationale (PAN), l'emporterait avec 39 à 45 % des voix. Francisco Labastida, candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 71 ans), devrait obtenir au final 35 à 38,9 %, a précisé le président de l'IFE. Cuauhtémoc Cardenas, du Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche) ne rassemblant que 16 % des suffrages.

Malgré le caractère encore provisoire de ces résultats, le président sortant, Ernesto Zedillo, a tenu lors d'une allocution télévisée à présenter « tous [ses] vœux au prochain gouvernement qui sera conduit par M. Vicente Fox ». Quelque 59 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes pour élire, outre leur président, cinq cents députés, cent vingt-huit sénateurs et plusieurs gouverneurs. - (AFP)

soirée, a adopté une aptitude rigide et rejeté les appels à un gouvernement élargi aux forces politiques du pays. L'ancien maire de Mexico a simplement pris acte du changement intervenu à l'occasion de ce scrutin et indiqué « que son parti et ceux qui l'ont soutenu devaient apporter leur contribution au changement ».

Pour M. Cardenas, cette élection a « fait surgir une grande responsabilité » pour les partis de la coalition Alliance pour le Mexique qui l'a soutenu. Il les a invités à rester unis « comme la force qui peut transformer le pays ». Il s'est félicité que le PRD ait emporté une nouvelle fois la mairie de Mexico. « Nous allons approfondir

dit, nous continuerons jusqu'à la victoire, la lutte est longue, mais nous continuons à avancer. »

Un jeune avocat de Mexico, proche du PRD, raconte que l'un de ses amis a réussi à le convaincre de voter pour le candidat de la droite en lui récitant la prière qu'il avait composée pour sauter le pas. « Il faut voter Fox. Après, il faut demander pardon à Dieu de l'avoir fait et puis, ensuite, il faut lui demander de nous protéger et de nous aider. » Jaime, s'est résolu à réciter cette mystique politique en ajoutant ce complément : « Je vire le PRI et après je vois. »

A. A.

Un pouvoir issu de la révolution

- 1910 : la révolution met fin à trente-cinq ans de dictature de Porfirio Díaz, mais ouvre une longue période de guerre civile.
- 1929 : naissance du Parti national révolutionnaire qui deviendra Parti de la révolution mexicaine en 1938, puis Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) en 1946.
- 1938 : l'industrie du pétrole est nationalisée.
- 1968 : la répression du mouvement des étudiants fait

au moins trois cents morts à Tlatelolco.

- 1988 : Cuauhtémoc Cardenas perd l'élection présidentielle contre le candidat du PRI, Carlos Salinas de Gortari, lors d'un scrutin qui a toujours été considéré par l'opposition mexicaine comme entaché d'irrégularités multiples.
- 1997 : le PRI perd pour la première fois la majorité absolue à la Chambre des députés.
- 2000 : le président Ernesto Zedillo reconnaît la défaite du PRI et la victoire du candidat de l'opposition Vicente Fox.

Jorge G. Castaneda, conseiller de Vicente Fox

« Nous allons constituer un gouvernement d'union nationale »

« Quelle est votre première réaction à l'élection de Vicente Fox et à la défaite du PRI, parti officiel au pouvoir depuis 1929 ?

- Ce qui s'est passé dimanche soir c'est la même chose que ce qui s'est passé au Nicaragua en 1990, où personne ne croyait à la défaite des sandinistes, parce que les gens avaient caché pour qui ils allaient voter. Le résultat de ce soir au Mexique n'est inattendu que pour ceux qui n'avaient pas perçu la volonté de changement des Mexicains. Ce qui est important dans ces résultats, c'est que le candidat du PRD (Parti de la révolution démocratique), Cuauhtémoc Cardenas, s'effondre. Le vote de ce soir c'est une adhésion claire avec l'argument du vote utile, lancé par tous ceux qui voulaient en finir avec le parti officiel, le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel).

- Rendez-vous hommage au président Ernesto Zedillo ce soir ?

- Oui, absolument, je salue son sens de l'Etat et je rends hommage aux institutions du pays et en particulier à l'Institut fédéral électoral (IFE) qui a permis ces élections libres et transparentes. Je n'ai aucun doute sur le fait que le président de la banque centrale œuvrera dans l'intérêt du pays. Il y a, au Mexique, une technocratie de qualité sur laquelle nous pou-

vons compter. Après, nous allons constituer un gouvernement d'union nationale, un gouvernement de transition où toutes les forces politiques seront appelées à participer.

- Quelle sera votre marge de manœuvre au Congrès, si vous n'avez pas de majorité ?

- Nous allons avoir une période de cinq mois, c'est la Constitution qui l'impose, pour organiser la transition. C'est long et nous allons travailler pendant ce temps avec le président Ernesto Zedillo. La nouvelle composition des chambres ne sera pas connue avant lundi ou mardi. Pour passer cet obstacle, nous allons engager un travail politique en partant de ce constat simple : les gens qui ont voté pour M. Cardenas étaient aussi en faveur du changement. Ils vont comprendre que le nouveau gouvernement va conduire ce changement. Au sein même du PRI, de son électoral, il y avait également une grande envie de changement. M. Labastida, le candidat du PRI, a incarné cette volonté. C'est un homme honnête, mais les gens ne pouvaient plus faire confiance à son parti.

- Comment allez-vous convaincre les gens de gauche qui n'ont toujours pas admis votre ralliement au candidat de la droite, alors que vous avez été proche d'eux pendant de longues années ?

- Ceux qui ont été surpris sont ceux qui ont bien voulu l'être. Vicente Fox s'est engagé depuis plusieurs années dans une large réflexion au Mexique, mais également avec d'autres responsables de toute l'Amérique latine sur les problèmes qui sont les nôtres. Au cours de ce long processus, il a acquis un authentique sens social. Ce n'est pas un homme de gauche, mais il a un programme de centre gauche.

- La politique extérieure du Mexique subira-t-elle de nouvelles orientations ?

- Oui, le premier point concerne notre relation avec les Etats-Unis, qu'il conviendra d'améliorer en développant le marché qui nous unit avec eux et avec le Canada (l'Aléna). L'idée serait de faire évoluer ce marché régional vers quelque chose qui ressemble à l'Union européenne pour approfondir la qualité de nos échanges, favoriser la mobilité de la main-d'œuvre et régler par là même nos problèmes migratoires. L'autre ambition sera de faire du Mexique un pays plus actif sur le plan international, plus actif sur les questions des droits de l'homme et de la démocratie. »

Propos recueillis par Alain Abellard

Un revenu par habitant comparable à celui de la Pologne

LA RÉUSSITE économique du Mexique était le principal argument électoral du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), ce qui ne l'a pas empêché de perdre le pouvoir. La campagne électorale qui vient de s'achever ne s'est pas accompagnée d'un vent de panique sur les marchés, un phénomène inédit - même si le peso a montré des signes de faiblesse au cours des dernières semaines.

Depuis la grave crise financière de décembre 1994, le Mexique a mis en place, avec l'aide du Fonds monétaire international (FMI), une série de réformes qui lui ont permis d'affronter sans peine les crises qui ont touché les pays émergents en 1997, 1998 et 1999. Avec une balance courante dont le déficit a été sérieusement réduit (moins de 3 % du PIB), une dette extérieure à court terme quasiment inexistante

et une monnaie dont le change est flottant, le Mexique s'est doté d'une série de garde-fous qui, combinés à l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada (Aléna), lui permettent aujourd'hui d'afficher de très bons résultats macro-économiques.

La croissance économique du Mexique devrait être supérieure à 5 % cette année (selon l'OCDE), après cinq ans de résultats de la même trempe. Menacée de surchauffe avec une inflation proche de 10 %, l'économie mexicaine est aujourd'hui l'une des plus florissantes d'Amérique latine, même si elle s'accompagne encore d'un haut niveau de corruption, de fortes inégalités sociales et de pauvreté. Le pays dispose d'un revenu par habitant comparable à celui de la Pologne (7700 dollars par an). La réussite mexicaine, ce sont notam-

ment beaucoup d'entreprises qui sont devenues très performantes au contact de la concurrence avec les Etats-Unis. L'échec, c'est « l'une des populations les plus mal nourries d'Amérique latine », comme le souligne Oxfam, une organisation non gouvernementale britannique.

DÉPENDANCE DES ETATS-UNIS

Outre ces handicaps sociaux qui sont encore loin d'être résolus, les faiblesses de l'économie mexicaine sont de plusieurs ordres : il s'agit d'abord d'une trop grande dépendance de la conjoncture américaine (80 % des exportations mexicaines vont vers les Etats-Unis et le Canada). Certes, les exportations mexicaines vers ses deux partenaires au sein de l'Aléna ont augmenté de 140 % depuis l'application de l'accord mais en cas de retournement de l'activité au nord

de ses frontières, le Mexique devra compter sur ses propres forces et sur sa demande intérieure. Deuxièmement, le pays est trop dépendant des revenus du pétrole (le tiers des recettes de l'Etat). Enfin, l'héritage de soixante-dix ans d'économie administrée sous la houlette du PRI se traduit par la présence de lourds conglomerats peu ouverts à la concurrence étrangère.

Aujourd'hui, les problèmes économiques du Mexique sont multiples : le pays connaît à la fois les difficultés d'un pays en développement et celles d'un pays industrialisé. Pour rejoindre le club des pays riches et réduire la pauvreté, le Mexique mise avant tout sur l'investissement dans l'éducation.

Lucas Delattre

Acquérir une spécialisation ou vous reconvertir : cadres, ingénieurs, diplômés d'ESC ou de 3^e cycle universitaire

MANAGEMENT GLOBAL DES RISQUES

Mastère spécialisé accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles

Octobre 2000/Octobre 2001

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE CACHAN

Audition des étudiants en juillet, audition des cadres début septembre
E-mail : fcd@ens-cachan.fr ou cnrsgrid@grid.ens-cachan.fr
http://www.fcd.ens-cachan.fr
Tél. : 01 47 40 22 67 ou 01 47 40 55 98



La fin d'une « dictature parfaite »

MEXICO
correspondance

« Dictature parfaite » : en deux mots, l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa a sans doute donné la meilleure définition du PRI, le tout-puissant Parti révolutionnaire insti-

ANALYSE

Depuis 1929, le PRI n'a eu qu'un seul credo : se maintenir coûte que coûte au pouvoir

tutionnel, qui, depuis soixante et onze ans, préside aux destinées du Mexique. Les couleurs nationales sont évidemment celles de l'emblème du PRI et, pour des millions de Mexicains – surtout parmi les plus défavorisés et les moins instruits –, ce parti, jusque-là invincible, est le symbole même de leur pays.

Le seul équivalent possible pourrait être le Parti communiste de l'ex-Union soviétique, détenteur du record absolu (soixante-quatorze ans) de longévité au pouvoir. A la manière du *Big Brother* de George Orwell, le PRI voit tout, contrôle tout, manipule tout : pendant soixante et onze ans, aucun domaine de la vie mexicaine ne lui a échappé. Jusqu'à l'an 2000, l'élection présidentielle aura été pour lui une simple formalité. Le président en fonction désignait du doigt (*dedazo*) son successeur qui, sans problème, était élu par ses compatriotes. Jusqu'à la création, en 1997, d'un Institut fédéral électoral, (IFE) les élections, présidentielle ou autres, n'ont rien eu à voir avec l'exercice normal de la démocratie.

Les méthodes employées pour assurer aux candidats « priistes » de confortables majorités allaient du bourrage des urnes aux votes multiples d'électeurs transportés par camions de bureau de vote en bureau de vote en passant par le trucage des listes électorales et l'« achat de voix » grâce à divers dons et récompenses, sans oublier bien sûr l'élimination physique des opposants récalcitrants. L'ex-maire de Mexico, Cuauhtémoc Cardenas, candidat du Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche) à la présidence, a d'ailleurs affirmé qu'au cours des douze dernières années, environ 600 de ses militants ont été assassinés.

Créé pour le pouvoir et par le pouvoir, le PRI est l'invention de l'ex-président Plutarco Elias Calles, qui avait voulu rassembler les *caudillos* de la révolution de 1910 pour mettre fin à leurs luttes intestines. Fondé en 1929 sous le nom de Parti national révolutionnaire (PNR), il devient Parti de la révolution mexicaine en 1938. Mais c'est finalement le président Miguel Aleman qui eut l'idée, en 1946, d'allier, de manière quelque peu paradoxale, les mots « révolution » et « institution ».

UN SEMBLANT D'OPPOSITION

La tendance politique du PRI est pratiquement impossible à déterminer. Selon un dicton, les « priistes » sont « de gauche le matin, du centre à midi et de droite le soir ». Socialiste sous le président Lazaro Cardenas (1934-1940), le PRI est devenu capitaliste et pro-américain avec Miguel Aleman. En fait, son credo a toujours été le même : se maintenir coûte que coûte au pouvoir. En réussissant à unifier des groupes idéologiquement opposés soit par la répression, soit par l'octroi de récompenses ou de privilèges, le PRI est parvenu à assurer stabilité et paix sociale, faisant du Mexique le seul pays d'Amérique latine à n'avoir jamais connu de coup d'Etat.

Pour camoufler son hégémonie et se donner une apparence démocratique, il prend soin d'accepter un semblant d'opposition avec des partis créés de toutes pièces et ne présentant aucun risque pour la survie du système. En fait, la première opposition digne de ce nom n'apparaît qu'en 1939 avec la création du Parti d'action nationale (PAN). Issu des classes moyennes et d'organisations catholiques, il est aussitôt taxé de « réactionnaire et rétrograde » par les militants du PRI.

« Pendant cinquante ans le PAN a travaillé sans résultat, ne dépassant jamais les 15 % aux élections. C'était un parti témoin », estime le politologue Agustin Ortiz Pinchetti. De fait, le PAN aura dû attendre plus de soixante ans pour présenter un candidat, Vicente Fox, susceptible de disputer à armes presque égales la présidentielle avec le représentant du parti au pouvoir.

LENTE AGONIE

Ce n'est qu'en 1968 que le monde découvre le vrai visage du PRI, qui n'hésite pas alors à envoyer l'armée réprimer dans le sang, sur la place des Trois-Cultures, en plein centre de la capitale, une manifestation d'étudiants réclamant un peu plus de liberté et de démocratie. Les 300 morts du 2 octobre 1968, jamais admis par les autorités qui n'ont fait état que d'une trentaine de victimes, ont sans doute marqué le début du déclin du PRI. Une très lente agonie toutefois, car il aura fallu attendre encore vingt ans pour voir apparaître sur l'échiquier politique mexicain un nouveau parti, résolument et authentiquement « anti-priiste ». Un parti de « traîtres » en quelque sorte puisque fondé par deux « renégats », Cuauhtémoc Cardenas, ex-gouverneur « priiste » de l'Etat de Michoacan (centre-ouest) et Porfirio Munoz Ledo, un orateur hors pair, ex-ambassadeur à l'ONU et même ex-président du PRI.

MM. Cardenas et Munoz Ledo fondent leur parti, qui regroupe une mosaïque de tendances de gauche en 1989, un an après une présidentielle restée dans la mémoire des Mexicains comme celle de la plus grande fraude électorale jamais réalisée par le parti au pouvoir. Alors que les premiers résultats donnent Cuauhtémoc Cardenas gagnant, le système informatique, selon le ministre de l'intérieur de l'époque, Manuel Bartlett, tombe brusquement en panne. Plus aucun chiffre n'est disponible jusqu'au lendemain et les Mexicains, surpris mais résignés, apprennent alors que le vainqueur n'est autre que le candidat du parti au pouvoir, Carlos Salinas.

Le scandale est considérable mais le PRI n'en a cure : il vient encore de remplir la mission pour laquelle il a été créé : conserver la présidence à tout prix. A l'aube du troisième millénaire, les fraudes sont désormais plus difficiles. Le PRI doit donc s'adapter. « Ce parti est une sorte de magma, capable d'adopter n'importe quelle forme », indique le politologue José Antonio Crespo, pour expliquer la force essentielle du parti au pouvoir : son étonnante capacité d'adaptation.

Sous l'impulsion du président Ernesto Zedillo, élu en 1994, le PRI a même tenté récemment de faire peau neuve. L'actuel chef de l'Etat, qui restera en fonction jusqu'à décembre prochain, en délicatesse avec l'aile la plus conservatrice du parti – ceux que l'on appelle les « dinosaures » –, a renoncé l'année dernière à une prérogative que tous ses prédécesseurs ont constamment exercée avant lui : désigner lui-même son successeur.

Ernesto Zedillo, qui, dès le début de son mandat, a voulu conserver une « saine distance » avec le PRI, a

été le principal promoteur d'une élection primaire pour choisir le candidat du parti au pouvoir à la présidence. Finalement acceptée, cette innovation a permis de donner au PRI un vernis démocratique qui a vite craqué, la plupart des Mexicains ne croyant guère à une transformation aussi rapide et radicale.

Mais peu importe l'apparence : le but du PRI, sa raison d'être, c'était le pouvoir et donc avant tout la présidence. « S'il la perd, il s'effondrera à la manière du Parti communiste de l'ex-Union soviétique », prédisait José Antonio Crespo.

André Renaud

Des Argentins réclament réparation à Londres dix-huit ans après la guerre des Malouines

Les familles des 323 victimes du torpillage du croiseur « Général-Belgrano » par un sous-marin britannique, le 2 mai 1982, forment un recours pour acte illégal de guerre

JORGE OLIVERA, porte-parole de plusieurs avocats argentins, a annoncé, vendredi 30 juin à Buenos Aires, avoir été mandaté par des familles de membres de l'équipage concernés pour intenter une action en justice internationale contre le gouvernement britannique, dix-huit ans après le naufrage du croiseur argentin *Général-Belgrano*, torpillé par un sous-marin nucléaire britannique d'attaque, le *Conqueror*, durant la guerre qui opposa les deux pays à propos du sort des îles Malouines (ou Falklands). Le 2 mai 1982, quelque 323 marins, sur les 1 093 embarqués à bord du *Général-Belgrano*, avaient péri noyés suite à l'attaque par torpilles du *Conqueror* sur ordre du premier ministre britannique de l'époque, Margaret Thatcher.

Au printemps 1982, la Grande-Bretagne n'a jamais déclaré la guerre à l'Argentine pour reprendre possession des îles Malouines, que les forces armées argentines venaient brutalement d'annexer en occupant leur capitale, Port-Stanley. Elle avait institué

une zone d'exclusion autour des îles, c'est-à-dire un espace naval de 200 milles (370 kilomètres) de diamètre interdit à toute navigation. Le 30 avril 1982, le *Conqueror* prend en chasse le *Général-Belgrano* non loin de l'île de Los Estados, située hors de la zone d'exclusion et, le 2 mai, le sous-marin britannique reçoit l'ordre de Londres d'attaquer le croiseur argentin. Le gouvernement britannique avait estimé que le *Général-Belgrano* constituait une menace pour le reste de la Royal Navy, qui avait dépêché de nombreux bateaux dans la région et qui eut à faire face, durant le conflit, à plusieurs pertes dont la frégate *Sheffield* touchée par un missile Exocet tiré par un avion Super-Etendard. L'Argentine avait acheté ce système d'armes en France. Plus tard, Londres devait admettre que le *Général-Belgrano* croisait hors de la zone d'exclusion édictée unilatéralement par la Grande-Bretagne.

Réunis autour de M. Olivera, les avocats argentins considèrent que la décision britannique a violé les conventions de La Haye fixant, depuis 1907, la conduite d'une guerre

et que, précisément, dans cette affaire où le *Général-Belgrano* était hors zone, M^{me} Thatcher avait modifié, sur la requête de son chef d'état-major des armées de l'époque, l'amiral Terence Lewin, les règles d'engagement de la marine britannique contre Buenos Aires.

Les avocats des familles argentines, ayant perdu un de leurs membres dans le naufrage du *Général-Belgrano*, ont l'intention de former un recours en réparations, pour acte illégal de guerre, auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg. Du temps où il était président de l'Argentine, Carlos Menem avait alors exprimé le souhait de demander l'extradition de M^{me} Thatcher, devant son pays, pour crimes de guerre. Les deux pays ont pu rétablir leurs relations diplomatiques en 1990. A Londres, le Foreign Office n'a fait aucun commentaire sur une éventuelle action de l'Argentine tant qu'il n'y aurait pas déposé d'une plainte.

Jacques Isnard

Achetez? Vendez? Quelles valeurs? comdirect vous donne les moyens de prendre les bonnes décisions. Leader européen de la bourse en ligne, comdirect diffuse gratuitement l'information économique et financière commentée, des recommandations d'analystes, des études fondamentales et vous fournit des outils d'aide à la décision personnalisés. 1^{er} site financier européen, comdirect vous invite à agir de façon indépendante et avisée et transmet vos ordres en temps réel. Prenez les pleins pouvoirs.

comdirect fait partie du groupe Commerzbank.

N° Vert 0 800 887 887

www.comdirect.fr

Dix des juifs iraniens du procès de Chiraz condamnés à la prison

Le jugement – sans surprise – pour collecte d'« informations militaires sensibles » suscite de vives protestations à l'étranger. De nombreuses anomalies de justice ont émaillé un procès qui a duré deux mois et demi

Le « tribunal révolutionnaire » de Chiraz a condamné, samedi 1^{er} juillet, dix des treize juifs iraniens accusés de s'être livrés à des actes d'espionnage au bénéfice d'Israël, à des peines de quatre à treize ans de prison. Deux musul-

mans impliqués ont été jugés coupables d'avoir tenu un rôle « auxiliaire » leur valant deux ans de détention. Trois juifs et deux autres musulmans ont été acquittés. Le jugement n'a pas surpris, les anomalies de justice

ayant émaillé le procès ne permettant à aucun moment de confirmer qu'il se tenait dans l'indépendance revendiquée par les autorités. La seule relative « bonne nouvelle » dans l'issue de cette affaire est la possibilité laissée aux

condamnés de faire appel. L'annonce du jugement a suscité des protestations en Israël comme dans la communauté internationale, même si le pire a été évité, la crainte de peines de mort ayant un temps plané sur le procès.

AU TERME d'un procès à huis clos qui aura duré deux mois et demi, qui fut entaché d'irrégularités, et tout au long duquel la défense n'a cessé de marteler qu'il n'existait pas de preuves à l'encontre des présumés coupables, dix juifs iraniens ont été condamnés, samedi 1^{er} juillet, par le tribunal révolutionnaire de Chiraz, à des peines allant de quatre à treize ans de prison, pour espionnage au profit d'Israël. Deux musulmans impliqués dans la même affaire se sont vu infliger des peines de deux ans de prison pour leur rôle « auxiliaire ». Trois juifs et deux musulmans ont été acquittés. D'après le porte-parole des avocats, les condamnés vont faire appel.

A en croire le préambule du verdict, le réseau « collectait des informations militaires sensibles, notamment sur le système de radar aérien des régions de Chiraz et d'Ispahan, l'industrie militaire et la grande aciérie Mobarak d'Ispahan ». Toujours d'après le texte, le fondateur du réseau, un dénommé Eshghah, a quitté l'Iran pour les Etats-Unis en 1991. Il a été remplacé par un professeur de langues et rabbin, Asher Zadmehr. Ce dernier est l'un des deux condamnés à treize ans de prison, l'autre étant Dany-Hamid Teflin, employé chez un marchand de chaussures de la ville de Chiraz, dont sont originaires la plupart des condamnés.

En réalité, le sort en était jeté dès l'ouverture du procès des treize, le 13 avril, au terme d'une détention qui aura duré quinze mois pour certains des accusés, treize pour d'autres. Les anomalies se sont succédées, qui ne laissaient planer que la seule question de savoir s'ils seraient condamnés à mort.

« SOUS LE CHOC »

Le procès, qui devait initialement s'ouvrir en février, a été reporté au 13 avril parce que, à quelques jours de son début, les prévenus ne s'étaient encore vu désigner aucun avocat. Il y eut ensuite les « aveux » télévisés des présumés coupables devant le tribunal : « aveux » sous forme de repentance, dont la défense, qui a fait preuve d'un grand courage, contestait la légalité.

Il y eut également les protestations répétées des avocats, singulièrement leur porte-parole, Esmail Nasser, concernant les circonstances dans lesquelles les « aveux » ont été extorqués après plusieurs mois de détention, ainsi que l'absence de preuves tangibles d'espionnage au profit de l'Etat hébreu. Il y eut des éditoriaux-lapidation de la presse conservatrice, condamnant les prévenus avant qu'ils aient été jugés et remettant en question la Shoah.

Il y eut enfin les affirmations des autorités iraniennes, qui, face au

tollé soulevé à l'étranger par l'affaire, s'étaient défendues d'être mues par un quelconque esprit de ségrégation communautaire, affirmant que huit musulmans étaient impliqués dans la même affaire. Mais nul ne vit jamais l'ombre d'un prévenu musulman au tribunal révolutionnaire, le pouvoir judiciaire affirmant que, laissés en liberté provisoire, comme trois des treize juifs, ils seraient convoqués en temps opportun. C'est seulement à l'heure du verdict que l'on apprit que l'un des deux musulmans condamnés est Ali Akbar Safai, qualifié de haut placé dans l'industrie militaire et Mehrab Yousofi, un militaire.

En un mot, le procès n'a convaincu personne. Il a eu un effet désastreux sur la communauté juive qui, de 100 000 avant la révolution, ne compte plus que 30 000 membres à peine. « Le verdict est particulièrement lourd et inattendu et notre communauté est sous le choc », a déclaré le député juif iranien Maurice Mottamed. Dès le mois de mai, M. Mottamed faisait part au Monde de l'effet catastrophique de cette affaire sur ses coreligionnaires, parmi lesquels le nombre des candidats au départ, affirmait-il, a, depuis, « quasi doublé » par rapport aux dernières années. « Cela pourrait traduire la peur de l'avenir, la peur d'avoir des problèmes », ajoutait-il.

Le procès de Chiraz, rappelait-il, est le premier du genre depuis sept ans, lorsqu'un citoyen juif, M. Mekouba, avait été accusé d'espionnage au profit d'Israël et avait été pendu. En fait, en temps de guerre, ou si l'accusation de mohareb (celui qui fait la guerre à Dieu et à la nation) n'avait pas fini par être levée grâce à la défense, les dix condamnés ou au moins certains d'entre eux auraient été passibles de la peine de mort. L'absence d'une telle condamnation et la possibilité de faire appel sont les seules relatives bonnes nouvelles de cette affaire.

Dès l'arrestation des treize dans les premiers mois de 1998, la plupart des experts étaient convaincus qu'elle était liée à la lutte entre les factions au pouvoir en Iran, les conservateurs cherchant à saboter les projets d'ouverture à l'Occident du président réformateur, Mohamad Khatami. Ce que les autorités iraniennes ont toujours contesté. Samedi encore, le porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères, Hamid-Reza Assefi, affirmait que le jugement a été prononcé en « toute indépendance ».

Le verdict a suscité de très vives protestations à travers le monde : rompant le respect du shabbat, le ministère israélien des affaires étrangères a exprimé « le choc et la profonde inquiétude du gouverne-

ment ». Le premier ministre, Ehoud Barak, a condamné « le verdict sévère » contre des « personnes innocentes » et lancé un appel à la communauté internationale pour « continuer à exercer des pressions pour la libération » des dix. Le président américain, Bill Clinton, s'est dit « profondément troublé » et a critiqué la procédure judiciaire « nettement imparfaite ». L'Union européenne, par la voix de la présidence française, a exprimé sa « préoccupation » et sa « déception » et « espère vivement que la cour d'appel reviendra sur les condamnations prononcées ».

CONTINUER LE « COMBAT »

Henri Hajdenberg, président du Conseil représentatif des institutions juives de France et du Congrès juif européen, a déclaré accueillir le verdict « avec un sentiment de soulagement et d'injustice » : « Soulagement, parce qu'après un procès politique inique, (...) le pire était à craindre, même des peines de mort. Injustice, parce que des juifs innocents sont condamnés (...) par un antisémitisme le plus abject, boucs émissaires de luttes de pouvoir ». Il a demandé la continuation du « combat pour obtenir la libération de ces juifs innocents ».

Mouna Naim

Carnet de voyage d'une journaliste algérienne en Israël

JÉRUSALEM
correspondance

« Etonnée, surprise » : Baya Gacemi, journaliste algérienne, corresponsante de L'Express et de La Repubblica, raconte son séjour en Israël où elle était, la semaine dernière, avec huit autres de ses compatriotes. « Ce qui m'a le plus frappée, c'est la profonde curiosité des Israéliens pour l'Algérie. Les journalistes, les universitaires mais aussi les gens de la rue, les patrons de restaurant ou les garçons de café étaient très ouverts, très avides d'informations sur la vie en Algérie et leur intérêt dépassait largement les questions politiques. » Pourtant, Baya était venue justement pour satisfaire sa propre curiosité et ce, en dépit des risques que cela pouvait comporter, considérant l'absence de relations diplomatiques entre les deux pays.

Ainsi, ce voyage, dont le ministère des affaires étrangères avait pris l'initiative, a été violemment condamné par le pouvoir algérien. Présentés comme des « traîtres » à leur pays et au-delà à la nation arabe, les neuf membres de la délégation – huit journalistes et une universitaire – ont été menacés de déni de citoyenneté.

Baya ne s'en émeut guère. « Les Algériens s'enflamment très vite mais cela ne dure pas », dit-elle en souriant. « Dans un pays où depuis cinquante ans Israël est présenté comme l'ennemi, il était normal que notre démarche provoque des réactions de rejet, mais il s'est également trouvé des gens pour nous soutenir. »

Baya Gacemi, quarante-cinq ans, s'étonne elle-même des découvertes qu'elle a pu faire. « Israël est un pays comme les autres avec les mêmes problèmes qu'eux. C'est une évidence mais jusqu'à présent, pour nous, Israël était uniquement un problème de politique internationale. Les rencontres que nous avons faites nous ont montré une autre réalité, celle de la vie quotidienne, de la prostitution par exemple », un sujet abordé avec la députée travailliste Colette Avital. L'entretien avec le député Hashem Mahameed, du Parti arabe unifié, fut une autre révélation : les Arabes israéliens revendiquent leur citoyenneté israélienne. « De loin, on imagine que tous les Palestiniens veulent vivre dans un Etat palestinien. Sur place, je découvre un homme qui déclare ne pas vouloir vivre ailleurs qu'en Israël car il est né là. Pour lui et pour un million d'Arabes israéliens, il n'est pas question de partir, mais plutôt de lutter pour une totale égalité avec les juifs. »

DES POINTS COMMUNS

Dans le Nord du pays, c'est le constat de « l'exiguïté du territoire » : « Quand j'entendais parler du plateau du Golan, je croyais que c'était immense. Je voyais ça avec mes yeux d'Algérienne habituée aux grands espaces. En fait, c'est tout petit. En deux heures à peine, on en avait fait le tour. Quant à la frontière libanaise, je n'imaginais pas qu'elle était aussi proche de la ville israélienne de Metulla. En fait, elle est au bout de la rue. Je pensais qu'il y existait une zone de « no man's land ». Les populations israélienne et libanaise vivent dans une proximité incroyable. » Un constat qui surprend Baya sans l'inquiéter : « Si les uns et les autres sont restés malgré la guerre, c'est qu'il en sera toujours ainsi, estime-t-elle. Quand on habite aussi près, je crois que la coexistence est inévitable. »

Contre toute attente, Baya a découvert aussi des points communs entre les deux sociétés. La chaleur humide et l'atmosphère un peu anarchique de Tel Aviv ne sont pas sans rappeler Alger. Israéliens et Algériens partagent, selon elle, des interrogations communes sur le multilinguisme de leur pays, sur leur identité. « J'ai retrouvé ici une réflexion sur la notion de jeune ou vieille nation, très forte en Algérie. » Et puis, ajoute-elle amusée, « les Israéliens sont comme nous. Ils se prennent très au sérieux, mais en fait, ils n'y croient pas vraiment... »

Catherine Dupeyron

Yasser Arafat sonde la France et l'UE sur une proclamation de l'Etat palestinien

CE N'EST PAS parce qu'elle assure depuis le 1^{er} juillet, et pour une durée de six mois, la présidence de l'Union européenne que la France détient le pouvoir de décider à la

ANALYSE

Vis à vis de son opinion publique, M. Arafat peut difficilement faire marche arrière

place de ses quatorze partenaires. En temps que président en exercice, Paris aurait même plus de devoirs envers les autres qu'en tant que simple membre. Reçu par Jacques Chirac samedi 1^{er} juillet, le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, qui n'est pas un novice en politique, le savait bien, mais il était important pour lui de recueillir l'avis des autorités françaises, et singulièrement de M. Chirac, qu'il considère de bon conseil, même s'il a enfin cessé de le qualifier publiquement de « docteur Chirac ».

Signe du climat de confiance qui s'est installé entre les deux hommes : recevoir M. Arafat – qui avait sollicité une rencontre –, le jour même où la France prenait la présidence de l'UE, a « une portée symbolique » et a été « souhaité par

le président de la république », a déclaré la porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna. M. Arafat, lui, a offert à son hôte un bouquet de roses rouges pour fêter cette prise de fonctions.

Sur le fond, M. Arafat souhaitait surtout sonder les intentions des Quinze et l'avis de la France quant à la proclamation d'un Etat palestinien, prévue pour le 13 septembre. Après tout, c'est sur le conseil de Paris, et à la faveur de l'annonce d'élections anticipées en Israël, qu'il avait reporté cette proclamation, initialement projetée pour mai 1999. Il donnait ainsi une chance à un changement de majorité en Israël, après que le gouvernement de Benyamin Nétanyahou lui en eut fait voir de toutes les couleurs. Ce report avait aidé Paris à convaincre ses partenaires, lors du Conseil européen de Berlin, en mars de la même année, d'adopter une déclaration, affirmant le « droit sans réserve [des Palestiniens] à l'autodétermination, y compris le droit de créer un Etat ».

Ce droit, soulignait la déclaration de Berlin, « ne saurait souffrir aucun veto ». L'UE disait espérer qu'il serait « concrétisé à bref délai ». Persuadés que les négociations israélo-palestiniennes pouvaient être menées à bon port dans un délai d'un an, les Quinze se di-

saient également « convaincus que la création, par la négociation, d'un Etat palestinien souverain, démocratique, viable et pacifique sur la base des accords existants constituerait la meilleure garantie pour la sécurité d'Israël ». Ils affirmaient être « disposés à envisager la reconnaissance d'un Etat palestinien en temps opportun, conformément aux principes fondamentaux évoqués ci-dessus ».

DE MINCES CHANCES DE SUCCÈS

M. Chirac a « pris note » de l'état du processus de paix, des difficultés de la négociation et du projet de proclamation d'un Etat palestinien, tels qu'ils ont été exposés par M. Arafat. Il « consultera ses partenaires européens », mais il a d'ores et déjà rappelé les principes de bases qui, pour l'UE, guident la recherche de la paix « notamment la résolution 242 [du Conseil de sécurité de l'ONU], ainsi que ceux qui fondent la politique européenne et qui sont énoncés notamment dans la déclaration du Conseil de Berlin ».

La question est dès lors posée de savoir si, en septembre, « le temps » sera jugé « opportun » par les Quinze pour reconnaître un Etat palestinien, étant entendu que M. Arafat peut difficilement faire marche arrière aux yeux de sa propre opinion publique. Cette dernière – comme l'opinion pu-

blique arabe en général –, galvanisée par le retrait israélien du Liban sud, doute de plus en plus de l'efficacité d'une négociation qui traîne en longueur, pour accoucher laborieusement sur le papier de petits progrès, souvent bafoués par Israël aussitôt l'encre des accords séchée.

L'Etat hébreu, fait valoir M. Arafat, se dérobe aux engagements qu'il a déjà pris, singulièrement concernant un troisième redéploiement de son armée en Cisjordanie et l'arrêt de la colonisation. Plus que quiconque, le président de l'Autorité palestinienne souhaiterait que la proclamation d'un Etat couronne le succès des négociations avec Israël à propos d'un accord-cadre sur le statut définitif des territoires palestiniens occupés. Mais au train où vont les choses, les chances d'un tel succès paraissent minces.

Si par miracle, dans ce délai de dix semaines jusqu'au 13 septembre, la situation se débloquait et que les négociations sur un accord-cadre débouchent sur un résultat satisfaisant pour les deux parties et préfigurant pratiquement un accord définitif, les Quinze ne devraient avoir aucune difficulté à reconnaître l'Etat palestinien. Une telle reconnaissance ne devrait pas non plus poser de gros problèmes si Israéliens et Palestiniens parvenaient à un accord minimal, même si celui-ci de-

vait encore être sérieusement affiné. Plus problématique serait pour l'Union européenne l'hypothèse où les deux parties constateraient leur désaccord à la date du 13 septembre.

Israël a déjà prévenu qu'il refuserait la proclamation unilatérale d'un Etat palestinien et a menacé de sévir. Il va sans dire que les Etats-Unis, qui n'avaient formulé aucune objection à la déclaration de Berlin, laissant les Européens prendre les initiatives qu'ils ne peuvent pas eux-mêmes prendre, s'autoriseront d'autant moins à reconnaître un tel Etat qu'ils seront pratiquement à la veille de l'élection présidentielle. Que fera l'Union européenne ? Présidence de l'UE et ultra-sensibilité de la question obligent : la France, dit-on à Paris, consultera ses partenaires, sur la base de la déclaration de Berlin, à propos des effets d'une reconnaissance sur la stabilité régionale et de la « viabilité » de l'Etat en question.

Autant dire que ce ne sera pas facile. Un engagement palestinien à fonder cet Etat sur le respect de la démocratie, des libertés, des droits de l'homme, de la lutte contre le terrorisme et de la poursuite de la négociation avec Israël jusqu'à la conclusion d'une paix définitive pourrait-il les y aider ?

M. Na.

BOMBARDIER AERONAUTIQUE

Marques de commerce de Bombardier Inc. et/ou de ses filiales



Changez de vie!

Avec le programme Flexjet®, vous pouvez désormais profiter de tous les avantages qu'offre un avion d'affaires Learjet® ou Challenger® pour seulement une partie du coût d'acquisition.

Ces avions sont fabriqués, mis en ligne et maintenus par nous : Bombardier Aéronautique, 1^{er} constructeur d'avions d'affaires au monde.

Contactez-nous au **01 42 99 96 25**

FLEXJET
LE TEMPS MAÎTRISÉ
www.flexjeteurope.com

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

SUP'DEUG

- Droit 1^{er} et 2^{ème} années
- Eco 1^{er} et 2^{ème} années
- Toutes facultés
- Toutes matières
- Petits groupes.
- Session intensive d'été : Août
- Suivi annuel/semestriel

Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

REUSSIR

- **CRFPA-EFB**
Préparation par IEF d'août à début septembre.
- **ENM**
De juillet à mi-août + oraux en septembre.
- **DEC**
Stage de 15 jours en août et 15 jours en septembre.
- **DESC**
2 soirs par semaine + les samedis d'octobre jusqu'aux épreuves.
- **Concours administratifs**
IRA, TACAA, ENI, préparations durant les week-ends

IPESUP

18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

La World Gay Pride de Rome tourne à la confrontation avec le Vatican

Le pape a demandé à Mgr Jacques Gaillot de ne pas participer à un débat sur l'homosexualité

La World Gay Pride s'est ouverte à Rome, samedi 1^{er} juillet, et elle doit s'achever une semaine plus tard par une parade dans les rues de la capi-

tales italiennes. Plus de 200 000 personnes sont attendues. Comme prévu, cette manifestation de défense des droits des homosexuels tourne à

la confrontation avec le Vatican qui a interdit à Mgr Jacques Gaillot de participer à une conférence à Rome dans le cadre de cette Gay Pride.

ROME

correspondance

Elle est mariée, catholique, hétérosexuelle. C'est la marraine de la manifestation, Maria Grazia Cucinotta, l'actrice du célèbre film *Il Postino* (« Le Facteur ») de Michaël Radford (1994). La cérémonie d'ouverture de la World Gay Pride, samedi 1^{er} juillet à Rome, avec la coupure du ruban arc-en-ciel, symbole du mouvement de défense des droits des homosexuels, a été retransmise en direct sur la Rai Uno, la première chaîne du service public, consacrée aux familles. Un concert de musique classique s'est ensuite tenu dans les jardins de l'Académie philharmonique. Sans les camionnettes de police qui veillaient au bon déroulement de la cérémonie, personne n'aurait pu se douter que

l'on assistait au coup d'envoi d'une manifestation romaine que l'Eglise considère comme une provocation en cette année sainte 2000.

DÉFILÉ TRADITIONALISTE

Mais dès le lendemain dimanche, Mgr Jacques Gaillot, ancien évêque d'Evreux, déjà sanctionné par le Vatican en 1995, se voyait intimer l'ordre de renoncer à participer à une conférence sur l'homosexualité et la religion, organisée à Rome dans le cadre de cette World Gay Pride. Il a reçu un appel de Mgr Louis-Marie Billé, président de la Conférence des évêques de France, l'informant que le pape lui demandait personnellement de ne pas intervenir. Tout en estimant que l'Eglise perdait ainsi une occasion de s'adresser à une catégorie d'« exclus » et

qu'elle devrait reconnaître aux homosexuels leur dignité d'hommes et de femmes, l'évêque français a annoncé qu'il allait « obéir ».

A Rome, tout le monde n'a pas eu cette réserve. En signe de protestation, des groupes de catholiques traditionalistes ont organisé samedi soir, dans les faubourgs de la capitale, une retraite aux flambeaux. De leur côté, quelques centaines de militants d'extrême droite, gestuelle néonazie à l'appui, ont parcouru les rues du centre avec pour mot d'ordre : « Lutter pour défendre l'ordre naturel et chrétien. »

D'autres raisons de tension ont toutefois été désamorçées. Le contentieux qui demeurerait entre les organisateurs et les autorités de police au sujet du parcours de la parade finale de la Gay Pride, sa-

medi 8 juillet, a abouti à un compromis. Elle ne se terminera pas au Colisée comme le souhaitaient les cercles homosexuels, mais elle pourra « effleurer » le monument, avant de s'achever comme le veut la police au Circo Massimo. Le Colisée est devenu à Rome le symbole des organisations qui luttent contre la peine de mort. Pour les catholiques, il reste le lieu du souvenir du martyr des premiers chrétiens et celui du chemin de croix du Vendredi saint, toujours présidé par le pape.

« Pas maintenant et pas à Rome », avait lancé ces derniers mois le Vatican. Une réaction apparemment tardive. A en croire le récit publié dimanche 2 juillet dans *La Repubblica*, Mgr Crescenzo Sepe, secrétaire du comité central du Jubilé, n'aurait eu vent de ce qui se préparait qu'en février 2000. La World Gay Pride était présentée depuis deux ans dans les programmes officiels de la Ville de Rome pour le Jubilé, mais dans le cadre des événements dits « mineurs ».

Quoi qu'il en soit, les pressions exercées sur les autorités italiennes auront eu l'effet inverse de ce qui était escompté. De nombreux parlementaires italiens participeront à la marche finale de la Gay Pride. Alfonso Pecoraro Scanio, ministre de l'agriculture, a reconnu publiquement sa bisexualité. Dès lundi 3 juillet, une conférence était organisée par Amnesty International sur les droits bafoués des homosexuels. Dans quatre-vingt-six pays, l'homosexualité est partiellement ou totalement illégale.

Henri Tincq

Salvatore Aloïse

L'Eglise catholique face à l'« idéologie gay »

CE N'EST PAS la première fois que M^{gr} Jacques Gaillot fait entendre sa différence, dans l'Eglise catholique, sur l'homosexualité. Son entretien à *Gai Pied Hebdo*, en 1989, avait déjà fait scandale. Il ne pouvait pas ignorer qu'en donnant son accord pour participer à la Gay Pride de Rome, en plein Jubilé, il contribuait à cette « provocation » dénoncée par le Vatican. Et il s'exposait à un nouveau désaveu cinglant, signifié par le pape lui-même, qui aggrave son isolement.

Avec constance, pour des raisons qui tiennent à la fois au contenu de la Bible (qui condamne sans réserves l'homosexualité) et à la défense du mariage, l'Eglise catholique rappelle que les relations homosexuelles sont contraires à toute morale chrétienne. « Les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés (...). Les personnes homosexuelles sont appelées à la chasteté », rappelle le Catéchisme universel de 1992.

Toutefois, l'Eglise a cessé de condamner les personnes homosexuelles. Celles-ci « doivent être accueillies avec respect, compassion et délicatesse. On évitera à

leur égard toute marque de discrimination injuste », note le même Catéchisme. Ce signe de plus grande tolérance risque cependant de passer inaperçu face à des phénomènes – débat sur le pacs en France, succès croissant des Gay Pride, bénédictions de couples homosexuels – qui sont interprétés par la hiérarchie catholique comme une radicalisation de l'« idéologie gay », comme dit le Père Georges Cottier, théologien personnel du pape.

A l'intérieur de l'Eglise, cette ligne romaine est bruyamment approuvée par des organisations traditionalistes, mais elle soulève aussi des contestations, notamment en Amérique du Nord, de la part de prêtres et de théologiens. Deux religieux américains, Jeannine Gramick et Robert Nugent, engagés depuis plus de vingt ans dans une pastorale en faveur des homosexuels, ont été condamnés par le Vatican le 31 mai 1999.

Deux attentats en Tchétchénie tuent 50 policiers et 3 militaires

MOSCOU. Au moins cinquante policiers russes ont été tués, lundi 3 juillet, par l'explosion d'un camion piégé près d'un foyer du ministère russe de l'intérieur à Argoun, à 13 km à l'est de Grozny, selon le parquet tchétchène, cité par l'agence Itar-Tass. Il s'agit de l'attentat le plus meurtrier en Tchétchénie depuis le début de l'intervention russe contre la république rebelle, le 1^{er} octobre. En outre, l'explosion d'un camion bourré d'explosifs a fait au moins onze morts, dont trois militaires russes, dimanche à Goudermès, la deuxième ville de Tchétchénie, selon le ministère de l'intérieur, cité par Itar-Tass. – (AFP)

Un journaliste allemand pris en otage par les rebelles de Jolo

JOLO (Philippines). La crise des otages de Jolo s'est durcie avec la suspension, décidée samedi 1^{er} juillet par Manille, des contacts avec les rebelles faute de progrès dans les négociations, selon des sources anonymes. Puis, dimanche 2 juillet, un journaliste de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, Andreas Lorenz, a été enlevé par des hommes armés qui semblent appartenir au groupe Abu Sayyaf alors qu'il cherchait à établir un contact. M. Lorenz avait été précédemment enlevé en juin en compagnie d'autres journalistes et libéré contre rançon. – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **MONGOLIE** : victoire écrasante de l'ex-parti communiste de Mongolie aux législatives dimanche 2 juillet, selon la commission électorale. Dans l'attente des résultats officiels, la radio nationale a indiqué que le Parti révolutionnaire du peuple mongol (PRPM) détenait soixante-douze des soixante-seize sièges du Parlement. Le parti communiste local, qui a renoncé au marxisme-léninisme et dit s'inspirer du premier ministre britannique Tony Blair, avait été chassé du pouvoir lors des élections de 1996 par une coalition démocratique qui, depuis, a éclaté en factions rivales minées par la corruption et la débâcle économique. Le PRPM avait dirigé le pays dans l'orbite de l'Union soviétique depuis 1921. – (AFP)

■ **FIDJI** : l'armée a formé, lundi 3 juillet, un gouvernement civil de transition ne comprenant aucun Fidjien d'origine indienne, a annoncé le chef de la loi martiale, le contre-amiral Voreqe Bainimarama. Le banquier, Fidjien de souche (Mélanésien), Laisenia Qarase a été nommé premier ministre. Deux Fidjiens d'origine indienne auraient refusé de participer au gouvernement. Cette nouvelle équipe est présentée comme le premier pas vers la formation d'un gouvernement civil qui ne pourra être formé qu'après la libération des otages retenus depuis le 19 mai par les putschistes de George Speight. – (AFP)

■ **UGANDA** : les Ougandais ont rejeté le multipartisme en choisissant, par référendum jeudi 29 juin, de maintenir le système dit du « mouvement », dénoncé par l'opposition comme « un parti unique déguisé » au pouvoir depuis quatorze ans. Selon les résultats officiels, 90,7 % des votants se sont prononcés pour le système instauré par le président Yoweri Museveni à son arrivée au pouvoir en 1986 et présenté comme une « nouvelle forme de démocratie ». Seulement 9,3 % ont voté pour l'instauration d'un multipartisme à part entière. La participation a été estimée à 51,1 %. Issu du Mouvement de résistance nationale (NRM), l'ancienne rébellion du président Museveni, le « mouvement », dont chaque Ougandais est automatiquement membre, gère le pays à tous les échelons de la vie publique. – (AFP)



Taux garanti en 2000 pour toutes nouvelles souscriptions ou versements complémentaires jusqu'au 15 septembre.

CAISSE D'ÉPARGNE

Et si une banque vous aidait à vivre mieux ?

NÉGOCIATIONS Sept mois après son lancement, le « processus » gouvernemental de discussions sur l'avenir de la Corse touche à sa fin. Les élus corses et les représentants

du gouvernement vont tenter, les lundis 3, 10, et éventuellement 17 juillet, de dégager une « synthèse ». C'est sur cette base que le premier ministre souhaite rendre ses arbi-

trages, d'ici à la fin de l'été ● **LES PROPOSITIONS** soumises par le gouvernement ne nécessitent pas de révision constitutionnelle. Parmi elles figurent la création d'un départe-

ment unique, des mesures en faveur de la langue corse, ainsi qu'une réforme de la fiscalité. ● **LES NATIONALISTES**, qui ont choisi de participer à ces discussions jusqu'au bout, at-

tendent « quelques gestes forts » du gouvernement. Ils réclament, notamment, le regroupement dans la prison de Borgo de tous les militants nationalistes corses prévenus ou détenus.

Corse : quinze jours à haut risque pour le gouvernement

Lionel Jospin souhaite élaborer une première « synthèse » des sept mois de discussions avec les élus corses. Il espère obtenir un « large accord » sur l'évolution du statut de l'île, avant de rendre ses arbitrages d'ici à la fin de l'été

LE « PROCESSUS » ouvert en Corse par Lionel Jospin en décembre 1999 entre dans une phase cruciale. Après avoir « écouté » les élus et leur avoir demandé de lui « faire des propositions » sur le devenir de leur île, le premier ministre va devoir rendre ses arbitrages, et s'aventurer de ce fait dans une zone à hauts risques. Les « lundis de Matignon », réunions de travail qui rassemblent chaque semaine, depuis le 15 mai, les élus corses autour d'Alain Christnacht, conseiller pour les affaires intérieures de Lionel Jospin, Jean-Paul Proust, le directeur de cabinet de Jean-Pierre Chevènement et le préfet de Corse Jean-Pierre Lacroix deviennent en effet, pour deux ou trois ultimes rendez-vous, des « réunions de synthèse ». Jeudi 6 juillet, le sujet sera largement abordé lors de la traditionnelle réunion de ministres. Avant la rédaction d'un texte, le « cadrage » commence.

Alors qu'une légère torpeur estivale commence à gagner cabinets et ministères, la direction générale des collectivités locales, place Beauvau, et « l'aile Vaneau » de Matignon, enjoint par les nationa-

listes à ne pas jouer la montre, s'échinent sans relâche. Les 3 et 10 juillet – le 17 aussi si le temps n'a pas suffi – dans la salle de la Chapelle mise à disposition par Matignon, les élus et les trois préfets vont « peigner » ensemble les sujets abordés lors des sept précédentes rencontres. Une douzaine de notes de synthèse leur seront remises ce lundi par M. Christnacht, desquelles se dégageront les propositions du gouvernement.

Ces dernières ne veulent pas être la reprise des propositions, rapidement échafaudées et défendues, le 10 mars, à Ajaccio, soit par la minorité, dite des « vingt-deux », des élus ayant pris position pour l'autonomie de l'île derrière les nationalistes, le président radical du conseil général de Haute-Corse, Paul Giacobbi, et le président (DL) de l'Assemblée de Corse, José Rossi. Elles ne seront pas non plus, assure-t-on, celles de la motion des « vingt-six », entraînée par l'ancien ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli.

Si les élus les acceptent, ces propositions de synthèse ont vocation à devenir, après les ultimes arbitrages de Lionel Jospin, la trame

d'un projet de loi portant modification du statut de la Corse, qui pourrait être rédigé à la rentrée. La partie, à la fois ultra-technique et politique, se joue donc ces prochaines semaines, et elle sera serrée. « *Le diable est dans les détails* », résume-t-on en souriant place Beauvau.

Les propositions de synthèse ont vocation à devenir la trame d'un projet de loi portant modification du statut de l'île

Les premières propositions vers lesquelles s'oriente le gouvernement restent, en effet, dans cette zone grise qui ne nécessite pas forcément de révision constitutionnelle (*lire ci-dessous*), puisque les transferts de compétences sont li-

mités et que les deux départements seront supprimés évitant ainsi de donner à la collectivité territoriale un statut ad hoc.

Les nationalistes sauront-ils se contenter de ces propositions « à cadre constitutionnel constant » ? Toute la question est là. Jusqu'à présent, les élus mandatés chaque lundi par les neuf groupes de l'Assemblée territoriale de Corse ont validé le mode de travail gouvernemental (*Le Monde* du 31 mai). « *Il y a un consensus sur la méthode* », confiait le nationaliste Paul Quastana, réputé moins policé que son ami Jean-Guy Talamoni, lors des premières réunions.

M. Christnacht avait choisi de mener les discussions par thème, « à la calédonienne », tandis que le ministère de l'intérieur travaille, avec chaque ministère concerné, aux propositions les plus techniques. Matignon peut aussi se flatter d'avoir maintenu les nationalistes au sein des discussions sans traitement particulier.

Mais le « consensus large » que souhaite Lionel Jospin autour de ses propositions, pour être réussi, doit convenir aux élus de Corsica nazione. Comme toute négocia-

tion, les discussions sur la Corse ont connu, en juin, leur lot de surenchères et de menaces de quitter la table des négociations. Le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi, a exigé une « vraie réforme », et mis en garde le gouvernement contre le risque d'un « simple toilettage d'un énième statut » : celui de 1991 « a montré ses limites », a-t-il plaidé. « *Il est clair que notre participation à la poursuite du processus dépendra d'un certain nombre de signes forts, que nous attendons du gouvernement dans un certain nombre de domaines* », a déclaré pour sa part Jean-Guy Talamoni, chef de file des élus de Corsica nazione, le 27 juin.

M. Talamoni est aussi pressé par sa base. Posée à plusieurs reprises, la question du retrait des négociations a connu un regain de vigueur à la suite de l'appel du Parquet de Paris contre la condamnation à quatre ans de prison, dont un avec sursis, du nationaliste Charles Pieri pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », le 14 juin (*Le Monde* du 1^{er} juillet). Unita, structure rassemblant neuf organisations nationalistes, dont Corsica nazione, a ré-

clamé le 29 juillet un « affichage rapide des perspectives politiques » du premier ministre Lionel Jospin et du président Jacques Chirac sur le dossier corse, qui ne soit pas soumis « aux avatars de l'élection présidentielle française ». Le Front armé révolutionnaire corse (FARC) a, pour sa part, choisi de prévenir, dans un communiqué, « les élus traîtres et fourbes » qu'ils « seront sans pitié ».

« *Je crois que les nationalistes corses ont éclaté en un certain nombre de groupuscules et que personne ne contrôle rien* », a estimé l'ancien ministre de l'intérieur, Charles Pasqua qui, après avoir tenté lui-même de régler le problème corse, sans succès, a jugé la situation de M. Jospin « inconfortable ». Que faire en effet de cet « accord politique global », comme l'appelle régulièrement M. Christnacht au cours des réunions, si les nationalistes le refusent ? Au ministère de l'intérieur, on rappelle que Lionel Jospin avait « engagé l'exercice avec l'ensemble des élus de la Corse ». Et qu'il continuera avec ou sans eux.

Ariane Chemin

Le calendrier des discussions

● **15 mai 1999.** Alors que le préfet de la région Corse Bernard Bonnet a été mis en examen et incarcéré le 5 mai, dans l'affaire de l'incendie de la paillote, 14 organisations nationalistes manifestent à Ajaccio pour demander une « solution politique » sur l'île.

● **21 mai.** Les assassins présumés du préfet Erignac sont arrêtés, à l'exception du tireur présumé, Yvan Colonna.

● **6 et 7 septembre.** Lionel Jospin se rend en Corse où, depuis son arrivée à Matignon, il n'était venu que pour rendre hommage au préfet Erignac assassiné. Devant l'Assemblée de Corse, le premier ministre déclare que « la condamnation de la violence est la condition préalable à toute évolution » du statut de l'île.

● **9 octobre.** Devant le conseil national du PS, M. Jospin explicite sa position : « *Oui au dialogue statutaire, oui à l'évolution institutionnelle, mais il faut qu'il y ait une renonciation à la violence de la part de ceux qui veulent dialoguer* ». « *Ce que je demande, c'est une condamnation de la violence de la part des élus* » nationalistes, ajoute-t-il.

● **30 novembre.** M. Jospin annonce qu'il est prêt « à recevoir, à l'hôtel Matignon, (...) les élus de la Corse ensemble. (...) Les élus de l'île doivent dire ce qu'ils souhaitent en toute clarté, quelles sont leurs propositions ». Accueillie favorablement par les élus corses, cette proposition débouche sur les réunions de Matignon.

● **13 décembre.** « Matignon 1 », qui réunit vingt-huit élus de l'île, nationalistes compris, adopte le principe de nouvelles rencontres et n'exclut aucun sujet de la négociation.

● **10 mars.** L'Assemblée de Corse adopte deux motions concurrentes relatives à l'avenir de l'île. La première, qui recueille 26 voix, insiste sur le maintien du cadre statutaire actuel. La seconde, votée par 22 conseillers, dont les nationalistes, se prononce pour la dévolution de pouvoirs législatifs.

● **6 avril.** Au cours de « Matignon 2 », les élus corses exposent leur vision de l'évolution institutionnelle. M. Jospin invoque les « contraintes » de la cohabitation pour écarter, à court terme, une consultation des Corses.

● **19 avril.** Il est décidé qu'un groupe de travail unique se réunira désormais à Matignon tous les lundis, du 15 mai jusqu'à la fin de juillet.

Le regroupement des prisonniers, symbole politique des négociations

LA PRISON de Borgo, dans les environs de Bastia, est entrée par la petite porte aux « lundis de Matignon ». A l'heure des arbitrages, elle pourrait bien devenir un symbole. Les nationalistes d'Unita réclament, en effet, que tous les prisonniers « prévenus et détenus » corses soient regroupés dans cette très moderne prison de Haute-Corse, où chaque détenu possède une cellule individuelle, où la libre circulation est de règle et où la réinsertion passe, par exemple, par la création d'un journal et d'un atelier de chants polyphoniques (*Le Monde* du 31 mars). Le ministère de l'intérieur n'y est pas favorable. Matignon s'interroge.

Tous les jours ou presque, les élus de Corsica Nazione qui participent au « processus » de Matignon, Jean-Guy Talamoni et Paul Quastana, sont soumis à la pression des familles de prisonniers. Même si elles sont moins vivaces que naguère, les réunions des familles de prisonniers du collectif Patriottu, qui visent d'abord à collecter des dons pour adresser régulièrement des mandats de 1 000 francs à tous ceux qui, sur le continent, purgent une peine de prison, rappellent régulièrement ces derniers au bon souvenir des Corses.

Comme d'autres radios FM, notamment marseillaises, Radio Paese consacre aux prisonniers une soirée hebdomadaire, avec dé-

dicaces et messages. Et, au-delà du cercle nationaliste, rares sont les élus ou les citoyens corses qui ne comptent un ami, voire un cousin ou un parent éloigné, qui n'ait été concerné par le sujet.

Regrouper tous les prisonniers dans la prison-modèle de Borgo, c'est évidemment réduire, pour les familles, les frais de transport vers le continent, voire les frais de séjour, quand les « parloirs famille » sont proposés avec un ou deux jours d'alternance dans la semaine. Mais la revendication est surtout symbolique. Réclamer le regroupement de tous les prisonniers dans une même maison d'arrêt, c'est réclamer « la reconnaissance d'un véritable statut du prisonnier politique corse », développe Pascal Garbarini, avocat de la plupart des nationalistes corses.

TROP LOIN DES JUGES D'INSTRUCTION

Place Beauvau, on verrait d'un mauvais œil cet exemple donné à d'autres militants régionalistes, et notamment aux Basques, ou encore à Action directe. On rappelle que deux détenus s'étaient évadés, en novembre 1998, de la prison de Borgo, avec l'aide de complicités externes mais aussi internes. Ou que, plus récemment, dans le cadre d'une enquête sur le Front armé révolutionnaire corse (FARC), certains ordres avaient été donnés directement depuis Borgo d'un... té-

léphone portable. Surtout, on explique que les prévenus étant à la disposition des juges d'instruction, le plus souvent à Paris, ce regroupement pose des problèmes de fonctionnement de la justice.

Le 27 juin, avant la traditionnelle rencontre de l'après-midi avec les représentants du gouvernement, des élus de toutes les formations politiques – à l'exception des communistes, qui n'étaient pas présents – ont demandé, à être reçus à l'heure du déjeuner par Alain Christnacht, conseiller de Lionel Jospin, et Jean-Paul Proust, le directeur de cabinet de Jean-Pierre Chevènement, pour évoquer la question. Ces derniers, soucieux, semble-t-il, de retenir les élus nationalistes jusqu'au bout dans les discussions, n'ont pas balayé cette revendication, estimant qu'elle pouvait être examinée pour les détenus qui ont été jugés.

Le regroupement des prisonniers fera-t-il partie des « gestes » que Lionel Jospin adressera aux nationalistes ? Si la valeur symbolique d'une telle concession est forte, elle présente l'avantage de reléguer au second plan le sujet autrement plus brûlant de l'ambassade, que le premier ministre ne souhaite pas voir aborder avant la conclusion d'un éventuel accord sur la Corse.

Ar. Ch.

Les premières propositions du « statut Jospin »

traire pouvant en faire la demande.

Reste à régler une question de poids : l'enseignement du corse sera-t-il oral, comme l'avait préconisé l'Assemblée de Corse en 1999, ou écrit ?

● Fiscalité.

Le gouvernement avait devant lui la tâche délicate de remettre à plat les quelque 1,5 milliard de francs d'avantages fiscaux dont bénéficie la Corse. Parce que le sujet est hautement politique, même s'ils ne représentent que 50 millions de francs de pertes de recettes pour l'Etat, les arrêtés Miot, qui dispensent depuis deux siècles les Corses de déclaration d'ouverture de succession sur l'immobilier dans les six mois du décès, ont été isolés.

Le gouvernement devrait proposer l'abandon progressif des avantages liés aux mesures des zones franches, créées par l'ancien premier ministre, Alain Juppé, pour une période de cinq ans. Une « sortie en sifflet », en contrepartie de laquelle il proposerait une incitation à l'investissement, par le biais de crédits d'impôts, ainsi que la création d'un fonds d'investissement corse destiné à aider les entreprises, lié à l'effort des banques.

Pour les arrêtés Miot, les élus

de la collectivité territoriale, qui ont travaillé en Corse au sein de la commission mixte Etat-collectivité de Corse, mise en place en 1998, ont repris les propositions de l'exécutif, adoptées par l'Assemblée territoriale ces dernières semaines. Le gouvernement devrait donc proposer que, pendant une période tampon de dix ans, l'exonération de fait soit maintenue. En contrepartie, les insulaires devront entrer dans le droit commun et déclarer les successions (immobilières et mobilières) pour permettre de se faire une idée sur la réalité du patrimoine corse, comme le souhaitait l'amendement déposé par le député (UDF, Marne) Charles-Amédée de Courson, en 1997. L'idée – défendue par José Rossi – de donner à la Corse des compétences fiscales a ainsi, semble-t-il, cédé la place au maintien de cet avantage pendant une période de transition de dix ans.

● Loi de programmation.

Autre gros sujet des discussions, la loi-programme. Elle doit répondre au fameux « retard historique », comme on dit communément chez les nationalistes, c'est-à-dire la « mise à niveau » pour combler le déficit des investissements dans les routes, les voies ferrées, les ports, les hô-

pitaux, etc. Le gouvernement doit proposer une enveloppe de crédits qui s'ajoute aux dispositions déjà contractualisées entre la collectivité territoriale et l'Etat, d'une part, la collectivité et l'Union européenne d'autre part, pour la période 2001-2006. La collectivité territoriale avait évalué sa demande à 12 ou 13 milliards de francs pour quinze ans.

● Simplification administrative.

La question sera abordée de front, pour la première fois, lundi 3 juillet. Les émissaires du gouvernement devraient proposer une simplification administrative et politique de la Corse sous la forme d'un département unique, et non plus de deux (comme c'est le cas depuis 1974, lorsque le département unique a été divisé en deux après un simple vote de l'Assemblée nationale, puis du Sénat).

Une collectivité territoriale unique jouera tantôt le rôle d'assemblée locale, tantôt celui de conseil général. La solution retenue, dite « à la parisienne », est celle prônée il y a quelques mois, par le constitutionnaliste Guy Carcassonne. Cette solution n'avait pas les faveurs du président de l'Assemblée de Corse, José Rossi, qui aurait préféré sup-

primer les deux départements et inventer une collectivité au statut cousu main. Mais cette solution aurait nécessité, à coup sûr, une modification de la Constitution, Reste à déterminer – le labeur n'est pas mince – le mode de scrutin et le nombre de sièges qui seront pourvus. Une nouvelle circonscription est à créer : micro-région, arrondissement ou autre configuration, pour la substituer à la représentation actuelle (uninomiale) pour les deux conseils généraux.

● Transferts de compétences

D'une manière plus large, le gouvernement devrait poser les problèmes des compétences à transférer à l'Assemblée territoriale. Selon Matignon, la majorité des élus ne souhaite pas d'autres transferts que ceux concernant l'aménagement du territoire et l'équipement. La Corse pourrait ainsi, comme le prescrivait déjà la loi Joxe de 1991, sans que cette compétence n'ait jamais été utilisée, définir elle-même son schéma d'aménagement et s'émanciper de l'administration gouvernementale. José Rossi et les nationalistes sont favorables, eux, à de plus larges transferts du « pouvoir normatif ».

Ar. Ch.

Des tours de passe-passe budgétaires, en 1999, ont été effectués « sur instruction ministérielle »

La Cour des comptes met en cause la sincérité des comptes de l'Etat

Dans un rapport sur l'exécution des lois de finances pour 1999, publié lundi 3 juillet, la Cour des comptes relève d'innombrables tours de

passe-passe budgétaires. Sans ces jeux d'écriture, la « cagnotte » aurait pu atteindre 77 milliards de francs, au lieu des 30 milliards

admis. L'étude indique que certaines de ces opérations ont été réalisées « sur instruction ministérielle ».

ON CROYAIT tout connaître de l'affaire de la « cagnotte » budgétaire de 1999, qui a si fortement ébranlé le gouvernement au cours de l'hiver dernier et qui a coûté à Christian Sautter son portefeuille de ministre de l'économie et des finances. Et pourtant elle livre encore quelques secrets. La Cour des comptes a, en effet, publié, lundi 3 juillet, son rapport définitif sur « l'exécution des lois de finances pour l'année 1999 » et ce document réserve deux surprises : d'abord, il met en évidence que les tours de passe-passe budgétaires ont été encore plus importants qu'on ne le pensait ; et, surtout, il révèle que certains d'entre eux ont été mis en œuvre « sur instruction ministérielle ».

On se souvient de l'origine de l'histoire : grâce à la croissance, le gouvernement a bénéficié, en 1999, de rentrées fiscales beaucoup plus fortes que prévu mais, préférant ne pas stimuler les ardeurs dépensières de sa majorité, il a choisi de ne pas en faire l'aveu. Différents subterfuges budgétaires ont donc été utilisés pour masquer cette bonne nouvelle et n'avouer, officiellement,

qu'une « cagnotte » de 30,7 milliards de francs.

Ce sont donc ces tours de passe-passe que la Cour des comptes avait déjà évoqués dans un rapport préliminaire (*Le Monde* du 5 mai) et dont elle dresse le bilan exhaustif dans son rapport définitif. Le bilan est accablant pour le gouvernement, car on se rend compte que des centaines de jeux d'écriture, de plus ou moins grande portée, ont été décidés, altérant d'autant la sincérité des comptes budgétaires. Report sur l'exercice 2000 de recettes qui auraient dû être comptabilisées en 1999, anticipation de dépenses... d'innombrables opérations ont été effectuées « dans des conditions peu satisfaisantes du point de vue tant de la transparence que, dans plusieurs cas, du respect des règles budgétaires et comptables en vigueur, et de la conformité à des principes essentiels comme ceux de la permanence des méthodes, de la séparation des exercices, ou encore de l'image fidèle que les comptes doivent normalement donner des résultats et de la situation financière qu'ils décrivent », écrit le rap-

porteur. Environ 18 milliards de francs de recettes non fiscales ont ainsi été reportés sur 2000, alors qu'ils auraient dû figurer dans les comptes 1999.

Par ailleurs, « les investigations menées sur pièces et sur place » ont « fait apparaître que les arbitrages ultimes sur la gestion 1999 ont porté sur des opérations d'un montant global d'environ 11 milliards pour le budget général et de 10 milliards pour les comptes spéciaux du Trésor », poursuit le rapport.

DES OPÉRATIONS ORGANISÉES

Enfin, « 1,6 milliard environ d'impôt sur les sociétés ne sera enregistré qu'en 2000, alors qu'il a été encaissé en 1999 » et « le montant des recettes de TVA enregistré dans le budget de l'Etat pour 1999 est inférieur au montant réellement encaissé au cours de cet exercice », pour un montant de 6 milliards. Ces chiffres donnent donc la mesure de ce qu'aurait pu être la vraie « cagnotte » : 77,3 milliards de francs au lieu des 30,7 milliards officiellement admis.

La sincérité des comptes budgétaires est donc effectivement mise

en cause, d'autant que, passant au crible certaines de ces opérations, la Cour des comptes suggère qu'elles ne sont pas le produit des (mauvaises) habitudes de l'administration budgétaire mais qu'elles ont été sciemment organisées. C'est le cas, par exemple, d'une partie des reports de recettes non fiscales sur l'exercice 2000. Le rapport indique, en effet, qu'une fraction de ces recettes, soit 802 millions de francs, correspond à « des produits encaissés avant le 31 décembre 1999, qui ont été maintenus, sur instruction ministérielle donnée dans les derniers jours de la période complémentaire [c'est-à-dire fin janvier 2000], sur des comptes d'imputation provisoire en fin de gestion 1999, en attente de leur imputation définitive sur 2000 ». Un dividende versé par la Seita, une prime de garanties versée à la France par le Brésil ou encore divers remboursements de pays étrangers ont ainsi été mis de côté...

« Sur instruction ministérielle »... La formule est également utilisée pour une dépense qui a été décidée dans les derniers jours de l'exercice budgétaire. Il s'agit d'une « provision exceptionnelle de 250 millions » en faveur de l'Agence française de développement – provision qui a été débloquée, relève la Cour, « en dehors des mécanismes habituels de reconstitution des fonds mis à disposition de cet établissement ».

Toutefois, dans le cas des recettes de TVA et d'impôt sur les sociétés, la Cour observe que si les reports ont été en « forte progression », les « vérifications observées n'ont cependant pas permis d'établir l'existence de pratiques délibérées d'ajustement ». Le réquisitoire de la Cour des comptes contre les pratiques budgétaires du gouvernement n'en est pas moins d'une rare sévérité.

L. M.

Laurent Mauduit

« Dépenses accidentelles » à l'Elysée

AU DÉTOUR du rapport de la Cour des comptes, on apprend que l'évolution des crédits initiaux et des dépenses nettes de la présidence de la République – qui « consistent en versements à des comptes bancaires détenus par les autorités concernées » – ont fortement augmenté au cours de ces dernières années. Chaque année, le Parlement a voté des crédits en faveur de l'Elysée, qui étaient déjà en hausse sensible : 20,3 millions de francs en 1997, 40,5 millions en 1998 puis 57,3 millions en 1999. Mais les dépenses effectives ont été encore plus fortes : 47,9 millions en 1997, puis 85,1 millions en 1998 et 87,4 millions en 1999.

Comment cela a-t-il été possible ? Un « abondement en cours d'année » est intervenu, explique la Cour des comptes. Ou, si l'on préfère, pour parler plus prosaïquement, Lionel Jospin a fait un chèque

complémentaire à Jacques Chirac. En effet, poursuit la Cour, « comme en 1996, pour 16 millions, et en 1997, pour 27,6 millions, le chapitre 20-12 « présidence de la République-frais de mission et de documentation-bibliothèque » a reçu 30,1 millions par décret de répartition du 4 octobre, en provenance du chapitre 37-95 « dépenses accidentelles » du budget des charges communes ».

Dans ce même chapitre budgétaire, qui regroupe les dépenses des « pouvoirs publics », on relève aussi que l'Assemblée nationale et le Sénat ont bénéficié de rallonges, en 1999, respectivement de 53,8 et 73,5 millions de francs. Mais cette fois, une raison plus précise est avancée : le financement des chaînes parlementaires de télévision.

L. M.

Laurent Mauduit

Vote massif à Mayotte pour le statut de « collectivité départementale »

Le « oui » recueille près de 73 % des voix

LE « OUI » en faveur du statut de « collectivité départementale » a recueilli près de 73 % des votants lors de la consultation organisée dimanche 2 juillet à Mayotte, selon des résultats provisoires annoncés dimanche soir par la préfecture. Le taux de participation a atteint 70,1 %, sur un total de 45 539 électeurs inscrits, précisait-on de même source. Le « oui » l'a emporté dans seize des dix-sept communes de l'île, seule Dzaoudzi, fief du sénateur centriste Marcel Henry, qui avait fait campagne pour le « non », s'étant prononcée, à une courte majorité, contre l'accord signé, le 27 janvier, à Paris (*Le Monde* du 1^{er} juillet).

Intervenant sur RFO-Mayotte, dimanche soir, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, a souligné que ce résultat, « un succès » pour les Mahorais, permettait de « sortir du provisoire et de l'incertitude » qui ont prévalu depuis leur refus, en 1974, de suivre leurs voisins comoriens dans la voie de l'indépendance.

L'ampleur du « oui » permet ef-

fectivement d'envisager un assainissement des relations, longtemps ambiguës, entre Mayotte et la métropole. Confirmé par ce vote, l'attachement de Mayotte à la France n'est plus remis en question à Paris, ce dont les Mahorais paraissent convaincus. La menace de « largage » agitée par les deux parlementaires centristes, Marcel Henry et Henry Jean-Baptiste, chefs de file du Mouvement départementaliste mahorais (MDM), n'a guère reçu d'écho dans la population. Cette hypothèque en passe d'être levée, les Mahorais consentent à ne plus faire de la départementalisation leur premier objectif. C'est le sens de l'accord du 27 janvier, qui privilégie le développement de l'île, ainsi que des propos tenus par la nouvelle élite mahoraise (*lire ci-dessous*). Le statut de « collectivité départementale », qui doit confirmer ces orientations, fera l'objet d'un projet de loi déposé au Parlement d'ici à la fin de l'année.

Jean-Baptiste de Montvalon

L'émergence d'une nouvelle génération politique mahoraise

MAMOUZOU

de notre envoyé spécial

Ils ont mené campagne pour le « oui », et représentent la nouvelle génération mahoraise. L'avocat Mansour Kamardine, quarante et un ans, secrétaire départemental du RPR, explique que ses études de droit lui ont permis de comprendre qu'« on n'était pas prêts pour réclamer la départementalisation immédiate ». « Les jeunes, note-t-il, ne la placent pas en tête de leurs priorités : pour eux, la formation, l'emploi, le bien-être viennent avant. » « J'assume le fait d'avoir fait partie de ceux qui ont expliqué le contraire, mais le plus grave serait de persister », souligne-t-il. Après avoir réclaté que le processus d'alignement sur le droit commun soit conduit dans les plus brefs délais, il concède que c'était « peut-être une erreur ». « Tout le monde pourra-t-il suivre ? », s'interroge-t-il, tout en relevant qu'« en raison du retard accumulé, il faut bien poursuivre au même rythme ». La menace du « largage » ? « Le fait français à Mayotte est acquis. Il n'y a aucune

raison de suspecter de je ne sais quoi le gouvernement et la gauche. »

Né en 1965 à Mohéli, de parents « foncièrement RPR et départementalistes », premier Mahorais diplômé d'une école d'ingénieur, Ibrahim Aboubacar, secrétaire fédéral du Parti socialiste, est plus tranchant. « De mon parcours scientifique, explique-t-il, j'ai retenu une aversion pour la contradiction, le mensonge et l'inconséquence. » De là découle son combat pour « libérer la population de la terreur intellectuelle et de la misère ». Le mot d'ordre de départementalisation ? « Ce fut une véritable tromperie pendant des années. Le Mouvement populaire mahorais (MPM) a chanté la départementalisation, la sachant très lointaine, car ce slogan lui a permis de s'asseoir sur la population. » « Ma génération s'est faite son idée, conclut M. Aboubacar. La secousse passée, elle sera en mesure d'expliquer aux parents. Ils comprendront après. »

J.-B. de M.

Millau : un mois de prison ferme requis contre José Bové

MILLAU

de notre envoyé spécial

Le tribunal de Millau a décidé de ne pas se précipiter pour statuer sur le sort de José Bové. François Mallet, président de la cour, a annoncé, à la fin du procès, samedi 1^{er} juillet, qu'il mettait son jugement en délibéré jusqu'au 13 septembre. Le prévenu devra patienter tout l'été avant de savoir si une cinquième condamnation sera prononcée à son encontre. « Nous ne nous faisons guère d'illusions », estimait François Roux, l'un des avocats des dix prévenus ayant participé à l'action contre le McDonald's de la ville, le 12 août 1999.

Deux mois et demi. C'est plus de temps qu'il n'en faudra aux employés de la commune pour effacer les traces du gigantesque rassemblement qui a accompagné le procès. Dimanche, Millau avait repris son rythme tranquille. Les derniers fêtards faisaient du stop à la sortie de la ville. Les vacances commençaient, propices à l'oubli. Cet oubli que quêtent justement les juges en repoussant l'instant de trancher.

Une chose est presque acquise : José Bové ressortira libre après le prononcé du jugement. Le procureur de la République a pesé au trébuchet son réquisitoire pour qu'il en soit ainsi. Alain Durand a requis contre le prévenu une

peine de dix mois d'emprisonnement dont neuf avec sursis, assortis d'une mise à l'épreuve. Il a également demandé que ne soit pas révoqué le sursis qui pèse déjà sur l'homme, à la suite d'une condamnation en 1998 pour la destruction de plants transgéniques.

Contre les neuf autres prévenus, le procureur a réclamé « de courtes peines d'emprisonnement ne pouvant dépasser trois mois ». En revanche, José Bové a été sans surprise désigné comme « le responsable de l'opération anti-McDo », ayant « joué un rôle majeur à tous les moments de la manifestation ». Le procureur a également retenu la menace verbale (José Bové aurait menacé de placer une bombe dans le McDo), même si les accusations portées par certains policiers n'ont pas été totalement étayées lors du procès.

UN APPEL ANTI-OGM

Ce réquisitoire sans concession à l'égard du principal protagoniste permet donc de justifier l'exigence d'un mois de prison ferme et de couvrir les trois semaines de détention provisoire déjà effectuées par José Bové. L'homme ne sortira pas menottes au poignet du prétoire. A l'inverse, cette sanction ferme lui interdirait de dénoncer l'arbitraire de sa détention provisoire... Lui

aussi soupesé, le sursis avec mise à l'épreuve somme comme un dernier avertissement. Il est censé contraindre José Bové à la sagesse. « Il y a urgence pour lui à rentrer dans la voie légale », a grondé le procureur, ajoutant : « L'ami du peuple ne peut rester l'ennemi de la loi. »

L'intéressé a déjà expliqué qu'il n'avait cure de ce conseil. Vendredi, s'adressant à la foule à la veille du réquisitoire, il avait appelé une nouvelle fois à détruire les cultures transgéniques. « Il faut sortir de la légalité, ou plutôt dépasser le cadre de la loi », a-t-il insisté, le lendemain. Les avocats ont repris cet argument pour plaider la relaxe. M^e Henri Leclerc a rappelé un précédent : la révolte des goux en 1907. Les vigneron du Midi s'étaient révoltés contre l'importation massive de vins d'Algérie « qui étaient sucrés et mouillés », a-t-il raconté. « Ils n'ont jamais été punis : au contraire, une loi était votée avant la fin de l'année qui interdisait la falsification du vin », a conclu le conseil.

Les dix « gueux » de Millau espèrent, sans trop y croire, une semblable mansuétude. « S'il n'y a pas de relaxe, nous ferons appel », a promis José Bové, tout en assurant que, s'il obtenait cette relaxe ou une simple peine avec sursis, il attaquerait l'Etat pour détention abusive... Quant à mettre un bé-

mol à son action, l'empêchement de mondialiser tranquille n'y songe même pas. Samedi après-midi, lors du meeting de clôture, qui a encore réuni plusieurs milliers de personnes sur les bords du Tarn, José Bové a appelé à un rassemblement annuel à Millau. « Le 30 juin sera la date anniversaire en France de la lutte contre la mondialisation et les multinationales », a-t-il déclaré. Le 6 juillet, il s'en vole pour la Colombie où il dénoncera, a-t-il expliqué, la tentative de la société Exxon de spolier des petits agriculteurs au profit d'installations pétrolières. Raymond Fabrègues, également parmi les Dix, décolle, lui, pour Porto Alegre, au Brésil, où se déroule une réunion consacrée à la résistance internationale contre les OGM.

Quant à Jacques Godfrain, député et maire RPR de Millau, qui avait enjoint les commerçants à fermer rideau, il est sorti de sa réserve, après trois jours de mutisme complet. Dans un entretien accordé lundi au *Midi libre*, il se félicite que les commerçants aient finalement suivi son conseil, à savoir « ouvrir le matin, puis prolonger dans l'après-midi en fonction de la tournure des événements ». Les vacances sont décidément propices à l'oubli...

Benoît Hopquin

M. Jospin ne veut pas « se lancer trop tôt » sur l'Europe

APRÈS LA POLÉMIQUE lancée par Pierre Moscovici, ministre des affaires européennes, qui avait affirmé que le discours de Jacques Chirac à Berlin n'était pas celui des « autorités françaises » (*Le Monde* du 1^{er} juillet), le premier ministre a indiqué qu'il ne voulait pas « se lancer trop tôt dans la discussion de ce que sera l'Europe dans quelques années ». « Quand le moment sera venu, je prendrai part à ce débat. Pour le moment, en ce qui me concerne, je reste concentré sur la présidence européenne », a-t-il déclaré, samedi 1^{er} juillet, à l'occasion d'une rencontre avec les jeunes socialistes européens au pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne. « Je pense que, fondamentalement, l'Europe est à la fois une union de nations, un prolongement des nations, un dépassement des nations mais sûrement pas une négation des nations », a ajouté M. Jospin. A propos de la taxe Tobin, il a par ailleurs indiqué : « Je n'y suis pas hostile personnellement, ni même réticent. »

DÉPÊCHE

■ **PRÉSIDENTIELLE** : le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, a évoqué à nouveau l'hypothèse d'une candidature à l'élection présidentielle. « Avons-nous quelque chose à dire ? Avons-nous envie de la dire ? Avons-nous quelque chance d'être entendus ? J'ai tendance à répondre oui », a-t-il déclaré lors du conseil national de DL, samedi 1^{er} juillet.

MÉDECINE L'équipe de réanimation médicale de l'hôpital Broussais devait être la première à s'installer, lundi 3 juillet, dans les locaux de l'hôpital européen Georges-Pompidou.

pidou, dans le 15^e arrondissement de Paris. Ce nouvel édifice doit regrouper les services de trois hôpitaux du Sud-Ouest parisien : Laennec, Boucicaut et Broussais. ● LES

PATIENTS n'arriveront qu'à partir du 17 juillet. La pleine activité hospitalière ne sera atteinte qu'en novembre. ● CONÇUE il y a vingt-cinq ans, l'idée de ce grand hôpital qui

allierait médecine de pointe et médecine de proximité a essuyé de nombreuses critiques avant de voir le jour. Les travaux ont ensuite pris presque deux ans de retard.

● L'ÉQUIPEMENT de l'hôpital fait largement appel aux hautes technologies. Chaque malade devrait ainsi y être suivi par un dossier médical électronique.

L'hôpital Georges-Pompidou ouvre après des années de polémiques

Le nouvel équipement construit dans le 15^e arrondissement de Paris, accueille ses premiers services, avec près de deux ans de retard. Ce mastodonte ultra-moderne, critiqué pour son coût, réunira les services de trois établissements : Broussais, Laennec et Boucicaut

CE SERA donc Broussais. Lundi 3 juillet au soir, toute l'équipe de réanimation médicale de l'hôpital Broussais devait débarquer avec ses cartons à l'hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP, Paris, 15^e arrondissement), marquant symboliquement l'arrivée du premier service destiné à l'accueil des malades dans cet hôpital neuf. Les premiers d'entre eux ne seront toutefois admis qu'à partir du 17 juillet. Les derniers services de Broussais auront rejoint leur nouvelle affectation à la fin juillet. A partir de septembre, ce sera le tour de Laennec, puis, en octobre, de l'hôpital Boucicaut, dont les urgences fermeront la marche. « La pleine activité hospitalière ne sera atteinte qu'à partir de novembre », prévoit le directeur de l'établissement, Louis Omnes, qui voit enfin se réaliser l'objectif qu'il poursuit depuis dix ans, imperméable aux nombreuses polémiques qui ont accompagné le projet. Vanté comme l'hôpital du XXI^e siècle, pensé selon une organisation médico-administrative différente de celle des hôpitaux traditionnels, puis décrié comme un chantier

inutile, onéreux et dont on ne voyait pas la fin, l'HEGP sort progressivement des limbes.

Lorsqu'en 1990 M. Omnes est nommé chef du projet – et, parallèlement, directeur de l'hôpital Laennec – par François Stasse, alors directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), l'idée de construire un nouvel hôpital remplaçant ceux, vétustes, du Sud-Ouest parisien est déjà vieille de quinze ans. En 1983, un concours d'architecture a été lancé. Il est remporté par Aymeric Zublena. Ensuite, tour à tour au pouvoir, la gauche et la droite soutiendront le projet.

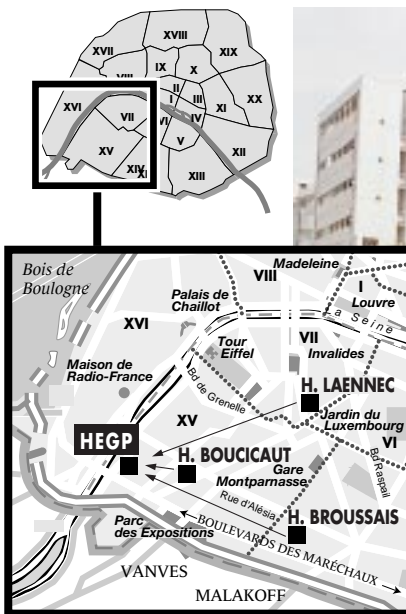
LES TRAVAUX DE « L'ARLÉSIENNE »

Le 10 juillet 1992, Bernard Kouchner, ministre de la santé, annonce l'autorisation officielle pour la mise en œuvre du projet de construction d'un grand hôpital dans le 15^e arrondissement de Paris, sur une partie des terrains des anciennes usines Citroën, mettant fin à l'hypothèse d'une implantation du futur hôpital en Seine-et-Marne. L'année 1993 est décisive. Le conseil d'administration de

et approvisionnement.

● **Équipement.** 24 salles d'opération, dont 4 pour la chirurgie ambulatoire, 12 salles d'imagerie (radiographie, échographie...), 3 gamma-caméras, 2 scanners, une IRM, un ostéodensitomètre et un mammographe.

● **Restructuration.** Déménagement vers l'HEGP de 3 500 agents, 29 services cliniques, 14 services médico-techniques et un centre d'investigation clinique. Suppression de 412 lits de court séjour et redéploiement de 1 350 salariés vers d'autres établissements de l'AP-HP.



l'AP-HP adopte le nom d'« hôpital européen Georges-Pompidou » en janvier et, en juillet, le conseil de tutelle de l'AP-HP donne son feu vert pour un programme budgétaire de 1,626 milliard de francs. Le 15 novembre 1993, Edouard Balladur, premier ministre, Simone Veil, ministre des affaires sociales, et Jacques Chirac, maire de Paris, posent la première pierre. Les travaux de construction du bâtiment démarrent finalement en août 1995.

Cette dernière phase aura été laborieuse. L'ouverture était initialement fixée au 1^{er} octobre 1998. Les retards se sont accumulés, au point que ses détracteurs avaient rebaptisé l'HEGP « l'Arlésienne ». En 1997, l'entreprise Harmon-CFEM, chargée de mettre en place les 40 000 mètres carrés de façades, fait faillite. L'ouverture est reportée à septembre 1999. D'autres problèmes s'accumulent : évolution des normes de sécurité, plafonds trop bas qu'il faut casser

pour pouvoir installer des appareils de radiographie ou de radiothérapie, longue mise au point de l'informatique, omniprésente dans l'hôpital, fuites d'eau...

Des médecins concernés par le transfert à l'HEGP, et non des moindres, renâclent : en mars 1997, dans une lettre adressée à M. Omnes, neuf cardiologues et chirurgiens cardio-vasculaires mettent en garde contre le risque de « graves dysfonctionnements » (*Le Monde* du 17 avril 1997). Ils avancent des conditions à respecter sans quoi « un travail commun avec l'administration ne saurait être poursuivi ». Le coup est d'autant plus sévère qu'une des grandes activités prévues à l'HEGP est ordonnée autour du pôle cardio-vasculaire. L'affaire a fini par être dénouée et cinq des signataires s'apprentent aujourd'hui à occuper des postes de chef de service dans ce pôle.

Plus récemment, plusieurs équipes de Laennec, censé au dé-

part être le premier hôpital transféré, ont manifesté leur mécontentement sur les conditions du déménagement. La direction générale de l'AP-HP a tranché : les équipes de Broussais, devenues enthousiastes pour le projet, viendront les premières.

UN RETARD BÉNÉFIQUE

Dominique Coudreau, directeur de l'agence régionale d'hospitalisation (ARH) d'Ile-de-France, avait qualifié l'HEGP d'« erreur stratégique majeure » (*Le Monde* du 17 avril 1997), estimant qu'il « aurait dû être construit à Pontoise, à Marne-la-Vallée ou à Melun » et qu'il n'a « pas de justification dans la planification hospitalière régionale de l'Ile-de-France ». Jugeant malgré tout la décision irrévocable, le directeur de l'ARH a accordé à l'hôpital le statut de service d'accueil des urgences adultes pour le secteur géographique du Sud-Ouest parisien et des communes environ-

nantes, qui regroupe une population estimée à 570 000 habitants.

En dépit des controverses et des délais, l'aventure HEGP commence donc. M. Omnes, qui aura porté le projet de bout en bout, ne regarde pas en arrière : « Le retard que nous avons eu nous avantage. Il nous aura permis de travailler davantage à la formation des équipes à une organisation nouvelle et décentralisée autour du malade. » Certes, il a contraint certains services à jongler avec des effectifs réduits par les mutations vers d'autres hôpitaux. Mais ce délai aura probablement un autre effet positif : la vente des terrains de Laennec et de Boucicaut va s'effectuer dans un marché immobilier sorti de la crise. L'AP-HP a toujours affirmé que le coût du chantier (1,792 milliard de francs, valeur de fin de travaux) serait couvert par la vente des hôpitaux. Pour la seule vente de Laennec à un opérateur immobilier, le chiffre de 600 millions de francs circule.

Incontestablement innovant (*lire ci-dessous*), l'HEGP ne manque pas d'atouts. Les patients devraient y trouver des soins de qualité, un accueil et des conditions de séjour qualitativement supérieures à ceux d'autres hôpitaux parisiens. Supposé combiner médecine de pointe et médecine de proximité, l'HEGP a toutes les chances d'attirer à lui une clientèle débordant le bassin de population auquel il est dédié, au risque de voir les délais d'attente pour des rendez-vous ou aux urgences s'allonger. Enfin, son organisation plus rationnelle fait espérer de sensibles réductions de coûts : 130 millions de francs d'économies par an. L'Hôpital européen Georges-Pompidou pourrait ainsi connaître le sort du centre du même nom : décrié à sa naissance, mais consacré sur le long terme par le succès de ses audaces.

Paul Benkimoun

L'HEGP en chiffres

- **Superficie.** Au total 120 000 m².
- **Capacité d'accueil.** 827 lits et places autorisés ; 758 lits de plus de 24 heures et 69 places d'alternative à l'hospitalisation. 90 % des chambres sont individuelles et 15 % peuvent accueillir un accompagnant.
- **Activités.** Sept pôles : trois cliniques (urgence/réseau, oncologie/spécialités, cardio-vasculaire), trois médico-techniques (biologie/pharmacie/sang, imagerie, anesthésie-réanimation) et un transversal « entreprise de service », regroupant accueil, hôtellerie, maintenance

Les pancartes au pied du lit ont cédé la place à l'ordinateur

A L'HÔPITAL européen Georges-Pompidou (HEGP), on a arrondi les angles, littéralement. L'équipe de lancement du service de réanimation, forte d'une douzaine de personnes provenant des hôpitaux Broussais et Boucicaut, dans les murs pour préparer l'ouverture de la première unité de six lits, a obtenu que les coins du comptoir du poste de soins soient rectifiés. « Depuis deux ans, nous avons signalé ce problème », explique le professeur Jean-Yves Fagon, responsable de la réanimation médicale polyvalente et président de la commission consultative médicale de l'hôpital. Nous venons seulement d'avoir gain de cause. » Une infirmière renchérit : « Il a fallu que trois d'entre nous se blessent pour persuader les responsables du matériel du danger de ces coins aigus. »

En attendant l'arrivée des trois équipes de réanimation destinées à fusionner, les présents testent le matériel et se familiarisent avec les nouveautés. « Un des grands changements va être la présence des ordinateurs dans chaque chambre, estime une infirmière. Il n'y aura plus de pancarte au lit du malade et nous n'utiliserons plus de stylos. Tout sera consigné dans

le dossier médical électronique du patient. Dans le courant de l'année 2001, toutes les machines seront connectées sur nos ordinateurs. » Cet infirmier venu de Boucicaut est impressionné par le matériel : « C'est beau. Quand on voit ce qu'on avait dans nos hôpitaux, il n'y a pas photo. »

UNE ORGANISATION REPENSÉE

Pour les futurs patients de l'HEGP, la différence devrait également être perceptible, ne serait-ce que pour le confort. « Les petits déjeuners vont être servis à 8 heures et non à 6, et les dîners entre 19 et 20 heures et non à 18 h 30 », annonce le directeur, Louis Omnes. Les repas seront servis dans des assiettes en faïence, pas dans des barquettes métalliques. » De même, 90 % des chambres sont individuelles, avec lit à commande électrique, et 15 % possèdent un canapé-lit pour un éventuel accompagnant. Toutes les chambres ont une salle d'eau avec douche et WC individuels.

L'organisation médico-administrative a été repensée et décentralisée avec douze points d'accueil : « Le malade vit sa vie à son étage », dit M. Omnes. L'admission et les autres formalités ad-

ministratives se font là où le patient est hospitalisé. Il est accueilli par une hôtesse qui le guide. Si nécessaire, un accompagnement des malades depuis le hall d'entrée jusque dans le service est possible. Les stocks de matériels vont être gérés dans chaque unité avec des codes à barres, comme dans la grande distribution.

Le pôle biologie, un des fleurons de l'hôpital, est unique en Europe. Les prélèvements sont expédiés des services, porteurs d'un code à barres permettant l'identification du patient et la nature des examens demandés, par un circuit de pneumatiques ou par une « valise », une chaîne automatisée de transport. « Parvenu dans le service de biologie, le prélèvement est trié et déposé sur une chaîne entièrement robotisée où sont effectuées toutes les opérations : centrifugage, analyse, résultats, détaille le docteur Michèle Cambillau. Les résultats sont validés par des biologistes présents vingt-quatre heures sur vingt-quatre, qui peuvent demander un réexamen du prélèvement. » Les délais sont raccourcis et le coût moyen des examens serait plus que divisé par deux. La transmission du résultat est évidemment informatisée. En radiologie, la digitalisation des images à la source permet de ne plus avoir besoin de films.

L'HEGP n'attend plus que ses équipes et ses patients. Y compris ceux vivant dans la précarité, affirme M. Omnes : « Notre service d'accueil des urgences possède un secteur de consultation sans rendez-vous avec du personnel médical et social. Nous avons préféré cette option plus discrète à une consultation affichant sa vocation de « consultation précarité ». »

P. Be.

Un édifice conçu pour fluidifier les déplacements

NICOLAS LEBLANC, chimiste (1742-1806), resté célèbre pour avoir donné une impulsion décisive au carbonate de sodium, soude non caustique, a donné son nom à une rue du fin fond du 15^e arrondissement. Le blanc est aussi la résultante de toutes les couleurs. C'est la couleur du deuil en Asie, du mariage et de l'hygiène chez nous, donc des hôpitaux – Robert-Debré, par exemple, à Paris, signé Pierre Riboulet – et de tout un courant d'architecture qui se réfère à la pureté, à la propreté, au soleil. L'usine Gaz de France de l'agence Viguier-Jodry, à la Plaine-Saint-Denis, s'opposait ainsi tout naturellement au noir théorique de la pollution. De même, le siège de Canal+, construit quai André-Citroën, à Paris, par l'illustre Richard Meier, jouait dans le même ton l'antithèse de l'obscurité des studios.

Mais le blanc est aussi un piège dans lequel peut se dissoudre l'architecture, ou se fourvoyer le regard que l'on porte sur elle. L'hôpital Georges-Pompidou, masse formidable de 172 000 mètres carrés, doit d'abord être observé sous cet angle. Comment s'inscrire entre le pâté rubicuboïde du Ponant (architecte Olivier-Clément Cacoub), l'ossature zébrée du siège de France-Télévision (encore Jean-Paul Viguier) et le « jardin noir » du parc André-Citroën ? Comment se faire oublier lorsqu'on est appelé à peser si lourdement sur la ville ? La réponse d'Aymeric Zublena, un des quatre architectes du Stade de France, qui achève là un bâtiment conçu en 1989, semble d'abord appartenir à ce registre de l'esquive. Ou, mieux, de la parade, au double sens du mot : grand spectacle de rue et volonté de contrer toutes les misères et les retards dont a souffert ce chantier, défaillances d'entreprises, notamment celles chargées des façades,

qui ont donc intérêt à se faire oublier. Pas toutes. Sur le versant sud, de très beaux effets de moirage gris, nés du mariage de l'aluminium et du verre, indiquent quel soin l'architecte a voulu et su prendre de son hôpital.

LE SOUCI DU CONFORT

On l'aura compris : la façade nord, celle dévolue au public, relève de l'efficacité davantage que de la prouesse esthétique ou technique. C'est à l'intérieur que s'apprecie le nouvel hôpital, si toutefois on ne s'y perd pas. Vaste avenue sous verrière, avec effet de serre garanti modéré, qui se poursuit par des circulations inhabituellement amples. Pour les brancardiers, et pour les malades par voie de conséquence, Georges-Pompidou relève de la voie express à côté des ruelles des anciens hôpitaux où, tout hospitalisé s'en souvient, chaque trajet comportait son lot d'accrochages, sans compter les embouteillages aux entrées des services. Or, plus on avance dans les ramifications de l'édifice, ici vers les chambres, là vers les espaces de consultation ou les salles d'opération, plus s'affirme cette attention portée au confort conjoint des malades, du personnel soignant, des visiteurs. Sans futurisme exacerbé, avec un simple souci du dessin, de l'espace, des matériaux, chaque chef de service ayant pu négocier ses préférences techniques et esthétiques avec l'architecte.

On retrouve cette prééminence mandarinale dans le parti général qui a placé à l'entrée est, côté Seine, les prestigieux services dévolus aux greffes du professeur Carpentier. Le professeur est parti pour une retraite relative : l'emphase inutile qui marque cet accès courbe au bâtiment, autour de la place Albert-Cohen, est restée, té-

moignant d'une commune souplesse des échines de la médecine et de l'architecture. On l'oublie vite, cette entrée, au demeurant bien éloignée des quartiers qu'elle est censée desservir (bus 42 et 88, métro Place-Balard, RER Boulevard-Victor ou périphérique surchargé), pour se replier dans la cité hospitalière, avec son amphithéâtre, ses salles de repos ou de sport, sa crèche, ses boutiques, son parking public – qui nous changera des galères de Bichat ou de la Pitié – et même ses sculptures un peu naïves tournées vers les étoiles.

Mais ce qui frappe le plus, sous réserve d'inventaire, c'est une impression de calme, a contrario des « flux » innombrables et complexes qui traversent l'édifice. Du propre vers le sale, nous explique-t-on pour désigner le mouvement vibronnaire qui agite chacun des services, et qui s'apparente à une libéatoire expectoration. Flux purement techniques, habituels à tout hôpital moderne mais qui, dans la fraîcheur de cette première ouverture, restent encore dissimulés derrière le design des couloirs, en attendant les inévitables adaptations que commandera l'avenir. Flux simplifiés des visiteurs, auxquels ont été accordés douze points d'accueil « médico-administratifs » correspondant à chaque zone de soins, par opposition aux guichets uniques encore en vigueur dans d'autres hôpitaux.

Les chambres enfin, où l'on pourra venir dormir avec les proches alités : de véritables vitrines du design contemporain dont les lits n'ont plus rien de tables de torture et tout du voyage inter-sidéral. Georges-Pompidou naît sous une bonne étoile. Le reste relève des hommes et des femmes qui prennent en main cet outil.

Frédéric Edelmann

Théorème n° 2

Les envois réussis commencent toujours aux Mines de Saint-Étienne.

ENS MINES de Saint-Etienne, Depuis 1816, révélateur de potentiels



Virginie Despentes, cinéaste, et Philippe Godeau, producteur de « Baise-moi »

« Nous n'avons pas à supporter l'infamie d'un classement X »

À la demande de l'association Promouvoir, et de parents d'enfants mineurs, le Conseil d'Etat a décidé, vendredi 30 juin, le classement en X, de *Baise-moi*, le film de Virginie Despentes et Coralie Trinh Thi. Cette décision contredit le visa assorti d'une interdiction aux

moins de seize ans accordé par le ministère de la culture et de la communication. Ce classement implique le retrait immédiat du film des salles non spécialisées dans le cinéma pornographique. Dans un entretien au *Monde*, la cinéaste et écrivain Virginie Despentes et le pro-

ducteur Philippe Godeau saluent le courage de Marin Karmitz qui a laissé *Baise-moi* à l'affiche des salles du réseau MK2 en interdisant l'entrée aux moins de dix-huit ans et s'étonnent que le Conseil d'Etat puisse ainsi donner raison à une association dont le pré-

sident, André Bonnet, est un membre du Mouvement national républicain (MNR) de Bruno Mégret. Le responsable de Promouvoir, magistrat, a déjà gagné plusieurs procès contre des revues accusées de pornographie. (*Lire aussi notre éditorial en page 23.*)

DIMANCHE 2 JUIN, 14 heures, dans un coin du bar de l'Hôtel Lutétia à Paris. Vingt-quatre heures après l'annonce de l'annulation de visa d'exploitation de *Baise-moi* par le Conseil d'Etat, Philippe Godeau, producteur du film, tassé dans son fauteuil, est calme mais semble accuser le coup. L'auteur du film, Virginie Despentes, arrive avec quelques minutes de retard. Plus nerveuse, elle fume cigarette sur cigarette et consomme ses cafés l'un après l'autre. Entre surprise et révolte, les deux principaux protagonistes de cette affaire paraissent essentiellement désemparés.

« Comment réagissez-vous à cette décision du Conseil d'Etat ?

– **Philippe Godeau** : le film était à l'affiche, avait obtenu l'agrément de la commission de classification, son exploitation se passait sereinement. On ne s'attendait pas du tout à cette décision exceptionnelle.

– **Virginie Despentes** : le Conseil d'Etat a pris cette décision suite à un recours déposé par une association d'extrême droite, en même temps qu'il a annulé la circulaire sur la pilule du lendemain. Je trouve ces deux actes spécialement violents. Le débat dépasse de loin la question de *Baise-moi* et de la censure, il est aujourd'hui politique.

– **P.G.** : cela pose aussi le problème d'une loi qui, comme l'a souligné Jack Lang, est obsolète. Le fait que les films ne peuvent être interdits au moins de dix-huit ans sans être classés X, et donc privés de toute viabilité commerciale et artistique, est une absurdité. C'est de plus une loi hypocrite, si l'on observe le déferlement des

images violentes ou pornographiques auxquelles le public a aujourd'hui accès via la télévision et les cassettes vidéo. C'est une utilisation perverse de cette loi par une association d'extrême droite, quand l'immense majorité de la presse et du public n'ont rien trouvé à y redire.

– **Quel recours comptez-vous utiliser ?**

– **P.G.** : consulter un avocat, solliciter un rendez-vous avec le ministre de la culture et faire appel à la profession. Comme le film est désormais privé de visa d'exploitation, le Centre national de la cinématographie (CNC) m'a demandé de déposer une demande de classement, ce qui revient à faire en-

trer le film dans la catégorie X, autrement dit à le tuer purement et simplement. Je m'y refuse. Je laisse à l'Etat le soin de prendre ses responsabilités. J'accepterai évidemment que le film soit interdit aux moins de dix-huit ans sans être classé X, ce qui est aujourd'hui légalement impossible.

– **V.D.** : nous n'avons pas à supporter ce sceau de l'infamie qu'est un classement X. Nous n'avons pas fait un film pornographique. Je trouve choquant, sur le plan éthique, que le CNC ne joue pas, dans un cas semblable, un rôle de garde-fou et nous demande une telle chose. On n'est décidément pas en France pour rien. Si le Conseil d'Etat compte donner rai-

son à chaque protestation venue de l'extrême droite, est-ce qu'on est obligé, dans ces conditions, de se plier à la raison du Conseil d'Etat ?

– **Quelles sont les implications concrètes de cette décision pour l'exploitation du film en France ?**

– **P.G.** : Gaumont a d'ores et déjà retiré le film de ses salles, Marin Karmitz continue de le programmer, en assortissant de sa propre initiative d'une interdiction au moins de dix-huit ans, ce qui est très courageux de sa part puisqu'un film privé de visa ne peut théoriquement pas être exploité.

– **Quelles sont les conséquences éventuelles pour la carrière du film à l'étranger ?**

Le coup médiatique d'une association dirigée par un mégretiste

AVIGNON

de notre correspondant

En obtenant le classement X de *Baise-moi*, André Bonnet a réussi un coup médiatique. Responsable de Promouvoir, association de « défense des valeurs judéo-chrétiennes et de la famille », il avait saisi le Conseil d'Etat après avoir lu les entretiens des deux réalisatrices et vu le film en salle dès le 28 juin. Il en était ressorti outré.

M. Bonnet n'en est pas à son coup d'essai. Il y a deux mois, il s'en était pris à la FNAC d'Avignon et avait fait interdire des bandes dessinées qu'il jugeait « pornographiques ». Le procès aura lieu le 27 septembre. Défenseur infatigable « de la protection des enfants contre la pornographie », il vient de gagner un autre procès contre le directeur de la publication de *PC Loi-*

sir, condamné, le 28 février, pour diffusion de revues pornographiques. En avril 1999, il avait obtenu gain de cause contre une autre revue, condamnée pour les mêmes raisons.

PLAINTES CONTRE LE DIFFUSEUR

Les militants parisiens de Promouvoir ayant constaté que *Baise-moi* était toujours à l'affiche des salles MK2, M. Bonnet s'appête à déposer plainte contre le diffuseur et les ministres de la justice, de l'intérieur et de la culture pour « mettre un terme à une violation sans précédent de l'autorité de la chose jugée par la plus haute juridiction administrative française ».

Agé de quarante-quatre ans, M. Bonnet a huit enfants. Juriste, il est magistrat à la cour administrative d'appel de Lyon, il refuse qu'on

l'affuble du qualificatif d'intégriste. Pourtant, il reconnaît que son installation dans le Vaucluse, en 1990, ne doit rien au hasard. Il a choisi Carpentras parce que la ville se trouve à moins de dix kilomètres du monastère du Barroux, dirigé par le père Don Gérard, qui a longtemps été en délicatesse avec Rome, avant de faire amende honorable. Son ancrage vauclusien correspond au début de sa carrière politique. Il a quitté très vite le mouvement de Philippe de Villiers, « trop mou », pour adhérer au Front national. Lorsque Bruno Mégret a fait scission, il l'a suivi et est devenu leader départemental du Mouvement national républicain. Il sera tête de liste du MNR, pour les élections municipales de 2001, à Avignon.

Monique Glasberg

– **P.G.** : quatre jours d'exploitation ne rentabilisent pas un film, même si les résultats – le film est sorti dans une soixantaine de salles en France et a attiré en trois jours plus de trente mille spectateurs – sont encourageants. Heureusement, avec un budget global plutôt modeste de neuf millions de francs, le préachat de Canal+ et la vente du film à l'étranger, qui a formidablement bien marché lors du Festival de Cannes, l'ont d'ores et déjà rentabilisé. Il sortira d'ailleurs dans quinze jours en Belgique avec une interdiction aux moins de dix-huit ans, un peu plus tard au Canada, et il a été sélectionné au Festival de Locarno. Il n'y a pour l'instant qu'en France qu'on ne peut théoriquement plus voir ce film.

– **Pensez-vous qu'on peut tout montrer au cinéma, et que toute forme de censure est illégitime ?**

– **V.D.** : on a le droit d'être radical, ou très en colère, quand on fait un film, c'est un problème de liberté d'expression. Comme auteur, je ne peux reconnaître d'autre censure que celle à laquelle je me plie moi-même. Je ne pense pas pour autant que la disparition de la censure soit souhaitable, pour des raisons qui touchent à des questions telles que l'apologie du racisme, par exemple. Je fais moins de mal dans mon film que l'extrême droite dans sa capacité de nuisance ou les ligues anti-avortement qui font le coup de force dans les hôpitaux. La vraie violence, c'est eux. »

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

Un légionnaire auteur d'un triple meurtre interpellé à Marseille

UN LÉGIONNAIRE, âgé de vingt ans, soupçonné d'avoir enlevé un couple et leur fille, dans la nuit du vendredi 30 juin au samedi 1^{er} juillet à Marseille, a avoué qu'il les avait tués. Un cadre EDF, son épouse et leur fille, âgée de treize ans, avaient été enlevés dans une rue de Marseille. Le suspect, de nationalité biélorusse, a été interpellé par les gendarmes samedi à Toulon, alors qu'il lavait le véhicule de ses victimes. Il aurait expliqué les avoir attaquées avec une arme de poing pour voler la voiture, avant de violer la jeune fille. Les parents, enfermés dans le coffre, avaient réussi à donner l'alerte avec leur téléphone portable. Les corps ont été découverts, lundi 3 juillet au matin, par les policiers du SRPJ de Marseille, guidés par le suspect.

DÉPÊCHES

■ **SANS-PAPIERS** : la quinzaine de sans-papiers de Lille, qui poursuivaient une grève de la faim depuis le début avril pour obtenir leur régularisation, ont suspendu leur mouvement, samedi 1^{er} juillet. Ils ont reçu l'assurance de la délivrance par la préfecture d'un sauf-conduit valable pour un minimum de six mois et de la poursuite du traitement de leurs dossiers (*Le Monde* du 28 juin).

■ **LYCÉE** : Jack Lang a nommé, samedi 1^{er} juillet, le délégué national à la vie lycéenne. Thomas Roge, vingt-trois ans, a été délégué de classe et membre du Conseil permanent de la jeunesse. Il est directeur de J Presse, association organisatrice du festival Scoop en stock. Sa mission consiste notamment à préparer les Journées citoyennes, prévues pour la rentrée 2000.

Le que vous faites de votre vie...
Ce qu'il vous reste à découvrir...

SÉRIE SPÉCIALE
Columbia
Sportswear Company
à partir de
109.900 F

Pour célébrer le relancement de la marque et de son réseau en France, Mitsubishi vous propose le Pajero Pinin Columbia à l'image de son renouveau, aussi efficace qu'élegant, moteur GDI à injection directe d'essence, 2 coussins gonflables de sécurité, siège conducteur réglable en hauteur, vitres avant électriques et un équipement de vêtements outdoor Columbia.

Paysage du Larzac, Mitsubishi vous conseille de rester sur les chemins battus.

CNP Assurances (prix appel local sans tel. mobile) www.mitsubishi-motor.fr Pajero Pinin Columbia 1.8 GDI
Modèle présenté Pajero Pinin Columbia Sport avec option peinture métallisée et 2000 km de garantie. DÉC. P&S en juin au 01/07/00

PAJERO PININ
le meilleur véhicule pour y arriver

MITSUBISHI MOTORS

Montpellier prend désormais le tramway

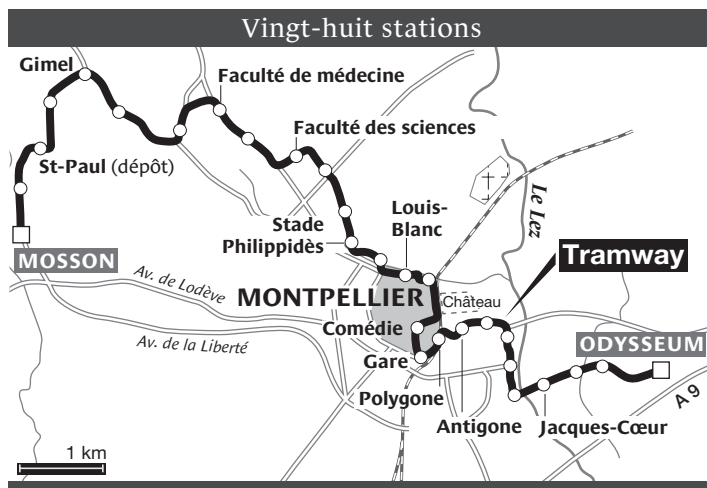
Mise en service lundi 3 juillet, cette première ligne de 15,2 kilomètres relie l'ouest à l'est de l'agglomération. La construction de cet équipement a permis de repenser le paysage urbain. L'objectif de la municipalité est de réduire la place de l'automobile

MONTPELLIER

de notre correspondant

Ses rames bleu foncé tachetées d'hirondelles blanches s'exhibent fièrement lorsqu'elles passent devant les façades des immeubles. Le tramway de Montpellier, dont l'entrée en service commercial a eu lieu sur une première ligne lundi 3 juillet, est tel que l'a souhaité Georges Frêche, le maire (PS) de la ville : un objet visuel autant qu'utilitaire, au design conçu, à la demande de la société de Transports de l'agglomération de Montpellier (TAM), par le cabinet Garouste et Bonetti. « Notre souci était de donner une identité au tramway, pour qu'il ne soit pas un passe-muraille, explique Mattia Bonetti. Il fallait que les Montpelliérains puissent le revendiquer. D'où ces hirondelles dessinées sur sa carrosserie. Elles sont un peu comme une mascotte, une chose que l'on s'approprie. »

Antoine Garcia Diaz, l'architecte qui a conçu l'aménagement du tracé et de ses stations, a, quant à lui, voulu privilégier l'idée de promenade sur celle de déplacement : « Parce qu'il est confortable et climatisé, le tram est d'abord pour moi une façon de parcourir la ville et de la découvrir. Pour cela, il fallait que, sur tout le secteur où on se déplace, cette ville soit belle. » Sur le passage des rames, l'environnement urbain a donc été repensé. Certains quartiers ont été restructurés. Au bas du Corum - le palais des congrès de Montpellier -, un flot d'immeubles a été démolit. Puis on a construit un escalier monumental flanqué de deux ascenseurs panoramiques pour raccorder l'édifice à la station située



18 mètres en contrebas. Place Albert-1^{er}, une fontaine a été créée ainsi qu'un système d'éclairage mettant en valeur les platanes. Place Marcel-Godechot, le tramway traverse un nouveau bassin circulaire surplombé par une immense pergola métallique. Cinq œuvres d'art contemporaines, sortes de signes de modernité dans la ville, balisent l'ensemble du parcours.

On n'a pas lésiné non plus sur la végétation : 3 500 arbres ou arbustes, dont 53 palmiers, ont été plantés. Tandis que le sol, hors des zones dallées, a été tantôt couvert de gazon, tantôt de sedum, une plante grasse qu'on trouve dans la garrigue languedocienne, qui a le mérite de ne pas nécessiter d'arrosage. La végétation a d'ailleurs parfois des vertus qu'on ne soupçonne pas : les lauriers roses ou le lierre grimpant plantés le long des

murets qui bordent les voies ont aussi pour fonction de les protéger contre les tags !

Le tramway a encore été pensé comme un symbole d'unité dans une ville perpétuellement en travaux qui se cherche une nouvelle identité. Il établit un trait d'union long de 15,2 kilomètres entre deux extrémités de la ville, balisant l'ensemble du parcours.

Cinq autres inaugurations prévues cette année

Outre Montpellier, cinq autres grandes villes vont inaugurer un tramway ou étendre les réseaux existants d'ici à la fin de l'année. Strasbourg ouvrira, le 1^{er} septembre, sa deuxième ligne (12,6 km, 1,6 milliard de francs). Le même mois, Nantes mettra en service sa troisième ligne (4 km) et prolongera sa première de 5,3 km pour un investissement global de 1 milliard. En octobre, ce sera au tour d'Orléans de se doter d'une ligne de 18 km (1,8 milliard). En décembre, Nancy inaugurera un tramway sur pneus sur une ligne de 11 km (934 millions), et Lyon, qui dispose déjà d'un métro, ouvrira ses deux premières lignes (18,7 km, 2,3 milliards).

Début 2001, à Clermont-Ferrand, sera expérimenté un tramway à guidage optique sur 5 km, et Grenoble prolongera sa ligne B de 1,3 km. C'est normalement en 2003 que Bordeaux mettra en service un ambitieux projet dont la première phase porte sur la construction de 22,2 km de lignes (3,6 milliards de francs).

Le fruit d'une collaboration avec les associations de handicapés

MONTPELLIER

de notre correspondant

La scène a de quoi surprendre : des ouvriers et des chefs de chantier du tramway de Montpellier ont été scindés en deux groupes pour un tour du quartier de la Paillade. Les uns sont en fauteuil roulant. Les autres, les yeux bandés, se déplacent maladroitement avec des cannes d'aveugle. Cette simulation, la société Transports de l'agglomération de Montpellier (TAM), associée au centre communal d'action sociale de la ville, l'a organisée plusieurs fois. Il s'agissait de faire prendre conscience aux salariés des entreprises concernées du quotidien des handicapés, de leur montrer concrètement qu'un trottoir, une pente, une bouche d'égout ou un simple panneau sont autant de pièges pour qui roule en fauteuil ou se dirige avec une canne. Cette initiative a permis d'éviter sur ce chantier les écueils que l'Association des paralysés de France (APF) a justement voulu dénoncer, mardi 27 juin, en organisant des manifestations dans cinquante-trois villes de l'Hexagone.

« Plus d'une fois on s'est dit qu'une petite pente avec du tout-venant compacté sur un trottoir suffirait pour que les handicapés passent », reconnaît Laurent Grégoire, chef du chantier. Après une promenade en fauteuil roulant, son regard a changé. De même que celui d'Alain Delgrazia, un de ses collègues : « Maintenant, je vais y faire attention », assure-t-il. A Montpellier, il existe quarante-quatre associations de personnes

handicapées. Aussi, quand le projet de leur rendre le tramway accessible a pris forme, elles se sont mobilisées à travers un comité de liaison. Certains de ses membres ont été invités à Grenoble et à Strasbourg, où un équipement de ce type est déjà en fonctionnement. Puis elles se sont exprimées lorsque la première maquette du tramway de Montpellier leur a été présentée.

ENCORE « BEAUCOUP À FAIRE »

De là est née une collaboration avec TAM, qui les a invitées à participer à des essais sur le site de fabrication des rames d'Alstom, à La Rochelle. Un système automatique d'ajustement du marche-pied au quai a ainsi été mis au point. L'inclinaison des pentes des stations, la hauteur des composteurs et des boutons d'appel, l'écartement des sièges, la signalisation vocale des stations..., chaque élément du tramway a fait l'objet d'une validation par les associations d'handicapés. « C'est le premier moyen de locomotion entièrement adapté aux personnes handicapées dans cette ville, souligne avec satisfaction Alain Mirault, de l'APF. Pour nous, c'était un enjeu colossal, un facteur d'intégration dans la cité. » Et il n'entend pas s'arrêter là. Désormais, les associations souhaitent être consultées lors de chaque chantier. A la ville, on affirme partager cette préoccupation, tout en reconnaissant que, dans ce domaine-là, il y a encore « beaucoup à faire ».

J. Mo.

créé dans les années 70, qui souffre encore d'une mauvaise image. A l'est, Odysseum, zone ludique et commerciale en construction qui entend drainer la jeunesse et qui tire peu à peu la ville vers la mer. Entre les deux, la ligne dessert les quartiers les plus fréquentés de Montpellier : les hôpitaux, les universités, la place de la Comédie, la gare, ou encore les nouveaux quartiers que sont Antigone et Port-Marianne.

Mais il est aussi et d'abord un moyen de transport sur lequel compte la municipalité pour désengorger cette ville de 230 000 habitants. Pour cela, dans un premier temps, quatre parkings-relais ont été construits aux extrémités de la ligne. Ils devraient inciter les usagers de la périphérie (220 000 habitants) à se garer à l'entrée de Montpellier, puis à emprunter le tramway, moyennant, pour certains d'entre eux, un abonnement de 200 francs par mois ou un tarif journalier de 20 francs, ticket de tram inclus.

Pour compléter le dispositif, le trajet des bus de l'agglomération a été modifié. Plus question pour eux de rouler jusqu'à la gare rou-

tière. En majorité, ils s'arrêtent désormais à l'entrée de la ville, devant des stations-relais qui permettent aux passagers de se connecter au tramway pour rejoindre le centre.

« Il fallait que, sur tout le secteur où on se déplace, cette ville soit belle »

Le tram circulera de 5 heures à 1 heure, à raison d'une rame toutes les huit minutes, pour atteindre, dès septembre, une fréquence de cinq minutes entre 7 heures et 19 heures. Il pourra rouler jusqu'à 60 kilomètres à l'heure sur les portions les moins fréquentées, la TAM promettant une traversée de la ville en quarante-cinq minutes.

Certaines sections du trajet suscitent cependant des interrogations. Dans le quartier de Richter, les rames traversent un rond-point, ce qui oblige les automobi-

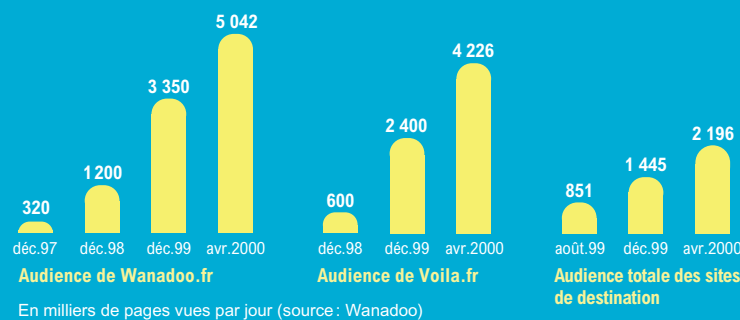
listes à s'arrêter à un feu installé à l'intérieur même du cercle. Dans le secteur d'Alco, très fréquenté aux heures de pointe, un feu arrête les automobilistes à l'entrée et en sortie d'un autre rond-point. Et sur l'avenue du Professeur-Grasset, le tram ayant pris la place de la chaussée, on a supprimé un trottoir pour faire passer là les voitures, ce qui livre les piétons sortant des immeubles sans protection à la circulation. Une association de riverains a d'ailleurs été constituée, le 27 juin, pour s'en plaindre.

Ce n'est qu'en septembre que l'on pourra juger les véritables effets du tramway, lorsque la ville aura retrouvé ses étudiants et un trafic animé. L'été devrait donc être une période de rodage. Ce qui n'empêche pas l'agglomération de Montpellier de préparer déjà la seconde ligne, dont la mise en service est prévue pour 2005. Cette première ligne a nécessité un investissement de 2,2 milliards de francs, pris en charge par le district de la ville, le conseil général de l'Hérault et l'Etat.

Jacques Monin

Entrez

dans le capital du numéro 1 de l'audience sur Internet* avec Wanadoo



En milliers de pages vues par jour (source : Wanadoo)

wanadoo
Groupe France Télécom

France Télécom vous ouvre le capital de Wanadoo pour participer, vous aussi, au développement d'Internet.

En trois ans, de 1998 à aujourd'hui, la pénétration d'Internet est passée de 7 % à 24 % de l'ensemble de la population française. Dans ce marché en pleine croissance, Wanadoo enregistre des performances remarquables. Ses sites grand public ont été visités par quelque **3,5 millions d'internautes** chaque mois. Et, chaque jour, **plus de 11 millions** de ses pages sont vues. Wanadoo, c'est aussi tous les autres secteurs d'Internet. Les activités de Wanadoo couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur d'Internet avec des marques leaders. Implantée en France et à l'étranger avec un effectif de plus de 5 000 personnes, Wanadoo a réalisé, en 1999, un chiffre d'affaires de plus de 810 millions d'euros et un résultat opérationnel de 39,6 millions d'euros.

Appelez gratuitement le

10 10
www.francetelecom.com

* en France

Un prospectus préliminaire visé par la COB est disponible, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier ou de France Télécom.

france telecom
bienvenue dans la vie.com

Du 30 juin au 13 juillet inclus,

vous pouvez acheter des actions Wanadoo en souscrivant à l'Offre à Prix Ouvert, en vous adressant à votre intermédiaire financier habituel. Votre ordre d'achat doit être exprimé en nombre d'actions et porter sur un minimum de 15 titres. Le prix d'achat sera compris entre 17 et 20 euros. Le prix d'achat définitif sera connu au plus tard 3 jours de bourse après la clôture de l'offre.

Actionnaires de France Télécom, vous pouvez passer un ordre d'achat privilégié qui vous donne l'assurance d'être intégralement ou au moins deux fois mieux servis. Renseignez-vous pour connaître les modalités précises.



La gloire du monarque

C'EST un roi. Un tout petit roi qui au mieux de sa forme mesure une dizaine de centimètres d'envergure et ne pèse guère plus de 0,8 g, même après un banquet de nectar. On est loin de Louis XVIII, ce roi gavé. Contrairement à la note de solitude qui résonne dans son nom, le monarque n'est pas seul, il vit et voyage par millions. Et pourtant sa couronne et sa vie ne tiennent qu'à peu de choses : une mauvaise plante, quelques bûcherons malavisés. Le monarque est un papillon, pas le plus beau des papillons – un milieu où la concurrence est rude –, juste une étincelle orange et noir dans le bleu du ciel, mais, on le verra, le monarque, quoi qu'il en pense, s'il est assez sot pour y penser, a un destin politique.

On ne le trouve pas dans nos contrées d'Europe, tout au plus quelques sujets distraits peuvent se faire aspirer par un ouragan, ou voyagent en bateau, mais il ne vit pas chez nous. Son territoire d'élection s'étend du sud du Canada et du nord des Etats-Unis jusqu'au Pérou, ainsi que dans les Marquises, les îles de la Sonde et en Australie. On ne sait trop pourquoi il est surnommé monarque, bien que ses éminentes qualités le désignent légitimement aux plus hautes dignités. Son nom scientifique lui a été donné par le botaniste suédois Carl Von Linné (1707-1778), qui devait avoir des aigreurs d'estomac ce jour-là puisqu'il le baptisa *Danaus plexippus*, Danaus étant un des fils du roi Belus, guère illustre, dans la mythologie antique, et Plexippus un personnage encore plus obscur, chasseur de sanglier, connu par un seul vers de Swinburne. Il est des parraïns plus prestigieux. Comme le note Jo Brewer dans son livre *Des ailes dans la prairie* (Stock) : « Le Danaus plexippus vient au premier rang des lépidoptères, alors que le Parmassius Appolo, qui s'est vu conférer le titre infiniment plus distingué d'Apollon du Parnasse, est à de nombreux égards bien moins évolué. »

On ne voit bien le monarque en France qu'au cinéma. Parfois dans les documentaires d'Arte, mieux dans les films qui passent à la Géode du Parc de la Villette, et surtout au Futuroscope de Poitiers où sur deux écrans de la taille de plusieurs terrains de tennis, l'un en face des spectateurs l'autre en dessous de leurs sièges, est projeté un film japonais, court mais très spectaculaire, sur la migration du monarque depuis la frontière canadienne en octobre jusqu'au centre du Mexique, où il hiberne, en passant par-dessus les chutes du Niagara, les lacs et les mille dangers qu'implique un aussi long voyage, 4 200 kilomètres pour un aller simple, en un mois, à une altitude moyenne de 3 000 mètres, ce qui est un record absolu chez les insectes. Mais on reviendra sur la migration du monarque, dont la distance n'est pas l'aspect le plus extraordinaire.

Si l'on veut observer dans de bonnes conditions le monarque, il faut d'abord se rendre à Mexico et s'habituer à l'altitude (2 400 mètres) où l'on respire un air rare mais exceptionnellement riche en pollution. De là on peut choisir une excursion organisée ou, beaucoup plus intéressant, faire la connaissance d'un entomologiste local et se laisser guider par lui. Ainsi le jeune docteur Eduardo Rendon Salinas, de l'Instituto de Ecologia UNAM, qui se rend fréquemment sur l'un des sites d'hibernation des monarches, dans les montagnes, à deux heures et demie de voiture au nord-est de Mexico. Il faut partir de bonne heure et gagner le village d'Anganguero, capitale mondiale du monarque, où tout est placé sous le signe du papillon, depuis l'enseigne des hôtels ou des cafés, en passant par les bibelots-souvenirs, jusqu'à la forme du biscuit à la confiture servi en dessert dans une remarquable cantina de la rue Nacional.

Anganguero est au cœur d'un ensemble de treize sites ou sanctuaires de monarches dont cinq seulement sont vraiment protégés. Du village, on prend une camionnette découverte pour faire 16 kilomètres de lacs complètement défoncés, déconseillés aux cardiaques et aux personnes souffrant des vertèbres. Le reste du trajet, dans le sanctuaire proprement dit, en l'occurrence El Rosario dans la Sierra El Campanario, se fait à pied, doucement (on est à 3 100 mètres d'altitude), et en silence si possible.

Au début, c'est comme dans *Les Oiseaux*, d'Alfred Hitchcock, on aperçoit un monarque, furtivement, puis deux. Rien d'inquiétant. On est trop occupé à compter les battements de son cœur, à lire les petits panneaux instructifs et pas toujours exacts cloués aux arbres. Et on en voit dix d'un coup, posés sur le sol. Cent, immobiles sur une branche. Mille, autour d'une empreinte de pas remplie d'eau. En avançant dans un chemin, entre les sapins oyamel (*Abies religiosa*), on voit un immense nuage orange tournoyer au soleil dans les clairières qui se succèdent. Dans les passages sombres, les arbres, troncs et branches paraissent revêtus d'une armure métallique vert foncé. Ce sont les bords externes, noirs, des ailes repliées des papillons qui dorment serrés les uns contre les autres, recouvrant toute la surface des arbres.

C'est un des moyens d'évaluer approximativement le nombre des sujets : sachant qu'un monarque adulte – et en hibernation il n'y a que des adultes, pas d'enfants – pèse environ 0,8 gramme, qu'une branche d'oyamel fait tant de long sur un tronc de tant de haut, etc. ; qu'il faut un poids de tant de kilogrammes pour faire ployer une branche, voire la briser, et en divisant le tout par 0,8 ; on peut déduire la population des monarches présents. Dans les années fastes, on estime qu'il en arrive fin octobre-début novembre, près de 100 millions. C'est le seul endroit du monde où l'on peut entendre distinctement le bruit que font les ailes de papillon : quand ils sont quelques centaines de milliers à voler ensemble autour de vous, on dirait la musique d'une petite pluie fine.

Il est parfois difficile de progresser sans marcher sur ce tapis continu d'ailes fragiles, souci que n'ont pas la plupart des bûcherons du coin, mais qu'on a forcément quand on vient en visiteur, en compagnie d'un biologiste de surcroît. La solution est simple, il faut se pencher et souffler vers le sol. Le monarque, en détectant la présence de l'acide carbonique dans l'air, croit qu'un petit félin, un prédateur, s'approche et il s'envole dans la seconde en grands nuages. C'est du reste un problème quand il y a trop de visiteurs dans le sanctuaire ou quand des enfants crient en jouant et respirent trop fort, les monarches se déplacent vers l'autre côté de la montagne.

ILS changent aussi de côté parfois pour d'autres raisons. Parce que des intempéries (c'est plutôt rare) ou l'action des hommes ont abattu des arbres,



Une étincelle orange et noir dans le bleu du ciel, voici le monarque, un papillon voyageur qui vole

et cabriole du Canada jusqu'au Pérou. Michel Braudeau s'est bien gardé de l'attraper. Il l'a simplement observé dans son sanctuaire mexicain, où il replie ses ailes avant d'autres échappées



laissé entrer - trop de soleil, qui a favorisé la naissance d'un sous-bois inhospitalier pour le papillon, laissé venir aussi le froid et le vent qui dérangent les endormis. Mais pour l'instant, et on ne sait combien de temps cela durera, les quelque treize sanctuaires mexicains représentent pour les monarches un lieu abrité et frais, humide et paisible, idéal pour leur sommeil d'hiver. Une grande couette bien cachée dans les hauteurs sur quelques sommets d'un seul

Etat du Mexique, le Michoacan. Les gens de la région connaissent la présence hivernale des papillons - depuis toujours. Comme les monarches arrivent massivement à peu près pour la Toussaint, ils sont ses incarner les âmes des morts - revenus dire bonjour à leurs familles, et on leur fait fête sur la place d'Anganguero, en fanfare pétaradante et costumes orange et noir. Mais pour les savants entomologistes canadiens et nord-américains, l'existence de ce *Danaus plexippus* est une énigme, - une *terra incognita* sur la car-

monarque. - Si la compréhension du phénomène monarchique a pris autant de temps, c'est qu'elle est d'une étonnante complexité. Les œufs sont pondus sur une certaine variété d'asclépiadacées (connue autrefois en France sous le nom d'herbe à ouate) que l'on trouve en abondance à la frontière canadienne. L'asclépiadacée est elle-même une plante toxique dont la sève laiteuse est un poison, ce qui la met à l'abri du grand appétit des herbivores. Sauf des monarches, qui au fil du temps se sont habitués au poison au point de ne pouvoir s'en passer, dans leur prime enfance du moins. Et le bon côté de l'affaire est que le poison s'installe dans les parties dorsales des ailes du papillon, l'exosquelette, et le rend ainsi impropre à la consommation. Un oiseau qui s'aventure à croquer un monarque est immédiatement pris de vomissements, de crises cardiaques et le message est vite enregistré par ses semblables : le petit orange et noir, là, on n'y touche pas. Une protection utile quand on est aussi dépourvu de bec et de griffes



El Rosario est le seul endroit du monde où l'on peut entendre distinctement le bruit que font les ailes de papillon : quand ils sont quelques centaines de milliers à voler ensemble autour de vous, on dirait la musique d'une petite pluie fine

te. Et la décou verte du site en 1975 par Fred A. Urquhart et Kenneth Brugger a été pour le milieu scientifique une révélation équivalente à celle de la cité de Machu Picchu, en 1911, par Hiram Bingham.

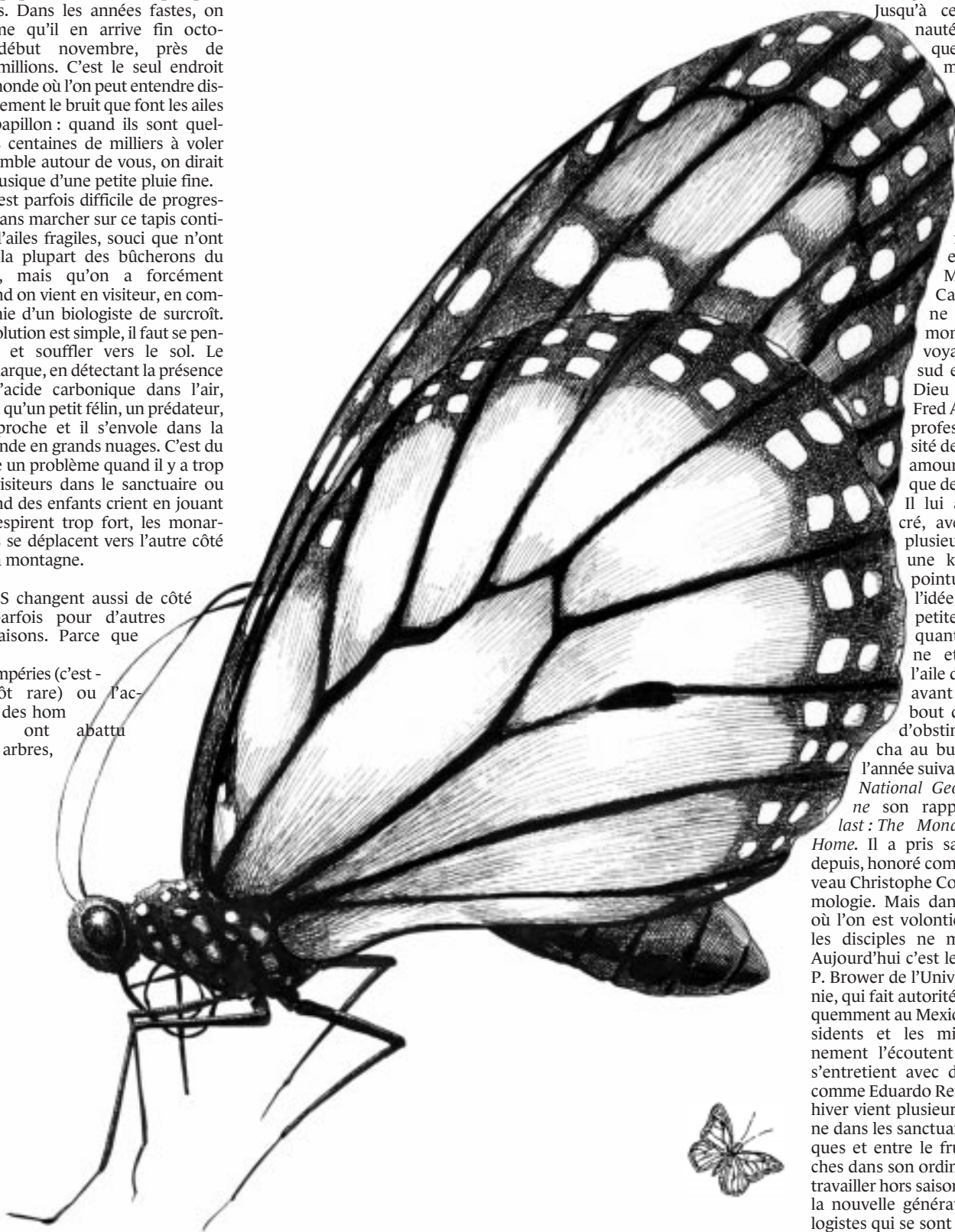
Jusqu'à cette date, la naut scientifique que le monarque migrerait, mais pour aller où ? Ceux du Pacifique de l'Australie étaient faciles à suivre. Ceux du Nord-Ouest américain se retrouvaient en Californie. Mais ceux du Canada, du Maine et du Vermont, on les voyait partir vers le sud et se volatiliser, Dieu sait comment. Fred A. Urquhart, professeur à l'Université de Toronto, était amoureux du monarque depuis l'enfance. -

Il lui avait déjà consacré, avec sa femme, plusieurs ouvrages et une kyrielle d'articles pointus. Il avait eu l'idée de fixer une petite étiquette, indiquant le lieu d'origine et la date, sur l'aile des papillons avant leur départ. - bout de trente ans - d'obstination, il toucha au but et publia, l'année suivante, dans le *National Geographic Magazine* son rapport : *Found at last: The Monarch's Winter Home*. Il a pris sa retraite - depuis, honoré comme un nouveau Christophe Colomb de l'entomologie. Mais dans cette discipline où l'on est volontiers passionné, les disciples ne manquent jamais. Aujourd'hui c'est le Dr Lincoln P. Brower de l'Université de Virginie, qui fait autorité. Il se rend fréquemment au Mexique, où les présidents et les ministres de l'environnement l'écoutent poliment ; il s'entretient avec des chercheurs comme Eduardo Rendon qui en hiver vient plusieurs fois par semaine dans les sanctuaires de monarches et entre le fruit de ses recherches dans son ordinateur, pour y travailler hors saison. Il représente la nouvelle génération des entomologistes qui se sont consacrés au

qu'un papillon. L'œuf a une durée de vie de 3 à 4 jours, à une température de 30° C, ou de 8 à 12 jours s'il fait 18° C, puis devient une belle chenille striée de blanc, de noir et de jaune, qui dévore de l'asclépiada pendant 10 à 38 jours selon qu'il fait chaud ou frais. Il s'attache à sa plante avec des contorsions d'acrobate pour se mettre en cocon pendant 9 à 15 jours, après quoi il sort et déploie son grand uniforme éclatant. Cet individu qui naît à l'automne au Canada va folâtrer un petit moment, butiner le nectar des fleurs. Mais le temps mauvais approche assez vite. Même si les monarches sont des animaux à sang froid, qui possèdent une sorte d'antigel leur permettant de supporter des températures jusqu'à - 8° C, ils ne peuvent affronter le grand froid qui s'annonce, l'hiver à - 30° C. Ils font donc des provisions, s'empeffrent de graisse, s'en mettent jusque-là, et s'envolent vers le sud. Sage précaution, car même s'ils avaient les moyens de résister au nord, la nourriture viendrait à manquer, elle-même tuée par l'hiver. Ils descendent donc.

LE voyage dure à peu près un mois, avec une moyenne de 73 kilomètres par jour, bien qu'on ait enregistré des records de 350 kilomètres en un jour. Le vent joue bien sûr un grand rôle. Les monarches volent au sud-ouest jusqu'au Texas, puis piquent plein sud jusqu'au centre du Mexique, dans la zone des sanctuaires où ils arrivent au bout de leur voyage. Au vent autour du jour des morts, et s'installent en colonies sur les oyamel. Pendant le vol, ils se sont fortifiés en butinant le nectar des fleurs qu'ils rencontraient. En hibernation, ils ne s'alimentent pas de l'arbre sur lequel ils sont posés. Ils vivent sur leurs réserves, en état de léthargie.

Vers la mi-février, les jours sont plus ensoleillés, les températures remontent. On voit les monarches voler dans la lumière. Ce n'est pas pour se nourrir, les fleurs n'ont pas encore de nectar, seulement du pollen, mais l'air étant devenu moins humide les papillons recherchent les points d'eau. Puis avec la fin de l'hiver les papillons s'accouplent et quittent les sanctuaires. La plupart des mâles meurent sur place. Les femelles, qui ont une mission plus lointaine à accomplir, prennent la route du retour et retraversent le golfe du Mexique pour aller pondre leurs œufs sur les asclépiadacées disponibles en cette saison - dans le sud des Etats-Unis (*Asclepiadaca humistrata* ou *viridis* ou *aspe*





Une ou deux générations de monarches se succèdent au printemps dans le Sud, la seconde remontant davantage au nord. Deux autres générations vont se succéder dans la région des Grands Lacs en été en se nourrissant d'une autre plante (*Asclepiadaceae syriaca*) alors abondante au nord dans le Minnesota et à la frontière canadienne. C'est là que va naître la cinquième génération du cycle du monarque, celle qui verra le jour à l'automne, migrera vers le Mexique et sera la première du nouveau cycle.

Autrement dit, les parents, les Danaus I, qui migrent en octobre vers le sud et s'y reposent en hiver, meurent séparément, monsieur au Mexique et madame au Texas et en Louisiane. Leurs enfants, les Danaus II, et petits-enfants, les Danaus III, naissent, s'accouplent et meurent dans le sud et le centre des Etats-Unis. La chaleur aidant, leurs arrière-petits-enfants, les Danaus IV, et arrière-arrière-petits-enfants, les Danaus V, se retrouvent au Canada, là d'où sont partis les Danaus I. Le roman familial est bouclé. Le monarque est revenu. Sauf que ce n'est plus le même mais un descendant déjà éloigné. Une famille un peu laxiste, il est vrai, où l'on n'est pas trop regardant sur le tabou de l'inceste, mais sur de telles populations et avec une vie si brève, ce n'est pas bien grave.

ON notera évidemment que la génération qui descend vers le sud fait à elle seule un bien plus long voyage que celles qui remontent vers le nord et s'y prennent à quatre générations pour effectuer le retour. La génération première, ou « migrante », dispose d'une longue vie de huit mois, alors que les quatre générations suivantes ne vivent en moyenne que cinq semaines. Autre singularité : la plus grande partie de la vie des migrants se déroule en diapause, leur sexualité est comme suspendue, ils ne peuvent pas se reproduire. Ce n'est qu'à la fin de leur hiver mexicain, quand la température se réchauffe en février, que les papillons commencent à sécréter les hormones qui vont amener les mâles à se ruer irrésistiblement sur les femelles, enfin prêtes, et se souder à elles dans un envol indissociable, à quatre ailes emmêlées, position qui laisse l'observateur humain perplexé et jaloux. Les générations suivantes, à vie courte, sont, elles, tout de suite aptes à la reproduc-

tion et ne font pas de grands trajets. Mais n'extrapolons pas sur les vertus de l'ascèse et la chasteté propre aux grands desseins...

Une des plus troublantes énigmes que pose la migration du monarque tient à ce retour en plusieurs générations : puisque le papillon qui naît au nord, à l'automne, et qui va migrer n'est que l'arrière-arrière-petit-fils de celui qui y est allé avant lui, comment sait-il qu'il doit partir dans cette direction, à tel moment, et surtout rechercher l'un de ces sanctuaires qu'il n'a jamais vus et qui sont à plus de 4 000 kilomètres de son pré natal ? On évoque les gènes, l'instinct, les champs magnétiques. Il est possible aussi que le papillon comprenne qu'il doit migrer parce qu'il sent venir l'hiver, s'engraisse volontairement, comme d'autres migrants, et descende vers le sud attiré par la chaleur, le soleil. Que les vents des Caraïbes et du Pacifique le conduisent comme par un entonnoir vers le centre du Mexique, où il tombe sur ces bois d'oyamels qu'il trouve tout à fait charmants, comme ses ancêtres avant lui. Mais quand on se représente les distances parcourues, les dangers du voyage et l'étroitesse des sanctuaires, on pressent que la réponse doit être plus complexe.

Lincoln P. Brower pense que les papillons monarches ont comme une boussole et une carte en eux qui leur permettent de se rendre à l'autre bout du monde, en plein inconnu. Et que ces instruments sont inscrits dans leur code génétique dès le premier œuf pondu.

Selon Eduardo Rendon, les monarches sont apparus il y a 40 millions d'années, à peu près. Mais ils ne migrent pas depuis ce temps. D'abord il y a eu des changements climatiques importants, ensuite l'arrivée de l'homme en Amérique du Nord. En défrichant les forêts, l'homme a laissé le champ libre aux asclépiadacées qui poussent dans des endroits perturbés. Et s'il n'y avait pas autant de ces plantes, il n'y aurait pas une telle population de monarches. Les cycles vitaux des diverses variétés d'asclépiadacées et du monarque sont intimement liés : le papillon ne peut naître que sur cette plante et c'est lui qui en favorise la dissémination. Selon les points de vue, on jugera que c'est l'insecte qui se déplace avec ses vicinales ou que c'est la plante qui

promène son meilleur pollinisateur. Toujours est-il que c'est le gigantisme de la population des monarches qui lui permet aussi de survivre. Une chute de neige trop forte peut tuer plusieurs millions de sujets d'un coup. Beaucoup de monarches se noient dans les flaques d'eau, s'enlisent dans la boue, ou tombent de leur arbre, raides morts, sans que l'on sache pourquoi.

Si le lait de l'asclépiadacée leur donne des couleurs brillantes et les protège de bien des prédateurs, il ne



On évoque les gènes, l'instinct, les champs magnétiques. Il est possible aussi que le papillon comprenne qu'il doit migrer parce qu'il sent venir l'hiver, s'engraisse volontairement, comme d'autres migrants, et descende vers le sud, attiré par la chaleur, le soleil

décourage pas tous les affamés. Ainsi l'alouette dite calandre, ayant compris le danger que contiennent les parties dures du papillon, se garde bien de le gôber, mais lui fait avec son bec un trou dans l'abdomen et laisse vicieusement sa langue à l'intérieur pour le vider et absorber ses bonnes vitamines. Le pinson se contente de le manger à petites doses, pour ne pas succomber à une intoxication. Il en croque quelques morceaux, s'arrête dès qu'il se sent sur le point de vomir, passe à quelque chose de plus sain pendant un moment, puis retourne à son papillon pour une nouvelle tranche à risque. Pendant l'hibernation, les monarches sont un peu refroidis, ralentis, et ils n'échappent pas toujours à la terrible souris à oreilles noires qui est insensible - apparemment - au poison des papillons et dévore allégrement, par milliers, les abdomens de ceux-ci, où se concentre leur provision de gras.

MAIS ces petits massacres alimentaires sont peu de chose à côté des dommages que peut causer aux monarches le plus grand des prédateurs, l'homme, qui n'a même pas l'excuse de vouloir les manger. Les sanctuaires sont menacés par la déforestation, autorisée ou clandestine, qui les frappe depuis quelques années. La découverte de ces sites par les scientifiques en 1975 et la prise de conscience qui a suivi coïncident, en gros, avec un accroissement de la démographie dans la région. Un surcroît de population qui a besoin de terres nouvelles à cultiver.

On assiste depuis quinze ans à une sorte de guérilla entre les compagnies qui exploitent le bois et la mise locale d'un côté, et de l'autre les écologistes, scientifiques et artistes regroupés dans le Groupe des Cent, dont le poète Homero Aridjis est le porte-parole : « Je suis né à Contepec, dans l'Etat de Michoacan, près du sanctuaire d'Al-

Par leur acharnement, les Cent ont fait pression sur le gouvernement, qui a pris un décret, le 9 octobre 1986, interdisant pour les treize sanctuaires recensés la déforestation pendant la période d'hibernation. « C'est absurde, autant interdire le cambriolage des maisons pendant que les habitants y sont et l'autoriser dès qu'ils s'en vont... » Seuls cinq sanctuaires sont complètement à l'abri, officiellement du moins, car les coupes clandestines existent. « Nous ne sommes pas contre les paysans, bien sûr. Ils sont très pauvres et ils le restent. Ils tirent 40 dollars d'un arbre qui a mis soixante-cinq ans à pousser. A la place ils plantent du maïs, sur un terrain en pente, difficile à travailler. La récolte est faible et rapporte très peu. Couper des arbres pour faire du charbon de bois ou des cageots, c'est un gâchis stupide. »



Aridjis n'est pas un doux poète ému par les petites fleurs et les jolis papillons. Son plus grand combat est contre la pollution au Mexique, et notamment à Mexico, dont les chiffres sont absolument aberrants et étroitement liés au système politique. Mais il pense comme beaucoup d'autres que l'existence des monarches contribue à la beauté du monde, à sa nécessaire diversité, même s'il n'est pas directement « utile ». En Californie, presque simultanément, des personnalités se sont inquiétées d'une possible disparition des sites d'hibernation des monarches, sans cesse rongés par le développement des banlieues et des autoroutes. Le Los Angeles Museum's Monarch Project, sous l'impulsion de Chris Nagano, a pu contribuer à faire voter une loi protégeant l'espèce en 1987.

L'essayiste américaine Diane Ackerman (*Le Livre des sens*, éditions Grasset), qui s'est ralliée au projet, décrit dans le chapitre consacré au Palais d'hiver des monarches de son livre récent (*The Rarest of The Rare*), la diversité de ces « palais d'hiver » en Californie, une maison en bord de mer à Santa Barbara, un camp de jeunesse à Big Sur, au milieu des ours et des coyotes, un motel à Pacific Grove, un bois d'eucalyptus non loin de Hearst Castle, etc. Il semble que dans le cas de la migration vers la Californie (qui ne concerne que les papillons nés à l'est des



Montagnes Rocheuses), la présence de l'océan soit l'élément favorable à l'hibernation. Les Californiens ont le sens de la fête, dans certains sites on célèbre l'arrivée des papillons avec orchestre, clown habillé d'orange et de noir, poètes locaux lisant leurs œuvres, et on hisse un fanion aux couleurs du monarque, qui ne sera abaissé qu'à son départ. A Pacific Grove, on punit d'une amende de 500 dollars quiconque est surpris en train de molester un monarque, de quelque façon que ce soit. Mais, là comme ailleurs, les sites sont menacés par l'expansion humaine, les highways, les terrains de golf, les ranches pour faire du cheval, les campings, les villas luxueuses, qui elles aussi aiment le bord de mer. Le Monarch Project lutte comme il peut contre cette destruction progressive des sanctuaires.

POURQUOI au juste ? Comme l'écrit Diane Ackerman, parce qu'il y a dans cet insecte quelque chose qui réjouit l'esprit : « Ils sont silencieux, beaux, fragiles ; ils sont inoffensifs et propres ; ils sont déterminés ; ils sont gracieux ; ils ne menacent rien ni personne ; ce sont d'ingénieux chimistes, des symboles de l'innocence ; ce sont les premiers papillons que nous avons appelés par leur nom. Comme l'imagination, ils bondissent d'un rayon de soleil à l'autre. » Les savants entomologistes ajoutent qu'il y a peut-être d'autres raisons de vouloir protéger les monarches. On s'est aperçu récemment que les monarches qui, par accident, goûtaient à du maïs transgénique en mouraient. Ce serait intéressant de savoir si on ferait mieux d'arrêter de manger n'importe quoi, nous aussi. Quant à Lincoln P. Brower, il pense que le système de navigation des monarches, si l'on parvient à le comprendre un jour avec certitude, pourra être utilisé pour guider les sondes spatiales dans des cieux encore inconnus.

Michel Braudeau
Dessins : Tanaka



Demain :
L'étreinte du crapaud

Après l'Europe économique, l'Europe des consciences

par Nicole Fontaine

DANS son discours devant le Bundestag, le 27 juin à Berlin, le président de la République française a levé un tabou historique en plaçant sa réflexion sur le futur de l'Europe dans la logique d'une Constitution européenne. Il s'est engagé dans une démarche volontariste, a proposé une méthode pragmatique et esquissé un calendrier. Il a ainsi donné au plus haut niveau une impulsion décisive au vrai débat sur la refondation des institutions européennes et, par là même, sur la finalité du projet européen. Le 12 mai dernier, Joschka Fischer, dans un discours qui fera également date, a apporté, lui aussi, une contribution majeure à cette vaste réflexion. Dans notre pays, d'autres propositions alternatives très élaborées sont d'ores et déjà sur la table : celle de François Bayrou et celle d'Alain Juppé et Jacques Toubon. Jacques Delors et Daniel Cohn-Bendit, par les idées qu'ils développent, contribuent eux aussi, de manière déterminante, à ce débat. L'Europe est désormais mobilisée sur une grande ambition.

Sans préjuger les positions que prendra le Parlement européen, il me semble important de souligner qu'en voulant que « les peuples redeviennent souverains de l'Europe » à travers le Parlement européen et les Parlements nationaux, Jacques Chirac s'engage résolument dans la volonté de rapprocher l'Europe de ses citoyens.

Pour la rendre plus lisible aux citoyens, il propose aussi de clarifier la « répartition des compétences entre les différents niveaux de l'Europe ». Cette tâche sera difficile, mais elle s'impose. Face à ce qu'il faut bien appeler une confusion décisionnelle, les peuples ont le sentiment d'être mis à l'écart de la construction européenne. Une subsidiarité bien organisée contribuera à lutter contre ce sentiment.

Sous la présidence française, deux tests révéleront le degré de cohérence et de convergence des Etats-membres sur la construction européenne.

Le premier concerne les procédures de décision dans le contexte futur de l'Union élargie. Pour éviter la paralysie des décisions, il faut simultanément étendre les domaines où le Conseil pourra légiférer à la majorité qualifiée, en codécision avec le Parlement, et rendre plus accessibles les « coopérations renforcées ». Celles-ci permettent aux Etats-membres qui le souhaitent d'avancer ensemble sur des questions précises, sans

ne serve de substitut à l'extension, tout aussi nécessaire, de la règle de la majorité qualifiée. La tentation pourrait être grande de s'en tenir à faciliter les coopérations renforcées, dans le but, intentionnel ou non, d'un retour à une coopération intergouvernementale prédominante dont l'histoire de la Communauté européenne a pourtant montré les limites : celles de l'impuissance à décider.

Si cette solution de facilité devait prévaloir, l'imbricolage deviendrait rapidement incontrôlable, notamment dans le domaine du marché unique. Il en serait de même pour les questions relati-

se naturellement sur les conventions ou traités déjà existants, tels que les conventions internationales, la Convention européenne des droits de l'homme, le traité de l'Union européenne qui a créé des droits spécifiques aux citoyens de l'Europe unie, tels que la liberté d'aller et venir, de s'installer, d'étudier, de travailler partout en Europe, la reconnaissance mutuelle des diplômes, l'exclusion des discriminations de caractère national, sexuel ou autre, etc.

Mais ces droits acquis doivent être rassemblés dans un texte fort et accessible, modernisés et élargis, pour tenir compte des attentes actuelles des Européens et des nouveaux défis contemporains : la bioéthique, l'environnement, la dimension sociale, les nouvelles technologies, etc.

Quelle sera la force juridique de cette charte ? Pour ceux dont la culture juridique est coutumière ou qui objectent le principe de subsidiarité, la charte doit rester une déclaration d'objectifs. Tel n'est pas le point de vue du Parlement européen : il estime qu'elle doit être intégrée au traité de Nice et avoir une force juridique ouvrant des droits de recours en cas de violation. Je regrette que le conseil européen de Feira ne se soit pas engagé à intégrer cette charte dans le futur traité de Nice. Le Parlement européen continuera de peser de tout son poids en faveur d'une telle décision.

En effet, si, en fin de parcours, le résultat devait être minimaliste, la montagne des bonnes intentions aurait accouché d'une souris et provoquerait la vive déception des citoyens européens. Cela montrerait, une fois de plus, que les responsables politiques sont en retard sur l'évolution des mentalités. L'horreur perpétrée au Kosovo avait catalysé une nouvelle conscience des Européens : celle d'appartenir à une même communauté humaine, au sein de laquelle les droits fondamentaux doivent avoir une valeur exemplaire.

A l'aube du XXI^e siècle, est-il vraiment exorbitant de reconnaître à tout citoyen de l'Union le droit à un logement décent, comme on lui reconnaît le droit à la solidarité sociale ? Face aux désastres écologiques, est-il vraiment exorbitant de reconnaître le droit de tous à un environnement sain ? Sous peine de les décevoir, les responsables politiques doivent être en mesure de répondre aux attentes de leurs concitoyens.

Après l'Europe économique, avec l'Europe politique, il est temps enfin de faire l'Europe des citoyens, c'est-à-dire, en fait, celle des consciences.

A travers l'histoire, toutes les grandes chartes sur les droits fondamentaux ont eu un puissant effet fédérateur. Ce fut le cas de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qui a fortement contribué à façonner la conscience universelle des droits fondamentaux.

Une même opportunité s'offre aujourd'hui à l'Europe d'actualiser et d'étendre ces droits pour le demi-milliard d'hommes et de femmes qu'elle rassemblera bientôt, et d'être, de la même manière, un nouveau ferment de progrès pour tous ceux qui, dans le reste du monde, regardent vers l'Europe, pour qu'elle les aide à sortir de la servitude, de l'oppression ou de la pauvreté.

La charte ainsi comprise sera un élément clé d'un espace commun de citoyenneté au niveau européen, et celle-ci n'aura rien de « postiche », comme le prétend M. Chevènement. Les Quinze doivent démontrer aux citoyens qu'ils sont capables de faire aller de pair le débat sur des institutions communes et le débat sur des valeurs communes. Ils le feront, j'insiste à nouveau, s'ils donnent à la charte une valeur juridique suffisamment forte pour s'imposer à tous.

L'occasion de faire ce grand pas, qui aurait un impact considérable en Europe et dans le reste du monde, ne s'est jamais présentée dans des conditions aussi favorables qu'aujourd'hui. Les Quinze sauront-ils la saisir ?

Nicole Fontaine est présidente du Parlement européen.

Mission accomplie

Suite de la première page

La seule attitude possible, pour ceux qui avaient exprimé leur hostilité à la réforme, était d'éviter que ce débat ne soit ouvert.

Le recours à l'initiative parlementaire : cette voie de révision constitutionnelle, pourtant inscrite dans l'article 89, avait été oubliée par le milieu politique (à l'exception d'un projet déposé par les Verts). En déposant une proposition de loi constitutionnelle et en étant décidés à la faire inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, soit que le gouvernement accepte de l'inscrire, soit que les groupes de l'UDF et de Démocratie libérale utilisent leur fenêtre de proposition pour le faire, nous étions assurés d'aboutir à un vote. Ce vote avait les plus grandes chances d'être positif. Pour éviter de se trouver placés dans une situation embarrassante, le président de la République et le premier ministre ont jugé plus sage de reprendre à leur compte cette initiative en déposant à leur tour le même projet.

Pour colorer, en quelque sorte, leur geste, le président et le premier ministre se sont prononcés pour un « quinquennat sec ». S'il s'agissait d'éviter un débordement du débat, et d'empêcher de voir surgir, ici et là, toutes sortes d'initiatives perturbant ou déstabilisant la Constitution de la V^e République, on ne peut que les approuver. Mais il est plus difficile de comprendre les motifs qui les ont conduits à interdire au Parlement de débattre d'une question intimement liée au quinquennat, et sans conséquence sur l'équilibre de nos institutions : celle de la limitation à deux du nombre des mandats consécutifs du président de la République. Cette réforme était massivement approuvée par l'opinion, plus encore que le quinquennat lui-même. Elle reste donc à réaliser.

Le déroulement du débat dans l'opinion publique et au Parlement a donné lieu à une certaine insatisfaction : beaucoup auraient souhaité que le débat soit élargi, et qu'il porte sur l'ensemble des conséquences que pourrait entraîner l'adoption du quinquennat. Il me semble qu'ils ont tort. Le quinquennat est en lui-même une réforme de modernité : il ramène la durée du contrat entre le président de la République et les électeurs à un niveau mieux adapté à l'accélération de temps de notre époque, et il diminue sensiblement la probabilité des périodes de cohabitation, qui déstabilisent, comme on peut le vérifier, les principes organisateurs de la V^e République. Que le quinquennat ait d'autres effets indirects, c'est possible ! La vie nous

l'apprendra, et il sera temps, alors, d'ajuster avec prudence notre pratique institutionnelle.

Le vote de la réforme par le Parlement est acquis, à une large majorité : 694 pour, et 62 contre, ce qui représente 280 voix d'avance sur la majorité des trois cinquièmes requise pour l'approbation par le Congrès ! Pour achever la réforme, le président de la République a le choix désormais entre le recours au référendum et la ratification par le Congrès. Du point de vue du quinquennat, ce choix est sans conséquences : l'une et l'autre démarche conduiront au quinquennat. En cas de référendum, les « oui » emporteront nettement sur les « non », même si l'écart entre eux a montré une certaine tendance à se réduire. Et si la procédure devait être celle du Congrès, la majorité des trois cinquièmes sera largement atteinte.

On peut affirmer que le quinquennat est désormais certain d'être approuvé. Le choix de la procédure est une question de nature politique, qui est de la responsabilité du président de la République.

Une dernière remarque : j'ai été impressionné par la manière dont l'exécutif a dessaisi le Parlement de son initiative de réforme, bien que ce droit à l'initiative soit formellement inscrit dans la Constitution, et surtout par la soumission avec laquelle l'Assemblée nationale a accepté ce dessaisissement. Il y a là un symptôme inquiétant pour ceux qui se préoccupent - comme je l'ai

Que le quinquennat ait d'autres effets indirects, c'est possible ! La vie nous l'apprendra, et il sera temps, alors, d'ajuster notre pratique institutionnelle

fait en 1974, en instaurant la pratique des questions d'actualité au gouvernement - d'établir un meilleur équilibre entre l'exécutif et le législatif. Le rééquilibrage de ces relations, sur le plan psychologique comme sur le plan institutionnel, reste manifestement un futur chantier de réformes.

Mais cela est une autre histoire : chaque chose se fera en son temps ! Aujourd'hui réjouissons-nous avec tous ceux qui ont soutenu cette réforme - responsables politiques, journalistes, citoyennes et simples citoyens qui ont exprimé leur approbation - d'avoir gagné en cinquante jours la bataille du quinquennat ! Mission accomplie.

Valéry Giscard d'Estaing

AU COURRIER DU « MONDE »

OGM INOFFENSIFS

Pourquoi, dans *Le Monde* du 23 juin, un gros titre annonce-t-il du maïs « pollué » et « contaminé » par des OGM, alors que les maïs OGM sont inoffensifs pour la consommation comme pour l'environnement ? C'est la raison pour laquelle douze variétés sont autorisées en France ; on peut aussi le vérifier dans les grands pays qui les cultivent depuis 1983 (Etats-Unis, Canada, Argentine, etc.). On peut être contre pour d'autres raisons, mais il faut le dire honnêtement.

Sylvère Bertelli, Lucricq (Loire)

LA VÉRITÉ SUR TCHERNOBYL

Je réagis à l'article sur Tchernobyl (*Le Monde* du 20 mai) et au courrier de Ross Mountain, directeur du bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), publié le 27 mai. Je reviens moi-même de deux semaines de travail dans le cadre de l'Unsear, acronyme pour le Comité scientifique des Nations unies sur les effets des radiations atomiques. J'étais le chef de la délégation française dans ce comité (...). Le texte écrit par Ross Mountain, grossièrement tendancieux, dessert la cause qu'il veut aider. Pas un chiffre du rapport de l'OCHA n'est exact, et certaines affirmations, par exemple celle qui évalue à quinze millions d'années l'accélération de l'évolution naturelle due aux rayonnements de l'explosion, relèvent de la fiction. L'annexe scientifique de l'Unsear, qui

traite des conséquences de Tchernobyl, ne minimise en rien les effets de cet accident, au contraire : elle décrit en détail les effets sanitaires, limités pour l'instant à une augmentation des cancers de la thyroïde chez les enfants biélorusses et ukrainiens de 0 à 15 ans au moment de l'accident (les enfants nés depuis Tchernobyl ne souffrent d'aucune maladie). Les effets économiques, psychologiques, sociaux en sont durables et dramatiques (...).

Mais faut-il « en rajouter » dans l'horreur ? En particulier, il faut savoir que les images d'hydrocéphalies et de malformations congénitales, maintenant systématiquement projetées dès que l'on évoque Tchernobyl, ne correspondent à aucun effet reconnu des rayonnements (...). On ne peut tolérer une manipulation de la vérité, même à des fins « humanitaires ».

Professeur Jean-François Lacronique, Paris

2000 en France

EDITIONS ODILE JACOB

Vient de paraître :
L'Université de tous les savoirs,
Tome 1 « Qu'est-ce que la vie ? »
Editions Odile Jacob.
510 pages - 175 F
Une lecture intelligente pour l'été !

L'esprit challenger : croître et se multiplier

En 3 ans, le cours de l'action a été multiplié par 10

Le 3 juillet, le nombre d'actions est

x10

Et surtout n'y voyez aucun miracle...

Parce que le cours de l'action Bouygues a été multiplié par dix en trois ans, Bouygues veut se rendre 10 fois plus accessible aux actionnaires. La valeur nominale des actions et des certificats d'investissement est donc divisée par dix, passant de 10 euros à 1 euro.

En contrepartie, le nombre d'actions et de certificats d'investissement est multiplié par 10.

Cette opération est réalisée le 3 juillet 2000. Elle est neutre d'un point de vue patrimonial. L'échange se fait automatiquement, sans formalité à accomplir.



www.bouygues.fr



Les présidents de l'Europe

L'image n'est plus exceptionnelle désormais pour le football français : le capitaine des Bleus, Didier Deschamps, soulève le trophée du championnat d'Europe des nations. (photo Philippe Huegen/AFP)

LONGTEMPS nous dûmes nous contenter du 14 juillet. Pour faire la fête, tous ensemble, ce n'était pas mal, mais pas assez et, un peu daté dans l'expression. Défilés militaires, discours, feux d'artifice, lampions, bals populaires, en boucle depuis 1789, ça commençait à bien faire. Il nous fallait du neuf, quelque chose de révolutionnaire. On réfléchissait, en vain. Pas d'occasion de se rassembler par milliers, n'était l'embouteillage monstre et rituel de la barrière de péage de Saint-Arnoult (Essonne) le temps d'un départ en vacances, en juillet justement. Côté festif, c'était zéro.

Et puis, sans que personne y croit vraiment, vingt-deux jeunes garçons, menés par un ancien

tourneur-fraiseur devenu joueur, entraîneur puis sélectionneur d'équipe de football, se mirent en tête d'emporter la Coupe du monde que, justement, nous organisions. Le plus drôle, c'est qu'ils y sont arrivés. C'était en 1998, il y a deux ans, un 12 juillet. La belle occasion ! On fit dans le joyeux, le bruyant et le fusionnel. On descendit les Champs-Élysées avant de les remonter. On remonta les Champs-Élysées après les avoir descendus. Et puis, un peu fatigués, mais toujours mélangés et heureux de l'être, on finit par rester sur place pour saluer les héros.

Mais une nouvelle fête ne suffisait pas. On s'habitue à ces moments-là, où les autres deviennent des amis. Les Bleus l'ont bien compris et nous promettaient un nouveau triomphe. Nous doutions un peu, comme d'habitude. Et pourtant, conduit, cette fois,

Deux ans après la victoire en Coupe du monde, le succès des Bleus en finale de l'Euro 2000 contre l'Italie confère à la sélection française un statut qu'elle n'avait jamais atteint : celui de meilleure équipe de football de la planète

par un ancien militaire au discours chantourné, ils nous ont refait le coup de la victoire. Nous en sommes enchantés et, pour le leur prouver, nous avons refait le coup de la fête improvisée. Rendez-vous aux Champs ! Joie, bruit, fusion : ah !, le beau 2 juillet ! Champions du monde, champions d'Europe ! Vivement qu'on aille marcher sur la planète Mars ! Le football français ne craint plus personne, et nous non plus.

En 1998, il a assis sa légitimité sportive. Une victoire contre le Brésil - « Et un, et deux, et trois zéro ! » - en finale de la Coupe du monde, même à domicile, même devant un Ronaldo fantomatique, vaut tous les diplômes de la Terre. En 1999, il a restauré sa légitimité historique. Une victoire devant l'Angleterre (2-0), sur le gazon sacré de Wembley, efface tous les Trafalgar de notre histoire « foot-

ballistique ». En 2000, il a établi sa légitimité culturelle. Une victoire face à l'Italie (2-1, après prolongation) vaut tous les cours de serrurier, rapport à la manière dont les Bleus ont fini par faire sauter le catenaccio.

Trois fois légitimes. Il va falloir s'y habituer : le football français est une référence. Son système de formation est efficace. Les clubs étrangers en profitent largement. Son système économique est aussi sain que draconien. Les pays voisins redoutent sa modélisation. Son système de jeu est performant. Les sélections rivales n'ont toujours pas réussi à le perturber durablement. Pour qui vivait, il y a guère, sur le souvenir embaumé des défaites glorieuses - on adorait ça, avant - en Coupe du monde (Stockholm, 1958 ; Séville, 1982 ; Guadalajara, 1986) ou en championnats d'Europe (Paris,

1960), cela a des airs de rupture épistémologique.

Les grincheux - il y en a encore - et les statisticiens - il y en a toujours - feront évidemment remarquer qu'il manque une touche à ce tableau de maître : une victoire sur l'Allemagne. L'Allemagne (ou plutôt la RFA à l'époque), notre grande empêcheuse de rêver en rond... Qu'ils se rassurent, ce succès aussi nous l'avons emporté. Il est sémantique, c'est dire. Le joueur anglais Gary Lineker affirmait, un jour de déprime (bien lire : un lendemain de match), que « le football est un sport qui se pratique avec deux équipes de onze joueurs, un arbitre, un ballon, et ce sont les Allemands qui gagnent à la fin. » Désormais, à la fin, ce sont les Français qui gagnent.

Michel Dalloni

Les Bleus passent par l'enfer pour aller au paradis

L'équipe de France, victorieuse de l'Italie (2-1) en finale de l'Euro 2000, a inscrit son premier but à 40 secondes de la fin du temps réglementaire avant de s'imposer lors de la prolongation grâce au « but en or »

UN banc qui se rassemble, onze remplaçants qui font corps et, à deux mètres de ce sanctuaire, un sélectionneur debout, impassible. Dino Zoff consulte son chronomètre. Il reste une minute à déjouer. Ultime tour de cadran pour ressusciter les vertus du catenaccio, cet exercice qui consiste à se barricader dans sa surface, à défaire l'adversaire et à marquer sur la seule occasion qui se présente à l'horizon. Derrière le but de Fabien Barthez, refuge des supporters de la Nazionale, retentit l'hymne italien. Il reste quarante-cinq secondes.

Laurent Blanc a déserté depuis un bon moment déjà son poste reculé. Fabien Barthez dégage le ballon, le plus loin possible. De la tête, David Trezeguet saute plus haut que son garde du corps, et prolonge sur la gauche pour Sylvain Wiltord. Le Bordelais prend le large à babord, attend un rebond, un deuxième, puis un dernier et déclenche enfin sa frappe croisée. Francesco Toldo est battu. Un but partout. Prolongation. Un vent d'effroi glace les réservistes italiens. Certains s'agenouillent, d'autres sont allongés, le nez dans le gazon. Dino Zoff n'a pas bougé. Il restait quarante secondes à tenir.

La suite n'est qu'un prolongement attendu du « retour de l'enfer ». Après une heure et demie d'un jeu crispant et verrouillé, l'équipe de France démarre la prolongation dans une organisation inédite. Trois défenseurs, soutenus par Sylvain Wiltord et Robert Pires, inattendus guetteurs sur les flancs. Peu importe puisque le destin est avancé. « Nous sommes imbattables », dira plus tard Marcel Desailly, gladiateur de l'axe central. Une histoire d'amour unit les Bleus à la prolongation et au but en or, qui laisse la victime sans recours. Les Paraguayens de la Coupe du monde 1998 et les Portugais de l'Euro 2000 peuvent en témoigner. « Cette fois, ce sont mes fantas-



PATRICK HERTZOG/AFAP

sins qui ont porté l'estocade », commentera Roger Lemerre en souvenir de ses années passées au bataillon de Joinville. En version décodée, cela donne un centre de la gauche de Robert Pires, repris du pied gauche par David Trezeguet. La frappe sèche et précise cingle sous la barre (103^e minute). Défilement ensuite, comme un feuillet en boucle, la chronique attendue de cette mort subite : consternation italienne, jubilation

« On ne vit pas d'espoir, le miracle de la dernière minute, nous l'avons provoqué », affirme Roger Lemerre

française. Laurent Blanc, qui est entré sur le terrain une fleur à la main, veut consoler Fabio Cannavaro. Thierry Henry serre contre lui Alessandro Del Piero, son ancien coéquipier de la Juventus Turin. Gestes dérisoires. La finale ne célèbre que les vainqueurs. Dimanche 2 juillet, à Rotterdam (Pays-Bas), la France a gagné le championnat d'Europe des nations 2000.

Planté devant son banc de touche, Roger Lemerre a observé à distance la sarabande échevelée de ses joueurs partis danser sous le nez des fans. Cet homme de cinquante-neuf ans, étonnant de passion contenue, n'a pas à se forcer pour apparaître si détaché.

« La victoire appartient aux joueurs. Chacun exprime ses émotions à sa manière, cela se respecte », dira-t-il d'une voix blanche. Fabien Barthez, qui a salué les supporters italiens d'un bras d'honneur, se dirige vers son coach, et l'embrasse. Suivent Frank Leboeuf et Bixente Lizarazu. L'étreinte, forte et émue, sera pour Didier Deschamps, compagnon d'infortunes pendant ce championnat d'Europe.

Démonstratif, le sélectionneur recommande à son capitaine de renouer le contact avec les médias et de prolonger sa réflexion avant d'annoncer la suite à donner à sa carrière internationale. A l'autre extrémité de la pelouse, les Bleus cavalent en se repossant le trophée, obsession de leurs nuits blanches. Entre la génération rap et les tenants de la belote, la mosaïque est achevée. « Des affinités se sont créées entre les jeunes et les anciens pendant ces trente jours de cohabitation, l'esprit qui nous anime va perdurer », lance Marcel Desailly, qui rêve d'un environnement pacifié : « Rien ne justifie les mises en cause passées puisque Laurent Blanc est le meilleur, Di-

dier Deschamps est le meilleur, Marcel Desailly est le meilleur. » Sans attendre, Roger Lemerre a exhorté ses héros à remplir pour la prochaine aventure, la défense du titre mondial en 2002 : « Si Laurent Blanc revenait sur sa décision d'arrêter, j'en serais heureux. J'espère que Didier demeurera également avec nous. J'ai besoin de mes généraux. » L'appel de Rotterdam sera-t-il entendu ?

« Je veux bien accepter les critiques. Mais quand s'exprime un mélange d'incompétence et de mauvaise foi, je ne suis plus d'accord. Mes proches n'ont pas à supporter ces dérives », a tonné Didier Deschamps, l'homme qui brandit les coupes à la face de l'Univers, à l'adresse des médias. Puisque l'équipe de France est entrée dans l'histoire en réussissant un doublé inédit (championne du monde puis championne d'Europe à deux ans d'intervalle), la tentation d'une retraite étoilée aurait de l'allure. Mais comment rompre le cordon avec cette troupe de compétiteurs tout-terrain ?

L'art et la manière dont les Français ont fini par démantibuler la forteresse italienne la hissent plus haut encore sur un piédestal inaccessible. Comme prévu, la formation de Dino Zoff a tissé une toile dans sa moitié de terrain. Magistrale leçon tactique fondée sur une réduction des espaces dont souffrit Zinedine Zidane, magicien impuissant. Le but de la Nazionale, réussi par Marco

Thierry Henry, Alessandro Nesta et Fabio Cannavaro accompagnent le ballon du regard, Francesco Toldo ne veut pas voir cela. Sylvain Wiltord (n° 13) s'est déjà retourné pour hurler sa joie : il vient d'inscrire le but égalisateur.

Delvecchio en conclusion d'un centre de la droite de Gianluca Pessotto (56^e), relevait d'un grand classique maison. Dès lors, l'Italie se repliait davantage encore dans ses trente mètres en attendant l'issue fatale pour les Bleus.

« On ne vit pas d'espoir, le miracle de la dernière minute, nous l'avons provoqué », affirme Roger Lemerre, qui a d'abord fait rentrer deux attaquants (Sylvain Wiltord, puis David Trezeguet) et, sur l'insistance de plusieurs joueurs, un milieu de terrain à vocation offensive (Robert Pires). Belle inspiration puisque les trois acteurs ont préparé ou marqué les deux buts d'un triomphe auquel les Français attachent une valeur symbolique.

« Notre victoire récompense le football d'attaque », a souligné le sélectionneur, ce qui donne en moins diplomatique dans la bouche de Youri Djorkaëff : « Un succès de l'Italie aurait été un retour en arrière de dix ans. » Hypothèse parfaitement incongrue, selon Christophe Dugarry, qui a rappelé cette douce évidence : « Cette équipe est touchée par la grâce. »

Elie Barth, à Rotterdam



« Trezegol » explose

David Trezeguet, qui portera dès la saison 2000-2001 le maillot de la Juventus Turin, est un footballeur dangereux. Peu de temps lui suffit pour faire basculer une rencontre ; peu d'occasions lui sont nécessaires pour les convertir en but. Après celui, en or, du dimanche 2 juillet à Rotterdam, fidèle à son habitude, il a manifesté sa joie en courant tout en retirant son maillot. Alors que ses coéquipiers l'enlaçaient, ses pensées se sont fixées sur le visage de son fils, Aaron, qu'il n'a vu que « trois jours » depuis sa naissance, le 18 mai, pour cause de préparation à l'Euro. Roger Lemerre avait vu juste. En faisant du deuxième meilleur buteur du championnat de France (22 buts avec l'AS Monaco) un luxueux remplaçant, le sélectionneur se doutait bien que la désillusion du joueur, qui n'a pas encore vingt-trois ans, se convertirait tôt ou tard en envie de tout casser. Avant ce final en apothéose, David Trezeguet n'a pas eu un Euro facile. Du banc de touche, il a d'abord observé l'explosion de Thierry Henry, avec qui il fit ses premières classes en principauté. Après avoir été aligné d'entrée contre les Pays-Bas pour un match sans enjeu (2-3), il a constaté que Roger Lemerre faisait davantage confiance à des joueurs plus expérimentés, tels Youri Djorkaëff et Christophe Dugarry, pour les rencontres importantes. Le fils de Jorge Trezeguet, attaquant argentin du FC Rouen entre 1976 et 1979, a alors ravalé son orgueil. « J'ai continué à travailler car je savais que, si une possibilité s'offrait à moi, il faudrait que je la saisisse tout de suite. » Celui que l'on surnomme « Trezegol », en référence à l'attaquant argentin Gabriele Batistuta, dit « Batigol », n'ignore pas que son profil d'avant-centre en pivot peut s'avérer précieux face aux maillages ultra-défensifs du Calcio. Sa présence physique, son jeu de tête et sa faculté à marquer dans des espaces réduits le différencient, pour cela, de Thierry Henry et Nicolas Anelka, les deux flèches de l'équipe de France. « Devant le but, l'efficacité de David Trezeguet n'a pas son égale », dit de lui Roger Lemerre. Les défenseurs du championnat italien sont prévenus.

Frédéric Potet, à Rotterdam

FRANCE - ITALIE

FRANCE
Sélectionneur : Lemerre
Barthez • Thuram ; Blanc ; Desailly ; Lizarazu (Pires, 86^e) ; Vieira ; Deschamps (cap.) ; Zidane ; Djorkaëff (Trezeguet, 76^e)
• Henry ; Dugarry (Wiltord, 57^e)

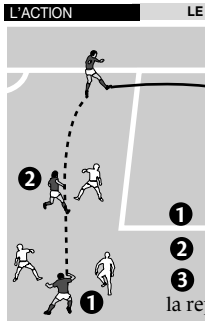
ITALIE
Sélectionneur : Zoff
• Toldo • Cannavaro ; Nesta ; Luliano ; Maldini (cap.) • Pessotto ; Di Biagio (Ambrosini, 66^e) ; Albertini ; Fiore (Del Piero, 53^e)
• Totti ; Delvecchio (Montella, 86^e)

BUTS FRANCE : Wiltord (94^e, de 4 m sur la gauche, tir croisé du gauche, dans le coin droit) ; Trezeguet (103^e, à 7 m, reprise de volée du gauche dans la lucarne gauche).
ITALIE : Delvecchio (55^e, de 6 m, demi-volée du plat du pied gauche sous la transversale).

AVERTISSEMENTS FRANCE : Thuram (58^e, jeu dangereux). ITALIE : Di Biagio (31^e, jeu irrégulier) ; Cannavaro (42^e, jeu irrégulier) ; Totti (90^e, jeu irrégulier).

ARRÊTS DE JEU En faveur de la FRANCE : 27 coups francs (10 + 14 + 3), dont 3 hors jeu (0 + 3 + 0), 7 corners (2 + 5 + 0).
En faveur de l'ITALIE : 17 coups francs (6 + 10 + 1), dont 4 hors jeu (0 + 4 + 0), 4 corners (2 + 2 + 0).

OCCASIONS FRANCE : 88 positions d'attaque dans les 30 m (25 + 45 + 18), dont 5 occasions (1 + 3 + 1) ; 23 tirs (9 + 10 + 4), dont 1 sur le montant (1 + 0 + 0), 5 contrés (3 + 1 + 1) et 9 parés (1 + 7 + 1) par Toldo.
ITALIE : 56 positions d'attaque dans les 30 m (24 + 20 + 12), dont 3 occasions (0 + 3 + 0) ; 11 tirs (4 + 6 + 1), dont 1 dévié (1 + 0 + 0) et 2 parés (0 + 2 + 0) par Barthez.



2 - 1
(but en or)
EURO 2000 Finale
Dimanche 2 juillet
20 h 45 Stade de Kuip, à Rotterdam
• Temps orageux • Pelouse en bon état
• Public enthousiaste
• 51 000 spectateurs
• Arbitre : M. Frisk (Suède)
COMMENTAIRE Match tendu, de grande intensité physique et émotionnelle. La France a pris la conduite du jeu surtout après la pause, face à des Italiens regroupés et repliés, procédant par contres. Menés au score pendant plus d'une demi-heure, les champions du monde ont une nouvelle fois démontré leur solidarité et leur volonté. L'apport offensif des remplaçants a permis, in extremis, un renversement spectaculaire.

Repères

- L'équipe de France, championne d'Europe 2000, avait déjà remporté le titre continental en 1984, contre l'Espagne (2-0). Seule l'Allemagne a fait mieux, en réalisant un triplé : en 1972, contre l'URSS (3-0), en 1980, contre la Belgique (2-1), et en 1996, contre la République tchèque (2-1, but en or).
- Ce titre européen est le premier succès dans une compétition majeure que les Bleus gagnent hors de leurs frontières, si l'on excepte le titre olympique à Los Angeles en 1984.
- En 1960, la sélection nationale avait atteint les demi-finales du tournoi européen, qui se jouait en France, (défaite contre la Yougoslavie, 5-4) et pris la quatrième place du classement final (défaite contre la Tchécoslovaquie, 2-0).
- L'équipe de France est devenue championne du monde 1998, chez elle, en battant le Brésil (3-0).
- La France possède la meilleure attaque (13 buts), à égalité avec les Pays-Bas, éliminés en demi-finales par l'Italie. Sa défense a encaissé 7 buts en 6 matches. Son meilleur buteur est Thierry Henry (3 buts), qui occupe la 3^e place d'un classement en tête duquel figurent le Néerlandais Patrick Kluijvert et le Yougoslave Savo Milosevic (5 buts).
- Six Français ont été retenus par le groupe d'étude technique de l'Union européenne de football (UEFA) dans l'équipe type de l'Euro 2000 : Fabien Barthez, Laurent Blanc, Marcel Desailly, Patrick Vieira, Zinedine Zidane et Thierry Henry.

PORTUGAL - FRANCE

PORTUGAL
Sélectionneur : Humberto
Vitor Baia (cap.) • Abel Xavier ; Couto ; Costa ; Dimas (Rui Jorge, 91^e) • Conceicao ; Vidigal (Paulo Bento, 60^e) ; Da Costa ; Rui Costa (Joao Pinto, 77^e) ; Figo ; Nuno Gomes.

FRANCE
Sélectionneur : Lemerre
Barthez • Thuram ; Desailly ; Blanc ; Lizarazu • Deschamps (cap.) ; Vieira ; Petit (Pires, 86^e) ; Zidane • Anelka (Wiltord, 71^e) ; Henry (Trezeguet, 105^e).

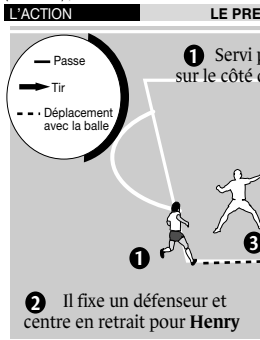
BUTS PORTUGAL : Nuno Gomes (19^e, de 17 m face au but, demi-volée du pied droit au ras du poteau gauche).
FRANCE : Henry (51^e, à 7 m dans l'axe du but, tir en pivot croisé du pied droit dans le coin gauche) ; Zidane (118^e, sur penalty du droit dans la lucarne droite).

AVERTISSEMENTS PORTUGAL : Vidigal (43^e, jeu irrégulier) ; Figo (53^e, jeu dangereux) ; Jorge Costa (54^e, jeu irrégulier) ; Dimas (61^e, jeu dangereux) ; Joao Pinto (107^e, jeu dangereux).
FRANCE : Vieira (22^e, jeu dangereux) ; Desailly (38^e, jeu dangereux).

EXPULSION PORTUGAL : Nuno Gomes (118^e, contestation).

ARRÊTS DE JEU En faveur du PORTUGAL : 25 coups francs (11 + 7 + 7), dont 3 hors jeu (0 + 0 + 3), 2 corners (0 + 2 + 0).
En faveur de la FRANCE : 29 coups francs (12 + 11 + 6), dont 3 hors jeu (0 + 0 + 3), 10 corners (1 + 4 + 5).

OCCASIONS PORTUGAL : 46 positions d'attaque dans les 30 m (19 + 16 + 11), dont 2 occasions (1 + 0 + 1) ; 10 tirs (4 + 4 + 2), dont 3 contrés (1 + 0 + 2) et 3 parés (1 + 2 + 0) par Barthez.
FRANCE : 75 positions d'attaque dans les 30 m (31 + 29 + 15), dont 5 occasions (1 + 2 + 2) ; 25 tirs (9 + 7 + 9), dont 5 contrés (2 + 1 + 2) et 1 dévié (0 + 0 + 1) et 6 parés (4 × 1 + 1) par Vitor Baia.



1 - 2
(but en or)
EURO 2000 Demi-finale
Mercredi 28 juin
20 h 45, Stade Roi-Baudouin, à Bruxelles
• Temps agréable • Terrain en parfait état
• Public enthousiaste
• 50 000 spectateurs
• Arbitre : M. Benkö (Autriche)
COMMENTAIRE Rencontre équilibrée et indécise, d'excellent niveau. L'équipe de France, dominatrice au milieu de terrain et supérieure physiquement, mais plus imprécise, a buté le plus souvent sur la défense adverse. Les contres portugais ont fait douter jusqu'au bout les champions du monde, qui ont dû attendre la fin de la prolongation pour prendre l'avantage sur un penalty longtemps contesté par les Portugais.

ESPAGNE - FRANCE

ESPAGNE
Sélectionneur : Camacho
Canizares • Salgado ; Abelardo (cap.) ; Paco ; Aranzabal • Helguera (Gerard, 77^e) ; Guardiola ; Raul ; Mendieta (Urzaiz, 57^e) • Munitis (Etxebarria, 73^e) ; Alfonso.

FRANCE
Sélectionneur : Lemerre
Barthez • Thuram ; Desailly ; Blanc ; Lizarazu • Deschamps (cap.) ; Vieira • Djorkaëff ; Zidane ; Dugarry • Henry (Anelka, 82^e).

BUTS ESPAGNE : Mendieta (38^e, sur penalty, tir de l'intérieur du droit à ras de terre au centre du but).
FRANCE : Zidane (33^e, sur coup franc, tir "enveloppé" du droit, de 22 m à gauche, au ras du poteau gau) ; Djorkaëff (44^e, frappe en force du droit, de 8 m à droite, dans la lucarne droite).

AVERTISSEMENTS ESPAGNE : Alfonso (56^e, jeu dangereux) ; Guardiola (61^e, jeu dangereux) ; Salgado (64^e, jeu dangereux) ; Paco (71^e, jeu irrégulier).
FRANCE : Deschamps (60^e, contestation).

ARRÊTS DE JEU En faveur de l'ESPAGNE : 30 coups francs (11 + 19), dont 2 hors-jeu, 6 corners (3 + 3).
En faveur de la FRANCE : 23 coups francs (9 + 14), dont 3 hors-jeu, 5 corners (2 + 3).

OCCASIONS ESPAGNE : 50 positions d'attaque dans les 30 m (23 + 27) 4 occasions (2 + 2) ; 10 tirs (6 + 4), dont 2 contrés (1 + 1) et 2 parés (2 + 0) par Barthez.
FRANCE : 47 positions d'attaque dans les 30 m (21 + 26) 3 occasions (3 + 0) ; 15 tirs (9 + 6), dont 3 contrés (1 + 2) et 2 parés (1 + 1) par Canizares.



1 - 2
EURO 2000
Quart de finale
dimanche 25 juin
20 h 45, Stade Jan-Breydel, à Bruges
• Beau temps • Terrain en très bon état
• Public coloré et chaleureux
• 30 000 spectateurs
• Arbitre : M. Collina (Italie)
COMMENTAIRE Match tendu et jamais détaché sur le plan tactique entre deux équipes très fiantes. Henry étant isolé en pointe, il aura fait deux coups d'éclat de Zidane et Djorkaëff pour débloquer la situation en faveur des Bleus. Après la pause, les Espagnols se sont montrés plus créatifs. Bien qu'ayant bénéficié de décisions arbitrales contestées, ils n'ont pu revenir au score.





Les champions d'Europe 2000 posent autour du podium avec leur trophée.

Roger Lemerre rejoint Aimé Jacquet au panthéon

ALORS il a quitté l'attitude impassible qu'il affecte au cours des matches, visage fermé, debout, immobile, quelles que soient les péripéties de la partie. Cette fois, il s'est mis à courir le long de la touche et il a ouvert grands les bras pour recevoir contre son cœur David Trezeguet qui, torse nu, pleurant, riait, venait de donner le titre à la France.

Il a beau dire qu'à ses joueurs et à eux seuls revient tout le mérite des victoires accumulées, cette coupe, elle est aussi la sienne. Surtout la sienne peut-être. Son « coaching », comme on dit, sa manière d'opérer les changements de joueurs aux moments décisifs du match, a fait encore une fois merveille. Depuis le début de la compétition, on avait remarqué qu'il agissait avec compétence et un instinct très sûr. Pour la finale, ce fut plus que parfait. A la 58^e minute, il fait sortir Christophe Dugarry pour le remplacer par Sylvain Wiltord, qui va marquer à la 92^e minute. A la 76^e, il fait entrer Robert Pires, puis, à la 86^e, David Trezeguet. A la 103^e minute de la prolongation, Pires déborde sur la gauche et centre pour Trezeguet, et la France est championne d'Europe !

Les moments d'émotion passés, on l'a vu s'entretenir longuement sur la pelouse avec Didier Deschamps pour le convaincre de différer, au moins, l'annonce de sa retraite internationale. Plus tard, il s'est baissé pour ramasser sur le sol quelques-uns des petits papiers dorés jetés par milliers sur les champions du monde, et maintenant d'Europe, pour saluer leur victoire, et les a enfouis discrètement dans la poche de son survêtement. Ensuite, il a oublié l'aspect chevalier à la triste figure qui est le sien depuis le début de la compétition pour arborer un inhabituel sourire.

Son mystère est là. « Roger est un grand timide », avance en guise d'explications Claude Simonet, le président de la Fédération française de football (FFF). Bien avant le décès de son père, en plein milieu de cet Euro - qui explique beaucoup de choses -, l'étrange comportement du sélectionneur et ses obscures métaphores avaient marqué les esprits.

Pendant le stage de l'équipe de France, à Tignes, du 16 au 20 mai, ses relations avec la presse ont vite tourné à l'aigre. C'est que, adjoint d'Aimé Jacquet pendant l'épopée du Mondial 98, il avait pu mesurer la vraie souffrance endurée par son ami confronté aux violentes et souvent injustes critiques des médias.

Il savait aussi que sa nomination ne faisait pas l'unanimité chez certains observateurs, qui lui auraient préféré un grand nom, comme Jean Tigana, voire Guy Roux. Lui ne pos-

L'ancien entraîneur de l'équipe militaires a un bilan somptueux : 20 victoires, 5 nuls et seulement 2 défaites

sédait qu'un modeste palmarès de joueur et une réputation d'entraîneur sans grand relief, au Red Star, puis à la tête de l'équipe de France militaires, avec laquelle il remporta toutefois un titre de champion du monde en 1995.

Son obsession à vouloir s'inscrire dans la continuité d'Aimé Jacquet n'avait donc d'égalé que celle de se faire respecter par les journalistes, quitte à les maltraiter pour s'en protéger. Lemerre semblait, par instants, porter sa mission comme une croix, et cette curieuse façon d'être ne provoquait qu'incompréhension.

Outre son « coaching », le mérite de Lemerre a été d'assurer le changement dans la continuité. Moins pointilleux que Jacquet, plus proche des joueurs, avec lesquels il partage les petits jeux de fin d'entraînement, il a su préserver la paix sociale dans l'effectif avec un sens politique affirmé. Il a su soigner les



PATRICK HERTZOG/ANP

difficiles relations avec les remplaçants alors que Jacquet portait toute son attention sur les titulaires. Sous ses allures militaires, il a calmé les impatientes en faisant leur éloge, et en répétant que l'équipe de France ne se limitait pas aux onze joueurs sur le terrain, mais bien aux vingt-deux membres du groupe.

Roger Lemerre eut aussi le courage de maintenir le cap et d'ignorer les voix qui lui suggéraient de renouveler l'effectif. Il a su résister à la tentation (mais l'a-t-elle seulement effleuré) d'imprimer sa griffe et il a préféré, au contraire, exploiter le savoir-faire des champions du monde dont il avait hérité (dix-huit sur les vingt-deux de son groupe).

« Je n'ai rien cassé », explique-t-il. Son bilan (20 victoires, 5 nuls, 2 défaites), couronné par cette suprême reconnaissance européenne, mais flagorneries aussi. Il y résistera sans effort. « Je suis un serviteur du football français », rappelle cet homme d'homme qui aurait présenté sa démission si la France avait échoué au premier tour. « Le prestige de la fonction m'a toujours laissé indifférent, je ne suis pas carriériste. »

Après ceux de Michel Hidalgo et d'Aimé Jacquet, les succès de Roger Lemerre prouvent que les sélectionneurs modestes conviennent aux stars de l'équipe de France. Ce n'est pas le moindre de ses paradoxes.

Elie Barth et Jacques Buob

■ La fête à Bricquebec (Manche). Roger Lemerre a été, dimanche 2 juillet, la star dans son village natal de Bricquebec (Manche), où des centaines d'habitants s'étaient réunis dans un gymnase devant un écran géant retransmettant la rencontre. Si le but italien de Marco Delvecchio a refroidi l'ambiance, l'égalisation de Sylvain Wiltord et la reprise victorieuse de David Trezeguet ont fait exploser la salle d'une énorme clameur. Cris, pleurs, et surtout les « Merci Roger ! » se sont mêlés, alors que les bouchons de champagne sautaient en cadence. De nombreux participants à cette fête ont eu une pensée pour le père de Roger Lemerre, Maurice, décédé à 86 ans, il y a deux semaines.

Cinq moments-clés de l'épopée tricolore

SUR le chemin de la finale de l'Euro 2000, quelques étapes ont semblé décisives pour la réussite finale de l'équipe de France.

● **L'accélération de Thierry Henry contre le Danemark.** Un contrôle de balle lui a suffi. Thierry Henry vient de prendre quelques centimètres d'avance sur son vis-à-vis danois. Le but adverse est encore loin : environ 60 mètres, même davantage car le joueur a récupéré le ballon sur un côté, et non dans l'axe du terrain. Pas question, pour lui, de déborder sur une aile. L'attaquant infléchit sa course quelques mètres plus loin. Droit au but. Arrivé devant le gardien, Peter Schmeichel, son plat du pied est irrécusable : l'équipe de France mène alors 2-0 face au Danemark (finale battue 3-0) pour son premier match de l'Euro 2000, ce 11 juin, à Bruges. D'autres buts, marqués du sceau de sa puissance, suivront. Mais aussi une nouvelle « façon d'être » sous le maillot bleu. Le trio qu'il forme avec Nicolas Anelka et Sylvain Wiltord va alimenter la chronique pendant toute la compétition. Mais, à vingt-deux ans, Thierry Henry apparaît comme le plus mature des trois.

● **Le coup de gueule de Roger Lemerre contre la presse.** Furieux d'avoir été boycotté par les journalistes, auxquels l'avaient été eux-mêmes par certains joueurs, le sélectionneur des Bleus s'est fendu d'un communiqué aux airs de dé-

Pendant trois semaines de compétition, de nombreux épisodes se sont succédé. Certains ont pris une importance particulière

claration de guerre. En ce 15 juin, dans un hôtel de Knokke-Heist, il accuse la presse de tous les maux : « Inexactitudes, allusions et interrogations malsaines, amalgames, inventions pures et simples, paroles volées ». Sur ordre de la Fédération française de football (FFF), le technicien finira par lever son blocus médiatique. Peu soucieux de son image, le chef des Bleus s'est construit un personnage complexe durant l'Euro 2000. Debout à côté du banc de touche, deux doigts attachés par une feuille de plastique arrachée à une bande adhésive, il s'est montré d'un calme olympien lors des matches crispants (Espagne, Portugal, Italie) et parfois fébrile pendant les rencontres plus faciles, comme contre le Danemark, où on le vit pénétrer sur la pelouse, rouge de colère.

● **Youri Djorkaëff, en embuscade face aux Tchèques.** Le ballon ne lui était pas destiné initialement. Qu'importe. Sentant

« l'odeur du but », Youri Djorkaëff ne s'est « pas posé de question ». L'opportuniste a frappé et marqué le but victorieux des Bleus face à la République tchèque (2-1), le 16 juin, à Bruges, ressuscitant sa réputation de « joueur providentiel ». Longuement blessé à la cuisse avant l'Euro 2000, il avait failli déclarer forfait. Remis sur pied par le kiné niçois Albert Gal, Youri Djorkaëff n'était pas assuré de conserver sa place en raison de la concurrence des attaquants tricolores, plus jeunes et plus percutants. Dans un rôle de joker, comme contre les Tchèques, voire de titulaire, comme face à l'Espagne (2-1), où il marquera un but splendide, le meilleur buteur des Bleus en activité (26 buts) a réveillé le souvenir d'Aimé Jacquet, qui avait fait de lui un électron libre.

● **Le nez cassé de Christophe Dugarry contre l'Espagne.** Quelques jours après le quart de finale entre la France et l'Espagne (2-1), le quotidien allemand *Bild* publie une photo de Christophe Dugarry, maillot ensanglanté et narines bouchées par du coton. Le cliché est accompagné d'un texte conseillant aux footballeurs allemands, éliminés au premier tour de l'Euro 2000, de s'inspirer de la vaillance de l'attaquant français. Victime d'un coup de tête dans un duel aérien, le Bordelais a joué 84 minutes avec une fracture du nez. Christophe Dugarry a vingt-huit ans, l'âge de la maturité pour un footballeur. A plusieurs reprises pen-

dant l'Euro 2000, on l'entendit évoquer la perspective de sa fin de carrière, un événement auquel il dit déjà se préparer. Si Aimé Jacquet n'est plus là pour justifier sa présence, si son ami de toujours, Zinedine Zidane, est devenu l'un des « cadres » des Bleus, Christophe Dugarry campe aujourd'hui une sorte de remplaçant idéal.

● **Le penalty de Zinedine Zidane contre le Portugal.** Tout au long de ces quatre minutes les plus agitées de l'Euro 2000, en ce 28 juin, à Bruxelles, le n°10 des Bleus n'a pas bronché. Véhéments, les footballeurs portugais contestaient le penalty sifflé par l'arbitre autrichien, Günther Benkö, à la suite d'une main du défenseur Abel Xavier. Quand est venu le moment de tirer, Zidane n'a pas tremblé. Un « but en or » qui a offert à la France une place en finale et a montré que le joueur de la Juventus Turin, en plus d'être un habile manieur de ballon, sait aussi prendre ses responsabilités. Durant le tournoi, « Zizou » a changé de dimension. Il a marqué, il s'est replié en défense quand le besoin s'en est fait sentir, il a donné des ordres aux uns et aux autres. Loin du surdoué ténébreux de l'Euro 1996, plus libéré que lors du Mondial 1998, Zinedine Zidane est « au sommet de son art », comme il l'a dit lui-même avant de se rétracter, fidèle à la modestie inculquée par son éducation.

F. P., à Rotterdam

FRANCE - PAYS-BAS **2 - 3**

EURO 2000 - GR. D (3^e journée)
mardi 21 juin
20 h 45, stade de l'Arena

- Beau temps • Terrain en bon état
- Public coloré et chaleureux
- 51 000 spectateurs
- Arbitre : M. Frisk (Suède)

COMMENTAIRE Rencontre disputée sur un bon rythme, entre des champions du monde désorganisés mais tranchants et des Néerlandais appliqués et volontaires. L'équipe de France, composée essentiellement de joueurs remplaçants, a montré de bonnes séquences, mais n'a pas su s'assurer une victoire à laquelle elle tenait moins que les « Oranges » devant leur public.

FRANCE : Lama (51^e, sur coup franc, violente frappe de 30 m à gauche, déviée par Anelka) ; Deschamps (92^e) ; Trezeguet (31^e, de 6 m à mi-hauteur) ; Wiltord (92^e, de 7 m dans l'axe, dévie une frappe de Wiltord).

PAYS-BAS : Kluyvert (14^e, tir croisé du droit, de 10 m à gauche) ; De Boer (51^e, sur coup franc, violente frappe de 30 m à gauche, déviée par Anelka) ; Zenden (60^e, tir du droit de 15 m à gauche, au ras du poteau gauche).

AVERTISSEMENTS FRANCE : Dugarry (45^e, jeu dangereux) ; Desailly (75^e, jeu dangereux) ; Teira (91^e, jeu dangereux).

PAYS-BAS : Davids (81^e, jeu dangereux) ; Cocu (85, jeu irrégulier).

ARRÊTS DE JEU En faveur de la FRANCE : 22 coups francs (10 + 12), dont 2 hors-jeu (1 + 1), 5 corners (4 + 1). En faveur des PAYS-BAS : 19 coups francs (12 + 7), dont 6 hors-jeu (2 + 4), 4 corners (1 + 3).

OCCASIONS FRANCE : 39 positions d'attaque dans les 30 m (19 + 20), dont 4 occasions (2 + 2) ; 12 tirs (6 + 6), dont 2 contrés (1 + 1) et 4 parés (0 + 4) par Westerveld.

PAYS-BAS : 44 positions d'attaque dans les 30 m (20 + 24), dont 7 occasions (4 + 3) ; 13 tirs (7 + 6), dont 1 sur la barre transversale (1 + 0) et 4 parés (2 + 2) par Lama.

L'ACTION **LE SECOND BUT DE LA FRANCE à la 31^e minute**

- Micoud tire un corner sur la droite.
- Stam, de la tête à 6 m, tente de décaler le ballon.
- Aux abords de la surface de réparation, Wiltord frappe instantanément du droit. Son tir est dévié par Trezeguet, essouffé devant le but.

Infographie "Le Monde" avec Pierre Lepidi

RÉP. TCHÈQUE - FRANCE **1 - 2**

EURO 2000 - GR. D (2^e journée)
Vendredi 16 juin
18 h 00, stade Jan-Breydel, à Bruges

- Beau temps • Terrain en parfait état
- Public enthousiaste et bon enfant
- 30 000 spectateurs environ
- Arbitre : M. Poll (G-B)

COMMENTAIRE Match disputé sur un rythme soutenu, où les champions du monde ont peine pour imposer leur jeu. Le géant Koller a constitué une réelle menace pour la défense tricolore, qui est apparue moins sereine qu'en 1998. Mais, soudés et combattifs, les Bleus ont encore pu compter sur Barthez, Henry et Zidane pour passer cet obstacle difficile et se hisser en quarts de finale.

FRANCE : Barthez • Thuram ; Blanc ; Desailly ; Candela • Vieira ; Deschamps (cap.) ; Petit (Djorkaëff, 46^e) ; Zidane • Anelka (Dugarry, 55^e) ; Henry (Wiltord, 92^e).

RÉP. TCHÈQUE : Poborsky (35^e, sur penalty, frappe en force au centre du but à mi-hauteur).

FRANCE : Henry (8^e, de 9 m à droite, tir croisé de la pointe du pied, au ras du poteau gauche) ; Djorkaëff (60^e, frappe du droit, de 10 m, à ras de terre le long du poteau droit).

AVERTISSEMENTS RÉP. TCHÈQUE : Gabriel (14^e, jeu irrégulier) ; Repka (61^e, jeu dangereux) ; Nemeč (68^e, jeu dangereux) ; Jankulovski (69^e, jeu irrégulier).

FRANCE : Thuram (62^e, jeu dangereux).

ARRÊTS DE JEU En faveur de la RÉP. TCHÈQUE : 23 coups francs (10 + 13), dont 5 hors-jeu (2 + 3), 4 corners (1 + 3). En faveur de la FRANCE : 33 coups francs (14 + 19), dont 2 hors-jeu (1 + 1), 3 corners (3 + 0).

OCCASIONS RÉP. TCHÈQUE : 53 positions d'attaque dans les 30 m (19 + 34), dont 4 occasions (2 + 2) ; 15 tirs (7 + 8), dont 6 contrés (2 + 4), 1 sur la barre transversale (0 + 1) et 4 parés (2 + 2) par Barthez.

FRANCE : 58 positions d'attaque dans les 30 m (26 + 32), dont 6 occasions (4 + 2) ; 16 tirs (10 + 6), dont 2 contrés (2 + 0) et 4 parés (3 + 1) par Schmeichel.

L'ACTION **LE SECOND BUT DE LA FRANCE à la 60^e minute**

- Djorkaëff fait une passe d'une trentaine de mètres à destination d'Henry, sur la gauche.
- Henry, à la lutte avec Repka, parvient à centrer en retrait. Candela laisse filer le ballon.
- Djorkaëff frappe instantanément à ras de terre.

Infographie "Le Monde" avec Pierre Lepidi

FRANCE - DANEMARK **3 - 0**

GR. D. EURO 2000 (1^{re} journée)
Dimanche 11 juin
18 h 00 Stade Jan-Breydel, à Bruges

- Beau temps • Bon terrain
- Public enthousiaste
- 30 000 spectateurs environ
- Arbitre : M. Benkö (Aut.)

COMMENTAIRE Match joué sur un rythme agréable entre deux équipes soucieuses de fluidifier le jeu. Les champions du monde, malgré quelques errements défensifs en première période, ont bien maîtrisé leur sujet, notamment grâce à des centres expéditifs. Lancés avec précision par Zinedine Zidane, Thierry Henry et Nicolas Anelka ont asphyxié la défense danoise par la fulgurance de leurs raids.

DANEMARK : Schmeichel (cap.) • Colding ; Henriksen ; Schjønberg ; Heintze • Grønkjær ; Tøfting (Gravesen, 72^e) ; A. Nielsen ; Bisgaard (Jørgensen, 72^e) ; Tomasson (Beck, 80^e) ; Sand.

FRANCE : Blanc (16^e, de 9 m à droite, tir de l'intérieur du droit à ras de terre) ; Henry (65^e, tir croisé de l'intérieur du droit de 8 m à gauche) ; Wiltord (92^e, de 7 m à gauche, tir à ras de terre de l'intérieur du pied droit le long du poteau).

AVERTISSEMENT DANEMARK : Grønkjær (90^e, contestation).

OCCASIONS FRANCE : 47 positions d'attaque dans les 30 m (22 + 25), dont 8 occasions (2 + 6) ; 14 tirs (5 + 9), dont 1 contré (0 + 1) et 3 parés (0 + 3) par Schmeichel.

DANEMARK : 40 positions d'attaque dans les 30 m (17 + 23), dont 3 occasions (2 + 1) ; 9 tirs (3 + 6), dont 7 parés (3 + 4) par Barthez.

L'ACTION **LE DEUXIÈME BUT DE LA FRANCE à la 65^e minute**

- Zidane adresse le ballon à Henry, parti sur la gauche dans sa moitié de terrain.
- Il faut quatre touches de balle et moins de 7 secondes pour qu'Henry se présente devant le gardien danois, au terme d'une chevauchée d'une cinquantaine de mètres.
- L'attaquant trompe Schmeichel d'un tir croisé, qu'il «enveloppe» de l'intérieur du droit. Anelka «fixe» une partie de la défense sur la droite.

Infographie "Le Monde" avec Pierre Lepidi

Et un, et deux... et Paris est de nouveau dans la rue

Si la foule, sur les Champs-Élysées, était, avec environ 400 000 personnes, deux fois moins nombreuse que le 12 juillet 1998, les chants, les slogans, la joie, le métissage étaient les mêmes

Le silence a duré une demi-seconde, une éternité. Comme si nul ne voulait y croire. Chacun a regardé son voisin, tout aussi incrédule. Et puis, d'un seul mouvement, les dix mille personnes massées devant le grand écran installé sur le parvis de l'Hôtel de Ville, à Paris, ont laissé éclater leur joie. Les uns s'embrassent, les autres font virevolter leurs drapeaux. Tous crient leur bonheur. A une poignée de secondes de la fin du match, Sylvain Wiltord vient de renverser le cours du destin. « Je suis sûr, je lui ai envoyé les bonnes ondes », s'exclame Nicolas. Le reste, c'est-à-dire le but de Trezeguet, la remise de la coupe, les pas de danse des Bleus sur le terrain, a été vécu comme une évidence : les Français ne pouvaient plus perdre.

Sans même se donner le mot, comme s'ils avaient déjà l'habitude de ce parcours triomphal, la foule se dirige alors vers les Champs-Élysées. Ceux qui ont vu le match chez eux se joignent à la marée bleu-blanc-rouge. A pied, surtout, mais aussi à rollers, à moto, voire à patinette. On monte sur les toits d'un camion. Tels Belmondo dans *Un singe en hiver*, des jeunes se servent de leur drapeau tricolore comme d'une muleta et font mine de toréer les voitures. Pas de danger, elles roulent au pas. « Olé ! », crie la foule.

« Nous ne sommes pas croyants, eh bien nous avons fait une petite prière sur le drapeau français, et cela a marché ! », reconnaît en riant Yannick, infirmière. « Si cela pouvait être pareil pour les examens



SYLVAIN LIEVRE/REUTERS

en retraite, se félicite de « cette foule bigarrée, aussi multiple que l'équipe de France, et qui nous fait oublier Le Pen ».

Il n'y a pas que des drapeaux français. Les couleurs algériennes sont aussi à l'honneur, portées par de jeunes beurs. « Zizou, c'est quand même quelqu'un de chez nous », dit Leïla, dix-huit ans, avant de se reprendre : « Chez nous, c'est aussi ici. » Son amie vient à sa rescousse en riant : « Chez nous, c'est partout, surtout quand on gagne ! » Tarik, marocain, est aussi océmanique : « Je suis marocain, les Français ont gagné, on est les plus forts ! »

« On vient de la banlieue et de province pour tous les grands matches, on se retrouve et on fait la fête, on reviendra tous les mois s'il le faut »

des enfants ! », ajoute Philippe, postier. Ils seront vite près de quatre cent mille, la moitié certes de la foule rassemblée après la victoire sur le Brésil le 12 juillet 1998, mais qu'importe. « C'est qu'on a maintenant l'habitude de gagner... »

Alors que, sous les hurras, un jeune homme entame un striptease bien pudique – pas de quoi le classer X –, la foule reprend les slogans de la Coupe du monde, se demandant, cette fois, où sont les Italiens. On s'asperge de champagne, on ouvre des canettes, on danse en se tenant par la main. Un tambour donne le rythme. « On est les champions ! On est les champions ! » Devant le magasin du PSG, une cinquantaine de supporters de l'équipe parisienne, à la lumière des feux de Bengale, promettent un mauvais sort aux Marseillais, mais personne ne répond à la provocation.

« On vient de la banlieue et de province pour tous les grands matches, on se retrouve et on fait la fête, on reviendra tous les mois s'il le faut », crient Aurore, Agathe et Jacqueline, qui portent toutes les trois le maillot de Zidane. « Il y a d'abord eu l'émotion et, maintenant, c'est vraiment réel et c'est encore meilleur », commente, lyrique, Thibaut, élève de terminale à Paris. « Et puis, on en oublie même les résultats du bac », ajoute Denis. « Vive le France ! », bafoille un touriste britannique, assez surpris de se trouver dans une telle cohue, et dont on doute quand même de la sincérité. « Je croyais que le foot était un sport de beaux, mais depuis la Coupe du monde et grâce à mes enfants, je trouve cela merveilleux », avoue un enseignant. Un autre, professeur

La foule remonte les Champs-Élysées. Des lasers bleus projettent sur l'arc de triomphe des slogans... triomphants : « Très-Très-Trezeguet » ou « Le roi David », en l'honneur de l'auteur du second but français. Dans les rues adjacentes, assis aux terrasses des cafés, les experts se racontent interminablement les phases de jeu et avouent rétrospectivement leur peur d'avoir craint que la coupe leur échappe. « C'était atroce, on a trop souffert. » Si on loue la clairvoyance de Roger Lemerre – « Il a

quand même fait entrer en cours de match les auteurs des deux buts français » –, on ne crie pas son nom sur l'air des lampions comme pour Aimé Jacquet. « Mémé, c'était quand même autre chose ! »

Certains sceptiques commencent à regretter la fête de juillet 1998. D'autant que des incidents commencent à éclater. Il est un peu moins de minuit quand les forces de l'ordre interviennent en lançant des grenades lacrymogènes contre des bandes de jeunes qui ont commencé à briser quelques vitrines, piller les magasins et saccager des voitures.

A 2 heures, l'avenue est rendue aux voitures, ce qui contribue à ramener le calme. Toute la nuit, on entendra encore, dans tous les quartiers, les slogans poussés par les derniers carrés des derniers supporters. Sans doute certains d'entre eux seront-ils passés devant I Suppli, une trattoria de la rue de Condé, que le jeune patron, Renato Squillante, avait transformée en bastion des tifosi parisiens : cinq écrans de télévision, branchés bien évidemment sur la RAI, un drapeau tricolore de 16 mètres de haut couvrant tout l'immeuble, deux serveurs habillés l'un en Maldini et l'autre en Di Biagio ! Vivant à Paris depuis plus de trois ans, travaillant dans la mode, l'élégante Veronica, supportrice de l'Inter Milan, avait sorti ses plus belles médailles. Rien n'y a fait. Pardon, signora, mais Dieu, ce soir, était français.

José-Alain Fralon

Les larmes de Paolo, Fabio et Demetrio

Et soudain, tout s'est écroulé. Juste après le tir victorieux de David Trezeguet, les hommes en blanc sont tombés raides, comme des soldats en crampons fauchés par la mitraille. Dix minutes auparavant, ces joueurs étaient champions d'Europe. Maintenant, ils ne sont plus rien. Fabio Cannavaro, un des meilleurs défenseurs de la planète, pleure comme un enfant. Demetrio Albertini, l'expérimenté Milanais, qui a pourtant connu d'autres déceptions de taille avec la Squadra azzurra, éclate en sanglots. Même l'immense Paolo Maldini, l'homme aux 111 sélections, ne peut retenir ses larmes.

Les gestes affectueux et les paroles reconfortantes de certains de leurs adversaires d'un soir ne font rien à l'affaire. Laurent Blanc vient consoler Fabio Cannavaro, Thierry Henry se penche sur Mark Iuliano, son ancien coéquipier de la Juventus Turin, vite rejoint par Zinedine Zidane, maître à jouer

Les Italiens ragent d'être passés si près de leur premier titre depuis le Mondial 82

des Bleus mais aussi des Bianconeri de la Juve. Mais le choc est tel dans le camp italien que rien ne semble pouvoir atténuer la douleur. « Je suis détruit », lancera tard dans la soirée Alessandro Del Piero. « Ce soir, je me sens mal », avouera un Dino Zoff habituellement impassible mais dont les yeux rougis par les larmes laissent deviner le profond désarroi.

Plus que la défaite, c'est la manière dont est survenu le désastre qui provoque ce véritable choc post-traumatique chez les Azzurri. En l'espace de neuf minutes, du but de Sylvain Wiltord à la 94^e minute à celui de David Trezeguet à la 103^e minute, la sélection de Di-

Liesse partout en France, incidents à Marseille et dans la capitale

Dimanche soir 2 juillet, les scènes de liesse se sont multipliées dans toute la France, à l'issue de la victoire française contre l'Italie, mais quelques incidents, à Paris et à Marseille, ont gâché la fête.

Sur les Champs-Élysées, la soirée a tourné court. Arrivés par dizaines de milliers dès la fin du match, peu après 22 heures, les supporters et supportrices, dont le nombre maximum a été estimé à 400 000, sont repartis prématurément après des heurts qui ont éclaté vers 1 heure entre quatre cents jeunes et les forces de l'ordre. Après avoir lancé des projectiles sur les policiers et sur les secouristes de la Croix-Rouge, des bandes de casseurs s'en sont pris à plusieurs magasins de l'avenue, notamment le Disneystore et les boutiques d'Alain Afflelou, Gap et Hugo Boss, dont certaines ont été saccagées. Les policiers ont dû charger à plusieurs reprises et faire usage de bombes lacrymogènes pour rétablir le calme. Trente et une personnes ont été interpellées et seize policiers ont été blessés. A 2 heures, la circulation reprenait sur les Champs-Élysées.

Même scénario à Marseille, où les policiers sont intervenus contre des jeunes qui les ont bombardés de canettes de bière et qui ont brisé des

vitrines de plusieurs boutiques de la Canebière. Les incidents ont fait une soixantaine de blessés et entraîné l'arrestation de sept personnes. La fête avait pourtant bien démarré, réunissant sur le Vieux-Port des milliers de personnes décidées à fêter la victoire dans la bonne humeur. Après les incidents, l'une d'elle lançait, écoeuvrée : « Il aurait peut-être mieux valu que les Français ne gagnent pas. »

Dans toutes les autres grandes villes de province, l'esprit festif a pris le dessus. Les centres-villes ont été investis par des milliers de fans qui laissaient éclater leur joie : place du Capitole à Toulouse, place Kléber à Strasbourg ou encore place du Général-de-Gaulle à Lille, où certains n'ont pas coupé à la tradition de plonger dans le bassin situé au pied de la statue de la « Déesse ».

A Lyon, ce sont plus de 5 000 personnes qui ont défilé dans les rues de la ville dans un concert de klaxons, pour se réunir place des Terreaux. A Bordeaux, la victoire des Bleus coïncidait avec la fête du vin de la ville. La soirée s'est terminée par un feu d'artifice sur la Garonne. En Bretagne, dès le coup de sifflet final, des milliers de Rennais se sont retrouvés dans les rues de la ville au cri de l'inévitable « Mais ils sont où les Italiens ? ».

Stéphanie Pichon (avec AFP)



CHARLES PLATIAU/REUTERS

La détresse du gardien de but italien, Francesco Toldo.

no Zoff a encaissé autant de buts que lors de ses cinq précédentes rencontres de l'Euro 2000. Les amateurs de statistiques noteront également que cette finale aura été le seul match du tournoi du-

DANS LA PRESSE ITALIENNE

« Quelle guigne ! », titre le *Corriere dello sport* du lundi 3 juillet. Quelle déception en effet de perdre ainsi à quelques secondes de la fin d'une partie qui, aux yeux des Italiens, ne pouvait ni ne devait échapper à l'équipe de Dino Zoff. La fête tant attendue est passée à l'as. Rome s'est refermée sur la nuit, amère et chagrine. Une fois la première déception passée, la colère est venue. « Quelle rage ! », renchérit *La Repubblica*, qui souligne que « la France avait cent manières de nous blesser, de briser l'espoir. Ils ont choisi la plus antipathique, la plus vache, la plus française en quelque sorte, sans vouloir offenser personne ». Et de se demander d'où venaient ces quatre minutes de temps additionnel qui ont permis l'égalisation. « On a joué contre douze. C'est un scandale », protestent des Italiens au bord de l'écoeurement. S'être battus comme des forcenés contre les Néerlandais en demi-finale et venir trébucher ainsi à la porte de la gloire... La colère a grondé sur la place du Duomo, à Milan, où un écran géant avait été installé pour suivre la partie. Des échauffourées se sont produites. L'Italie est allée au lit en maudissant **Alessandro Del Piero**, accusé d'avoir raté deux buts. L'attaquant de la Juve le reconnaît : « J'ai eu au bout du pied deux ballons qui auraient pu clore la partie. Je n'ai pas d'alibi. Je devais au moins en mettre un. Nous avons perdu par ma faute. Punto e basta. » A Rotterdam, le président de la République, **Carlo Azeglio Ciampi**, a fait contre mauvaise fortune bon cœur. Il est allé consoler les joueurs dans les vestiaires et les a assurés qu'ils avaient « honoré le nom du pays ». Le dessinateur Forattini dans *La Stampa* montre néanmoins le chef de l'Etat s'en allant penaud tandis que Romano Prodi, le président de la Commission européenne, exulte : « Désormais, je reste le seul Italien en Europe. » Au-delà des polémiques et de la rancoeur, *La Gazzetta dello Sport* souligne que, « dans la nuit cruelle, un trésor a été retrouvé : celui de l'équipe nationale avec un Totti qui peut en être le leader pour une décennie ». La plupart des commentateurs insistent sur la bonne prestation de la Squadra Azzurra, qui a renoué avec « l'agressivité, l'audace » et a mis en évidence « les limites de la France, qui a montré des rides ». « Merci les gars », titre *Tuttosport*, qui souligne que « nous rentrons à la maison la tête haute ». – (Corresp.)

RÉACTIONS

■ **Jacques Chirac**. « L'équipe de France nous a fait vivre une aventure exceptionnelle, extraordinaire, unique », a commenté Jacques Chirac, interrogé sur TF1. C'est « un immense bonheur (...) et tous les Français ont gagné une part de la victoire et sont fiers et heureux », a-t-il ajouté, de rendre hommage à Roger Lemerre, Didier Deschamps et toute l'équipe. « Face à une équipe d'Italie de grande qualité, l'équipe de France a conservé son génie », a conclu le président de la République avant de se rendre dans les vestiaires féliciter les joueurs.

■ **Lionel Jospin**. « Pour la présidence française de l'Union européenne, quel début ! », a déclaré le premier ministre, qui a assisté au match à Rotterdam. « C'était quelque chose de bouleversant (...) On sentait que l'esprit offensif l'emporterait sur l'esprit défensif, tout aussi louable. Dans la prolongation, j'étais confiant », a affirmé Lionel Jospin.

■ **Roger Lemerre**. « C'est la volonté de l'équipe de France qui a permis de gagner, a commenté, souriant, le sélectionneur français. Dans le briefing d'avant-match, on s'était dit que s'il restait une ultime seconde d'espoir, il fallait la jouer à fond. (...) J'avais opté pour une composition offensive. Je ne le regrette pas. J'ai gardé mes vieux généraux au début, mes fantassins ont fait le reste quand les premiers ont commencé à courber l'échine », a conclu Roger Lemerre, qui a notamment salué la performance de son capitaine : « Une équipe a besoin d'un général et Deschamps a été ce soir un grand général, a-t-il dit. J'espère qu'il restera longtemps parmi nous. »

■ **Dino Zoff**. « Je me sens très triste. C'est un événement important dans ma vie et c'est une défaite », a regretté le sélectionneur italien Dino Zoff. « Les Français étaient plus forts ce soir. Nous avons eu nous aussi pas mal d'occasions de marquer. Nous avons perdu, mais nous ne pouvons pas dire que nous ne nous sommes pas battus. »

Alain Constant, à Rotterdam

2000 UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS

Michel Rocard, député européen

Les services publics sont un levier pour l'Europe

Il faut que concurrence et intérêt général se situent sur un pied d'égalité. C'est à cette condition qu'on redonnera du sens à la construction européenne en faisant apparaître un modèle commun de société, distinct de celui des Etats-Unis ou du Japon

Dans le cadre de l'Université de tous les savoirs, organisée par la Mission 2000, Michel Rocard, ancien premier ministre, député socialiste au Parlement européen, où il préside la commission de l'emploi et des affaires sociales, a prononcé, le 10 juin, une conférence sur le thème « Le service public et ses missions », dont nous publions de larges extraits.

Il n'y a rien de surprenant ou d'anormal à ce que le traité de Rome en 1957 ait peu parlé des services publics. Il s'agissait alors de construire un marché commun, donc d'éliminer progressivement les différents obstacles aux échanges. Les activités de service public, exercées dans le cadre de chacun des Etats, n'étaient pas concernées et personne ne songeait encore à les harmoniser. Seuls deux articles abordent la question : l'article 77 fait état du service public pour autoriser les aides d'Etat dans le secteur des transports (les chemins de fer étant subventionnés dans chaque pays) et l'article 90 accepte des dérogations aux règles de la concurrence dans des conditions spécifiques pour les services d'intérêt économique général.

Ces dispositions ont fait des services publics des exceptions à un principe supérieur, les règles de la concurrence ; ces dérogations sont soumises aux appréciations des juges (Cour de justice de Luxembourg), et les textes donnent pleine latitude à la Commission d'accorder la priorité aux règles de la concurrence.

A partir de l'Acte unique de 1986, l'objectif du Marché unique a conduit les institutions européennes, en particulier la Commission, mais aussi le Conseil, à engager un processus progressif de libéralisation, secteur par secteur, des services publics, mené au nom de l'intérêt des consommateurs et des évolutions technologiques. Il s'est développé un processus de grignotage des services publics, qui se poursuit aujourd'hui.

La jurisprudence de la Cour de justice de Luxembourg est cependant venue mettre des garde-fous aux processus de libéralisation avec les arrêts Corbeau et Almelo. L'arrêt Corbeau, rendu le 19 mai 1993 à propos du monopole postal en Belgique, manifeste une inflexion significative de sa jurisprudence, précisant les conditions dans lesquelles certains droits exclusifs accordés à un service d'intérêt général peuvent échapper aux règles de concurrence fixées par les traités, il met pour la première fois à égalité les alinéas 1 et 2 de l'article 90 du traité. La Cour reconnaît que l'article 90-2 peut justifier une limitation de la concurrence pour cer-

tains services d'intérêt économique général.

De son côté, l'arrêt Almelo du 27 avril 1994 (concernant l'approvisionnement en électricité de la commune d'Almelo aux Pays-Bas) confirme l'effet direct de l'article 90-2 et précise que, pour apprécier si les restrictions à la concurrence sont nécessaires, « il faut tenir compte des conditions économiques dans lesquelles est placée l'entreprise, notamment des coûts qu'elle doit supporter et des réglementations, particulièrement en matière d'environnement, auxquelles elle est soumise ». Ces arrêts ont constitué des bases d'argumentation utiles concernant l'obligation de fourniture, l'égalité de traitement de tous les usagers et la péréquation tarifaire, mais la libéralisation s'est poursuivie secteur par secteur.

Le traité de l'Union européenne (dit de Maastricht) de 1991 a également ouvert des potentialités pour une meilleure prise en compte des services publics. Ses dispositions concernant la citoyenneté de l'Union, la protection des consommateurs, les réseaux transeuropéens, la cohésion économique et sociale ou la protection de l'environnement, ont toutes en commun l'idée implicite que le marché ne saurait suffire à tout et qu'il existe des intérêts européens qu'il faut traiter par d'autres voies. Le service public est manifestement l'une d'elles. Mais, pour la plupart, ces dispositions sont restées peu exploitées et aléatoires, soumises au primat des règles de concurrence.

Ces dernières années, la Commission européenne a mis en avant, lors de l'élaboration des directives sectorielles postes et télécommunications, la notion de « service universel » : il s'agit d'« assurer l'accès de tous à certaines prestations essentielles, de qualité et à un prix abordable ». Cette notion de « service universel » comporte le risque de ne conduire qu'à un service minimal, accompagné de mesures sociales pour les plus démunis, ce qui est le cas de sa définition actuelle. Mais en fait, la notion peut être considé-



THERRY DALRY

rée comme la redécouverte de certains principes de service public en matière d'accessibilité ou d'égalité : il suffirait alors d'en enrichir progressivement le contenu pour que ce nouveau langage commun européen vienne prendre autant d'ampleur que le service public ou donne un contenu au service d'intérêt général de l'article 90 du traité.

En fait, l'Europe ne saurait être seulement un grand marché organisé autour du respect des règles de la concurrence ; elle ne prendra véritablement sens pour les peuples que si elle représente, comme l'est à sa manière, compte tenu de son histoire, chacune des sociétés européennes, un ensemble structu-

ré, à la fois économique, social, culturel et politique, d'équilibre et de cohésion, de solidarité et de citoyenneté. Cela implique aujourd'hui de rééquilibrer l'Europe et de faire émerger un projet politique de civilisation, de mettre en œuvre une réappropriation politique de l'économie.

En Europe, tous les pays, même les plus libéraux, ont des services publics - appelés dans certains pays « services d'intérêt général » ou *public utilities* -, plus ou moins développés en fonction de leur histoire, mais qui ont joué et jouent partout un rôle important dans la cohésion économique et sociale, ainsi que dans l'aménagement des territoires, à la charnière des régulations économiques, sociales, politiques, spatiales et de gestion du temps. Les secteurs couverts sont les mêmes : génie urbain (eau, assainissement, déchets, câble), poste, télécommunications, routes, énergie, transports, etc.

Les modalités de gestion, de régulation, les pratiques administratives, les institutions politico-administratives sont différentes d'un pays à l'autre (ainsi, l'Allemagne, l'Etat fédéral, a une organisation fortement décentralisée de ses services publics ; la Grande-Bretagne a depuis le début des années 80 largement démantelé et privatisé ses services publics). Mais il y a bien un fond commun dans l'organisation de la société. Il n'y a donc pas lieu de parler d'exception française ou de service

public à la française. Les valeurs de solidarité sociale, sur lesquelles reposent fondamentalement les services publics dans tous les pays de l'Union européenne, diffèrent encore aujourd'hui l'Europe des sociétés américaine ou japonaise. C'est un élément fort de ce que j'ai appelé le modèle européen de société ou de civilisation.

Les services publics sont un levier pour donner du contenu à ce projet, pour redonner du sens à la construction européenne aux yeux des citoyens. Il faut donc que concurrence et intérêt général se situent sur un pied d'égalité. Cela implique de rééquilibrer aussi bien la pratique des institutions européennes que le traité, afin de fonder un droit des services publics à côté et en interaction avec celui de la concurrence.

La communication de la Commission européenne de septembre 1996 sur les « services d'intérêt général en Europe » a marqué une étape dans la reconnaissance et la prise en compte des services publics dans la construction européenne. Pour la première fois, la Commission européenne acceptait d'engager une réflexion transversale sur l'ensemble des services d'intérêt général, alors que jusque-là elle s'était limitée à des démarches sectorielles. Elle les présentait comme élément-clé du modèle européen de société et insistait sur l'interaction bénéfique entre intérêt général et grand marché, en soulignant que l'objectif de la Communauté est de réaliser l'équilibre et de promouvoir l'intérêt général européen. (...)

La modification du traité adoptée lors du conseil européen d'Amsterdam de juin 1997 est moins ambitieuse. Les services d'intérêt général font l'objet d'un nouvel article 7 D (article 16 du traité consolidé) : « Sans préjudice des articles 77, 90 et 92, et eu égard à la place qu'occupent les services d'intérêt économique général parmi les valeurs communes de l'Union ainsi qu'au rôle qu'ils jouent dans la promotion de la cohésion sociale et territoriale de l'Union, la Communauté et ses Etats membres, chacun dans les limites de leurs compétences respectives et dans les limites du champ d'application du présent traité, veillent à ce que ces services fonctionnent sur la base de principes et dans des conditions qui leur permettent d'accomplir leurs missions. » Bien que ces dispositions soient encore restrictives, il faut souligner que les services d'intérêt général sont reconnus explicitement comme composantes des valeurs communes ; leur rôle dans la promotion de la cohésion sociale et territoriale est souligné ; l'Union et les Etats doivent veiller à ce qu'ils puissent accomplir leurs missions ; les principes d'« égalité de traitement », de « qualité » et de « continuité » sont explicitement mentionnés.

L'arrêt du 27 février 1997 sur le

financement de la poste en France, qui rejette une plainte des sociétés privées d'assurances, assimile le concept de service d'intérêt économique général et le concept français de service public. Il souligne que le service public du courrier consiste dans l'obligation d'assurer la collecte, le transport et la distribution du courrier au profit de tous les usagers, sur l'ensemble du territoire d'un Etat membre, à des tarifs uniformes et à des conditions de qualité similaires, sans égard aux situations particulières et au degré de rentabilité économique de chaque opération individuelle. Il consacre enfin le droit des Etats membres de compenser les surcoûts financiers incombant à leurs entreprises chargées de gérer un service d'intérêt général.

Enfin, le Parlement européen a adopté en décembre 1999 une résolution sur les services d'intérêt général qui représente une autre avancée. Il invite notamment la Commission à définir le champ et la nature des services d'intérêt général, les principes qui les sous-tendent, les niveaux de services nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Union européenne.

Le devenir des services publics en France et en Europe n'est pas écrit d'avance, mais sera ce qu'en feront les forces sociales, à condition de rompre avec toute forme de fatalisme, comme de délégation de pouvoir, pour, à chaque niveau territorial (local, régional, national, européen), tout à la fois clarifier les missions et obligations de service public, ainsi que leur financement ; définir les modes d'organisation les mieux adaptés, en particulier en matière d'introduction de concurrence ; mettre en œuvre une régulation responsable et des modes pluralistes d'évaluation.

Michel Rocard

Programme des conférences

Juillet. Le 3, François Vannucci, Astrophysique, physique des particules et astroparticules. Le 4, Marc Lachièze-Rey, Le Big Bang. Le 5, Jean-Pierre Luminet, Troux noirs et mirages cosmiques. Le 6, Etienne Klein, Le temps et sa flèche. Le 7, André Brahic, Le système solaire. Le 8, Philippe Masson, Les planètes et leur exploration. Le 9, Jean-Pierre Bibring, Comètes, astéroïdes, météorites, témoins de la formation du système solaire. Le 10, Michel Cassé, Généalogie stellaire et nuageuse de la matière. Le 11, Sylvie Vaclair, Qu'est-ce qu'une étoile ?

Les conférences sont données au Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris, à 18 h 30 en semaine, à 11 heures les samedis et dimanches.



MICHEL ROCARD

■ Né le 23 août 1930, à Courbevoie (Hauts-de-Seine), ancien élève de l'ENA, Michel Rocard est inspecteur général des finances. Secrétaire national du PSU de 1967 à 1973, il est entré au PS en 1974, où il a occupé les fonctions de secrétaire national du PS chargé du secteur public de 1975 à 1979 et celles de premier secrétaire de 1993 à 1994. Député puis sénateur des Yvelines, il a été ministre du plan et de l'aménagement du territoire, puis de l'agriculture de 1981 à 1985 et premier ministre de 1988 à 1991. Il siège au Parlement européen depuis 1994. Il préside la commission de l'emploi et des affaires sociales. Il est l'auteur de plusieurs livres, parmi lesquels *Parler vrai* (1979), *A l'épreuve des faits* (1986), *Le Cœur à l'ouvrage* (1987), *Un pays comme le nôtre* (1989), *L'Art de la paix* (1998), *Mes idées pour demain* (2000).

Noël Le Graët, président de la Ligue nationale de football, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Est-ce la faute du football français si Marseille, en cours de saison, vend la moitié de son équipe ? »

« Souhaitez-vous une réglementation européenne qui interdise les transferts de très jeunes joueurs, sollicités par des clubs riches après avoir été repérés et formés dans des clubs moins fortunés, particulièrement en France ?

- La loi qui a été votée en France interdit le transfert des mineurs. Encore faudrait-il qu'elle soit européenne ! On a une chance, j'allais dire historique, dans les six mois qui viennent avec la présidence française de l'Union européenne : le président Chirac est attentif au sport, Lionel Jospin est très attentif, et la ministre des sports est très, très attentive à l'exception sportive. Toutes les demandes ne peuvent pas être satisfaites ; sur l'arrêt Bossman, sur la libre circulation, je pense qu'on aura un peu de mal ; mais en ce qui concerne un certain nombre de droits financiers ou le transfert des mineurs, je pense que ce sont des dossiers qui pourront avancer.

- Vous êtes soumis à réélection, le 6 juillet, en tant que président de la Ligue nationale de

football. Vos opposants reconnaissent que vous avez assaini le football français, mais estiment que le système que vous avez mis en place empêche les clubs de gagner suffisamment d'argent pour payer les grandes vedettes...

- Le football français a de l'argent depuis six mois. Vous voyez, ce n'est pas vieux ! On a traité les contrats de télévision au mois de septembre 1999 ; on vient d'obtenir du ministère la possibilité pour les villes de continuer à subventionner les clubs ; et les SA peuvent se mettre en place à partir de maintenant. Voilà quand même trois domaines importants où des changements réclamés depuis dix ans viennent d'être obtenus.

» Alors, tout à coup, parce que l'on veut gagner une coupe d'Europe, il faudrait plus d'argent pour les grands clubs, donc en donner moins aux petits ? Là, je ne trouve pas la solution ! J'ai souhaité effectivement, après tous les contrats signés en 1999, que les clubs de deuxième division aient un minimum, qu'on ne revienne pas là-des-

sus, et que tous les clubs de première division aient également un minimum. Déjà, nous donnons le double au premier, Monaco, qui, cette année, va quand même toucher 100 millions de francs, plus 100 millions ou 120 millions de francs de l'UEFA. Cela fait 220 millions de francs ! Le quinzième a 50 millions de francs.

- Que pensez-vous d'une redistribution de la manne des droits de télévision selon un critère d'Audimat ?

- En septembre 1999, lorsque nous avons finalisé les contrats et mis le système de partage au point, il a bien été indiqué que les recettes nouvelles - et il y en aura - seront regardées d'une façon différente. J'ai voulu assurer, dans un premier temps, les minimums auxquels je ne souhaite pas qu'on touche.

- Donc, il y aura des primes ? - Eventuellement, au passage. Nous avons, nous, un système égalitaire, plus une prime de classement, le mérite sportif. J'aime bien le mérite sportif, parce que récompenser sur l'investissement, fran-

chement, ce n'est pas trop mon truc. Et il y a ce troisième critère : effectivement, le nombre de passages à la télévision peut être un critère déterminant pour récompenser un club comme Marseille, évidemment, qui a été un peu pénalisé l'année dernière.

- Que pensez-vous de vos adversaires pour l'élection du 6 juillet ?

- Celui qui me surprend le plus, c'est Jean-Louis Campora. Que celui qui est, pratiquement, le premier ministre de la principauté monégasque s'immisce à ce point dans une élection française !... La Ligue nationale, ce n'est pas une association classique, c'est une délégation ministérielle ; nous obéissons à des règles, nous avons un devoir de service public. Donc, je m'étonne... Les charges sociales, chez lui, c'est réglé et bien réglé ! Les impôts, c'est complètement réglé ! Donc, Campora a, aujourd'hui, plus d'avantages que certains grands clubs européens. Je vois mal pourquoi, tout à coup, alors qu'on était en très bonnes relations depuis huit ans, le voilà

leader avec Bourgoïn. Je trouve que cela fait un tandem assez bizarre...

- Vous êtes aussi maire de Guingamp, élu sous l'étiquette socialiste. Certains disent que, au sein du football, on retrouve l'opposition entre la gauche, égalitaire et redistributrice, et les libéraux, qui veulent faire jouer le marché purement et simplement...

- Maire de Guingamp, socialiste ? Oui, c'est vrai, je le confirme, et cela me fait très plaisir de le confirmer. Mais j'ajouterais que je suis aussi chef d'entreprise à titre personnel, familial ; que j'ai quatre usines dans les Côtes-d'Armor, avec 350 salariés ; que je gère donc mon argent, alors que certains donateurs de leçons gèrent plutôt l'argent des autres... On a l'air de dire que mon système de répartition n'est pas très bien parce que je suis socialiste. Eh bien si, justement, je crois que cela fait progresser l'ensemble du football !

» La seule difficulté, aujourd'hui, est pour les grands clubs, qui n'arrivent pas à être à la hauteur

des grands budgets espagnols et italiens. Mais ce n'est pas seulement parce qu'on donne une répartition équilibrée aux clubs de deuxième et de première division ; c'est parce qu'il y a un tas de phénomènes français, qu'il faut analyser.

- Calais finaliste de la Coupe de France, c'est très bien, mais la contrepartie, c'est qu'il n'y a plus d'équipe française de club qui soit capable d'aller très loin en coupe d'Europe...

- Est-ce la faute du football français si Marseille, en cours de saison, vend la moitié de son équipe ? Il y a eu une crise, à Marseille, qui a nui, qui nuit quand même un peu à l'image du football français ! Mais vous verrez, si on réussit à calmer tout le monde, à remettre tout le monde au travail au niveau sportif, avec notre système, on arrivera à gagner une coupe d'Europe ! »

Propos recueillis par Dominique Blanchard, Olivier Mazerolle, Christian Ollivier et Frédéric Potet

Zimbabwe : le pouvoir chancelant de Robert Mugabe

LE ZIMBABWE va cesser d'être dirigé par un Etat-parti. Depuis l'indépendance, acquise il y a vingt ans, l'ancienne Rhodésie britannique était, du point de vue politique, entre les mains du chef de l'Etat, Robert Mugabe, et de son parti, la Zanu-PF. Le résultat des élections législatives des 24 et 25 juin a modifié la donne. Même si la Zanu-PF est arrivée en tête du scrutin avec 62 sièges, elle est talonnée par le Mouvement pour le changement démocratique (MDC) de l'ancien syndicaliste Morgan Tsvangirai, qui a rafilé cinquante-sept circonscriptions et fait mordre la poussière à onze ministres (Le Monde du 28 juin). Pour prendre la mesure de l'événement il faut se souvenir que, dans la précédente Chambre, la Zanu-PF traitait la totalité des sièges sauf trois, et que le MDC n'existait pas il y a un an.

Si l'on veut comprendre les causes du cataclysme politique que vient de connaître le Zimbabwe, un pays richement doté par la nature, un peu plus petit que la France mais cinq fois moins peuplé, il faut remonter deux ans en arrière. Le pays est plongé dans une crise économique grave. Des affaires de corruption impliquant le pouvoir éclatent au grand jour. Des voix s'élèvent pour réclamer le départ du chef de l'Etat tandis que le régime s'en prend à la presse privée, coupable, entre autres maux, d'avoir dénoncé l'engagement de l'armée dans l'ex-Zaire sans la moindre consultation. Des émeutes de la faim sont écrasées dans le sang à Harare, la capitale. Les syndicats organisent des journées d'action.

NOYER LE POISSON

C'est dans ce contexte de contestation qu'un réseau d'associations venues de la société civile va se constituer avec comme objectif la convocation d'une Assemblée constituante. Ce sera la National Constitutional Assembly (NCA). Lorsque fin 1998 la NCA se voit épaulée par les syndicats du Zimbabwe, dont le secrétaire général est justement Morgan Tsvangirai, le régime prend conscience du danger.

Le président Mugabe va alors tenter de noyer le poisson en créant une commission faussement « indépendante » chargée de réfléchir à une révision de la Constitution. Son document final préconise la création d'un poste de premier ministre et d'une deuxième Chambre, mais sans toucher aux pouvoirs très étendus du chef de l'Etat. Mieux, ce dernier va imposer dans le texte soumis à référendum quelques lignes autorisant l'expropria-

tion sans indemnisation des fermes détenues par les Blancs.

Au référendum de février 2000, le régime subit son premier échec grave. Sa campagne aux relents racistes, qui s'efforce de faire revivre les clivages de la guerre de libération des années 1970, ne convainc pas. Dans les grandes villes la population vote contre le projet présidentiel. Dans les campagnes, l'abstention domine. « *La majorité des Zimbabweens sont nés après la fin de la guerre ou n'ont de celle-ci que le lointain souvenir d'une terreur d'enfant. Pour les jeunes, les difficultés quotidiennes comptent davantage que les mythes ressassés d'une brochette de vieillards, surtout quand ces mythes ont servi si souvent à maquiller l'abus de pouvoir, le cynisme et l'enrichissement illégal* », écrit l'universitaire Daniel Compagnon dans *Politique africaine* (numéro de mars 2000).

Le référendum n'a pas servi de leçon au président Mugabe. En dépit du « carton jaune » (l'image a été répétée jusqu'à plus soif par l'opposition) reçu en février, ce sont les mêmes arguments que le

chef de l'Etat et ses fidèles ont ressortis aux législatives. Ils y ont ajouté la violence : entre les fermiers blancs dont les fermes étaient occupées par les « vétérans » de la guerre d'indépendance et les militants de l'opposition, une trentaine de personnes ont trouvé la mort au Zimbabwe depuis la fin février.

« CARTON ROUGE »

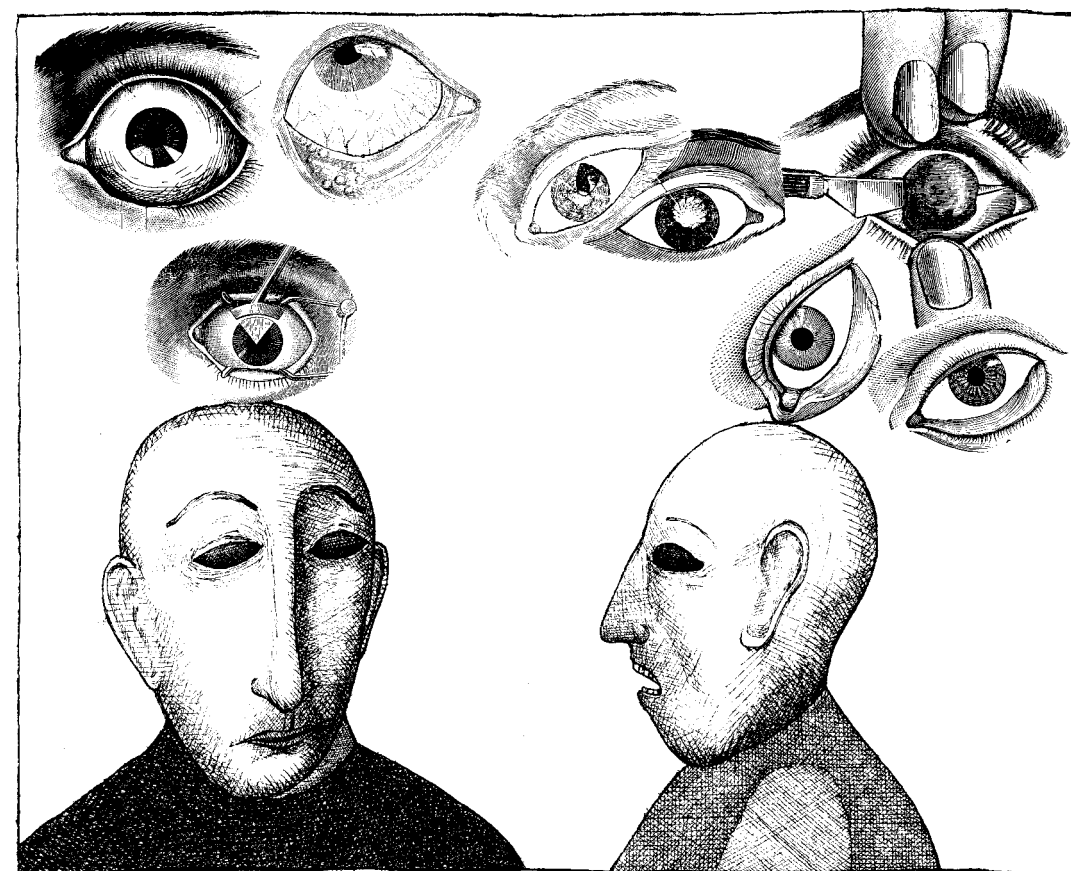
Cela n'a pas empêché le MDC de Morgan Tsvangirai – avec 49 % des suffrages – de faire pratiquement jeu égal les 24 et 25 juin avec la Zanu-PF. Le « carton rouge » n'est pas loin. Il est d'ailleurs probable – les observateurs européens dépêchés au Zimbabwe pour le scrutin en sont convaincus – que si un climat d'intimidation n'avait pas pesé sur la campagne électorale l'opposition aurait amélioré son score et peut-être remporté le scrutin. Quoi qu'il en soit, comme en février mais de manière encore plus frappante, l'opposition a gagné haut la main dans les villes (dont Harare) tandis que les régions rurales, à l'exception du Matabeleland, sont restées acquises à la Zanu-PF.

Un amendement à la Constitution accorde au chef de l'Etat le privilège de désigner trente parlementaires de son choix. Ce renfort l'assure de pouvoir disposer au Parlement de 92 sièges. C'est plus qu'il n'en faut pour faire passer les lois et gouverner le pays. Mais c'est insuffisant pour modifier la Constitution (une majorité des deux tiers est nécessaire). De toute façon, le régime va devoir apprendre à cohabiter avec une opposition (de tendance social-démocrate) décidée à marquer sa différence deux ans avant l'élection présidentielle, à laquelle Morgan Tsvangirai, quarante-huit ans, sera candidat.

Dans une allocution télévisée, le chef de l'Etat a appelé à l'unité et à la réconciliation. Prenant acte des résultats du scrutin, il a adressé à tous les députés sans exception ses « *sincères félicitations* ». Dans la bouche d'un chef d'Etat vieillissant qui, ces vingt dernières années, a gouverné en despote, ce message arrive sans doute trop tard.

Jean-Pierre Tuquoi

Tournures utiles par Dégé



L'œil de Moscou.

Syrie : les trois chantiers de Bachar El Assad

LIONEL JOSPIN avait réagi à chaud le 10 juin, à l'annonce de la mort de Hafez El Assad, en faisant part de ses craintes pour la stabilité de la Syrie. « *Ce n'est pas un Etat comme un autre* », avait-il ajouté. M. Jospin exprimait alors tout haut ce qui se disait plus bas : l'après-Assad n'allait-il pas déchaîner les passions mises sous le boiseau pendant les trente ans d'un pouvoir sans partage ?

Les spéculations les plus pessimistes ont pourtant été rapidement démenties par les faits. A Damas, en l'espace de quelques heures, la succession a été réglée. La modification de la Constitution a ouvert à Bachar El Assad la voie vers la présidence, et le jeune homme a rassemblé derrière lui les cadres du régime qui auraient pu contrarier l'ascension préparée avec minutie par son père. Les funérailles de Hafez El Assad auront été à cet égard le dernier coup de pouce donné à l'impétrant, lancé immédiatement dans le grand bain de la politique internationale.

RÉFORMES ÉCONOMIQUES

Les Etats-Unis ne s'y sont pas trompés, qui ont adoubé presque aussitôt Bachar El Assad comme nouvel interlocuteur pour la paix. Les jugements flatteurs prononcés promptement par Madeleine Albright avaient sans doute pour objet de dissiper un certain attentisme lié également aux mêmes interrogations sur cette succession.

La suite des événements a confirmé leurs prémices. Le Baas, qui tenait congrès pour la première fois depuis quinze ans, s'est aligné comme un seul homme derrière le jeune prétendant. Puis, le 27 juin, le Parlement en a fait le seul candi-

dat à la succession du père. Le 10 juillet, Bachar El Assad devrait accéder à la présidence à l'issue d'un référendum au résultat prévisible.

Ce n'est qu'à partir de cette date que le jeune homme pourra enfin être jugé à l'ouvrage. Il n'en manque pas. En diplomatie, le cas de sa tutelle sur le Liban mis à part, la Syrie ne devrait pas abandonner du jour au lendemain une position cohérente depuis 1967 à propos du Golan : recouvrer tous les territoires perdus à l'occasion de la guerre contre Israël, rive orientale du lac de Tibériade comprise. Damas a fait savoir de manière de plus en plus insistante que, à part ce point, tout est négociable.

Bachar El Assad, qui n'a sans doute pas le même lien que son père – ministre de la défense au moment des faits – avec le Golan, pourra-t-il défendre autrement cette revendication ? Sera-t-il capable d'envisager un autre rapport à Israël pour arriver au même résultat en parvenant à convaincre que le prix demandé par la Syrie pour une paix « *juste et durable* » n'est pas aussi exorbitant qu'on veut bien le dire de l'autre côté de la ligne de cessez-le-feu ?

Compte tenu des délais qu'exige son installation au pouvoir, puis de la campagne électorale qui va se dérouler aux Etats-Unis, parrain du processus, ce dossier lancinant risque cependant de ne pas être rouvert avant quelque temps.

Auparavant, Bachar El Assad devra exprimer plus clairement sa vision des réformes économiques dont le pays a grand besoin et qui ont été promises depuis des mois, en vain. Il joue dans cette affaire

son crédit de responsable « moderne », limité pour l'instant à de louables mais peu coûteuses déclarations sur « *l'analphabétisme qui est aujourd'hui de ne pas savoir utiliser un ordinateur* ». Plus qu'un plan Internet, c'est bien une refonte totale d'un système désuet et improductif qui s'impose, la rupture dans les discours avec le dogme du secteur public omnipotent, la rupture également avec l'économie de complaisance, quasi mafieuse, des monopoles juteux concédés à quelques-uns au prix de leur fidélité. Bachar El Assad, fraîchement désigné, voudra-t-il et pourra-t-il rompre avec ce passé ?

DISSIPER LES RÉTICENCES

Le troisième chantier, jamais évoqué jusqu'à présent par le jeune dirigeant, consiste en un autre ajustement, celui de la vie politique. La Syrie n'est pas le seul pays de la région, loin de là, où l'expression politique est monopolisée par un parti ou un clan, où les plébiscites frisent 100 % d'opinions favorables et où les libertés publiques élémentaires sont soumises à rude épreuve, mais ces travers semblent y avoir particulièrement prospéré.

A peu de frais, Bachar El Assad pourrait pourtant améliorer rapidement cette image. Il lui suffirait de relâcher le contrôle policier du pays et de l'expression publique, et surtout d'ouvrir les prisons où croupissent dans des conditions d'un autre âge au moins deux mille détenus politiques, Frères musulmans, communistes ou militants des droits de l'homme. Leur libération ne saperait en rien son pouvoir et, en rompant ainsi avec le plus noir de l'héritage, il dissiperait bien des réticences.

Hafez El Assad n'avait jamais caché son incompréhension devant la course folle de la « *perestroïka* » engagée dans l'ex-Union soviétique. Il lui semblait que ses inspirateurs avaient en quelque sorte gâché le métier en remettant en cause les fondements de leur pouvoir, sans voir que le système était inéluctablement parvenu au bout de sa course.

Il revient sans doute aujourd'hui à son fils de savoir changer à temps pour ne pas être emporté.

Gilles Paris

RECTIFICATIF

BANQUE RIVAUD

A la suite de notre article consacré à la banque Rivaud (Le Monde du 15 juin), le trésorier du Club de l'Horloge, Bernard Mazin, nous demande de faire savoir que le Club de l'Horloge, contrairement à ce que nous avons écrit, n'a « *jamais ouvert de compte à la banque Rivaud ni entretenu les moindres relations avec cet établissement* ».

PRÉCISION

ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Plusieurs lecteurs se sont étonnés que le texte du discours du président algérien devant l'Assemblée nationale, publié dans Le Monde du 17 juin, diffère sur certains points de celui des extraits parus dans Le Monde de la veille. Cela s'explique par le fait que la première version reprenait les propos de M. Bouteflika tels qu'ils ont été effectivement prononcés, alors que la seconde est la retranscription du discours distribué ultérieurement à la presse.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Protection des mineurs

Le conseil d'Etat a annulé, vendredi 30 juin, le visa d'exploitation de *Baise-moi*, film à scandale de Virginie Despentes et de Coralie Trinh Thi, estimant qu'il relevait de « *l'inscription sur la liste des films pornographiques ou d'incitation à la violence* ». Si le Conseil d'Etat a pu être saisi de l'éventuelle interdiction de *Baise-moi*, c'est parce qu'une association familiale de Carpentras, Promouvoir, et des parents de mineurs de seize à dix-huit ans voulaient obtenir de la justice de protéger « *tous les mineurs* ». Or la commission de classification des œuvres cinématographiques ne dispose aujourd'hui que de quatre niveaux d'autorisation : tous publics ; interdiction aux mineurs de moins de douze ans ; interdiction aux mineurs de moins de seize ans ; interdiction totale de l'œuvre cinématographique.

Seul le ministre de la culture peut inscrire un film sur la liste des œuvres « *pornographiques ou d'incitation à la violence* », le précipitant dans un ghetto surtaxé d'une poignée de salles spécialisées – elles sont au nombre de six aujourd'hui dans toute la France. Catherine Tasca, ministre de la culture, a suivi, le 22 juin, l'avis de la commission recommandant une interdiction de *Baise-moi* aux moins de seize ans et l'a assortie d'un avertissement dans toutes les salles où le film était projeté. Elle était dans son rôle puisque aucun de ses prédécesseurs ne s'est opposé à la diffusion d'un film en France depuis la regrettable affaire de *La Religieuse*, de Jacques Rivette,

interdit en mars 1966 par le ministre gaulliste de l'information, Yvon Bourges.

Mais, depuis quelques années, depuis surtout *Les Idiots*, du Danois Lars Von Trier, de *Romance X*, de Catherine Breillat, et jusqu'à *Baise-moi*, de nombreux cinéastes européens, américains et asiatiques, appartenant au cercle des « auteurs » comme il est convenu de les appeler pour les distinguer des réalisateurs aux visées commerciales, s'interrogent sur la manière de représenter le sexe, l'acte sexuel plus précisément, au même titre que tous les actes de la vie ordinaire – ou extraordinaire – de leurs personnages. Aucun d'entre eux n'a heureusement été l'objet d'une classification X en France. Les ravalier au rang des productions pornographiques diffusées à longueur de nuit par les chaînes de télévision, Canal+ en pionnier, mais aussi TF1 et les chaînes du service public par le biais du bouquet satellite TPS sans que quiconque s'en soucie, serait inacceptable.

Reste l'argument, difficilement attaquant, de la protection des mineurs. A la télévision, il existe des codes parentaux qui empêchent de visionner certains films. Dans les salles, rien ne protège effectivement les mineurs de seize à dix-huit ans. L'alternative est claire : abaisser l'âge de la majorité ou réinstaurer une interdiction aux moins de dix-huit ans, comme le recommandent certains professionnels eux-mêmes, et encore récemment Catherine Breillat, qui sait de quoi elle parle.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jareau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La musique à Versailles

ON PEUT proposer en exemple aux organisateurs de festivals ce qui vient d'être accompli à Versailles. On y sut en effet établir un programme musical judicieusement assorti au cadre dans lequel se dérouleront les fêtes. On l'a inscrit au lieu de le disperser, et l'on s'est appliqué à faire revivre des ouvrages d'une même époque – celle qui fut, historiquement, la plus féconde et qui reste pourtant la moins connue, bien que superficiellement familière à tous parce qu'elle réunit de grands noms appris dès les classes primaires.

Deux représentations de gala ont été données au théâtre de la reine du Petit Trianon : *Les Éléments* de Jean-Ferry Rebel (créés le 27 septembre 1737) et *Les Fêtes d'Hébé* de Rameau (1739) retrouvèrent sous la baguette de Roger Désormière leur forme parfaite. Il était bon de rendre hommage à notre grand

Rameau ; il était plus utile encore de montrer, par l'exemple de Rebel, que l'art classique du dix-septième siècle eut aussi ses audaces.

Jamais l'union intime de la musique et de la danse n'est mieux apparue qu'en ces ballets. A Roger Désormière revient aussi le mérite d'avoir – cette fois à la tête des solistes, des Chœurs et de l'Orchestre de la Radiodiffusion française – évoqué Lully et Rameau avec *Alceste* du premier, joué le 4 juillet 1674 devant Louis XIV, dans cette même cour de marbre, que l'on inaugurerait ; avec *Hippolyte et Aricie*, du second, qui, représenté à l'Opéra le 1^{er} octobre 1733, « *fit l'effet d'une bombe* » parce que Rameau y appliquait exactement ses théories sur l'harmonie et fut le signal de la guerre des lullystes et des ramistes.

René Dumesnil
(4 juillet 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

SANTÉ A peine décrypté, le génome humain fait l'objet de convoitises commerciales. Pour les laboratoires pharmaceutiques, il s'agit d'une avancée qui transformera à

terme leur marché. ● **LES GRANDS GROUPES** multiplient les alliances, à l'instar du franco-allemand Aventis, qui a conclu le 23 juin un accord avec l'américain Millenium. ● **LES MÉDI-**

CAMENTS du futur seront individualisés, en fonction de la carte génétique du patient. Mais cette révolution n'interviendra pas avant dix à quinze ans. ● **AUX ÉTATS-UNIS,**

certain considèrent que ce secteur entraînera une révolution plus grande qu'Internet. Les Japonais, en retard dans le séquençage du génome humain, tentent de prendre

de l'avance pour la prochaine phase. ● **LES GROUPES BRITANNIQUES** ont une longueur d'avance sur les autres Européens, grâce à leurs liens privilégiés avec les Américains.

L'industrie pharmaceutique croit aux perspectives commerciales du génome

L'annonce du décodage du génome humain, le 26 juin, suscite de nombreux espoirs. Les laboratoires multiplient les partenariats avec les firmes de biotechnologies pour développer les médicaments du futur. Individualisés et donc plus efficaces, ils ne seront pas lancés avant dix ans

LE DÉCRYPTAGE du génome humain est achevé. La course aux dépôts de brevet, accélérée par l'entrée en lice, il y a huit ans, du chercheur américain – devenu homme d'affaires – Craig Venter, bat son plein. Son exploitation promet des sources de revenu considérables aux industriels de la santé. Les enjeux économiques des applications médicales qui seront permises à partir des découvertes futures se chiffreront en milliards de francs.

Toutefois, ces perspectives ne sont encore que des promesses. L'information brute contenue dans les trois milliards de bases du génome humain demande à être qualifiée. Leur lecture est un point de départ. L'enjeu principal, maintenant, est de trouver les 30 000 à 130 000 gènes humains – les chercheurs ne s'accordent toujours pas sur leur nombre –, d'identifier leur rôle et leur utilisation. Ensuite seulement, la mise au point de médicaments sera possible. Ce travail de longue haleine ne devrait pas aboutir avant de nombreuses années.

Les multinationales de la pharmacie, qui entendent être présentes sur ce marché d'avenir, tablent sur la mise au point, à partir des gènes, de nouveaux outils de diagnostic et de traitement. « Il y a dix ans, aucune multinationale ne travaillait sur les cibles génétiques », explique au Monde François Meyer, directeur de recherche d'Aventis Pharma en France. *Seulement 10 % à 20 % des grands laboratoires avaient franchi le pas, il y a encore cinq ans. Aujourd'hui, tous sont impliqués. Dans deux ou trois ans, 80 % à 90 % des cibles seront issues de la génomique, contre seulement 20 % aujourd'hui.*

Les laboratoires pharmaceutiques, qui consacrent en moyenne 18 % de leur chiffre d'affaires à la recherche et au développement de nouveaux médicaments, s'adaptent en créant des départements de génomique et de chimie biologique, et en nouant des partenariats de recherche avec des sociétés de biotechnologies, ou en prenant leur contrôle. Le groupe franco-allemand Aventis Pharma a

annoncé, le 23 juin, un accord de 450 millions de dollars avec la société de biotechnologies américaine Millenium concernant notamment des recherches sur un vaccin tumoral – ont le principe n'est à ce jour pas établi – contre le cancer. Le français Sanofi-Synthelabo a établi des partenariats avec six sociétés de biotechnologies.

MOINS D'EFFETS SECONDAIRES

Depuis deux ans, dix groupes pharmaceutiques ont initié le Consortium SNP (Single Nucleotide Polymorphisms, séquences nucléotidiques), dont l'objectif est d'identifier les variations génétiques présentes chez l'homme. Cette connaissance permettra aux chercheurs de mettre en évidence des différences génétiques qui prédisposent les individus à une maladie et à leur sensibilité aux médicaments. On comprendra les cas – estimés à 30 % – où les médicaments sont inefficaces, et on identifiera les patients susceptibles de développer des effets secondaires. Un moyen pour les laboratoires de

rendre utilisables des médicaments qu'ils n'avaient pas jusque-là la possibilité de mettre sur le marché. « Comme la recherche sera davantage ciblée, le taux d'échec des molécules en développement – trois sur quatre actuellement – pourra être réduit à un sur deux, si bien que les coûts seront moindres », souligne Pascal Brandys, PDG de Genset.

Le champ des recherches couvre pratiquement l'ensemble de la médecine humaine : maladies cancéreuses, cardio-vasculaires, auto-immunes, du métabolisme, du système nerveux central ou du vieillissement. La génomique permet d'accélérer l'étude des mécanismes des pathologies, de mieux cibler les patients grâce à leur carte génétique. La production de nouvelles protéines thérapeutiques et la thérapie génique sont les principales applications envisagées.

Ces nouvelles applications permises par l'étude du génome seront un des moteurs de la croissance du marché pharmaceutique mondial, estimée à 7 %-8 % par an. « Dans dix ans, la moitié du chiffre

d'affaires proviendra de produits issus de la connaissance du génome », estime M. Brandys, qui ose prédire « la fin des blockbusters », ces médicaments qui génèrent au moins 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires par an. « Les traitements du futur seront moins généraux et beaucoup plus efficaces sur un marché davantage segmenté », explique-t-il. Un avis nuancé par M. Meyer, pour qui « les deux types de traitements cohabiteront », mais qui admet que « les grands médicaments avec des spectres très larges et d'importants effets secondaires auront la vie dure » et que « la personnalisation des traitements décevra d'autant plus le marché que les patients préféreront payer davantage pour un médicament adapté à leur patrimoine génétique ».

Ces perspectives sont toutefois lointaines. « Arrêtons les spéculations à outrance », avertit Oscar Mendoza, directeur de mission au cabinet Ernst&Young. *Je ne crois pas que les applications thérapeutiques possibles issues des annonces*

de décodage du génome puissent se concrétiser sous forme de produits ou de médicaments avant au moins une dizaine d'années. Il est prématuré de parler de marché. » Bernard Gilly, directeur général de la société strasbourgeoise de biotechnologies Transgène, confirme : « Ce décodage est une extraordinaire nouvelle scientifique. Mais c'est un non-événement sur le plan des affaires. »

Dans cette course à l'innovation, l'Europe accuse un net retard par rapport aux États-Unis. Son handicap est d'autant plus lourd que le problème de la brevetabilité n'est toujours pas réglé. Vendredi 30 juin, Jacques Chirac a saisi le président de la Commission européenne, Romano Prodi, de la nécessité de prévenir « toute possibilité de breveter la découverte d'un gène », sauf dans son « application thérapeutique et diagnostique ». Le Vieux Continent s'apprête à remanier la directive sur la brevetabilité de l'information génétique.

Florence Bal

Les groupes britanniques sont optimistes mais prudents

LONDRES

de notre correspondant à la City

Le décodage du génome humain représente un vaste marché potentiel pour les deux grands groupes pharmaceutiques britanniques à vocation mondiale, Glaxo SmithKline et AstraZeneca. Mais, malgré des perspectives d'application très prometteuses, le secteur n'a guère progressé en Bourse.

« C'est l'espoir d'une fantastique révolution médicale et d'un marché énorme. C'est une occasion unique d'applications et de connaissances nouvelles pour guérir des maladies incurables comme le cancer », estime Allen Roses, directeur de la génétique au Wellcome Trust, la filiale de recherche du futur ensemble Glaxo SmithKline. A l'instar du nouveau numéro un mondial de la pharmacie et de son rival, AstraZeneca, l'important secteur de la biopharmacie spécialisée dans l'étude génétique se frotte les mains devant les opportunités de thérapies et de médicaments offertes par le décodage du génome.

Ainsi, Cyclacel, spécialisée dans l'étude des dysfonctionnements d'un gène (le P53), Glycosciences, propriétaire de la première banque de données mondiale sur les protéines ou Gemini, experte dans l'étude des jumeaux, ont retrouvé les faveurs des investisseurs. Enfin, les équipementiers spécialisés dans la recherche gé-

nomique comme Amersham devaient également tirer profit de cette percée.

Dans la course aux brevets portant sur les applications pratiques des sciences de la vie, l'industrie britannique est très en avance sur les autres pays européens. Sur le plan intellectuel, le savoir-faire britannique n'est plus à démontrer, comme le prouve le rôle de tout premier plan joué dans la mise au point du séquençage du génome humain par des chercheurs de renom comme Francis Crick, Fred Stanger et, plus récemment, John Sulston, l'expert de l'université de Cambridge.

PREUVES COMMERCIALES

Au niveau financier, ensuite, les compagnies de capital-risque et les investisseurs institutionnels anglo-saxons s'intéressent de près à ce secteur en pleine expansion. L'heure est à la constitution de coentreprises entre grands groupes pharmaceutiques et petites sociétés de la biotechnologie, dont l'objet est la mise au point des médicaments de l'avenir. « Ces partenariats permettent de mieux contrôler la hausse de notre budget de recherche, qui tourne actuellement autour de 200 millions de livres par an », indique un porte-parole du Wellcome Trust. Les Britanniques sont très liés sur le plan industriel aux Américains, qui vont se tailler la part du lion de ce marché du génome. Le message

du premier ministre britannique, Tony Blair, retransmis à la Maison Blanche lors de la vidéoconférence du 26 juin, estimant que cette « révolution scientifique » allait « faire entrer l'humanité dans une nouvelle ère », atteste la solidité de cette collaboration transatlantique en matière de recherche.

Pourtant, malgré le tapage médiatique, les cours des deux grands de la pharmacie n'ont guère bougé en Bourse. « Il s'agit d'une annonce significative. Mais fondamentalement, cela ne change pas grand-chose pour des mastodontes de la pharmacie engagés depuis longtemps dans cette voie », insiste Michael King, analyste du secteur auprès de SG Securities. « La génomique est à nouveau à la mode. Mais il ne suffit pas de produire un plan de développement. Il faut créer un potentiel commercial. Pour les investisseurs, les produits mis sur le marché sont plus importants que les prédictions d'un jackpot à long terme », surenchérit Jeremy Curnock Cook, de Rothschild Asset Management. Vu de la City, le manque de soutien de l'Etat à la recherche publique, les égarements de la culture des stock-options en vogue dans la pharmacie et les sociétés innovantes ainsi que les possibles controverses éthiques des innovations génétiques incitent également à la prudence.

Marc Roche

Les Japonais veulent combler leur retard

TOKYO

de notre correspondant

En avance dans la génétique végétale, en particulier le séquençage du génome du riz, le Japon est en retard dans la génétique humaine. Son apport au décodage de l'ensemble de la carte des gènes du corps humain par des équipes de l'Institut de recherche en physique et chimie de l'Agence des sciences et technique et du département médical de l'université Keio est d'environ 7 %.

Afin de rattraper son retard, le Japon a investi des sommes importantes dans le Projet du millénaire, qui a débuté en avril. Celui-ci comporte trois axes : le génome humain, le génome du riz et la médecine régénératrice. Au cours de l'exercice budgétaire en cours, le Japon consacrera 347 milliards de yens (3,43 milliards d'euros) aux sciences de la vie. Le budget pour la génomique est deux fois supérieur à celui des neurosciences et se chiffre à 64 milliards de yens (639 millions d'euros). Le ministère de la santé entend promouvoir l'analyse génétique dans la recherche médicale par l'analyse des gènes liés aux maladies telles que la démence, le cancer, le diabète et l'hypertension. Des résultats sur chaque maladie sont attendus pour 2004.

BUDGETS INSUFFISANTS

Face à leurs concurrents mondiaux, qui se sont structurés pour constituer, au fil de fusions, de puissants pôles industriels et investissent des sommes considérables dans les applications à la médecine des nouvelles découvertes génétiques, les entreprises pharmaceutiques japonaises ne disposent pas de budget de recherche suffisant et risquent d'être en difficulté. Il n'y a guère, estime le quotidien *Asahi*, que Takeda Chemical Industries et Sankyo qui aient atteint la « masse critique » pour faire face à la concurrence internationale. Leurs budgets de recherche s'élèvent respectivement à 89 milliards et 73 milliards de yens (881 et 720 millions d'euros), en augmentation de 13 % par rapport à 1999. La plupart

des entreprises pharmaceutiques ont longtemps eu tendance à somnoler sur les revenus que leur assurait le système de protection sociale et elles sont prises de cours par la concurrence internationale.

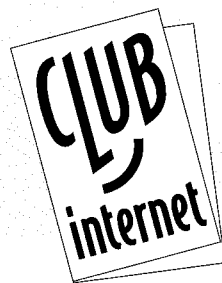
L'insuffisance des budgets publics de recherches et les difficultés auxquelles sont confrontés les laboratoires des universités pour déboucher sur le secteur de la production ont longtemps constitué de sérieux handicaps, qui sont progressivement surmontés. Le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) a mis en place un Centre d'analyse des informations liées aux ressources biologiques, qui dispose de capacités d'analyse d'ADN parmi les meilleures du monde permettant le séquençage de 30 millions de paires de base (équivalentes, par exemple, à celles de l'Université de Washington). Il aura pour mission l'analyse des génomes de micro-organismes liés à la fermentation et la fourniture d'informations génomiques au secteur industriel.

Après le projet lancé il y a un an par Hitachi Ltd. Takeda Chemical et la faculté de médecine Jutendo d'étudier en commun un système d'identification à grande échelle des polymorphismes génétiques liés aux maladies allergiques, un autre projet étudiant le polymorphisme génétique a été initié en avril sous la houlette de l'université de Tokyo et la Fondation japonaise pour la science. Ces recherches, qui donneront lieu à la création d'un centre d'analyse séquentielle, où seize sociétés privées enverront des chercheurs, doivent contribuer au développement de médicaments conçus sur mesure pour un individu précis. Elles font pendant à celles entreprises par un consortium américano-européen.

Le Japon est soucieux de ne pas se laisser distancer par les États-Unis dans le domaine de la science de la vie, comme c'est le cas dans celui des technologies de l'information. En retard dans le séquençage du génome, il porte ses efforts sur le post-génomique par l'identification des gènes des grandes maladies.

Philippe Pons

Les résultats du bac et du brevet sont accessibles depuis www.club-internet.fr, dès leur parution officielle.

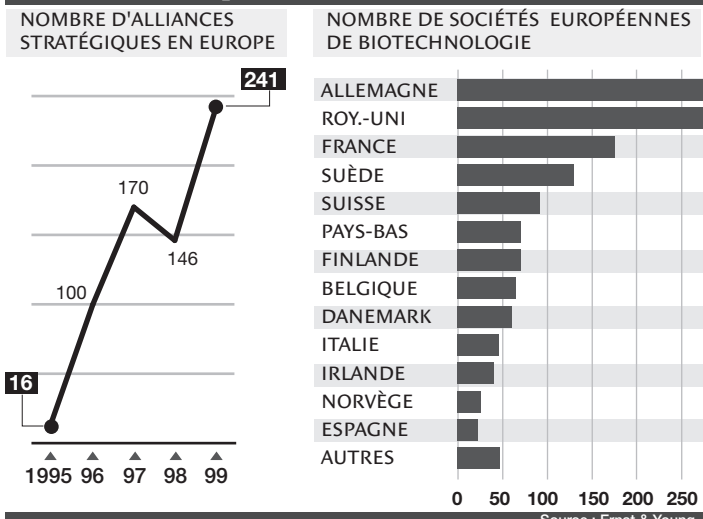


En partenariat avec :

Infos

Le site info d'Europe 1

L'Europe veut rester dans la course



Les alliances se multiplient pour la recherche et le développement de nouveaux médicaments issus des biotechnologies. Ce sont souvent les grands laboratoires qui financent ainsi les travaux des jeunes sociétés.

Les start-up américaines gardent la tête froide

WASHINGTON
de notre correspondant

L'annonce en fanfare par Bill Clinton de l'achèvement de la carte du génome humain, lundi 26 juin, va-t-elle donner un coup de fouet aux start-up qui se sont lancées dans les biotechnologies, la génomique ou la protéomique ? Ce succès aurait dû, en bonne logique, y contribuer, ne serait-ce que par son aspect médiatique. Et pourtant, la réponse de Wall Street a été décevante. Après avoir été à la fête à la Maison Blanche, Celera Genomics, la société privée qui a le plus contribué au séquençage (*Le Monde* du 27 juin), a vu, dès le lendemain, ses actions chuter de 12 %. Elle n'a pas été la seule : Affymetrix, Human Genome Sciences Inc. (HGSI) et Incyte ont connu les mêmes déboires.

William Haseltine, professeur de médecine à Harvard et PDG de HGSI, spécialisée dans la recherche de traitements à base de gènes humains, l'explique : « Cette annonce n'a eu aucun effet car la plupart des grandes entreprises pharmaceutiques travaillaient dans ce domaine depuis bientôt cinq ans et le séquençage des gènes était déjà pratiquement achevé. Il n'y avait donc rien à célébrer et l'événement a été surtout politique et médiatique. » Cette société, fondée en 1992, est pionnière dans ce secteur. Elle dispose déjà de quatre médicaments au stade des essais cliniques et d'un dans une phase plus avancée à base d'une protéine humaine permettant de régénérer les cellules épithéliales, et donc de reconstituer les tissus et muqueuses endommagés. Celui-ci devrait être mis en vente d'ici deux à quatre ans.

DE L'ARGENT ET DES NERFS

Cela explique la prudence du marché. Il faudra des années avant que ces médicaments soient commercialisés, ce qui n'incite pas les investisseurs classiques, qui espèrent des rendements rapides, à se lancer dans la biotechnologie. Pour une société comme HGSI, qui dispose d'un capital de 1 milliard de dollars - dont elle n'a dépensé que 5 % l'an dernier - et qui peut se permettre de perdre de l'argent pendant des années, combien d'autres ont besoin de résultats plus rapides ?

Et combien ont les nerfs assez

solides pour suivre sans craquer le cours en forme de montagnes russes des actions biotech ? Après avoir connu un pic au printemps, elles se sont effondrées avant de remonter. Comme l'explique l'analyste Paul Knight, « les gens se demandent ce qui permettra d'accroître la valeur » de ces actions ; mais, en même temps, « les fondamentaux sont plus solides que jamais ». Ainsi les actions de HGSI, cotée au Nasdaq, ont gagné 75 % depuis le début de l'année.

À LONG TERME

Dans le domaine de la fourniture de services aux chercheurs, l'entreprise californienne Double Twist est un peu plus optimiste. Selon son directeur, Robert Williamson, « ce n'est que le coup de pistolet au départ d'une course. Mais cela signifie que nous allons disposer de plus en plus de données qui sont dans le domaine public. Nos scientifiques pourront les traiter et fournir ainsi de meilleures prestations. Cela nous aidera aussi à expliquer plus facilement au public ce que nous faisons ». Se qualifiant de « plateforme technique au service des scientifiques dans la génomique », Double Twist est déjà bénéficiaire. La saga du génome n'en est cependant qu'à ses débuts : « Nous sommes devant un livre de lettres. Notre tâche est d'y mettre la ponctuation, d'assembler les lettres en mots, d'en chercher le sens. Nous n'avons pas encore lu le roman, nous ne savons pas ce qu'il veut dire ni ce que nous devons en faire... »

Mais si le court terme incite à la prudence, HGSI comme Double Twist sont très optimistes à plus long terme. La génomique ne sera pas comme la mode du « .com », estime Robert Williamson : « Internet va continuer à être une source de changement, mais les biotechnologies vont changer fondamentalement la manière dont nous vivons », et rapporter beaucoup d'argent à ceux qui auront eu la vision et le courage d'y investir. Quant au docteur Haseltine, il pense que « nous serons jugés par nos résultats, par les traitements que nous offrirons. Nous faisons avancer la connaissance et nous apportons une nouvelle approche de la médecine ». Dans un marché immense : celui des « maladies à travers le monde ».

Patrice de Beer

Pour Siemens, la sortie du nucléaire en Allemagne n'est « pas irréversible »

Le président du groupe, Heinrich von Pierer, rassure les Français

Dans un entretien au *Monde*, le président du directoire de Siemens, Heinrich von Pierer, estime que l'accord de sortie du nucléaire signé par le

gouvernement et les industriels allemands ne remet pas en question l'alliance conclue par son groupe avec Framatome. Les deux partenaires

doivent annoncer dans les prochains jours la signature définitive de l'accord portant sur la mise en commun de leurs activités nucléaires.

FRANCFORT

de notre correspondant

Siemens et Framatome sont sur le point de signer définitivement l'alliance qui débouchera sur la création d'une société commune dans le nucléaire. Quinze jours après l'accord de sortie du nucléaire civil survenu entre les industriels de l'énergie et le gouvernement allemand, Heinrich von Pierer, le président du directoire de Siemens, affiche sa détermination : « La sortie du nucléaire ne change rien, nous poursuivons notre engagement avec notre partenaire français », a-t-il indiqué dans un entretien au *Monde*.

Announced en décembre 1999, la constitution de Framatome ANP (Advanced Nuclear Power) devrait être confirmée dans les prochains jours. Les derniers détails ont été réglés, et M. von Pierer se veut rassurant quant à l'impact de la décision allemande. « Ce n'est pas une surprise, les perspectives de la société ne sont pas bouleversées par la décision allemande et seront même plutôt meilleures : le business plan a été calculé en tenant compte de cette évolution. Les incertitudes s'éloignent, les industriels de l'énergie allemands disposent désormais d'une sécurité de planification. » Opposé sur le fond à l'abandon du nucléaire, M. von Pierer estime que « les écologistes n'ont pas pu imposer leurs vues, car les deux parties peuvent se satisfaire du compro-

mis atteint ». Pour Framatome ANP, chaque centrale arrêtée est bien sûr un client perdu. Mais la future société, estime M. von Pierer, est en mesure de s'adapter. Avec un chiffre d'affaires de 2 milliards de deutschemarks, les activités apportées par Siemens dépendent déjà pour plus de la moitié de contrats signés hors d'Allemagne. « Le nouveau numéro un mondial aura les moyens de développer sa présence en dehors de ses deux berceaux, la France et l'Allemagne ». En outre, affirme le patron de Siemens, « la durée d'existence de trente-deux ans négociée par les industriels signifie que les dix-neuf centrales allemandes n'ont pas dépassé, en moyenne, la moitié de leur existence », estime M. von Pierer.

AUTRES TEMPS, « AUTRE SORT »

En principe, la première centrale - celle d'Obrigheim, qui appartient au producteur EnBW, dont EDF a acquis 25 % du capital en début d'année - pourrait être fermée en décembre 2002. « Il va falloir entretenir et moderniser ces unités d'ici à leur interruption, cela va alimenter notre activité allemande », prévoit celui qui a réalisé une partie de sa carrière dans la division énergie (KWU) du groupe qu'il dirige aujourd'hui. Désormais fixés sur les projets du gouvernement, certains exploitants de centrales nucléaires seraient prêts à engager les inves-

tissements de modernisation, jusque-là gelés.

Pour M. von Pierer, la décision annoncée le 15 juin par Gerhard Schröder, le chancelier allemand, n'est « pas irréversible ». « Un prochain gouvernement pourra réserver un autre sort à l'énergie atomique », assure-t-il, sur un ton que les producteurs de courant se gardent bien d'utiliser. L'opposition chrétienne-démocrate, fait-il valoir, « affiche clairement son intention d'abroger la future loi d'abandon du nucléaire en cas de retour au pouvoir ». Pour M. von Pierer, une telle sortie n'aurait été irréversible qu'en étant inscrite dans la Constitution, mais la loi que le gouvernement prépare n'exclut pas de faire machine arrière.

Or, d'après M. von Pierer, l'hypothèse est à prendre au sérieux. « Les Etats-Unis discutent d'un allongement de la durée d'existence de certaines installations de quarante à soixante ans, et ont déjà attribué des autorisations en ce sens. Notre cas ne fera pas école en Europe. En Allemagne, la décision d'abandonner l'atome civil, qui représente tout de même un tiers de notre approvisionnement en électricité, a été prise sans savoir comment le remplacer. Les options alternatives ne suffisent pas, les prix du gaz peuvent augmenter, et les énergies renouvelables ne sont pas encore fiables », observe M. von Pierer.

1999, année faste pour les banques françaises

« UN BILAN POSITIF mais quelque peu nuancé. » C'est par ces propos en demi-teinte que Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France et président de la Commission bancaire, a présenté, lundi 3 juillet, le rapport annuel 1999 de l'organe de tutelle des banques françaises. Les établissements de crédits (1 172 dans l'Hexagone, pour 25 500 guichets) ont affiché un résultat net de 12,6 milliards d'euros en 1999, en progression de 19,2 % par rapport à l'année précédente, soit un retour sur capitaux propres de 9,19 %. Tous les indicateurs sont à la hausse : produit net bancaire (+ 8,7 %, à 66,1 milliards d'euros), résultat brut d'exploitation (+ 14,7 %, à 24,7 milliards d'euros), total de bilan (+ 11,2 %, à 3 394 milliards d'euros).

« TROP FORTE VOLATILITÉ »

Les banques ont été tirées par la reprise de l'activité économique et financière en 1999. Celle-ci a entraîné une « diminution notable de la charge du risque », tant au niveau des activités internationales, qui avaient été très touchées par la crise de l'automne 1998, que des activités domestiques. Les dotations nettes aux provisions ne représentent plus que 14 % du résultat brut d'exploitation, contre 27 % en 1998, 42 % en 1997 et plus de 100 % en 1994, souligne M. Trichet. La bonne tenue des marchés financiers a également été profitable aux banques. Autre fait marquant : la concentration s'est accentuée, marquée par la guerre des banques entre la BNP et la Société générale et Paribas, qui s'est terminée fin août 1999 par la prise de contrôle de Paribas par la BNP.

Certes, les banques françaises ont le sourire. « Mais les établissements doivent conforter leur assise financière et leur système de contrôle interne et rechercher la récurrence de leurs résultats », a prévenu M. Tri-

chet. Les banques doivent éviter « une trop forte volatilité de leurs résultats », poursuit-il. Le gendarme des banques met l'accent sur des secteurs « risqués ou très cycliques », comme l'immobilier. Les nouveaux engagements sur ce créneau ont atteint 15,2 milliards d'euros en 1999. « Les banques doivent être extrêmement attentives sur la qualité des encours et la nature et la réalité des garanties », rappelle M. Trichet.

Autre activité jugée volatile : les crédits destinés à l'achat de titres, pour lesquels la Commission bancaire « appelle à la plus grande prudence », de même que pour le financement de la nouvelle économie. A cet égard, M. Trichet

rappelle que les résultats de certaines banques américaines sont « en baisse parfois significative, en raison de leurs investissements dans [des] start-up et du décrochage du marché boursier sur ces entreprises à la mi-mars ». Une enquête sur ce sujet est en cours pour mesurer l'ampleur de ces risques dans les banques, précise-t-on à la Commission bancaire.

Autre mise en garde qui part du constat de l'érosion des marges, sous l'effet d'une concurrence de plus en plus vive : « Il faut éviter les crédits à taux trop bas », dont l'effet est en partie masqué par le volume lié à la reprise du crédit. Sur ce point, l'arrivée des nouvelles

technologies risque de « banaliser l'offre bancaire avec la création de portails financiers et l'arrivée de nouveaux entrants [qui] peuvent entraîner une pression concurrentielle accrue sans pour autant maîtriser les risques bancaires classiques », indique une autre étude de la Commission consacrée aux nouvelles technologies.

Enfin, les banques doivent « passer à la vitesse supérieure » concernant l'euro afin « d'éviter que le basculement obligatoire fin 2001 ne se traduise par un engorgement », affirme le gouverneur de la Banque de France.

Pascale Santi

REPRODUCTION INTERDITE



ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(Secteur : Droit Rural - Économie Agricole Commerce Agro-alimentaire)

RECHERCHE

COORDINATEUR DES ÉTUDES

- 30 ans environ - Bac + 5 (Droit, Sciences Économiques...) et expérience similaire demandée (références).
- Pédagogue, dynamique, réactif.

Envoyer lettre + CV sous la référence 381 : Actif - 9 bis, rue de Vézelay - 75008 Paris

Organisme privé d'études économiques dans le transport routier recherche

- ♦ 1 chargé(e) d'études
- ♦ 1 statisticien(ne)

disponibles rapidement.

Merci d'écrire (sous réf. 112) à :

LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05, qui transmettra.

AMNESTY INTERNATIONAL Éditions Francophones cherchent

TRADUCTEUR/RÉVISEUR EXPÉRIMENTÉ (H/F)

anglais - français
30 h/semaine
Salaire 136 500 FF/an.

Envoyer CV + lettre de motivation
17, rue du Pont-aux-Choux
75003 PARIS

Association loi 1901, gérant plusieurs maisons de retraite, recherche, pour son siège

UNE SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE DIRECTION

Travail en liaison directe avec la Directrice, Echanges avec les établissements. Salaire selon compétences.

Envoyer votre dossier de candidature avec C.V. (sous réf 107) à : LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05, qui transmettra.

POUR CRÉATION DANS LE 06

recherchons
DEUX JEUNES
DIPLOMÉS D'EXPERTISE
COMPTABLE (DEC)

ÉCRIRE : GENÈSE - BP 69
06702 ST-LAURENT-VAR Cedex

Ecole d'architecture

de Paris-Val-de-Marne recrute un enseignant docteur d'université, de préférence HDR dans le domaine des NTIC Contacter : Joëlle DUMOUCHEL au 01-43-53-60-52

CALVITIE

choisir une référence dans le monde de l'esthétique, c'est choisir votre sécurité !



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques. Autorisée par le Ministère de la Santé, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées vous assure une sécurité maximale et des prix calculés au plus juste. L'ultra microgreffe, une nouvelle technique brevetée Omnigraft vous apportera un résultat efficace et naturel en totale confiance.

Le choix de la compétence.

Conseil gratuit et documentation au
01 53 77 26 00

Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées

AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

NOUVEAU !
3ème CYCLE LÉONARD DE VINCI
@NTREPRENDRE SUR LE NET
Pour accompagner votre projet de création d'une activité e-business dans l'entreprise que vous créez, dans une start-up que vous rejoignez, au sein de grandes entreprises innovantes.
• Recrutement : Bac +4/5 de profils variés.
• Formation de novembre 2000 à septembre 2001 dont 5 mois de mission en entreprise.
LEONARD DE VINCI
laurence.guichard@devinci.fr
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

Les syndicats tentent de freiner la mise en place du plan stratégique des NMPP

Le juge des référés devrait être saisi d'une demande de convocation du comité central d'entreprise pour examiner le volet social de la restructuration des Nouvelles messageries de la presse parisienne, qui prévoit la suppression de près de la moitié des effectifs

IL SUFFISAIT d'une simple signature. Robert Chemin, secrétaire du comité central d'entreprise (CCE) des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), a refusé de l'apposer au bas de la convocation d'une réunion exceptionnelle que la direction avait prévu d'organiser à la mi-juillet pour engager le volet social de son plan stratégique 2000-2003. Cet aléa de procédure est révélateur de la volonté des syndicats de s'opposer à la mise en œuvre d'un processus qui prévoit, à terme, la suppression de 1 000 à 1 200 emplois sur les 2 400 existants, tant au siège que dans certaines unités dont la fermeture est programmée comme dans la réorganisation du réseau des dépositaires.

La convocation de cette réunion avant le 1^{er} juillet était pourtant in-

dispensable, selon la loi, pour inscrire, dans les comptes de l'entreprise, une partie des provisions nécessaires à l'engagement de ce plan social. Faute de l'accord du secrétaire du CCE, la direction pourrait être amenée à engager une procédure judiciaire, devant le juge des référés, pour que cette réunion ait lieu comme prévu. A raison d'un délai d'une dizaine de jours, il paraît d'ores et déjà difficilement envisageable qu'une telle discussion puisse se dérouler à la fin du mois de juillet.

« Notre position n'est pas bloquée, mais déterminée », nous a confirmé Yves Sabouret, directeur général des NMPP. Une fois les orientations industrielles, logistiques et financières arrêtées et adoptées par les éditeurs, il devient, selon lui, urgent et nécessaire d'en négocier les conséquences

sociales. « Nous souhaitons entamer ce processus de négociations dès le mois de juillet pour qu'il se poursuive ensuite », a-t-il précisé.

« La direction a tenté de nous imposer une convocation sans date ni ordre du jour. Si elle persistait dans sa volonté d'aborder rapidement le volet social de la restructuration, ce serait un passage en force », explique de son côté Laurent Jourdas, délégué CGT. S'appuyant sur les récentes déclarations de Mme Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, dans un entretien aux Echos (Le Monde du 17 juin), il estime que toutes les conditions ne sont pas réunies pour discuter d'un plan se traduisant par des suppressions massives d'emplois. En guise de préalable, il souhaite la réunion, lors d'une table ronde, de toutes les par-

ties concernées - l'opérateur Hachette, les éditeurs des quotidiens et magazines, les syndicats et les pouvoirs publics - pour « affirmer les principes et les structures de la distribution », avec, à la clé, la présentation d'un « projet industriel ».

BAISSE DES COÛTS

Les autres organisations syndicales sont sur la même longueur d'onde. La CGC, surtout présente au siège, annonce aussi qu'elle « s'opposera au plan stratégique tel qu'il est présenté (...) et à l'engagement d'un énième plan social. L'implication de tous les partenaires est indispensable pour concevoir des accords viables », ajoutent ses représentants. Quant à la CFDT, elle estime également qu'« il n'y a pas urgence de prendre des mesures aussi lourdes que celles pré-

vue dans le plan concocté par le groupe Hachette ».

Les syndicats ont aussi pris prétexte des récentes déclarations de Jean-Pierre Courcol, président du directeur du groupe Amaury (Le Monde du 29 juin) annonçant le départ du Parisien des NMPP au premier trimestre 2001. Selon eux, ce désengagement, aux conséquences financières réelles, est de nature à remettre en question les hypothèses financières et sociales du plan de la direction des NMPP.

Cette dernière poursuit néanmoins ses intentions. Elle a obtenu des cinq coopératives de journaux et magazines un accord sur l'adoption des nouveaux barèmes de distribution destinés à concurrencer les offres jugées plus avantageuses des Messageries lyonnaises de presse

(MLP). Au total, selon les propositions adoptées par le conseil de gestion, vendredi 30 juin, les éditeurs clients des NMPP devraient bénéficier d'une baisse des coûts de distribution évaluée, sur trois ans, à 432 millions de francs (65,8 millions d'euros) pour les magazines et 136 millions de francs pour les quotidiens. Pour « reconquérir de parts de marché », la direction des NMPP envisage, en outre, de proposer un « contrat de fidélité » assorti de bonifications supplémentaires.

Le financement de ce plan est en partie assuré par l'abandon de la redevance de 90 millions de francs perçue par le groupe Lagardère, actionnaire à 49 % des NMPP. Il devrait aussi être réalisé sur la diminution des effectifs et la mise en place d'un plan social que le gouvernement rechigne à accepter. Il est aussi conditionné par la prise en charge, par l'Etat, du surcoût estimé de la distribution des quotidiens, évalué autour de 230 à 250 millions de francs. Au vu des réactions syndicales et des positions de Mme Tasca, ces conditions sont encore loin d'être réunies.

Après avoir adressé une première mise en garde (Le Monde du 1^{er} juin, Jean-Luc Lagardère a de nouveau prévenu les éditeurs. « Il est clair que si le gouvernement apportait une réponse négative ou partielle à la demande d'aide qui lui a été présentée, la nécessité du plan de modernisation des NMPP n'en serait que plus forte et ses conditions d'application plus rigoureuses pour faire face aux exigences posées par la situation concurrentielle », a-t-il écrit, le 23 juin, aux présidents des coopératives de presse. Si la crise semble avoir été évitée dans l'immédiat, ses effets risquent fort de n'être que repoussés pour la rentrée.

Françoise Chirot

Michel Delberghe

Les NMPP en quelques chiffres

Créées en 1947, les NMPP sont la principale société de messageries française, constituée de cinq coopératives d'éditeurs qui détiennent 51 % du capital. Les éditeurs ont confié la gestion des NMPP au groupe Hachette, qui est opérateur de l'entreprise, avec 49 %. Dirigées par Yves Sabouret, les NMPP, qui distribuent près de trois mille titres, ont réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 18,8 milliards de francs (-0,9 % par rapport à 1998), qui provient à 70 % des magazines, 20 % des quotidiens et 10 % des produits multimédias. Elles ont distribué au total 2,8 milliards d'exemplaires l'an dernier, grâce à un réseau de près de trente-deux mille diffuseurs en France.

Les annonceurs se libèrent du fantasme de la ménagère de moins de 50 ans

EN MATIÈRE PUBLICITAIRE, le groupe des « 25-59 ans » serait désormais plus performant que la « ménagère de moins de 50 ans ». Dans une « chronique des changements annoncés », publiée récemment, IP, la régie publicitaire de RTL, et France Télévision Publicité ont exploité une série d'études démographiques et de comportements pour analyser les évolutions de la population française en matière de modes de vie et d'attitude face aux médias. L'allongement de l'espérance de vie, l'entrée plus tardive dans la vie active, le déclin du mariage et la montée du divorce, les femmes qui retardent la naissance de leur premier enfant et les jeunes qui restent plus longtemps chez leurs parents : autant de paramètres qui ont fait bouger les attitudes des groupes d'âges au cours des dernières années.

« Le concept de la ménagère de moins de 50 ans inventé par les grands fabricants de lessive américains il y a plus d'un demi-siècle est devenu obsolète et doublement dépassé », es-

time Philippe Santini, directeur général de France Télévision Publicité. Les auteurs de cette étude préfèrent mettre en avant l'homogénéité du groupe des « 25-59 ans ». Non seulement il ne privilégie plus un seul sexe dans sa fonction la plus traditionnelle, mais il rassemble des personnes qui ont des préoccupations et des comportements proches. C'est avant 25 ans et après 60 ans que les différences apparaissent.

En ce qui concerne la famille, par exemple, l'enquête note que « la plupart des 50-59 ans ont encore au moins un enfant à la maison. Il n'y a donc pas de rupture dans la vie familiale mais l'allègement des charges permet un style de vie différent ». Ces quinquagénaires sont soucieux de leur hygiène de vie, notamment par la pratique des activités sportives et l'équilibre de l'alimentation. Ce sont aussi les plus fervents adeptes du bricolage, du jardinage et des vacances.

En matière de consommation, l'étude es-

time que « l'art de vivre commence à 50 ans » et qu'à partir de cet âge les achats liés « au plaisir, à la santé et au bien-être » succèdent aux achats « utiles » de la génération précédente. Les « 50-59 ans » sont aussi sensibles à la qualité et à l'innovation, ils écoutent beaucoup la radio et regardent la télévision trois heures par jour.

Pour les chaînes du service public et pour RTL, cette étude tombe particulièrement bien. Elle leur permet de valoriser leurs auditeurs et leurs téléspectateurs quinquagénaires souvent brocardés par les inconditionnels de « la ménagère de moins de 50 ans ». « Aucune cible large n'est par définition parfaite, aucune n'est condamnable, sauf lorsqu'elle devient conformiste. En promouvant les 25-59 ans, ce livre blanc n'a qu'un but : perturber un peu le « Prêt à Média Planner », conclut Pierre Conte, président du directoire d'IP France.

TABLEAU DE BORD

ECONOMIE

■ **JAPON : le plan de sauvetage de la chaîne de distribution privée Sogo**, qui prévoit une annulation d'une partie des dettes (97 milliards de yens ; 989 millions d'euros) par l'Etat japonais, crée un précédent inquiétant, a indiqué lundi 3 juillet Standard and Poor's. Selon l'agence de notation, si le gouvernement se mettait à injecter massivement des fonds dans les sociétés privées en difficulté, la qualité de la note financière du Japon pourrait en être affectée. Standard and Poor's est la seule agence à avoir maintenu l'excellente note AAA pour la dette nipponne.

■ **JAPON : Taichi Sakaiya, ministre de l'Agence de planification économique**, a estimé lundi que la Banque du Japon (BoJ) devrait avoir mûrement réfléchi avant de mettre fin à sa politique de taux zéro. Des responsables de la BoJ ont commencé à préparer les marchés à la fin de la politique de taux zéro, en place depuis dix-sept mois, avec des déclarations sur la baisse des risques de déflation.

■ **PÉTROLE : l'Arabie saoudite, qui juge les prix du brut trop élevés**, se prépare à mettre sur le marché des tonnages supplémentaires importants. Son objectif est de faire reculer le prix du baril, bien au-dessous de la barre de 30 dollars. Le président américain Bill Clinton, de son côté, s'est défendu de faire preuve de passivité face aux prix élevés de l'essence à la pompe. « Nous continuons aussi à œuvrer avec les pays étrangers pour réduire le fossé entre la production et la demande de pétrole », a-t-il ajouté.

■ **FRANCE : la Caisse des dépôts et consignations** a relevé de 0,1 point, à 0,9 % et de 0,8 % respectivement, ses prévisions sur la hausse du PIB de la France au deuxième et troisième trimestres.

■ **CANADA : le produit intérieur brut** est resté stable en avril par rapport à mars après la croissance de 0,7 % enregistrée le mois pré-

cedent, selon l'office national d'informations économiques Statistique Canada. Par rapport à avril 1999, le PIB est en hausse de 4,1 %.

AFFAIRES

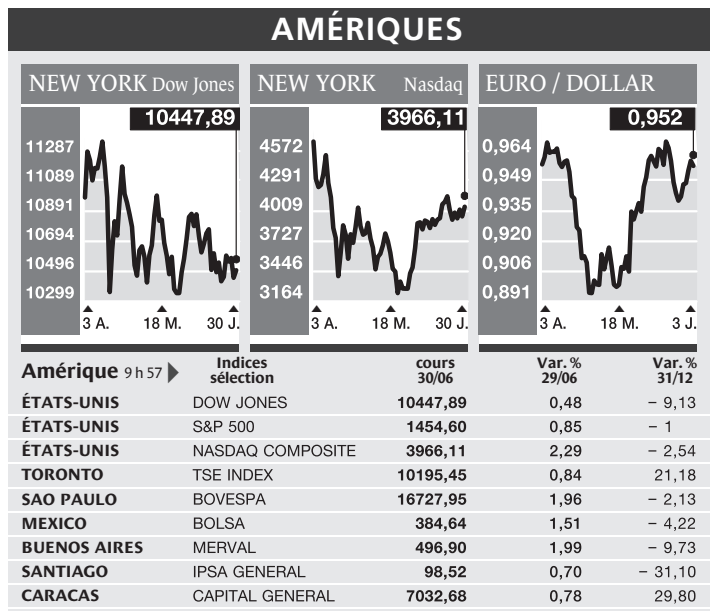
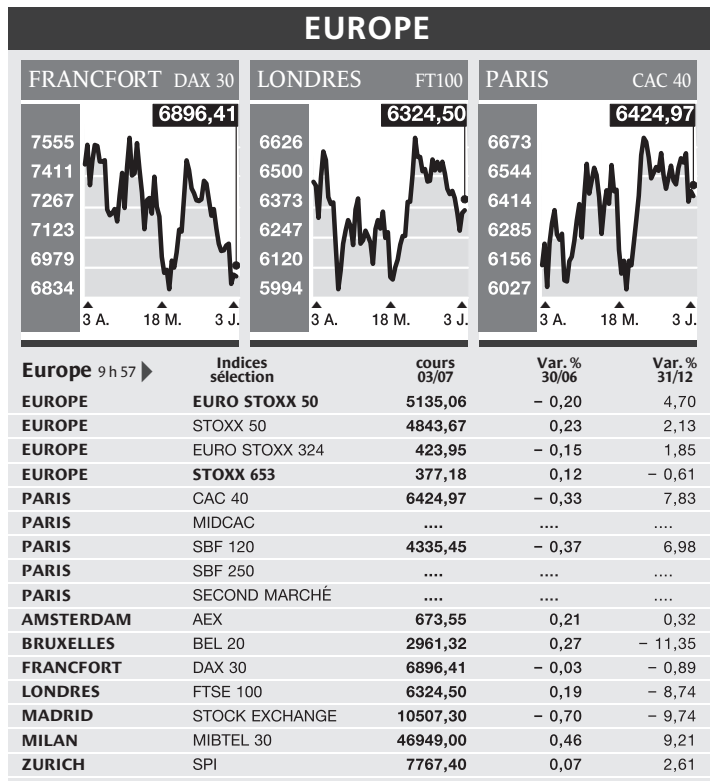
■ **CRÉDIT AGRICOLE : le groupe est parvenu à un accord formel** sur le schéma de son introduction en bourse, indique L'Agéfi du 3 juillet. La structure cotée de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA) prendrait 25 % des caisses régionales mais les modalités financières ne sont pas bouclées.

■ **COMMERZBANK-DRESDNER : les membres du directoire de la banque allemande**, réunis dimanche 2 juillet, n'ont ni approuvé ni rejeté le projet de fusion avec la Dresdner Bank. Les discussions entre les deux établissements devraient se poursuivre cette semaine.

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur allemand** aurait engagé des « discussions sérieuses en vue d'une fusion totale » avec l'américain Sprint, selon le quotidien allemand Die Welt du 2 juillet. Ces pourparlers interviennent après que le mariage entre Sprint et Worldcom a été bloqué par les autorités antitrust américaines.

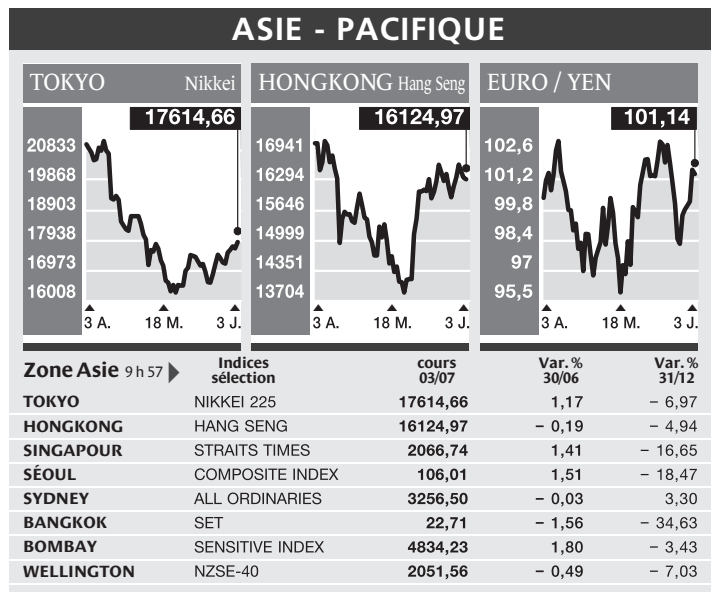
■ **PSA PEUGEOT CITROËN : Jean-Martin Folz, président du constructeur**, s'est fixé comme objectif d'atteindre 8 % du marché automobile du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) d'ici à 2003-2004 contre 4,2 % actuellement. Pour PSA, ce marché est « aussi stratégique que la Chine ».

■ **BOLLORÉ : Vincent Bolloré a annoncé**, lundi 3 juillet, l'acquisition de 40 % de la société Coralma, qui lui permet de prendre la totalité du premier fabricant de cigarettes de l'Afrique francophone. En parallèle, Bolloré vend, pour 120 millions d'euros, son métier historique, les papiers à cigarettes (OCB, Zig Zag, Job).



Cours de change croisés

03/07 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	106,17500	0,94184	0,95265	0,14524	1,51330	0,61237
YEN	106,17500	101,14500	15,43000	160,66000	65,01500
EURO	1,04970	0,98868	0,15245	1,58840	0,64265
FRANC	6,88525	6,48480	6,55957	10,41840	4,21550
LIVRE	0,66081	0,62245	0,62955	0,09595	0,40460
FRANC SUISSE	1,63300	1,53800	1,55560	0,23715	2,47115



Taux de change fixe zone Euro

Zone Euro	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97860
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Zone Hors Euro	Taux	30/06
COURONNE DANOISE	0,15245	7,4610
COUR. NORVÉGIENNE	3,35385	8,1850
COUR. SUÉDOISE	3,38774	8,4210
COURONNE TCHÈQUE	3,94238	35,6220
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5894	1,5894
DOLLAR CANADIEN	0,71703	1,4157
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	8,32894	2,0310
FLORIN GRECQUE	336,8300	336,8300
DROUGHT HONGROIS	260,1500	260,1500
ZLOTY POLONAIS	4,1835	4,1835

Taux d'intérêt (%)

Taux 30/06	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,33	4,22	5,41	5,63
ALLEMAGNE	4,34	4,52	5,25	5,48
GDE-BRETAG.	2,47	5,98	5,18	4,51
ITALIE	4,34	4,49	5,56	5,92
JAPON	0,07	0,17	1,76	2,23
ÉTATS-UNIS	7,13	5,88	6,02	5,88
SUISSE	3	3,32	4	4,43
PAYS-BAS	4,31	4,49	5,39	5,60

Matif

Cours 9h57	Volume 03/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	32309	86,31	86,50
Septembre 2000			
Euribor 3 mois		NC	NC
JUILLET 2000		NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris était en hausse de 0,24 % à 6 424,97 points à l'ouverture, lundi 3 juillet, tandis que le DAX de Francfort gagnait 0,21 % et le Footsie de Londres avançait de 0,19 %. Vendredi 30 juin, les marchés boursiers européens avaient terminé la journée sur un résultat positif. La Bourse de Londres avait fini en hausse de 1,18 %, tandis que la Bourse de Paris et celle de Francfort s'étaient respectivement adjugé un gain en clôture de 0,71 % et de 0,34 %. Aux Etats-Unis, l'indice Dow Jones avait progressé de 0,48 % et l'indice Nasdaq de 2,29 %.

CHANGES ET TAUX

L'EURO reprenait quelques fractions au-dessus de 0,95 dollar, lundi 3 juillet en début de matinée. Il était soutenu par l'annonce, vendredi, d'un recul du chômage en France tandis que les premiers signes d'essoufflement de l'économie américaine éloignent les perspectives de relèvement des taux américains. La devise européenne s'échangeait à 0,9520 dollar. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor français, émise à 10 ans, s'inscrivait à 5,41 % lundi matin, tandis que celui du Bund allemand de même échéance se situait à 5,25 %. Vendredi, outre-Atlantique, le taux de l'obligation du Trésor à dix ans s'était détendu à 6,01 %.

VALEURS EUROPÉENNES

● Pour son premier jour de cotation à la Bourse de Francfort, vendredi 30 juin, la société spécialisée dans la biotechnologie **Medigene** a bondi de 63 % pour terminer à 68,50 euros. Son prix d'émission avait été fixé à 42 euros.

● Le géant espagnol des télécommunications **Telefonica**, la plus grosse capitalisation boursière de la Bourse de Madrid, a continué d'animer le marché, vendredi. Ses titres ont terminé sur un bond de 4,65 % à 22,50 euros, dans l'attente de la conclusion des offres publiques d'échange (OPE) lancées par Telefonica sur la totalité du capital de quatre de ses filiales latino-américaines. Selon les opérateurs, les investisseurs ont

également acheté l'action dans la perspective d'une pondération plus importante du groupe espagnol dans les indices boursiers.

● Sur le marché des actions en Belgique, le spécialiste de la grande distribution, **Delhaize** a reculé en Bourse vendredi, perdant 4,27 % à 62,65 euros en raison de résultats de sa filiale Delhaize America qui ont été inférieurs aux prévisions des analystes financiers.

● Le groupe de distribution **Metro** a vu son cours de Bourse fortement progresser vendredi, dans l'attente de la réunion de l'assemblée générale de ses actionnaires, mardi 4 juillet. L'action fait un bond de 6,29 % à 36,99 euros.

03/07 10h10

AUTOMOBILE

Code pays	Cours en euros	% Var. 30/06
AUTOLIV SDR	SE	25,23 - 1,62
BASF AG	BE*	42,35 - 0,24
BMW	DE*	31,40 - 0,63
CONTINENTAL AG	DE*	17,90 + 2,29
DAIMLERCHRYSLER	DE*	55 + 0,09
FIAT	IT*	27,25 + 0,26
FIAT PRIV.	IT*	16,89 - 0,94
MICHELIN /RM	FR*	33,70 + 0,27
PEUGEOT	FR*	209,60 - 0,29
PIRELLI	IT*	2,76
DR ING PORSCHE	DE*	2860 + 0,35
RENAULT	FR*	46,54 - 2,23
VALEO /RM	FR*	55,25 - 1,34
VOLKSWAGEN	DE*	39,50 - 1,25
DJ E STOXX AUTO P		213,79 - 0,14

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	12,43 - 0,51
ABN AMRO HOLDIN	NL*	25,64 - 0,08
ALL & LEICS	GB	8,92 - 1,91
ALLIED IRISH BA	GB	14,87 + 0,32
ALPHA BANK	GR	41,27 - 0,14
B PINTO MAYOR R	PT*	23,26
BANK AUSTRIA AG	AT*	50,75 - 0,53
BANK OF IRELAND	GB	10,36 - 0,76
BANK OF PIRAEUS	GR	18,01 - 1,38
BK OF SCOTLAND	GB	9,87 - 0,79
BANKINTER R	ES*	51,20 - 0,58
BARCLAYS PLC	GB	25,94 - 0,18
BAYR.HYPO-UVER	DE*	68 - 0,15
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,59
BCA FIDURAM	IT*	16,02 + 1,39
BCA INTESA	IT*	4,69
BCA LOMBARDA	IT*	9,26 + 1,42
MONTE PASCHI SI	IT*	4,20 - 2,33
BCA P.BERG-CV	IT*	19,64 + 1,34
BCA P.MILANO	IT*	7,58 + 0,40
B.P.VERONA E S.	IT*	11,29 - 1,83
BCA ROMA	IT*	1,29
BBVA R	ES*	15,46 - 1,21
ESPIRITO SANTO	PT*	25,70
BCO POPULAR ESP	ES*	31,80 - 1,85
BCO PORT ATLANT	PT*	4,20
BGP R	PT*	5,45
BIPOP CARIRE	IT*	101,50
BNL	IT*	3,66 - 0,81
BNP PARIBAS /RM	FR*	101,30 + 0,50
BSCH R	ES*	10,94 - 1
CCF /RM	FR*	146 + 2,17
CHRISTIANIA BK	NO	5,63
COMIT	IT*	5,84 - 0,34
COMM.BANK OF GR	GR	45,25 - 0,39
COMMERZBANK	DE*	37 - 0,80
CREDIT LYONNAIS	FR*	48,01 - 3,59
DEN DANSKE BK	DK	125,99
DNB HOLDING -A-	NO	4,35
DEUTSCHE BANK N	DE*	86,30 - 0,12
DEXIA	BE*	156,30 + 1,17
DRESDNER BANK N	DE*	42,60 - 1,84
EGF EUROBANK	GR	26,72 - 3,95
ERGO BANK	GR	19,80 - 1,62
ERSTE BANK	AT*	43,85 - 1,24
FOERENINGSB A	SE	15,20 - 0,78
HALIFAX GROUP	GB	10,03
HSBC HLDG	GB	11,89 - 0,53
IKB	DE*	16,60
KBC BANCASSURAN	BE*	45,78 - 0,69
LLOYDS TSB	GB	10 + 1,28
NAT BANK GREECE	GR	41,39 + 0,29
NATEXIS BQ POP.	FR*	73,40 - 2
NORDIC BALTIC H	SE	7,78 - 1,50
ROYAL BK SCOTL	GB	17,32 - 0,99
SAN PAOLO IMI	IT*	18,39 - 1,08
S-E-E BANKEN -A-	SE	12,47 + 0,48
STANDARD CHARTE	GB	14 + 7,53
STE GENERAL-A/	FR*	62,75 - 0,40
SV HANDBK -A-	SE	15,32 + 0,78
SWEDISH MATCH	SE	3,23
UBS N	CH	152,80 - 0,42
UNICREDITO ITAL	IT*	5,02 + 0,20
UNIDANMARK -A-	DK	85,78
XIOSBANK	GR	20,19
DJ E STOXX BANK P		330,87 - 0,31

PRODUITS DE BASE

ACERIALIA	ES*	9,60
ACERINOX R	ES*	30,30
ALUMINIUM GREEK	GR	39,52 + 0,64
ANGLO AMERICAN	GB	50,61 + 0,95
ARJO WIGGINS AP	GB	4,06
ASSIDOMAN AB	SE	14,90
BEKAERT	BE*	53,65 - 0,83
BILLITON	GB	4,25
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	37 + 0,95
BUNZL PLC	GB	5,60
CELVUS GROUP	GB	1,53
ELORAL	GR	6,25
ISPAT INTERNATI	NL*	9,70 - 0,51
JOHNSON MATTHEY	GB	14,23 - 3,23
MAYR-MELNHOF KA	AT*	49,50 - 0,10
METSAE-SERLA -B	FI*	7,76 + 0,13
HOLMEN -B-	SE	23,39 + 0,51
OUTOKUMPU	FI*	10,49 + 4,90
PECHINEY-A	FR*	43,69 - 0,02
RAUTARUUKKI K	FI*	5 + 1,01
RIO TINTO	GB	17,16 + 0,46
SIDENOR	GR	7,73 - 0,95
SILVER & BARYTE	GR	31,17 - 0,94
SMURFIT JEFFERS	GB	1,77
STORA ENSO -A-	FI*	10 + 4,17
STORA ENSO -R-	FI*	9,70 + 1,57
SVENSKA CELLULO	SE	19,89
THYSSEN KRUPP	DE*	16,95 + 0,89
UNION MINIERE	BE*	38 + 0,03
UPM-KYMMENE COR	FI*	26,25 + 0,96
USINOR	FR*	12,55 - 1,80
VIOHALCO	GR	11,95 - 2,42
VOEST-ALPINE ST	AT*	31,41 + 0,19
DJ E STOXX BASI P		157,16 - 0,11

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR*	133,70 - 2,12
AKZO NOBEL NV	NL*	44,24 - 0,58
BASF AG	DE*	42,35 - 0,24
BAYER AG	DE*	40,60 - 0,49
BOC GROUP PLC	GB	14,68 - 2,32
CELANESE N	DE*	21,40 + 5,94
CIBA SPEC CHEM	CH	64,52 - 0,99
CLARIANT N	CH	389,70 + 0,17
DEGUSSA-HUELS	DE*	29,50 + 0,17
DSM	NL*	33,50 - 0,30
EMS-CHEM HOLD A	CH	4863,25 - 3,07
ICI	GB	8,11 - 0,27
KEMIRA	FI*	5,10
LAPORTE	GB	7,59
LONZA GRP N	CH	553,42 + 1,41
RHODIA	FR*	17,84 + 1,36
SOLVAY	BE*	70,45 - 0,07
TESSENDERLO CHE	BE*	42 + 0,33
DJ E STOXX CHEM P		339,87 - 0,57

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR*	44,70 + 0,22
CHRISTIAN DIOR	FR*	61 - 74,32
D'ETEREN SA	BE*	265
AZEO	FR*	64,05 - 2,95
GBL	BE*	264 + 0,96
GEVAERT	BE*	40,50 + 2,48
HAGEMeyer NV	NL*	28,55 - 1,14
INCHCAPE	GB	4,16
INVESTOR -A-	SE	13,95 - 1,26
INVESTOR -B-	SE	14,25 - 0,41
MYTILINEOS	GR	9,78 - 0,75
NORSK HYDRO	NO	43,98
UNAXIS HLDG N	CH	280,56 - 1,35
ORKLA	NO	19,91
SONAE SGPS	PT*	1,84
TOMKINS	GB	3,34 - 1,86
E.ON AG	DE*	50,35 - 2,04
DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

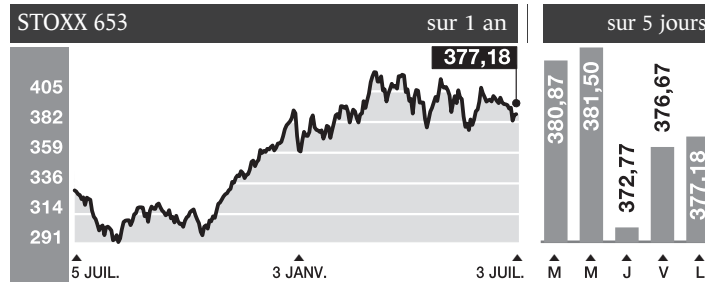
EIRCOM	IR*	2,77 - 1,07
BRITISH TELECOM	GB	13,28 - 1,64
CABLE & WIRELES	GB	17,63 - 0,36
DEUTSCHE TELEKO	DE*	59,90 + 0,50
E.BISCOM	IT*	159,60 - 0,87
ENERGIS	GB	39,54 + 0,89
EQUANT NV	DE*	43 - 0,69
EUROPOLITAN HLD	SE	13
FRANCE TELECOM	FR*	148,50 + 1,43
HELLENIC TELE (GR	25,77 + 0,40
HELS.TELEPH E	FI*	102,60
KONINKLIJKE KPN	NL*	105,70
LIBERTEL NV	NL*	16,10 + 0,94
MANNESMANN N	DE*	240 - 5,88
MOBILCOM	DE*	105,50 + 0,76
PANAFON HELLENI	GR	11,91 + 0,25
PORTUGAL TELECO	PT*	11,76
SONERA	FI*	47,20 - 1,15
SWISSCOM N	CH	362,74
TELE DANMARK -B	DK	69,70 - 1,14
TELECEL	PT*	15,90
TELECOM ITALIA	IT*	14,39 - 0,07
TELECOM ITALIA	IT*	6,98 + 0,43
TELEFONICA	ES*	22,64 + 0,62
TIM	IT*	10,81 + 1,03
TISCALI	IT*	46,50 + 5,68
VERSATEL TELECO	NL*	44,50 + 1,14
VODAFONE AIRTOU	GB	4,37 + 3,37
DJ E STOXX TCOM P		1079,14 + 0,38

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	39,85 - 0,13
AKTOR SA	GR	8,46 - 1,04
UPONOR -A-	FI*	19,75
AUMAR R	ES*	14,57 + 4,07
ACESA R	ES*	9,01 - 1,10
BLUE CIRCLE IND	GB	6,75
BOUYGUES /RM	FR*	70,20 - 89,97
BPB	GB	4,95
BUZZI UNICEM	IT*	9,57 + 0,84
CRH PLC	GB	29,89
CIMPOR R	PT*	20
COLAS /RM	FR*	51,90 + 1,76
GRUPO DRAGADOS	ES*	7,50 - 0,13
FERRIVAL AGROM	ES*	7,65 + 1,73
FCC	ES*	20 + 1,01
GRUPE GTM	FR*	94,80 - 3,27
GRUPO FERROVAL	ES*	13 + 0,31
HANSON PLC	GB	7,65 + 3,64
HEIDELBERGER ZE	DE*	64,40 - 0,31
HELLTECHNODR	GR	22,86 - 1,35
HERACLES GEND R	GR	23,10 + 4,57
HOCHTIEF ESSEN	DE*	31 - 1,74
HOLDERBANK FINA	CH	1282,74 - 0,10
IMERYS /RM	FR*	121 - 0,49
ITALCEMENTI	IT*	10,22
LAFARGE /RM	FR*	81 - 0,49
MICHANIKI REG.	GR	8,61 - 1,53
PILKINGTON PLC	GB	1,49
RMC GROUP PLC	GB	13,66 + 0,47
STORA GOBAIN /R	FR*	141 - 0,42
SKANSKA -B-	SE	37,23 + 0,32
TAYLOR WOODROW	GB	2,42
TECHNIP /RM	FR*	128 - 0,55
TITAN CEMENT RE	GR	35,95 - 9,69
WIENERB BAUSTOF	AT*	23,60 - 0,80
WILLIAMS	GB	6,07 - 0,26
DJ E STOXX CNST P		224,83 + 0,11

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR*	42,26 - 1,56
ADIDAS-SALOMON	DE*	57,80
AGFA-GEVAERT	BE*	24,15 + 0,67
AIR FCE	FR*	17,85 - 1,38
AIRTOURS PLC	GB	5,31 - 3,17
ALITALIA	IT*	2,15 - 0,46
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	15 - 0,99
OUTORILL	IT*	11,16 - 0,09
BANG & OLUFSEN	DK	36,05 + 1,13
BENETTON GROUP	IT*	2,18 - 0,46
BRITISH AIRWAYS	GB	6,03 + 0,26
BULGARIE	IT*	13,85 - 1,07
CLUB MED /RM	FR*	139,50 - 1,69
COMPASS GRP	GB	13,73 - 0,34



DT.LUFTHANS N	DE*	24,45 - 0,20
ELECTROLUX -B-	SE	16,21
EM.TV & MERCHAN	DE*	62,11 + 0,42
EMI GROUP	GB	9,96 + 5
ENDEMOL ENTER	NL*	138,30 - 0,14
EURO DISNEY /RM	FR*	0,70 + 1,45
GRANADA GROUP	GB	10,47 + 0,30
HERMES INTL	FR*	141,50
HPI	IT*	1,40
KLM	NL*	28,15 - 0,18
HILTON GROUP	GB	3,62 - 1,29
LVMH / RM	FR*	84,50 - 80,44
MEDION	DE*	108 + 0,94
MOULINEX /RM	FR*	5,55 - 2,63
PERSIMMON PLC	GB	3,05 + 0,52
PREUSSAG AG	DE*	33,50 - 0,89
RANK GROUP	GB	2,42
RYANAIR HLDGS	IE	7,60
SAIRGROUP N	CH	174,31 - 0,18
SAS DANMARK A/S	DK	8,98 + 2,29
SEB /RM	FR*	61 - 0,49
SODEXHO ALLIANC	FR*	182,70 - 3,84
TELE PIZZA	ES*	5,93 + 0,51
THE SWATCH GRP	CH	1341,81 + 0,77
THE SWATCH GRP	CH	272,86 - 0,12
VOLVO -A-	SE	21,91 - 0,27
VOLVO -B-	SE	22,80 + 0,26
WWW UK UNITS	IR*	1,14
WILSON BOWDEN	GB	10,09
WM-DATA -B-	SE	5,93 + 2,89
WOLFORD AG	AT*	31,90
DJ E STOXX CYC GO P		188,02 + 0,26

PHARMACIE

ALTANA AG	DE*	84,25 + 1,51
ASTRAZENECA	GB	48,87 + 0,16
AVENTIS /RM	FR*	75,55 - 1,18
BB BIOTECH	CH	1129,30 + 0,11
GLAXO WELLCOME	GB	30,56 + 0,26
NOVARTIS N	CH	1660,89 + 0,12
NOVO NORDISK B	DK	182,28 + 2,26
ORION B	FI*	24 + 0,42
QIAGEN NV	NL*	189,50 + 3,05
ROCHE HOLDING	CH	11315,49 + 2,14
ROCHE HOLDING G	CH	10179,12 - 1,66
SANOFI SYNTHELA	FR*	49,07 - 0,16
SCHERING AG	DE*	57,10 - 1,55
SMITHKLINE BEEC	GB	13,76 + 0,28
UCB	BE*	38,70 + 0,57
DJ E STOXX HEAL		481,37 - 0,74

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMEQO	GB	5,55 + 0,29
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,21
BASS	GB	11,67 - 0,67
BBAG OE BRAU-BE	AT*	46,50 - 2,08
BRAU-UNION	AT*	46,72 - 1,85
CADBURY SCHWEPP	GB	6,80 - 0,92
CARLSBERG -B-	DK	32,17 + 1,27
CARLSBERG AS -A	DK	30,83
COCA-COLA BEVER	GB	1,66
DANISCO	DK	35,38 + 1,15
DANONE /RM	FR*	137,20 - 1,29
DELTA HOLDINGS	GR	16,54 - 1,24
DIAGEO	GB	9,28 - 1,01
ELAIS OLEAGINOU	GR	23,60 - 0,38
ERID.BEGH.SAY /	FR*	103,50 + 0,88
HEINEKEN HOLD.N	NL*	40,05 - 1,84
HELLENIC BOTTLI	GR	16,60 - 0,36
HELLENIC SUGAR	GR	14,87 + 0,20
KAMPS	DE*	32,95 - 1,64
KERRY GRP-A	GB	21,65

VALEURS FRANÇAISES

Le titre Eurotunnel était en forte hausse lundi 3 juillet, lors des premiers échanges. Il bondissait de 3,16 %, à 0,98 euros. Patrick Ponsolle, président exécutif d'Eurotunnel, a estimé, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire Investir paru samedi, que « rien dans l'évolution récente de l'entreprise ne justifie la baisse du cours » en Bourse ces dernières semaines. M. Ponsolle a rappelé « n'avoir nulle intention de solliciter ses actionnaires ». Les observateurs expliquaient la baisse récente par des anticipations d'une nouvelle augmentation de capital.

Le titre France Télécom gagnait 1,23 %, à 148,2 euros, lors des premiers échanges. Le président de l'opérateur a déclaré samedi que le développement de Wanadoo passera nécessairement par une expansion en Europe, mais qu'à cet égard le fournisseur d'accès à internet britannique Freeserve n'était pas « la cible la plus attrayante ».

L'action Pernod Ricard s'appréciait de 1,05 %, à 57,55 euros, lors des premiers échanges. Le groupe a annoncé vendredi qu'il effectuerait tous les recours possibles pour annuler le vote du Parlement polonais privant sa filiale locale Agros, dont il détient 37 % du capital et 74 % des droits de vote, de son monopole sur la distribution à l'étranger d'une vingtaine de marques de vodka, dont Wyborowa et Zubrowska.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 3 JUILLET

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 juillet

Table of stock market data for France, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists various companies like BNP, AXA, and Eurotunnel.

Main table of stock market data for various international companies, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists companies like Thomson Multimedi, American Express, and Sumitomo Bank.

Table titled 'International' showing stock market data for various international companies, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists companies like American Express, Barrick Gold, and Sumitomo Bank.

Table titled 'ABRÉVIATIONS' and 'SYMBOLES' providing definitions for symbols used in the market data, such as B for Bordeaux, Li for Lille, and M for Marseille.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 30 JUIN

Cours relevés à 18 h 07

Table of stock market data for the 'Nouveau Marché' (New Market), including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists companies like Abel Guillem, Access Comm, and Eurotunnel.

Advertisement for Altedia, featuring the headline 'Aujourd'hui, UNE NOUVELLE ÉNERGIE COTE EN BOURSE' and the Altedia logo with the tagline 'Les ressources de l'entreprise'.

Table of stock market data for various companies, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists companies like High Co, Infotest, and Infocargo.

Table of stock market data for various companies, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists companies like Lacie Group, Lexibook, and Linadata Ser.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 3 JUILLET

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock market data for the 'Second Marché', including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists companies like Altén (SVN), Arkopharma, and Assystem.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP data, including columns for 'Cours de clôture le 30 juin', 'Valeurs unitaires', and 'Dates'. Lists various investment vehicles like Agipi, BNP, and CDC Asset Management.

Table of SICAV and FCP data, including columns for 'Cours de clôture le 30 juin', 'Valeurs unitaires', and 'Dates'. Lists various investment vehicles like Caisse d'Épargne, CFC, and Crédit Agricole.

Table of SICAV and FCP data, including columns for 'Cours de clôture le 30 juin', 'Valeurs unitaires', and 'Dates'. Lists various investment vehicles like SG Asset Management, Caisse d'Épargne, and CFC.

SPORTS Le Britannique David Millar (Cofidis) a gagné, samedi 1^{er} juillet, au Futuroscope de Poitiers (Vienne), la 1^{re} étape du Tour de France, un contre-la-montre indivi-

duel de 16,5 km, s'emparant du maillot jaune. ● LA VICTOIRE du sprinter belge Tom Steels (Mapei), dimanche 2 juillet, au terme de l'étape Futuroscope-Loudun



(194 km) n'a rien changé au classement général. ● TROIS COUREURS – Rossano Brasi (Polti), Sergueï Ivanov (Farm Frites) et Andrej Hauptman (Vini Caldirola) – ont été sus-

pendus quinze jours, au départ de l'épreuve, pour des hémotocrites supérieures aux normes en vigueur (50 %), laissant supposer une prise d'EPO.

Trois accros et une surprise marquent le début du 87^e Tour de France

Trois coureurs, le Russe Sergueï Ivanov, l'Italien Rossano Brasi et le Slovène Andrej Hauptman, ont été exclus avant même le départ pour hémotocrite trop élevé. Vainqueur du contre-la-montre samedi, l'Écossais David Millar a conservé son maillot jaune au terme de la deuxième étape

LOUDUN (Vienne)

de notre envoyé spécial

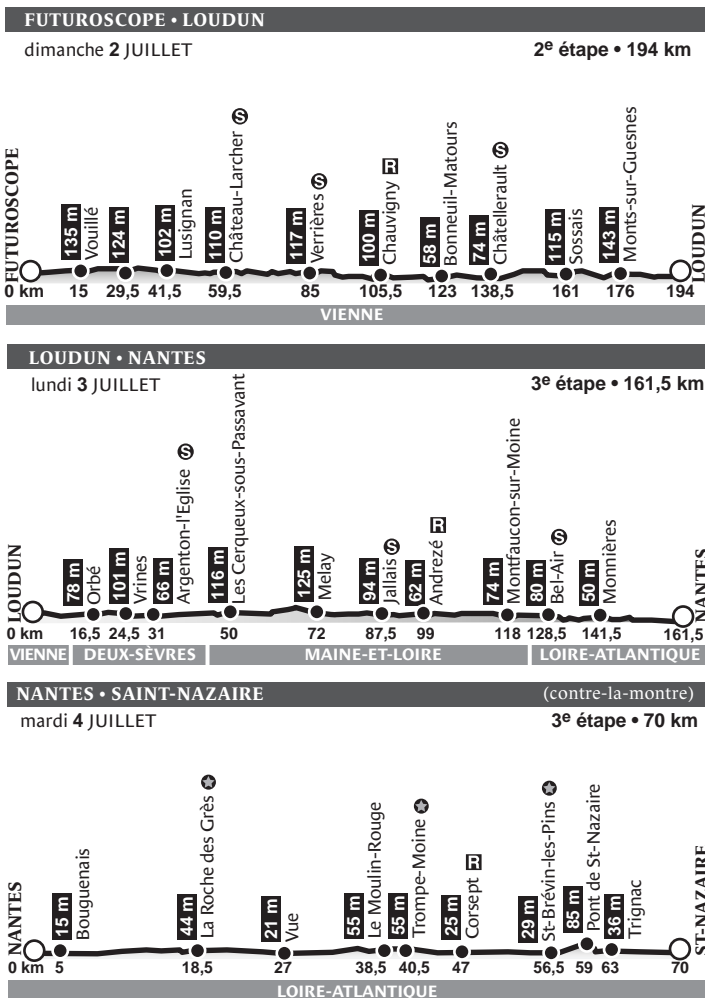
Il a plu samedi 1^{er} juillet vers 15 heures sur le Futuroscope (Vienne). Même pas une averse.

Juste un crachin porté là par les vents d'ouest, comme pour doucher les 16,5 kilomètres du circuit. Il a plu

sur le Tour de France, alors que celui-ci n'avait pas encore donné ses premiers coups de pédale.

Peu avant 13 heures, un nuage avait déjà traversé le ciel, plombant une atmosphère légère jusque-là. Le communiqué de l'Union cycliste internationale (UCI) est tombé sec et sans le moindre commentaire. « Les coureurs suivants ont été déclarés inaptes : Ivanov Sergueï (Farm Frites), Brasi Rossano (Team Polti), Hauptman Andrej (Vini Caldirola). » Des hémotocrites (taux de globules rouges) supérieurs aux 50 % tolérés par le règlement ont contraint le Russe, l'Italien et le Slovène à deux semaines d'arrêt de travail. A l'heure du départ, les dossards 153, 186 et 111 manquaient donc à l'appel. Finalement, ce n'est pas 180, mais 177 coureurs qui ont pris le départ de cette 87^e Grande Boucle.

Des deux premières étapes disputées samedi et dimanche dans



le département de la Vienne, le Tour ramène un maillot jaune aussi inédit qu'inattendu. L'Écossais David Millar (Cofidis), vainqueur du contre-la-montre, samedi, a réussi à conserver sa tunique à l'issue de la deuxième étape, course dimanche entre le Futuroscope et Loudun. Longue de 194 kilomètres, celle-ci s'est achevée sur un sprint emporté par le Belge de la Mapei, Tom Steels. Marquée par l'échappée fleuve (111 kilomètres) d'un duo composé du Français Jacky Durand (Lotto) et du Néerlandais Erik Dekker (Rabobank), cette balade en Poitou devait – aux yeux de ses organisateurs – sceller l'amorce d'un Tour enfin « rénové ». Las ! A l'instar du Giro, qui, en 1999, avait dû exclure trois coureurs au départ de Palerme et, en 2000, un coureur au départ de Rome pour les mêmes motifs, la Grande Boucle a démarré sur un accroc.

Le peloton n'avait pas avancé d'un seul mètre que déjà le rattrapait ce terrible malaise qui depuis maintenant trois années lui colle à la roue. « Je ne suis ni content ni mécontent. Les coureurs connaissent les règles du jeu. Certains les ont enfreintes, ils ont pris un carton rouge, c'est normal. Cela prouve simplement que les contrôles marchent et servent bien à quelque chose », a commenté Jean-Marie Leblanc, le directeur de l'épreuve. Rasséréné par la dé-

cision de l'UCI de soumettre à posteriori les analyses d'urines au test d'EPO (Le Monde du 27 juin), le directeur du Tour se croyait à l'abri des mauvaises surprises. « Je souhaite que, dans trois semaines, l'image du Tour soit complètement restaurée », avait-il dit la veille en s'adressant aux coureurs.

« JE N'AI RIEN FAIT »

« Je ne comprend pas. Je n'ai pas d'explication. Avec mon staff, j'ai l'impression d'avoir fait tout mon possible pour prévenir les gars », se défendait Jacques Hanegraaf, le manager de Farm Frites. « Dès la saison prochaine, Sergueï Ivanov ne sera plus chez nous », indiquait-il. Déjà, lors de la Semaine catalane, une épreuve disputée au mois de mars, le groupe hollandais avait été confronté à une affaire similaire avec l'éviction du Belge Dave Bruylants. Farm Frites, successeur de la formation TVM actuellement sous le coup d'une procédure judiciaire pour trafic d'érythropoïétine (EPO) instruite par le juge Odile Madrolle au tribunal de Reims (Marne), devra se passer de son leader, consacré il y a moins de dix jours champion de Russie pour la troisième année consécutive. « Je n'ai rien fait. Ce n'est pas possible », s'est exclamé le Russe dont l'absence va peser sur ses équipiers, qui se retrouvent à huit.

De même, la mise au repos forcé de Rossano Brasi pourrait gravement pénaliser l'équipe Team Polti et son leader, Richard Virenque, lors du contre-la-montre par équipes programmé mardi entre Nantes et Saint-Nazaire sur la distance de 70 kilomètres. Dans cet exercice de groupe si particulier, le Bergamasque, champion du monde du 100 kilomètres par équipes en 1993, constituait une pièce maîtresse. Mais, plus encore que ce handicap, c'est l'atteinte à l'image de la firme qui bouleversait Gianluigi Stanga, le manager général de Polti. « C'est terrible pour l'équipe et pour Virenque », se désolait-il. « Brasi est suspendu dès aujourd'hui. Il ne sait pas tout le tort qu'il nous porte. » Evoquant les hésitations de Franco Polti, le patron de l'entreprise d'électroménager, quant à sa volonté de prolonger son engagement dans le cyclisme à partir de la saison prochaine, Gianluigi Stanga avait son découragement.

Pour Vini Caldirola, le renvoi du Slovène Andrej Hauptman sonne comme une histoire qui se répète. En juin 1999, alors qu'elle figurait sur la liste des partants aux 86^e Tour de France, la formation italienne en avait été écartée par les organisateurs en raison de l'hémotocrite trop élevé d'un de ses coureurs, l'Ukrainien Sergueï Gontchar.

Yves Bordenave

L'Écossais David Millar a rompu avec le dilettantisme, pas avec la décontraction

LOUDUN (Vienne)

de notre envoyé spécial

Paré de jaune à vingt-trois ans, dès la 1^{re} étape d'un Tour de France qu'il découvre, l'Écossais David Millar a eu encore un peu de mal, dimanche 2 juillet, à toucher terre. « Il est sur un nuage », relevait Alain Bondue, manager de l'équipe Cofidis on ne peut plus ravi de cette entrée en matière : l'un des effets, pour la formation nordiste, est de gommer quinze mois marqués par une quasi absence de résultats et les frasques de son leader théorique, le Belge Frank Vandembroucke.

Un « VDB » qui se situe aux antipodes de David Millar. Autant le premier, dès son plus jeune âge, n'a vécu que pour et par le cyclisme, autant le second a longtemps considéré le vélo avec beaucoup de distance. « Le vélo n'a jamais été la seule passion de ma vie », aime à répéter le jeune Écossais. Peut-être parce que son enfance s'est déroulée

loin des pays où le vélo est roi : né à Malte, il a passé une partie de son adolescence à Hongkong (1991 à 1995), où le métier de son père – pilote dans la Royal Air Force – l'avait entraîné. Sans doute aussi parce que le vélo ne représentait rien dans sa famille. « Parfois, quand j'ai la dép' [dépression], mes parents me disent : "On s'en fout que tu sois champion cycliste, ou que tu fasses autre chose" », avait-il expliqué, voilà un an, à *Vélo Magazine*.

« UN GROS MOTEUR »

Après le divorce de ses parents, il s'est partagé entre son père (et l'Asie où il poursuivait ses études de lettres) et sa mère (pour les vacances au Royaume-Uni). Auparavant, il avait un peu tâté du BMX, puis du VTT à Hongkong. Mais il ne s'est véritablement mis à la compétition sur route qu'à l'âge de dix-huit ans, au point de décider, en 1996, de venir en France, où il a signé au

VC Saint-Quentin.

« Il est fun, il est cool ». Voilà, à en croire l'encadrement de Cofidis, les principaux traits de caractère du jeune Écossais. Un peu trop parfois, à en croire le manager de Cofidis : « Le matin, il faut le pousser pour aller rouler, car sinon, s'il se met sur internet, il peut oublier ». Mi-juin, lors de la Route du Sud, où il avait temporairement endossé le maillot de leader, l'intéressé s'était permis : « Je la jouais trop facile, on me parlait de ma classe, et je me reposais là-dessus. » C'est Bernard Quilfen, l'un de ses directeurs sportifs, qui l'a, selon ses propres termes, « remis en selle ».

Car de la classe, David Millar en a à revendre selon ses proches. « On savait que c'est un gros moteur, explique Alain Bondue, et le contre-la-montre c'est son potentiel. » C'est dans cette discipline que le jeune coureur, passé professionnel en 1997 chez Cofidis et aujourd'hui installé à Biarritz, a ob-

tenu ses meilleurs résultats. Il a gagné son premier « chrono » à dix-huit ans. « Son avènement n'est pas une surprise, c'est un garçon qui progresse », commente Jean-Jacques Mennet, médecin de Cofidis, qui pointe son professionnalisme, notamment au niveau diététique – il a perdu du poids (72 kg pour 1,92 m) – et garantit son approche « saine » du vélo. « Chez moi, il n'existe pas de culture médicamenteuse », avait expliqué David Millar à *Vélo Magazine* en 1999, tout en avouant qu'avec les problèmes de dopage son « moral [avait] chuté » et que, s'il devait en venir au constat qu'il n'avait aucune chance de « réussir avec la philosophie qui est la mienne », il irait « voir ailleurs. (...) Je retournerai à l'université ». Dans l'immédiat, quoi qu'il arrive dans les prochains jours, David Millar a prévu d'organiser une grande fête à Paris, à l'arrivée du Tour.

Philippe Le Cœur

David Coulthard s'impose comme le rival n° 1 de Michael Schumacher

MAGNY-COURS (Nièvre)

de notre envoyé spécial

Avec une mâchoire aussi volontaire et un regard bleu si perçant, l'homme est forcément coriace.

Sous le ciel lourd du circuit de Magny-Cours, David Coulthard (McLaren/Mercedes) a livré une bataille à la britannique dont il se souviendra longtemps. Parce qu'il a refusé d'abdiquer face à celui que beaucoup considéraient comme intouchable, l'Écossais a signé, dimanche 2 juillet, sa troisième victoire de la saison. La qualité de son dépassement sur Michael Schumacher (Ferrari) au 39^e tour a aussi prouvé qu'il avait suffisamment de talent pour installer le doute chez son rival.

Pour doubler le Baron rouge, l'habileté au volant ne suffit pas. Il faut aussi une sacrée dose de courage. Le pilote allemand, à l'orange démesuré, a répliqué aux attaques de l'Écossais en donnant de nombreux coups de volant menaçants. David Coulthard a patienté puis, excédé, il s'est mis à taper sur son volant pour se défouler, comme l'aurait fait n'importe quel automobiliste. Oubliant que des caméras étaient braquées au-des-

sus de sa tête, il a eu aussi un geste plutôt déplacé en direction de celui qui lui barrait la route en multipliant les zig-zags. Son impatience fut finalement réduite à néant au 39^e tour. Une fois l'Allemand dans ses rétroviseurs, rien n'est venu s'opposer à son succès. L'abandon sur panne mécanique de Michael Schumacher au 58^e tour a même donné une dimension supplémentaire à sa joie. David Coulthard, dont le contrat chez McLaren a été prolongé la veille de la course, ne compte plus que 12 points de retard (56 contre 44) sur le pilote de la Scuderia.

Au début du championnat, rares étaient ceux qui auraient misé sur lui pour venir défier Michael Schumacher, et surtout devenir son rival le plus sérieux. Contraint à l'abandon lors des deux premières courses de la saison, il a marqué ses premiers points (4) à Saint-Martin. Dans la foulée, il s'est imposé

en Grande-Bretagne et a enchaîné les podiums : en Espagne (2^e), au Grand Prix d'Europe (3^e), à Monaco (1^{er}) et, ayant été obligé de retourner aux stands par les commissaires de course, prit la 7^e place au Grand Prix du Canada.

Depuis deux mois, l'homme s'est forgé une authentique mentalité de vainqueur. Peut-on considérer que le fait d'avoir tuteuré la mort soit lié à cet excès de confiance ? « Je sortirai plus fort de cette terrible épreuve », avait reconnu le Britannique, peu de temps après avoir survécu à un accident d'avion au cours duquel le pilote et le copilote ont péri.

« JAMAIS AUSSI FORT »

Selon lui, il faut toutefois chercher ailleurs une explication à ses bonnes performances. « Ce sont mes résultats qui m'apportent un peu plus de confiance. Je ne me suis jamais senti aussi fort qu'au-

jourd'hui », prévient-il. Il n'empêche que son changement d'attitude et son accident datent de la même période.

Le Grand Prix de France n'aura pas apporté à l'écurie Prost-Peugeot le déclin attendu. Soutenu par une grande majorité des 112 000 spectateurs, Jean Alesi a terminé 14^e, derrière son coéquipier allemand, Nick Heidfeld (12^e). « C'est une frustration de terminer quand on ne peut pas marquer de points », a sobrement commenté Alain Prost.

Depuis le Grand Prix de Monaco, Mika Häkkinen semble également pris d'une certaine lassitude. Déjà peu expansif par nature, le Finlandais a semblé ce week-end encore plus discret qu'à l'accoutumée. Pour certains, c'est la mise en concurrence permanente avec un David Coulthard enfin capable d'assouvir son ambition débordante qui serait à l'origine du blues chez le placide Finlandais. Pour d'autres, c'est sur le plan familial qu'il faut regarder. La future paternité de Mika Häkkinen serait la véritable raison. Le sens des responsabilités ferait « lever le pied » au Finlandais.

La belle deuxième place qu'il a obtenue sur le circuit niver nais devrait donner plus de crédit à la première hypothèse.

Pierre Lepidi

RÉSULTATS

Grand Prix de France (Magny-Cours)

● 9^e épreuve du championnat du monde
1. David Coulthard (GB/McLaren-Mercedes), les 305,886 km en 1 h 38 min 5 s 538 (moy. : 187,1 km/h) ; 2. Mika Häkkinen (Fin/McLaren-Mercedes), à 14 s 748 ; 3. Rubens Barrichello (Bré/Ferrari), à 32 s 409 ; 4. Jacques Villeneuve (Can/BAR-Honda) à 1 min 1 s 322 ; 5. Ralf Schumacher (All/Williams-BMW), à 1 min 03 s 981 ; 6. Jarno Trulli (Ita/Jordan-Mugen Honda), à 1 min 15 s 604 ; etc.

● Championnat du monde des pilotes

1. Michael Schumacher (All/Ferrari), 56 points ;

2. D. Coulthard, 44 ; 3. M. Häkkinen, 38 ; 4. R. Barrichello, 32 ; 5. Giancarlo Fisichella (Ita/Benetton), 18 pts ; 6. R. Schumacher, 14 ; 7. J. Villeneuve, 8 ; 8. J. Trulli, 6 ; 9. Heinz-Harald Frentzen (All/Jordan), 5 ; 10. Eddie Irvine (GB/Jaguar) ; Mika Salo (Fin/Sauber) ; Jensen Button (GB/Williams), 3 ; 13. Jos Verstappen (PB/Arrows), 2 ; 14. Ricardo Zonta (Bré/BAR) ; Pedro de la Rosa (Esp/Arrows), 1.

● Championnat du monde des constructeurs

1. Ferrari, 88 pts ; 2. McLaren-Mercedes, 82 ; 3. Benetton-Supertec, 18 ; 4. Williams-BMW, 17 ; 5. Jordan-Mugen Honda, 11 ; 6. BAR-Honda, 9 ; 7. Jaguar, Sauber-Petronas et Arrows-Supertec, 3.

Rugby : Stade toulousain et Stade français se retrouvent

LE STADE TOULOUSAIN, vainqueur de Biarritz (28-18) après prolongation, et le Stade français, qui s'est imposé face à Perpignan (25-15), se sont qualifiés à l'issue des quarts de finale du championnat de France de rugby, disputés samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet. Les deux derniers vainqueurs du championnat se retrouveront en demi-finales, le 8 juillet. L'autre demi-finale opposera Colomiers, qui a battu Castres (29-15), à la Section paloise, qui a éliminé Montferrand (28-27). Bien qu'écartés en quarts de finale, les Castrais profitent de leur classement à l'issue de la phase préliminaire pour décrocher leur billet européen. En revanche, l'absence de Montferrand en Coupe d'Europe constitue une contre-performance pour le club auvergnat, malgré un recrutement impressionnant.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : la commission d'arbitrage de l'Union européenne de football (UEFA)** a infligé, dimanche 2 juillet, des suspensions de neuf, huit et six mois respectivement aux joueurs portugais Abel Xavier, Nuno Gomes et Paulo Bento. Ces sanctions sont consécutives au comportement des joueurs portugais à l'issue de la demi-finale de l'Euro-2000 perdue contre la France (2-1, but en or) le 28 juin. La Fédération portugaise, qui a également écopé de 175 000 francs suisses (112 400 €) d'amende, a jusqu'au 5 juillet pour faire appel.

■ **NATATION : le Français Stéphane Lecat** a emporté, dimanche 2 juillet, à Helsinki (Norvège), la première médaille d'or de la délégation française sur 25 km aux championnats d'Europe. Médaillé de bronze en 1995, d'argent en 1997, il accède ainsi pour la première fois à la plus haute marche du podium. En natation synchronisée, le ballet tricolore – Virginie Dedieu, Cynthia Bouhier, Charlotte Fabre, Myriam Glez, Rachel Le Bozec, Charlotte Massardier, Magali Rathier et Myriam Lignot – a déçu en ne décrochant que le bronze.

■ **TENNIS : les trois Français** qui restaient en lice à Wimbledon ont été éliminés par trois Américains, samedi 1^{er} juillet. Nathalie Dechy a été battue par Venus Williams (6-0, 7-6 [7/4]) ; Sarah Pitkowski a été dominée par Monica Seles (6-0, 6-3) et Jérôme Golmard a été écarté (6-3, 6-3, 6-4) par Andre Agassi.

Encore très orageux

MARDI. La France se trouve dans un marais barométrique plutôt dépressionnaire. De l'air très chaud remonte du sud et favorise les orages sur une bonne partie du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le temps sera couvert avec par moments de la pluie ou des orages. Des éclaircies reviendront par le sud mais seront entrecoupées d'averses. Les températures seront comprises entre 18 et 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le temps partagé entre les nuages et les éclaircies deviendra de plus en plus lourd. Des orages éclateront l'après-midi. Les températures seront plus fraîches, entre 19 et 22 degrés.

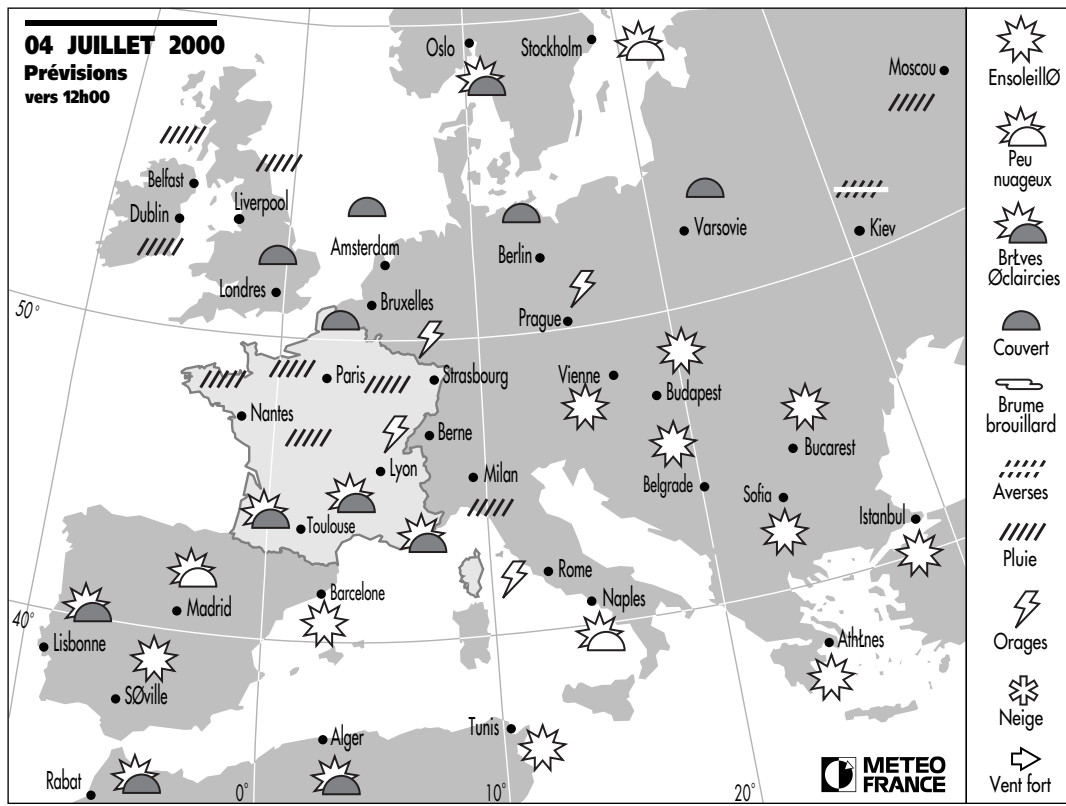
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le temps va rester encore très instable avec de la pluie

soutenue et des orages forts. Les températures seront douces, entre 20 et 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le temps sera pluvieux avec quelques orages le matin. Dans l'après-midi des éclaircies perceront mais seront entrecoupées de quelques averses. Les températures seront plus fraîches que la veille, entre 20 et 23 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Des orages éclateront jusqu'en début d'après-midi et pourront être encore violents. Des éclaircies perceront ensuite. Quelques averses se produiront alors. Les températures seront en baisse, entre 18 et 24 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Après des orages en matinée le ciel sera partagé entre les nuages et les éclaircies l'après-midi. Les températures seront élevées, entre 25 et 31 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

L'été, les prix des voyages fondent, sur

ebookers.fr
Vous êtes déjà là-bas

© 2000 ebookers.com plc. Licence L305497001

PRÉVISIONS POUR LE 04 JUILLET 2000

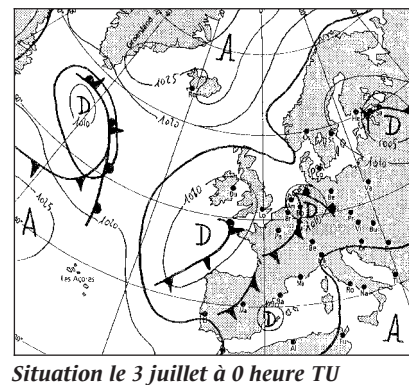
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	14/23 P
AJACCIO	21/30 N	
BIARRITZ	16/19 N	
BORDEAUX	17/22 P	
BOURGES	16/21 P	
BREST	14/19 P	
CAEN	16/20 P	
CHERBOURG	13/18 P	
CLERMONT-F.	15/21 P	
DIJON	15/21 P	
GRENOBLE	16/24 P	
LILLE	13/22 C	
LIMOGES	14/20 P	
LYON	18/24 P	
MARSEILLE	22/30 N	
NANTES	15/20 P	
NICE	22/27 N	
PARIS	14/22 P	
PAU	14/23 N	
PERPIGNAN	20/26 N	
RENNES	15/20 P	
ST-ETIENNE	15/23 P	
STRASBOURG	16/22 P	
TOULOUSE	16/24 N	
TOURS	15/21 P	
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/28 S	
FORT-DE-FR.	26/29 S	
NOUMEA	18/21 S	

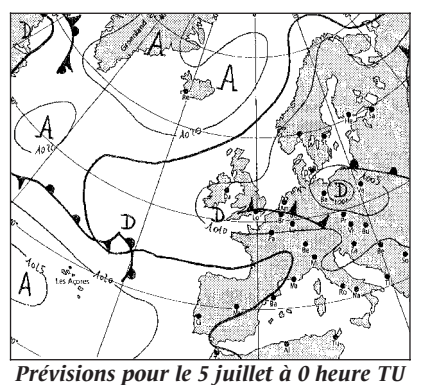
PAPEETE	22/28 S
POINTE-A-PIT.	25/31 S
ST-DENIS-RE.	20/25 S
EUROPE	
AMSTERDAM	13/19 C
ATHENES	25/37 S
BARCELONE	20/27 S
BELFAST	12/18 P
BELGRADE	24/39 S
BERLIN	17/23 C
BERNE	15/19 P
BRUXELLES	14/18 C
BUDAPEST	18/39 S
BUCAREST	22/35 S
COPENHAGUE	13/22 C
DUBLIN	11/18 P
FRANCFORT	15/24 P
GENEVE	18/25 P
HELSINKI	13/21 C
ISTANBUL	21/32 S
KIEV	13/19 P
LISBONNE	17/23 N
LIVERPOOL	14/19 P
LONDRES	14/20 C
LUXEMBOURG	13/22 P
MADRID	13/27 S
MILAN	11/16 P
MOSCOW	23/32 P
MUNICH	11/16 P
NAPLES	14/18 P
OSLO	25/34 S
PARIS	13/19 N
PALMA DE M.	23/33 S
PRAGUE	14/19 P
ROME	21/31 P
SEVILLE	18/32 S
SOFIA	20/37 S
ST-PETERSB.	15/21 C
STOCKHOLM	16/22 S
TENERIFE	16/23 S
VARSOVIE	13/26 C

VENISE	24/29 P
VIENNE	18/31 S
AMÉRIQUES	
BRASILIA	16/26 S
BUENOS AIR.	8/16 S
CARACAS	25/30 P
CHICAGO	18/26 S
LIMA	16/18 S
LOS ANGELES	15/20 S
MEXICO	12/24 S
MONTREAL	16/25 S
NEW YORK	24/29 C
SAN FRANCIS.	13/19 S
SANTIAGO/CHI	5/15 S
TORONTO	18/23 P
WASHINGTON	24/32 C
AFRIQUE	
ALGER	22/30 N
DAKAR	25/28 S
KINSHASA	17/29 S

LE CAIRE	23/37 S
NAIROBI	15/23 S
PRETORIA	4/20 S
RABAT	16/24 N
TUNIS	25/39 S
ASIE-OCÉANIE	
BANGKOK	25/32 C
BEYROUTH	26/31 S
BOMBAY	26/30 P
DIJAKARTA	27/29 S
DUBAI	32/39 S
HANOI	27/35 S
HONGKONG	27/31 S
JERUSALEM	24/33 S
NEW DEHLI	27/32 P
PEKIN	22/26 P
SEOUL	23/28 C
SINGAPOUR	25/30 C
SYDNEY	12/16 P
TOKYO	23/29 P



Situation le 3 juillet à 0 heure TU



Prévisions pour le 5 juillet à 0 heure TU

ASTRONOMIE

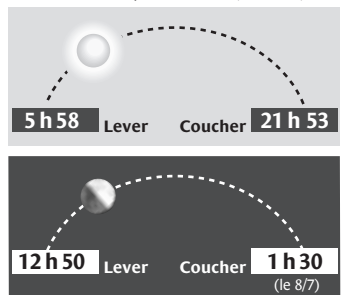
Habitants célestes : la Couronne boréale

À PARTIR du deuxième tiers du XIX^e siècle, les atlas célestes commencent à se diviser en deux catégories : d'un côté les ouvrages destinés aux astronomes professionnels, véritables outils de travail d'où les figures des constellations s'effacent - voire disparaissent complètement - au profit de la représentation d'un nombre croissant d'étoiles, de nébuleuses planétaires et de galaxies ; de l'autre côté, les atlas grand public à prix modéré, qui conservent les traditionnelles images des héros et héroïnes mythiques et ne recensent que les principaux astres.

Publié à New York en 1835, l'Atlas

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE

• vendredi 7 juillet 2000 (à Paris) •



des cieux d'Elijah Burritt, dont est extraite la gravure ci-contre, appartient à cette seconde espèce. Vêtu de sa peau de lion, Hercule, la tête en bas, doté de ses armes favorites, y côtoie Ophiuchus - constellation méconnue du Zodiaque qui en compte treize et non douze... -, tenant le Serpent. La tête de ce dernier pointe vers une couronne solitaire qui ne lui appartient pas, matérialisée dans le ciel par un demi-cercle d'étoiles caractéristique et facile à repérer en nuit.

La propriétaire de la Couronne boréale - par opposition à la constellation de la Couronne australe, invisible sous nos latitudes - est absente du firmament, mais tout le monde la connaît puisqu'il s'agit d'Ariane. Fille du roi de Crète Minos et de Pasiphaé, elle avait pour demi-frère un monstre, le Minotaure, fruit des amours que sa mère avait vécues avec un taureau. Pour enfermer l'être hybride et sanguinaire, Minos avait fait appel aux services du génial architecte et inventeur Dédale, qui construisit alors le Labyrinthe, un palais aux couloirs inextricables dont personne ne pouvait ressortir. La légende raconte qu'afin de venger la mort de son fils Andro-

gée, tué par Egée, le roi d'Athènes, Minos avait exigé de la cité de l'Attique un lourd tribut, payable tous les neuf ans : sept jeunes hommes et sept jeunes filles qui étaient jetés en pâture au Minotaure.

Lorsque, pour la troisième fois, il fallut payer, les Athéniens grondèrent. Pour les apaiser, le héros Thésée, fils d'Egée, se désigna pour aller affronter le monstre. On sait la suite. Ariane tomba amoureuse du jeune homme dès qu'elle le vit et, sur le conseil de Dédale, lui donna la pelote de fil qui devait permettre à Thésée de retrouver la sortie du Labyrinthe s'il venait à bout du Minotaure. Ce qu'il fit, prétend le mythe, à coups de poing. En échange de l'aide d'Ariane, Thésée avait promis d'épouser la princesse crétoise et de l'emmenner avec lui.

Au cours du voyage de retour, le navire des Athéniens parvint un soir sur l'île de Naxos pour y faire escale. Au matin, lorsque Ariane s'éveilla, la voile s'éloignait à l'horizon. Pour une raison que les mythographes n'ont pas vraiment élucidée, Thésée l'avait abandonnée. Mais, contrairement à ce que Racine prétend dans *Phèdre* (avec le fameux « Ariane, ma sœur ! de quel amour blessée / Vous

mourûtes aux bords où vous fûtes laissée ! », la jeune femme ne succomba pas à sa douleur. Bientôt, juché sur un char tiré par des panthères, arriva Dionysos, qui l'épousa avant de l'emmenner sur l'Olympe. En guise de cadeau de noces, il fit présent à Ariane d'un magnifique diadème d'or, œuvre d'Héphaïstos, le dieu forgeron.

Cette couronne fabuleuse termina sa carrière au ciel, où sa principale étoile porte le nom de Gemma, la pierre précieuse. D'autres peuples que les Grecs ont remarqué le regroupement d'astres qui constitue la Couronne mais y ont vu d'autres formes. Ainsi, selon les civilisations, il s'agit tantôt d'un nid d'aigle, tantôt d'une écuelle, ou bien d'un conseil de chefs assis en rond. Les Shawnees, Indiens d'Amérique du Nord, ont identifié les sept étoiles les plus brillantes comme autant de sœurs célestes. Gemma, chez eux, s'appelle Al Phecca. C'est la femme du chasseur Faucon blanc, représenté par l'étoile voisine que nous nommons Arcturus (constellation du Bouvier), un des phares des nuits boréales.

Pierre Barthélémy



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 158

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Place au plus haut. - II. Facile de trouver une place à sa sortie. Pointue à l'extrémité. - III. A du mal à suivre. Préposition. Attend les retours en cave. - IV. Diffusent à l'intérieur. Personnel. - V. Peut quitter les flots pour prendre l'air. Cours italien. - VI. Au printemps. Trois sur six. Interjection. - VII. Un des derniers grands baroques italiens. Parcourir *Le Monde*. - VIII. Pris en liberté. Payé pour mettre fin. - IX. Bout d'olive. Belle à damner

tous les saints de Notre-Dame. - X. Bien arrivées. Gabrielle pour Henri, pas pour Johnny.

VERTICALEMENT

I. Branchement ou embranchement pour les conducteurs. - 2. Qui devrait rester en place. - 3. Sort la nuit pour boire un cou. - 4. Raccourcis dans le propos. - 5. Propos enfantin. Dépouilla après retournement. - 6. Souvent à l'écran, mais pas à la télé. Vient dangereusement du fond. - 7. Que l'on a dû apprendre. Des

tubes qui ne font pas forcément des succès. - 8. Font vibrer dans les cordes. Devient noble sous les coups. - 9. Maintient le bâtiment. Source de rayonnement. - 10. Était dans le coup. Belle au pré. Passe à Périgueux. - 11. Laisse passer le manche. Sans attrait. - 12. Va droit au cœur. AOC.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 157

HORIZONTALEMENT

I. Puériculteur. - II. Encolure. Mno. - III. RAU. Eviers. - IV. Enrouement. - V. Mie. Moire. Dé. - VI. PMU. Ile. St. - VII. Teigne. Spahi. - VIII. Lie. Poe. Us. - IX. On. Déchirant. - X. Nécessiteuse.

VERTICALEMENT

1. Péremption. - 2. Unanime. Ne. - 3. Ecurieul. - 4. Ro. Gide. - 5. Illuminées. - 6. Cu. Eole. Cs. - 7. Urémie. Phi. - 8. Lever. Soit. - 9. Inespéré. - 10. Emet. Ta. Au. - 11. UNR. Huns. - 12. Rosieriste.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 178

Le numéro du coffre

DANS cette société, seul le directeur connaît la combinaison du coffre, qui comporte cinq chiffres. Chacun des dix employés, pour sa part, n'a connaissance que d'un faux numéro, mais pas tout à fait choisi au hasard : un des cinq chiffres - et un seul - de sa combinaison est positionné à la bonne place. Voici les numéros que possèdent les dix employés :

07344, 14098, 27356, 36429, 45374, 52207, 63822, 70558, 85237, 97665.

Quelle est la combinaison du coffre ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2000

Solution dans *Le Monde* du 11 juillet.

Solution du problème n° 177 paru dans *Le Monde* du 27 juin.

Il n'est pas possible que les sommes des lignes, des colonnes et des diagonales soient toutes différentes. En effet, pour un carré de n cases sur n, une somme ne peut prendre qu'une des (2n + 1) valeurs entières allant de n à 3n, alors qu'il y a (2n + 2) lignes, colonnes et diagonales.

Ci-contre, un exemple de carré antimagique 6 x 6.

NB : il n'existe pas de carré antimagique 5 x 5, ni d'ailleurs d'aucune dimension impaire.

1	1	1	1	1	1	6
1	1	1	1	1	3	8
1	1	1	1	3	3	10
1	1	2	3	3	3	13
1	2	3	3	3	3	15
2	3	3	3	3	3	17

7 9 11 12 14 16

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu. Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème de logique. Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble. Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge. Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art. Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

L'ÉTÉ FESTIVAL

Les pages culturelles quotidiennes du *Monde* passent à l'heure d'été. Chaque jour, portraits, reportages, entretiens et critiques rendront compte de l'actualité des principales manifestations estivales, en France et loin d'elle, tandis qu'un photographe, chaque semaine, témoignera en six clichés de la vie d'un artiste. Pour commencer, Quentin Bertoux a mis ses pas dans les pas de la chorégraphe Mathilde Monnier, directrice du Centre national chorégraphique de Montpellier. Plus au nord, à Chaumont-sur-Loire, le Festival international des jardins bat son plein. Laboratoire d'expériences menées par des architectes et designers venus du monde entier, il témoigne de la passion française pour ces parcelles plantées qui font l'objet, depuis des siècles, de l'attention des artistes. Non loin de là, un parcours-exposition permet de se familiariser avec les terrains inondables de la Gloriette, où les visiteurs sont conviés à consigner dans un livre leurs observations et leurs souhaits sur l'aménagement de ce futur grand parc public. Loin des rives de la Loire, les meilleurs interprètes de musiques sacrées ont pris l'habitude de se retrouver à Fès, dont les lieux les plus beaux s'ouvrent aux festivaliers.

INASMUCH as *Life is Borrowed* – « Dans la mesure où la vie est empruntée » –, dernière création du chorégraphe belge Wim Vandekeybus, avait tout pour inquiéter

PORTRAIT

Ce fils de médecin dissèque l'empire des sens tout en respectant la raison pure

Marc Ribot, qui en a conçu la musique. Wim Vandekeybus, dont la compagnie, Ultima Vez, parie sur une danse d'urgence et d'éclatement, s'interroge : « N'est-ce pas la perpétuelle contemplation intérieure de la mort qui fait avancer l'homme ? » Ribot, musicien imaginaire, trouve la réponse quasiment par la négative, en livrant une bande-son pleine d'énergie, dont toutes les cassures sont maîtrisées. Marc Ribot est ainsi, soigné, « simple », dit Alain Bashung, qui lui a demandé de jouer pour *Climax*, album-compilation paru en mai, où le guitariste illimité triture *Ostende* et *Les Grands Voyageurs* sur fond d'inquiétudes rock. « Il arrive, choisit la guitare la plus pourrie et sort des sons incroyables en s'asseyant par terre », dit le

Marc Ribot, danseur de sons

chanteur français, qui a découvert Marc Ribot sur l'album *Rain Dogs*, de Tom Waits. Face au théoricien flamand du choc des corps, le musicien informel reprend sa peau de caméléon flamboyant – la danse devra ici relire le free-jazz, le bruitisme new-yorkais, le calme latin, la musique klezmer et le rock populaire...

Comment approcher la musique de Marc Ribot ? Quand il joue en solo, interprétant les œuvres du guitariste classique Frantz Casseus, sorte de Villa-Lobos haïtien qui fut son professeur ? Au sein des Lounge Lizards, en dandy de la bande à Lurie, le saxophoniste et acteur de *Stranger Than Paradise*, de Jim Jarmush ? Aux côtés de John Zorn ou d'Arto Lindsay, inclassables musiciens des marges new-yorkaises ? Avec Elvis Costello ? Sur le chant de l'Américaine Madeleine Peyrou, de l'Anglaise Marianne Faithfull, de la Brésilienne Marisa Monte ? Ce garçon brun et introverti né à Newark (New Jersey) en 1954 est très demandé. Explication : « Ribot n'appartient à aucune catégorie définie, et, surtout, il possède un gigantesque imaginaire musical et une culture équivalente », dit Anaïs Prosaïc, spécialiste de l'underground new-yorkais, auteur d'un long-métrage



LISA RINZLER/ATLANTIC

sur Patti Smith et d'un documentaire sur Alain Bashung (visible en octobre 2000 sur Canal+) où figure Marc Ribot.

Nourri aux musiques noires, Marc Ribot, avec un physique encore adolescent, joue de 1979 à 1983 avec Wilson Pickett, Chuck Berry ou Rufus Thomas. Puis il rejoint les Lounge Lizards, intellectuels et blancs.

LA VALEUR POLITIQUE DU BRUIT

Marc Ribot est un passionné rigoureux, musicien soul et latin, fidèle et constant. On le dit attaché à ses proches – des Rootless Cosmopolitans, au début des années 1990, à Los Cubanos Postizos, faux Cubains avec qui il vient de publier deux albums successifs en hommage au compositeur Arsenio Rodriguez (Atlantic/Warner). Tou-

jours vêtu d'un blouson de cuir noir, il peut plonger dans de surprenants bouillonnements ou dans les standards de Broadway, mais il possède le goût du dépouillement extrême, du minimalisme à la japonaise.

Des déluges soniques de l'Anglais Fred Frith aux taillades furieuses de l'Américain né au Brésil Arto Lindsay, Marc Ribot apprend la valeur politique du bruit. La guitare radicalise le sentiment. Et le libère. Là où David Byrne a misé sur la rigidité et l'exaspération pour *In Spite of Wishing and Wanting* (« En dépit du souhait et de la volonté ») du même Wim Vandekeybus, Marc Ribot entre en délicatesse avec le désir humain. Il utilise pour cela tous les ressorts de son apprentissage : par des constructions savantes, ce fils de médecin parvient à disséquer l'empire des sens tout en respectant la raison pure.

Véronique Mortaigne

★ *Inasmuch as Life is Borrowed*. Wim Vandekeybus et compagnie *Ultima Vez*, musique de Marc Ribot. Création pour le Festival de Marseille, Cour de la Vieille-Charité, le 4 juillet, à 22 heures. Tél. : 04-91-99-00-20. 60 F (9,15 €) et 120 F (18,29 €).

Les bricoleurs, la botanique et l'invention du paysage

Chaumont/Jardins. Cette année, tout est permis : aucun thème n'a été retenu pour la plus grande joie de nombreux architectes et designers

FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS. Ferme du château, 41150 Chaumont-sur-Loire. Tél. : 02-54-20-99-22. Tous les jours, de 9 heures à la tombée de la nuit. Jusqu'au 22 octobre. De 20 F (3,05 €) à 48 F (7,32 €).

CHAUMONT

de notre envoyé spécial

Un poulailler de tôle ondulée, un château de paille, un tapis d'os et de potirons en plastique, des automates de bois mus par des mécanismes aquatiques, des vagues de gazon taillé. Cette année, à Chaumont, tout est permis : aucun thème n'a été retenu pour cette neuvième édition du Festival international des jardins. Une liberté qui a tenté les designers et les architectes, notamment anglo-saxons, venus nombreux pour présenter leurs projets sur ces parcelles de 250 mètres carrés, fermées de haies vives, avec un budget qui ne doit pas, en principe, dépasser 100 000 francs (15 244 €).

En dépit de cette liberté affichée, de nombreuses constantes se dégagent : le découpage du sol en dessins géométriques, à base de graviers colorés ou de verre pilé, le cheminement labyrinthique à l'intérieur des parcelles ou l'usage du caillebotis métallique posé sur un plan d'eau. Des trouvailles qui tournent parfois au cliché. D'autant plus que certains créateurs, visiblement peu familiarisés avec le mode végétal mais grisés par la mode des jardins, se sont lancés dans ce domaine qui leur semble proche. Ignorant superbement la botanique, abandonnée aux « techniciens », ils ont privilégié le design et les structures architecturées qui ont tourné bien souvent au bricolage approximatif.

C'est le cas d'Odile Decq qui, sous le titre pompeux de *Memoirs of Highlands Light*, nous offre trois pans inclinés herbus dialoguant avec une bâche blanche tendue sur quatre piquets. Un minimalisme superficiel, mal dessiné et mal exécuté. Des os et des citrouilles est une installation du Néerlandais Adriaan Gueuze qui

aurait peut-être fait fureur dans les années 70 : d'un côté, des os – la mort ; de l'autre, des citrouilles – la vie ; le tout soigneusement rangé en tas. La seule note d'humour (involontaire) est une pancarte qui interdit l'entrée de la parcelle aux chiens censés être amateurs d'os ! Pancarte que l'on retrouve devant le jardin de Jean-Louis Bouchard, qui a conçu une sorte de poulailler métallique peuplé de magnifiques volailles emplumées jusqu'aux pattes. L'idée de concevoir une architecture à la Frank Gehry pour ces poules de luxe est cocasse, mais assez loin de la notion de jardin.

RECONSTITUTION NOSTALGIQUE

Avec *Traces, libertés d'aurores*, beau titre qu'aurait apprécié André Breton, Agnès Lanthier, Françoise Persouyre et Martine Lemonnier ont couru vingt lieues à la fois. Dix-neuf de trop. Un sol géométrique, une courbe d'eau, un mur de verre, un plateau de bois, des ramures végétales : ce n'est plus un jardin mais un inventaire.

Le quintette venu d'Italie (Marco Antonini, Gianna Attiani, Roberto Capecci, Daniela Mongini, Raffaella Sini) a disposé autour d'un plancher circulaire en bois, entourant un bassin rond, une série de berlingots en fils de fer tressés, plus ou moins pleins. Le résultat est très chic. *Pas de jardin sans hommes*, dû à la Britannique Jenny Jones, est également un exercice de design – un peu moins réussi : une table de verre et des sièges vides attendent les convives d'un banquet, au milieu d'une végéta-



Une sorte de poulailler métallique conçu par Jean-Louis Bouchard accueille de magnifiques volailles emplumées jusqu'aux pattes. Idée cocasse, bien qu'assez éloignée de la notion de jardin.

LUC QUÉLIN

tion approximative. Les automates en bois découpés de Jean-Brice Moirgeat, mus par la force hydraulique et dissimulés au centre d'un épais bosquet de bambous, seraient peut-être convainçants... s'ils fonctionnaient.

Au chapitre des réussites, le château de paille de Hugues Peuvergne, réveuse construction

éphémère, envahie par des plantes grimpantes. *La Scène du poisson*, de Christophe Malle-mouche, est la reconstitution nostalgique du jardin de *Mon oncle*, imaginé par Jacques Tati, avec son sol mosaïqué sur lequel on n'ose pas marcher et son poisson cracheur d'eau. *Palestine*, de Bruno Marmiroli, est une heureuse déclinaison en mineur du jardin en terrasses qu'il avait conçu à Bethléem, en 1999 : murets de pierres sèches ponctués de fleurs de verre bleues. Les élèves du lycée horticole de Blois ont installé des vagues de terre plantées de gazons tondues à des tailles différentes et savamment ébouriffés au râteau. Un bel exercice de style.

Le plus impressionnant et le plus réussi de ces jardins est sans doute celui des *Trognes*, signé par Dominique Mansion. Il est fait à partir de troncs d'arbres « têtards » (dont la tête a été coupée), trouvés dans les haies bocagères de l'ouest de la France. Ces troncs meurtris, parfois brûlés, forment un enclos tragique, à l'intérieur duquel pousse une épaisse végétation de plantes « indigènes ». On peut y voir un manifeste contre la disparition des haies dont ces « têtards » sont les éléments fondamentaux. L'annonce, peut-être, la fin d'un certain paysage français menacé par l'industrialisation de l'agriculture. Mais cette création est hors concours puisqu'elle est l'une des trois rescapées de l'an passé. Ce suris lui a donné une force, une présence qu'elle n'avait pas encore tout à fait en 1999. Le temps, on le sait, est une composante essentielle de l'art des jardins.

LE DURABLE ET L'ÉPHÉMÈRE

On le mesure parfaitement à Chaumont, où la structure permanente du parc dessinée par Jacques Wirtz en 1992 (les enclos taillés, les massifs de plantes vivaces) a pris une telle ampleur qu'elle constitue maintenant le vrai visage de ce parc de 5 hectares. Sur lequel était venu se greffer, en 1998, le discret mais poétique *Sentier des fers sauvages*, imaginé par Jean Lautrey. Il est complété, depuis cette année, par le *Vallon des brumes*, jardin permanent en terrasses, aménagé dans un ravin recouvert de taillis et planté d'essences venues d'Asie du Sud-Est. Mené par Jean-Paul Pigeat, Chaumont est tiraillé entre la mode et la passion, le durable et l'éphémère, l'éclectisme et la rigueur. C'est donc un vrai jardin de notre temps.

E. de R.

★ Association de préfiguration pour l'aménagement de la plaine de la Gloriette, 1, rue de la Victoire, 37000 Tours. Tél. : 02-47-76-10-31. Exposition : Plaine de la Gloriette (entre Tours et Joué-lès-Tours), du 1^{er} juillet au 15 octobre. Tous les jours, de 10 heures à 19 h 30.

Emmanuel de Roux

Sur la plaine de la Gloriette, jeux d'eaux entre Cher et Petit Cher

TOURS

de notre envoyé spécial

Entre le Cher et le Petit Cher, aux portes de Tours, se trouve une vaste zone inondable. Il y a une douzaine d'années, une partie de ces terrains ont été remblayés à grands frais pour permettre le lancement d'un programme immobilier qui n'est pas achevé. En revanche, une parcelle de 120 hectares, intacte, la plaine de la Gloriette, doit être transformée en parc. Après deux ans d'études, le conservatoire des jardins et du paysage de Chaumont-sur-Loire a été chargé de cette opération. Si le thème général retenu pour ce parc est l'eau, bien des hypothèses ont été envisagées pour la mener à bien. Une exposition de préfiguration, présentée in situ, permet d'avoir une idée du futur aménagement. On sait déjà que la zone devrait être divisée en deux parties. L'une devenant un parc urbain, gratuit, et l'autre, un parc à thèmes, payant ; une sorte de Fu-

turoscope aventureux, vert et écologique, selon le vœu des aménageurs.

Pour atteindre la Gloriette, il faut d'abord se livrer à un petit jeu de piste dans la périphérie sud de Tours, le long de la départementale 86. Après avoir traversé une grande prairie fleurie posée au milieu d'un improbable no man's land, l'amateur de jardin (ou le futur usager) apercevra des tentes blanches et, plus loin encore, à la limite d'un bois, une sorte de derrick.

EXPOSITION DE PRÉFIGURATION

Dans les tentes, il trouvera quantité de cartes et de plans qui lui expliqueront les détails du projet. Ensuite, une courte promenade lui permettra de mesurer, en vraie grandeur, certains des aspects de l'aménagement. L'histoire du lieu lui sera d'abord exposée, en commençant par sa géologie, sa végétation originelle, puis son occupation humaine.

Le derrick symbolise l'eau qui jaillit du sol et qui va être le guide du promeneur. Un orgue hydraulique, une forge à martinet, la maquette d'un barrage à aiguilles, une noria, illustrent les « usages » de l'eau, omniprésente ici. En effet, une partie des jardins devrait être lacustre, sur le modèle des « hortillonnages » d'Amiens ou de Bourges. Une partie d'entre eux pourrait être concédée à des familles, dans la tradition des jardins ouvriers, particulièrement nombreux dans la région. Les jardins présentés à l'occasion de la préfiguration ont la particularité de refléter des cultures « exotiques », symbolisant les diverses parties du monde qui se retrouvent désormais en Europe.

Après ce circuit au ras du sol – et de l'eau –, la suite se passe dans les arbres, histoire d'avoir une autre appréhension du territoire. Des machines à regarder (lunettes, cadres, pantographes) sont d'ailleurs mises à la disposition des vi-

siteurs. Un chemin sur pilotis conduit, à travers les peupliers, jusqu'au Petit Cher, particulièrement pollué. Et pour que cette nuisance soit bien enregistrée, la visite s'achève en face d'un égout qui débouche au bord de la rivière. Retour à la tente de départ. Les visiteurs pourront alors faire connaître leurs suggestions. Un cahier est mis à leur disposition pour recueillir leurs opinions sur le projet qui pourrait être infléchi en fonction de leurs remarques. Les travaux ne devraient pas être achevés avant cinq ans.

GAP

www.bmw-gap.com

Villiers Etoile Concorde

UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC MATHILDE MONNIER

PAR QUENTIN BERTOUX

SOLEIL

Le matin tôt, quelques grains de soleil sur une place de Montpellier. « Visage qui ne dit qui ne rit qui ne dit ni oui ni non visage qui tend, qui va, qui passe, qui lentement vers nous bourgeoise visage perdu. »

(Henri Michaux, « La Vie dans les plis », éditions Gallimard)



L'éclectisme foisonnant des musiques sacrées célébré à Fès

Fès/Musiques sacrées. Un festival haut de gamme pour une ville-musée fière de sa forte identité spirituelle

FÈS (Maroc)

de notre envoyé spécial

Créé à Fès en 1994, le Festival des musiques sacrées du monde est l'un des temps forts de la vie culturelle marocaine. Contrairement à d'autres manifestations du genre, qui ont une assise populaire, comme le Festival d'Essaouira, il vise avant tout un public de mélomanes, même si cette année, les organisateurs ont sensiblement manifesté leur volonté d'impliquer davantage la population locale.

La foule trépigne, frappe dans ses mains, une forte houle agite tous les rangs. Des premiers, où l'on a payé très cher sa place (400 dirhams, environ 260 francs, un quart du salaire minimum local) aux chaises du fond sur lesquelles les ados sautent à pieds joints. « *Jump for Joy* », hurle sur scène Philip, l'un des quatre Campbell Brothers. Les frangins viennent de faire une saisissante démonstration de leur manière de vivre le gospel, avec *pedal steel guitar* et longs, très longs développements instrumentaux tirant vers la country, façon Commander Cody, le blues ou le funk. Avec eux, il y a des voix, bien sûr. Charnues, véhémentes. Celle de l'imposante Katie Jackson, qui roule des billes comme un gosse devant des friandises, de Denise Brown, tout aussi transportée par une insoutenable ferveur. Et puis

aussi celles des chanteuses de Bobby Jones, dont Lydia Wright, formidable de technique et d'exubérance contagieuse. Tout le monde est sur scène. Entouré de son gang, Bobby, l'aîné respecté par les mordus de gospel, qui a ouvert la soirée, et la famille Campbell au grand complet. C'est un final, un vrai. Et la preuve que les musiques sacrées savent être joyeuses et dévergondées.

Pour avoir le droit d'être invitées ici, il suffit qu'elles aient « *une dimension de spiritualité* », souligne Faouzi Skali, directeur général de ce festival dont le budget (6 millions de dirhams, soit environ 4 millions de francs), fourni essentiellement par des sponsors, est suffisamment confortable pour lui permettre de programmer des artistes à la hauteur de son ambition évidente : celle d'être un festival international haut de gamme. Cette année par exemple, on a pu y entendre la soprano Wilhelmina Fernandez et le baryton José Van Dam. Le gospel, c'est un axe de programmation auquel Gérard Kurdjian, directeur artistique, tient particulièrement. « *Nous avons invité déjà trois fois des groupes, car nous aimons bien terminer avec des chants chaleureux, rythmés, intenses.* » Objectif atteint, cette fois encore, pour la soirée de clôture le 1^{er} juillet. A Bab

al Makina, le site magnifique où se déroulent les concerts du soir, le Gospel a une nouvelle fois fait la démonstration de ses indéniables vertus euphorisantes.

Un bel espace de musique, de lumineuse plénitude, que quelques spectateurs ont choisi d'apprécier isolés, retirés au milieu des parterres de fleurs et de plantes, derrière la scène

Quelques heures plus tôt, c'était une autre atmosphère qui régnait dans les jardins du Musée Batha, au cœur de la Médina. Plus recueillie, plus introvertie. Sous un chêne séculaire, Abderrahmane Kazzoul, accompagné de son ensemble instrumental, donnait un récital de chants sacrés du Maroc et du monde arabe. « *Pour moi, déclarera-t-il avant de monter sur scène, c'est un très beau cadeau que de participer à ce festival de musiques sa-*

crées. D'autant que mon père est là, dans le public, et c'est la première fois que je vais me produire devant lui. J'en ai la chair de poule. » Au programme, poésie mystique, trac et chants d'oiseaux trop bavards qui viennent parasiter les lignes ondulatoires du chant et des instruments. Au final, tout de même, un bel espace de musique, de lumineuse plénitude, que quelques spectateurs ont choisi d'apprécier isolés, retirés au milieu des parterres de fleurs et de plantes situés derrière la scène.

Fès, au-delà de sa réputation frondeuse (le mouvement nationaliste pour l'indépendance partit de là, puis, plus récemment, en 1990, de violentes émeutes qui firent des dizaines de morts s'y sont déroulées), est une ville hantée par la spiritualité, déclarait, le 30 juin, au micro de Colette Fellous (*Carnet nomade* sur France-Culture), Tahar Ben Jelloun, l'un des enfants célèbres de la cité. C'est aussi, ajoutait-il, « *un des patrimoines culturels les plus importants du monde. Ainsi, la Médina n'a pas été modifiée depuis l'an 808, l'année de sa création. C'est un véritable musée vivant.* ». Un musée certes, mais en péril, engorgé par une population importante qui a afflué des campagnes, et où des centaines de palais désertés sont à l'abandon. Pour sauver la Médina, plusieurs ini-

tatives ont été mises sur pied. L'Etat marocain a créé, en 1989, l'Agence pour la dédensification et la réhabilitation de la Médina. On lui doit la restauration du superbe Musée Nejjarine des arts et métiers du bois. Des particuliers, propriétaires de maisons qu'ils ont restaurées, se sont regroupés au sein d'une association, Les Amis de la Médina. Celle-ci était partie prenante cette année du festival off, que les organisateurs du Festival de Fès ont voulu développer en marge de la programmation officielle. Une manière de faire taire les critiques reprochant l'organisation d'une manifestation s'adressant uniquement aux élites locales et aux touristes. Ainsi, les Fassis ont-ils pu assister à quelques concerts gratuits dans des maisons ou sur les places de la Médina, comme le concert de *malhân*, poésie chantée citadine spécifique des corporations artisanales, donné le 24 juin dans le quartier des menuisiers. Une expérience, une ouverture, assurément à développer, tant on sait que dans ce royaume très musical, on aime et l'on sait partager ensemble des moments de musique (voir par exemple le succès du festival d'Essaouira, où – dans un tout autre registre musical – les concerts sont offerts gratuitement à la population).

Patrick Labesse

Bobby Jones, ou le gospel vécu comme un engagement

A soixante ans, la star américaine du genre n'en finit pas de militer pour son rayonnement international

FÈS (Maroc)

de notre envoyé spécial

La soixantaine décontractée, le sourire immuable, les traits détendus..., Bobby Jones a l'air d'un bienheureux. Les orages intérieurs lui semblent totalement étrangers. Son secret ? Un truc universel, vieux comme le monde et banal, mais pour lui d'une capacité mobilisatrice épatante : l'amour. « *C'est tout ce que l'on veut faire passer, exprimer ici ce*

soir, parce que cela a du sens », lancera-t-il joyeusement lors de son concert en clôture du festival de Fès, le 1^{er} juillet. Le message est clair, sans ambiguïté. D'une générosité naïve certes, mais exprimé à travers le gospel et la flamme guerrière de ses voix, il devient presque crédible.

Bobby Jones est l'un des grands noms de la scène gospel américaine. L'un des militants les plus engagés pour le genre aussi. Il sait et veut convaincre. Quand il ne chante pas sur scène, on peut le voir déambuler en T-shirt portant une inscription exprimant encore son engagement : « *Gospel Today* » – en fait le titre d'un mensuel consacré à cette musique et publié aux Etats-Unis. « *Le Gospel, nous croyons en sa force aujourd'hui et nous œuvrons à préparer son avenir* », soutient-il. Un avenir qui passe sans doute parmi les nombreux jeunes Noirs américains exprimant le message spirituel du gospel à travers le hip-hop. « *Ce sont des expériences qui m'intéressent au plus haut*

point et j'invite régulièrement ces groupes dans mes émissions. »

Bobby Jones a compris que la télévision pouvait être une alliée précieuse. Il anime deux programmes hebdomadaires sur Black Entertainment Television (BET), chaîne destinée au public noir que retransmettent certains réseaux câblés en France : *The Gospel Show* et *Bobby Jones World*. Des rendez-vous complétés par des émissions spéciales à l'occasion de grandes fêtes religieuses chrétiennes, précise-t-il, car « *le gospel a gagné énormément en sortant des églises* ». Au propre et au figuré. Il y a aujourd'hui une économie du genre – des producteurs et des labels spécialisés (Malaco, Verity, Myrrh, ou Gospel Centric, celui sur lequel Bobby Jones enregistre).

Les professionnels de ce marché se retrouvent régulièrement à Las Vegas lors de rencontres qu'organise Bobby Jones depuis plusieurs années. « *Les premières fois, nous étions à peu près 750.*

Maintenant, il y a plus de 1 500 participants. » La marche en avant du gospel ne s'arrêtera pas, il en a toujours été persuadé. Depuis qu'il fréquente l'église, qu'il s'est imprégné des voix de Thomas Andrew Dorsey, de James Cleveland, ses modèles, depuis qu'il a remporté un Grammy Award en 1983, au début de sa carrière, il a vu le gospel prendre de plus en plus de place dans le paysage. « *Même Clinton l'adore. Il invite régulièrement des groupes à la Maison Blanche.* »

UN AMBASSADEUR ACTIF

S'il déplore de voir certains artistes sans conviction religieuse profonde l'utiliser uniquement dans un but lucratif, il n'a aucune crainte de son détournement éventuel par des sectes qui s'en serviraient comme vecteur de communication.

Militant confiant et serein, il n'envisage pas de chanter autre chose. « *Pour moi, c'est totalement impensable d'aborder un répertoire profane. On ne peut pas tout*

mélanger. Certains artistes comme Aretha Franklin ou Whitney Houston ont essayé. Mais, quand ils chantent du gospel, ils ne sont pas crédibles. » Bobby Jones se veut aussi l'un des ambassadeurs les plus actifs de ce style à travers le monde. On l'a vu récemment en Israël et au Japon ; il a chanté en Afrique du Sud, au Ghana, à Londres, à Paris (en 1998, invité par Liz McComb)... Au Maroc, où il venait pour la première fois, il dit avoir rencontré « *un peuple cousin* ». Demain, il ira ailleurs porter la bonne parole. A Cuba peut-être. « *L'affaire Elian* », comme beaucoup d'autres Américains, l'a profondément agacé. « *C'est une histoire fabriquée par les Cubano-Américains pour se donner de l'importance dans la société américaine. C'est beaucoup de temps perdu, gaspillé à la télévision.* » Du temps qu'on aurait pu utiliser à des choses plus utiles. La propagation du gospel, par exemple...

P. La.

Un rendez-vous pour des musiciens conteurs

Jazz/Oloron.
Une manifestation
volontaire et exemplaire

OLORON-SAINTE-MARIE

(Pyrénées-Atlantiques)

de notre envoyé spécial

De la paume, du bout des doigts, au contact, Gerry Hemingway rappelle l'union corporelle entre le percussionniste et ses tambours. L'ancien batteur d'Anthony Braxton, seul sur l'estrade installée dans la salle communale du village d'Aren, samedi 1^{er} juillet, joue l'Afrique des origines du jazz, la mémoire de certains des grands maîtres (Art Blakey, Baby Dodds...), sa propre histoire commencée à l'écoute de la musique religieuse transmise par son père. Son solo est remarquablement construit, organisé en combinaisons de climats, en explorations des sons de l'instrument (métal, bois, peau, cuivre des cymbales), pour dire toute la mélodie possible des rythmes.

Autres histoires, toujours en solo, contées en texte (un peu) et en musique (beaucoup) par le guitariste suisse Jean Huguenin. La visite de Winnie l'ourson chez le lapin, des escargots qui dansent la valse, le Far West, le combat d'un moustique et d'une mouche, la pluie qui tombe doucement sur un carreau... un monde proche de l'enfance qui n'a rien d'enfantin. Huguenin mêle la mélodie et l'accompagnement, trace des lignes expressives, imagées, qui pourraient donner dans la redondance – une accélération pour représenter une course ; une atmosphère pataude pour le pas de l'ourson – s'il ne s'en tenait qu'à la seule séduction immédiate.

LES MÉLODIES VOYAGEUSES

Ce sont ces conteurs d'histoires, personnelles, imaginaires, savantes, universelles, étranges que les responsables du festival Jazz à Oloron reçoivent dans des communes proches ou dans leur ville, proclamée capitale du Haut-Béarn. Une trentaine de bénévoles, de la curiosité que l'on retrouve dans le public – même si cette année, en Ovalie triomphante, l'Euro 2000 a laissé quelques spectateurs devant la télévision –, un budget ric-rac (moins de 500 000 francs, 76 255 euros), le souci de faire vivre un territoire avec des propositions artistiques élevées. Comme à Itxasou, à Luz, à Uzeste ou aux Rencontres de Germ. Volontaire et exemplaire.

Salle Palas, à Oloron-Sainte-Marie, on peut entendre les mélodies voyageuses (Brésil, valse, jazz...) de l'accordéoniste Jean-Louis Matinier avec le flûtiste-saxophoniste Bobby Klinger. Puis la célébration des airs klezmer avec le clarinetiste David Krakauer, qui ne veut pas oublier la tragédie des synagogues dévastées et détruites par la domination de l'ex-URSS. A nouveau dans un lieu chaleureux, intime, à Estos, il y a la forte présence du violoncelliste Didier Petit, de tout son corps, de toute sa voix, en accord avec son instrument. Trois petites notes relient les échappées de Petit. Trois petites notes pas près d'être oubliées.

A force de ténacité, l'équipe de Jazz à Oloron a fini par trouver la confiance d'un public. D'où, passé un moment d'interrogation, une écoute réceptive, étonnée, de David Moss et Phil Minton. Deux adultes, un Américain format Orson Welles (Moss) et un Britannique plus frêle (Minton) en pleine puissance de leurs voix, venues du ventre, de la gorge, propulsées par des gestes fous, qui passent du soupir au cri. Deux adultes comme des gamins qui érucent, grimacent. L'un dans la narration, acteur, aux racines les plus rudes de la grande musique noire, l'autre plus porté à l'abstraction, homme et femme à la fois. Un grand art qui rassemble tous les chants de la terre.

Sylvain Siclier

★ Jazz à Oloron, Hélène Breschand, le 6 juillet à Lacommande. Tél. : 05-59-39-98-00. De 30 F (4,58 €) à 60 F (9,15 €).

à tous les lyonnais
loin de Lyon...

www.tlm.fr

la bonne adresse pour
garder le contact
avec l'info du
Grand Lyon.

Internet favorise la reconnaissance des groupes musicaux autoproduits

Peoplesound, Vitaminic ou Francemp3 misent sur la Toile pour démocratiser la diffusion musicale

Plusieurs sociétés d'un nouveau genre proposent aux apprentis artistes la mise en ligne de leur musique, de pages d'information, ou encore

la vente de leur CD en échange de la liberté pour les internautes de télécharger gratuitement un ou deux morceaux. Mais ces sociétés tentent

aussi d'attirer des artistes connus et des catalogues de labels, avec pour but, à terme, de « pouvoir distribuer tout type de musique ».

SUR LES AFFICHES qui ont récemment couvert les panneaux publicitaires des grandes villes, un jeune cadre de l'industrie musicale vous toise avec mépris. « Jean-Philippe n'aime pas votre musique que le monde entier doit s'en priver. » Avec malice et un brin de poujadisme, le site peoplesound.fr souligne et exploite dans sa campagne de pub les manques de l'industrie du disque. Dans la même logique, d'autres entreprises, comme Vitaminic ou Francemp3, ont choisi le créneau de la démocratisation de la diffusion musicale via la Toile. Galeries d'exposition virtuelles de l'autoproduction, ces services proposent en principe aux internautes de découvrir de nouveaux talents, et aux artistes, des moyens de se faire connaître. Révolution ou miroir aux alouettes ?

« La distribution, aujourd'hui, décide de la création », estime Fabrice Nataf, directeur de la branche française de Peoplesound, une société anglaise créée il y a un an. « Les directeurs artistiques des majors déterminent leurs choix en fonction des critères définis par quelques radios. De nombreux disques mériteraient d'exister, mais se heurtent aux excès de la concentration. Internet arrive à temps. » Peoplesound et ses comparses proposent aux apprentis artistes la mise en ligne, sans exclusivité, de leur musique, de pages d'information, ou encore de la vente de leur CD fabriqué et expédié à la carte (50 % du prix revenant en général à l'artiste), le tout en échange de la liberté pour les internautes de

télécharger gratuitement un ou deux morceaux.

Si Vitaminic, par exemple, se contente d'une qualité technique minimum, Peoplesound dit n'accepter que 40 % des productions proposées, et achète (1 000 francs) tout album intégré à sa base de données. A partir des pages d'accueil de ces sites, le curieux peut fouiner à travers des styles musicaux, surfer dans le top 10 des artistes les plus téléchargés, et les créateurs tenir la comptabilité des écoutes et prendre connaissance des réactions des internautes.

« Même si ce marché n'est rentable que dans deux ou trois ans, il nous faut anticiper sur la façon dont la musique va être consommée »

Après avoir fait en vain le tour des maisons de disques, le groupe Arom s'est laissé héberger par Peoplesound. Son éditeur, Fabrice Absil, responsable des éditions musicales Fairplay, en tire un bilan positif. « Peoplesound n'est pas un label mais un média, une vitrine. En quelques semaines les morceaux du groupe ont été téléchargés plusieurs milliers de fois, notamment à l'étranger. En Angleterre, les réactions des utilisateurs sont positives à 99 %. » Après une expérience malheureuse chez Columbia, le groupe Lily

Margot a choisi d'utiliser la Toile pour diffuser sa musique, sans illusion excessive. On trouve deux morceaux de leur nouvel album sur francemp3.com. « Nous voulions savoir ce que nous valions, explique Lily, la chanteuse de ce duo, en utilisant le minimum de filtres entre le public et notre musique. Nous n'avons jamais pensé devenir riches et célèbres grâce à cela. Internet nous a surtout permis de former un petit réseau, de monter des projets avec des gens "rencontrés" sur le Web. »

La vente de CD représente cependant moins de 5 % du chiffre d'affaires, encore précaire, de ces sociétés. Il n'est pas si aisé de passer de l'engorgement de l'industrie du disque à une offre pléthorique et indigeste : trouver sur ces sites une chanson de qualité revient souvent à chercher une aiguille dans une meule de foin. Un tel exercice, qui, pour le moment, ne parvient pas à tisser des liens économiques viables entre le public et les créateurs, inquiète. Les recettes de ces entreprises sont générées essentiellement par la publicité. Sollicités pour remplir des « fiches de renseignements » (appelées *profiling*) censées mieux les guider dans leur choix, les internautes peuvent-ils ainsi servir à la constitution et à la vente de « fichiers clients ». « Si un magazine destiné aux 12-13 ans veut se lancer, admet Fabrice Nataf, il peut être intéressé par notre fichier et les profils établis sur cette tranche d'âge. »

Les motivations de ces sociétés d'un nouveau genre ne paraissent pas toujours limpides. Déjà, s'éloignant du concept flou de la liberté de l'autoproduction, chacune tente d'attirer le maximum d'artistes

reconnus et de catalogues de labels dans sa base de données – au départ pour générer du trafic, roder un savoir-faire et dédramatiser les rapports entre Internet et les propriétaires d'œuvres musicales. Tactiquement, les « autoproduits » étaient, dans un premier temps, la cible la plus facile à convaincre pour constituer un stock de références et de titres à diffuser gratuitement. Comme l'explique Eric Legent, PDG de Francemp3, société qui compte parmi ses actionnaires le groupe financier Galiléo, NRJ et FD5, la société d'investissement du groupe Mériel, « l'écoute sur le Web d'artistes autoproduits était un point de départ, la diffusion de catalogues de labels est une autre étape avant de pouvoir distribuer tout type de musique sur tout type de format. Même si ce marché n'est rentable que dans deux ou trois ans, il nous faut anticiper sur la façon dont la musique va être consommée ».

Une manière de poser les premières pierres d'un édifice dont on ignore encore l'architecture définitive. « Nous n'en sommes aujourd'hui qu'aux balbutiements, juge Olivia Thomas, responsable du développement en France de la société italienne Vitaminic. Les technologies, les formats, la législation vont évoluer. Le modèle économique de ce type d'entreprise n'est pas encore calibré. » Chez Peoplesound, on envisage en attendant de créer une société d'édition et, pourquoi pas, de production – un modèle classique. Mais, après tout, Fabrice Nataf ne fut-il pas, dans le passé, directeur de Virgin France, puis responsable chez Vogue et BMG ?

Stéphane Davet

Doisneau, photographe du siècle pour les Français

POUR son numéro 100, le mensuel *Réponses photo* de juillet a commandé à l'Institut Ipsos un sondage sur « les Français et la photographie ». Où l'on constate que si le procédé est considéré comme un art à part entière, si quelques expositions rencontrent un grand succès – en ce moment, Brassai au Centre Pompidou, ou « La terre vue du ciel » par Yann Arthus-Bertrand sur les grilles du jardin du Luxembourg –, beaucoup reste à faire pour que cet art devienne populaire.

A la question « Quel est, d'après vous, le plus grand photographe du siècle ? », 73 % des personnes interrogées n'ont pu en citer un seul. Pour les autres, c'est Robert Doisneau qui l'emporte largement (15 %), devant Henri Cartier-Bresson et David Hamilton à égalité (2 %). En revanche, lorsqu'on demande « Avez-vous déjà entendu parler de ces photographes ? », les personnes interrogées reconnaissent en premier David Hamilton (60 %), devant Robert Doisneau (53 %), Henri Cartier-Bresson (40 %) et Jacques-Henri Lartigue (39 %).

Ce quatuor est le même que celui qui se dégageait dans le sondage publié par *Le Monde* en 1992. A une nuance près puisque, cette fois, Cartier-Bresson devance d'un cheveu Lartigue... Sinon, la notoriété de Hamilton, dont les images

vaporeuses et coquines de jeunes filles en fleur ont marqué les années 1970-1980 pour disparaître ensuite, prouvent que « les souvenirs adolescents ont la vie dure », comme on peut le lire dans le magazine. Cette stabilité, en huit ans, montre aussi qu'un photographe « met très longtemps avant de devenir populaire ». Les autres photographes dont le nom est familier sont Helmut Newton, William Klein, Raymond Depardon, Yann Arthus-Bertrand, Sarah Moon et Sebastião Salgado.

52 % PRÉFÈRENT LE NOIR ET BLANC

Le plébiscite de Doisneau (1912-1994) s'explique par la qualité d'une œuvre, un peu oubliée dans les années 1960-1970, qui a triomphé à partir des années 80. La nostalgie d'un Paris populaire disparu, la poésie des images, leur humour, le succès de quelques icônes – en premier, *Le Baiser de l'Hôtel de Ville* –, la multiplication des livres, expositions, posters et cartes postales, mais aussi les apparitions rayonnantes et attachantes du photographe à la télévision ont également beaucoup fait pour définir l'archétype du « photographe français » et accroître la notoriété d'un auteur qui est sans doute le seul à fédérer la pratique populaire des amateurs et le goût des

spécialistes. Pour saluer ce succès, *Réponses photo* consacre un long dossier à Doisneau.

A 96 %, les sondés estiment que « la photographie est un art ». Mais ils ne sont que 16 % à être allés à une exposition durant les douze derniers mois, et 26 % à avoir acheté un livre « pour les photos qu'il contient ». L'évolution la plus spectaculaire concerne le noir et blanc : les Français sont aujourd'hui 52 % – contre 11 % en 1992 – à le préférer à la couleur. Les genres artistiques qui ont leur faveur sont le paysage (29 %), la scène de rue (22 %), le portrait (17 %), les animaux et le reportage (9 %), alors que le nu n'attire que 3 % des personnes interrogées. Ce sondage rappelle enfin que la photographie est d'abord une pratique de masse – plus de 140 millions de pellicules vendues en France en 1999. 85 % des sondés appuient sur le déclencheur pour « conserver un souvenir d'un événement, d'un voyage ou d'une personne » et 11 % seulement pensent, à ce moment-là, à prendre « des photos belles et artistiques ».

Michel Guerrin

★ *Réponses photo*, n° 100, 208 p., juillet 2000, 30 F (4,57 €).

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VÊTEMENT

LEGRAND

Depuis 1894

Tailleur et Chemisier sur mesures

Collections Hommes & Dames

Grand choix de tissus et de prix

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

Mini-cartes des musées de France

Six « mini-cartes des musées de France », permettant le repérage immédiat des musées sur des cartes géographiques nationales, ont été lancées cette semaine au Musée national de la Renaissance à Ecouen (Val-d'Oise). Elles ont été conçues selon un découpage thématique – musées d'arts anciens, musées littéraires, musées des sciences... C'est une initiative conjointe de la direction des musées de France, de l'Institut géographique national (IGN) et de l'Agence française d'ingénierie touristique pour promouvoir les 1 200 musées appartenant à l'Etat, aux villes et aux départements. D'un prix modique (20 F l'unité) et d'un maniement facile, ces mini-cartes sont disponibles dans tous les points de vente de l'IGN. Dans les offices de tourisme, les six cartes sont vendues en coffret au prix de 95 F (14,48 €).

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

SORTIR

ISÈRE

Jazz à Vienne
La vingtième édition de Jazz à Vienne, qui a débuté le 30 juin avec Michael Brecker et Pat Metheny, est fidèle au fonctionnement en soirées thématiques. D'où, le 4 juillet, la réunion de deux voix, celles de Diana Krall puis de Tony Bennett ; le Brésil, dans le Théâtre antique, avec Daniela Mercury, Nana Vasconcelos et une vingtaine de musiciens, le 6 ; étiquetées « swing », les formations de Stan Laferrière et le Lincoln Center Jazz Orchestra, le 7 ; un hommage à Louis Armstrong, avec toujours le LCJO et un Trumpet Summit de haut vol, le 9. Par ailleurs, Jazz à Vienne recevra Freddie Hubbard en nonet, Jon Hendricks et Annie Ross (le 5), McCoy Tyner et Elvin Jones (le 8), Roy Hargrove avec l'Ensemble orchestral contemporain puis Terence Blanchard (le 10), Anthony Braxton le même soir que l'ONJ Levallet (le 11) ou le Monk Tentet All Stars dirigé par Don Sickler (le 12). Nombreux concerts dans la ville et nuits à surprises au club (Gerry Hemingway, Jacky Terrasson, Abraham Burton, Donald Brown...).

Jazz à Vienne (38), Théâtre antique, club à l'hôtel de ville et jardins de Cybèle, jusqu'au 13 juillet. Concerts

gratuits à partir de 17 h 30, soirées à 20 heures. Tél. : 04-74-85-00-05. De 110 F (16,77 €) à 160 F (24,39 €), gratuit pour les moins de 12 ans.

GUADELOUPE

L'Artchipel
Cette scène nationale de la Guadeloupe a tourné une page. Plus question de renier ou de revenir sur le douloureux passé esclavagiste. Le sujet a été traité – et non plus éludé – en 1998, lors du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Une étape est franchie. Claire-Nita Lafleur, directrice de L'Artchipel, estime que le rôle de la scène est de « dire l'homme dans sa singularité » et de « replacer l'art au centre de nos contradictions ». Par le thème retenu « Territoire/Identité », L'Artchipel s'est lancé un nouveau défi, adapter en langue créole deux pièces d'auteurs français : *Tabataba*, de Bernard-Marie Koltès, et *Pawana*, de Jean-Marie G. Le Clézio. Les deux textes sont présentés en alternance dans des endroits différents. Les prochaines représentations auront lieu les 7 et 8 juillet à Pointe-Noire, à 20 heures.

L'Artchipel, scène nationale de la Guadeloupe, boulevard Félix-Eboué, Basse-Terre (97100). Tél. 05-90-99-29-13.

GUIDE

REPRISES

La Femme d'à côté
de François Truffaut. Français, 1981 (1 h 50).
MK2 Quai-de-Seine (Dolby), Paris-19^e (+).
L'Histoire d'Adèle H.
de François Truffaut. Français, 1975 (1 h 40).
MK2 Bastille, Paris-11^e (+).
L'Homme qui aimait les femmes
de François Truffaut. Français, 1977 (2 h).
MK2 Parnasse, Paris-6^e (+).
Jules et Jim
de François Truffaut. Français, 1962, noir et blanc (1 h 50).
MK2 Parnasse, Paris-6^e (+).
La Peau douce
de François Truffaut. Français, 1964, noir et blanc, copie neuve (1 h 55).
MK2 Hautefeuille (Dolby), Paris-6^e (+).
Les Yeux brouillés
de Rémi Lange. Français, 2000 (1 h 25).
MK2 Beaubourg, Paris-3^e (+).
(+) Réserve au 01-40-30-20-10.

FESTIVALS

5^e BIENNALE DES CINÉMAS ARABES À PARIS (v.o.)
Une centaine de films de fiction et de documentaires seront présentés.
Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris-5^e (tél. : 01-43-29-44-40), et Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e (tél. : 01-40-51-39-91). Du 30 juin au 10 juillet.
TRÉSORS D'ÉTÉ AU MAX-LINDER
Chefs-d'œuvre restaurés par la Cinémathèque française et présentés pour la première fois sur écran géant.
Cinéma Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière, Paris-9^e. Du 4 juillet au 29 août. Tous les mardis à 20 h 30. Tél. : 08-36-68-50-52.
23^e FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE EN PLEIN AIR
Programmation d'une quarantaine de nouvelles réalisations.
Cinémathèque, 4, rue Hector-Berlioz, Grenoble (38). Du 4 au 8 juillet. Tél. : 04-76-54-43-51.
L'ÉTÉ DE L'INSTITUT LUMIÈRE
L'été en CinémaScope. Projections gratuites en plein air.
Institut Lumière, Lyon (69). Du 4 juillet au 31 août. Tél. : 04-78-78-18-85.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal 55 chefs-d'œuvre de la musique classique.



Brahms. les symphonies.

Images trompeuses. Les deux pieds dans la terre brumeuse de l'Allemagne du Nord, Brahms passe pour un musicien énigmatique et taciturne. Ces idées reçues disparaissent à l'écoute de l'intégrale des symphonies que Karajan grava entre 1977 et 1978. La puissance des cordes du Philharmonique de Berlin, le souffle presque félin des vents, brise les architectures sonores les plus tendues et se hisse sur les vagues les plus hachées. Ces quatre partitions sont des soleils océaniques qui saturent l'espace. C'est l'une des grandes versions panthéistes et héroïques de l'œuvre de Brahms.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon".

Le Monde



LUNDI 03 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 15.10 Le Monde des idées. Thème : le populisme. Invités : Yves Mény ; Yves Sured. LCI
- 21.00 Pub, le poids des mots, le choc des photos ? Forum
- 22.00 Ces scientifiques qui sont aussi des sportifs. Forum
- 23.00 L'Obsession du voyage chez les Grecs. Forum

MAGAZINES

- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. Jacques Delors. LCI
- 19.00 Nature. Le roi des abeilles. Les îles Ko Phi Phi. Un régime par groupe sanguin. Arte
- 21.05 Le Point. Montréal : Petite Hollywood. Perdre son enfant. TV 5
- 23.00 Quatre saisons à Strasbourg. Eté. Mezzo
- 0.30 Les Dossiers de l'Histoire. Hitler-Staline, liaisons dangereuses [1/3] : Le brise-glace. France 3

DOCUMENTAIRES

- 19.05 Grands voyages du passé. Le voyage de Jâson. Planète
- 19.30 Henri Guillemin. La trajectoire de Gaulle. [2/6]. Histoire
- 20.15 Putain d'Europe ! [15/20]. Une affaire de vin. Arte
- 20.30 Vie et mise à mort de A. J. Bannister. Planète
- 22.45 Godzilla, King Kong et les autres. Canal +

- 22.45 Le Vaisseau spatial Terre. La lutte biologique. Odyssee
- 23.00 Oliviero Toscani. Des photos contre la Mafia. Planète
- 23.30 Radovan Karadzic, poète, médecin et criminel de guerre. [2/2]. Histoire
- 23.35 Rendez-vous avec le crime. L'Affaire Spaggiari. France 3
- 0.15 John Dos Passos. [2/3]. Histoire
- 0.20 Radioactivité. [1/2]. Pour le meilleur et pour le pire. Planète
- 0.45 Nico Icon. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

- 20.15 Athlétisme. Grand Prix II IAAF. Meeting de Zagreb. Eurosport

MUSIQUE

- 20.00 Mozart. Concerto pour violon n° 2. Avec Gidon Kremer, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. Mezzo
- 21.00 Suites de Bach. Festival du Périgord Noir 1999. Avec Anner Bylsma, violoncelle. Muzzik
- 22.30 Darius Milhaud. Le Bœuf sur le toit. Avec Domenico Nardio, violon. Mezzo
- 22.55 Kassav' au Zénith. Muzzik
- 0.35 « Lucia di Lammermoor ». Opéra de Donizetti. Par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski. France 2

THÉÂTRE

- 21.00 Sans rancune. Pièce de Sam Bobrick et Ron Clark. Mise en scène de Pierre Mondy. Paris Première

TÉLÉFILMS

- 21.00 Liberté, liberté. Jean-Dominique de La Rochefoucauld [1/2]. O. Histoire
- 22.10 On a tué mes enfants. David Greene [2/2]. TMC
- 22.40 Devenir adulte. Hervé Ferrario. Arte
- 23.05 Dessine-moi un jouet. Hervé Baslé. Festival
- 0.00 Bonnes vacances. Pierre Badel. O. Téva

SÉRIES

- 19.50 Papa bricole. Le lave-vaisselle. RTL 9
- 20.05 Les Simpson. Homer contre New York. O. Canal +
- 20.20 Tout le monde aime Raymond. Le capitaine. O. Série Club
- 20.50 Urgences. Quelle vie ! Adoption furtive. Il y a des jours comme ça. France 2
- 21.15 3° planète après le Soleil. Pickles and Ice Cream (v.o.). O. Série Club
- 22.00 Stark Raving Mad. Secret and Lies (v.o.). O. Série Club
- 23.20 New York District. Défends-toi mon fils (v.o.). Big bang (v.o.). 13ème RUE
- 2.50 Dream On. L'irrésistible ascension d'Alex (v.o.). O. Canal Jimmy

FILMS

- 20.30 Ma nuit chez Maud. Eric Rohmer (France, 1969, N., 110 min) O. Ciné Classics
- 20.30 La Couleur pourpre. Steven Spielberg (EU, 1985, 150 min) O. Ciné Cinémas 1
- 20.30 Equateur. Serge Gainsbourg (France, 1983, 95 min) O. Festival
- 20.30 Bobby Deerfield. Sydney Pollack (Etats-Unis, 1977, 125 min) O. Cinéfaz



- 20.40 Pipicacododo. Marco Ferreri. Avec Roberto Benigni, Dominique Laffin (Italie, 1979, v.o., 110 min) O. Arte
- 20.45 A mort l'arbitre ! Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min) O. 13ème RUE
- 20.50 La Chute de l'Empire romain. Anthony Mann (Etats-Unis, 1964, 190 min) O. M 6
- 20.50 Agnès de Dieu. Norman Jewison (EU, 1985, 100 min) O. Téva
- 21.00 Fanny. France 1932, N., 125 min) O. France 3
- 22.20 Le Signe du lion. Eric Rohmer (France, 1959, N., 105 min) O. Ciné Classics
- 22.30 La Famille. Ettore Scola. Avec V. Gassman (Fr.-It., 1987, v.o., 130 min) O. Arte
- 22.35 Première victoire. Otto Preminger (EU, 1965, N., 155 min) O. Cinétoile
- 23.00 Le Sauvage. Jean-Paul Rappeneau (France, 1975, 105 min) O. Ciné Cinémas 1
- 0.40 L'Armée Brancaleone. Mario Monicelli. Avec V. Gassman (It., 1966, v.o., 120 min) O. Arte
- 1.10 Noblesse oblige. Robert Hamer (GB, 1949, N., v.o., 100 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35 Sunset Beach.
- 18.05 Sous le soleil.
- 19.05 Qui veut gagner des millions ?
- 19.55 J'ai deux métiers.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Combien ça coûte ?
- 22.40 Photos de vacances. Thème : Saint-Tropez.
- 0.40 F 1 magazine.
- 1.15 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 18.20 Hélicops.
- 19.20 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Urgences. Quelle vie ! ; Adoption furtive ; Il y a des jours comme ça.
- 23.20 Millennium. L'apprentissage de l'ordinaire. O.
- 0.10 Journal, Météo.
- 0.30 Musiques au cœur de l'été. Lucia di Lammermoor. Opéra de Donizetti.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal du Tour.
- 20.25 C'est mon choix pour l'été.
- 21.00 Fanny. Film. Marc Allégret.
- 23.05 Météo, Soir 3.
- 23.35 Rendez-vous avec le crime. L'Affaire Spaggiari.
- 0.30 Les Dossiers de l'Histoire. Hitler-Staline, liaisons dangereuses [1/3] : Le brise-glace.
- 1.25 Fame. La petite amie de lan.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.30
- 18.25 Leur corps est une fête.
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
- 19.45 Flash infos, Le Zapping.
- 20.05 Les Simpson.
- 20.30 Godzilla. Film. Roland Emmerich O.
- 22.45 Godzilla, King Kong et les autres.
- 23.35 Mothra contre Godzilla. Film. Inoshiro Honda O.
- 1.10 Une vie de prince. Film. Daniel Cohen O.

ARTE

- 19.00 Nature.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Putain d'Europe ! [15/20]. Une affaire de vin.
- 20.40 Pipicacododo. Film. Marco Ferreri (v.o.).
- 22.30 Hommage à Vittorio Gassman. La Famille. Film. Ettore Scola (v.o.). O.
- 0.40 L'Armée Brancaleone. Film. Mario Monicelli (v.o.)

M 6

- 18.20 Loïs et Clark.
- 19.15 Cosby Show.
- 19.48 I-minute, Voile.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.00 Solidays, Météo.
- 20.05 Notre belle famille.
- 20.40 Cinésix.
- 20.50 La Chute de l'Empire romain. Film. Anthony Mann O.
- 0.00 Les Week-ends de Néron. Film. Stefano Vanzina Steno O.
- 1.45 M comme musique.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels. Afrique : portrait et géographie musicale. Invité : Franck Tenaille.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la Nuit. Invitée : Isabelle Huppert.
- 0.00 Du jour au lendemain. Emmanuel Moses (La Valse noire et Adieu Lewinter).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.30 Festival d'été Euroradio. Opéra de Verdi, donné en direct du Royal Festival Hall de Londres, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra Royal, dir. Mark Elder, Orln Anastassov (Frederick Barbarossa), Graeme Broadbent (le maire de Côme), Plácido Domingo (Arrigo).
- 23.00 Soirée privée. Festival de piano de Lucerne. Chick Corea, piano.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Soirées. Carlos Kleiber. Œuvres de Beethoven, Schubert, J. Strauss fils, Brahms.
- 22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, R. Strauss, Wagner.

Le Monde TELEVISION

LA CINQUIÈME

11.30 Tempête et marée noire Dans le cadre de l'émission « Les Ecrans du savoir », les journalistes Gaël Pollès et Nicolas Rossignol proposent tout au long du mois une série de rendez-vous, « Tempête et marée noire, six mois après » dans les régions touchées par les deux catastrophes qui ont atteint le territoire fin 1999. Aujourd'hui, Gaël Pollès fait le bilan des conséquences de la tempête à Versailles et à Vincennes.

CANAL+

18.25 Drôles de vie Une série de quarante-cinq documentaires inédits sur le corps, la famille, l'adolescence, l'amour... Pour inaugurer l'ensemble, « Le Ventre de la danse », réalisé par Philippe Valois, est consacré à la danse orientale. Qu'elles soient occidentales, attirées par les voluptés de l'Orient ou orientales, des jeunes femmes se retrouvent dans des cours très en vogue ces dernières années.

ARTE

22.30 Hommage à V. Gassman Après la diffusion de Pipicacododo, de Marco Ferreri, Arte propose un hommage à Vittorio Gassman avec deux films interprétés par le comédien italien, mort jeudi 29 juin à Rome à l'âge de soixante-dix-sept ans. Au programme, à 22.30, La Famille d'Ettore Scola (1987, v.o.) avec Philippe Noiret et, à 22.30, L'Armée Brancaleone de Mario Monicelli (1966, v.o.) avec Gian Maria Volonte.

MARDI 04 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Gengis Khan, le conquérant mongol. Forum
- 22.00 Etre autrement, vivre normalement. Forum
- 23.00 Demain, l'Europe élargie ? Forum

MAGAZINES

- 13.50 En attendant le Tour. France 2
- 13.50 La Cinquième rencontre... L'homme et son univers. Les êtres vivants : Les animaux domestiques. La Cinquième
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Charles Trenet. Alain Souchon. Paris Première
- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI
- 19.00 Archimède. Arte
- 21.00 La Carte aux trésors. Destination : L'Aveyron. France 3
- 21.00 Le Gai Savoir. Les grands débats. Qu'est-ce qu'être Français aujourd'hui ? Paris Première
- 22.15 Ça se discute. Y a-t-il un âge pour tomber amoureux ? TV 5
- 23.30 Top bab. Invité : Lou Reed. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 18.00 L'Actors Studio. Carol Burnett. Paris Première
- 18.05 Cuba, les eaux de la destinée. La Cinquième
- 18.05 Ça démenage à Montréal. Planète
- 18.30 L'Europe de la Toison d'Or. Le rêve fracassé (1454-1477). La paix des Dames (1477-1530). Histoire
- 19.00 Mozart et la musique de chambre. [4/5]. Mezzo
- 19.05 Les Hommes des glaces. Le pôle Nord par les airs. Odyssee
- 19.55 Les Merveilles sous-marines Sulawesi. Odyssee
- 20.00 Le Cinéma muet. La naissance d'Hollywood. Ciné Classics
- 20.15 Putain d'Europe ! [17/20]. De la suite dans les idées. Arte
- 20.30 Le rêve qui demeure. [3/3]. Planète
- 20.30 La Cravate. Odyssee
- 20.45 La Vie en face. Les Enfants du Borinage : Lettre à Henri Storck. Arte
- 20.50 Parlez-moi d'amour. [1/5]. La déclaration : de l'éveil amoureux aux amours balbutiantes. France 2
- 21.00 Zapata mort ou vif. Histoire
- 21.20 Grands voyages du passé. Sur les traces de Gengis Khan. Planète

- 21.20 La Chine, dragon millénaire. [6/13]. La capitale du nord. Odyssee
- 21.40 Théma. Drôles d'utopies. Arte
- 22.00 John Dos Passos. [3/3]. Histoire
- 22.15 Jean-Claude Servais. Planète
- 22.45 Théma. L'Utopie au présent. Un nouvel état. Arte
- 22.45 Vie et mise à mort de A. J. Bannister. Planète
- 23.30 Vietnam. [4/6]. Oncle Sam contre oncle Ho (1954-1967). Histoire
- 23.35 Utopia. Vivre et survivre. Arte
- 0.00 La Terre en question. Touche pas aux grizzli. Odyssee
- 0.15 Le Couloir du foin. Planète
- 0.15 The Velvet Underground, Curious. Canal Jimmy
- 0.30 JFK, dossier ouvert. Histoire
- 0.30 Il était une fois le royaume d'Angleterre. Winchester. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 14.00 Plongeon. Championnats d'Europe. Finale messieurs 3 m synchro. Eurosport
- 15.00 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne. A Wimbledon. Pathé Sport
- 15.15 Cyclisme. Tour de France (4^e étape) : Nantes - Saint-Nazaire (70 km ctm par équipes). France 2-Eurosport-RTBF 1-TSR

MUSIQUE

- 17.35 Mozart. Serenata notturna en ré majeur KV 259. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. Mezzo
- 20.00 Chopin. Scherzo n° 2 en si bémol mineur, opus 31. Avec Arthur Rubinstein, piano. Mezzo
- 21.00 Mozart de chambre. Festival de Saint-Denis 2000. Avec Myung-Whun Chung, piano ; Jian Wang, violoncelle ; Paul Meyer, clarinette ; Sandrine Piau, soprano ; Renaud Capuçon, violon. Mezzo
- 21.00 Vladimir Horowitz joue Mozart. Enregistré en 1987. Avec l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Carlo Maria Giulini. Muzzik
- 21.55 Fazil Say à l'auditorium du Louvre. Muzzik
- 23.00 « La Dame de pique ». Opéra de Tchaïkovski. Mise en scène de Graham Vick. Par l'Orchestre philharmonique de Londres et les Chœurs de Glyndebourne, dir. Andrew Davis. Mezzo
- 23.40 Jazz à Vienne 1999. Jan Garbarek. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.30 Bébés express. François Dupont-Midy. Festival
- 22.00 Les gens ne sont pas forcément ignobles. Bernard Murat. Festival
- 23.05 La Folie du doute. Bill Corcoran. O. M 6
- 23.59 L'Eté de Zora. Marc Rivière. O. Téva
- 0.50 Nasty Boys. Rick Rosenthal. O. 13ème RUE

SÉRIES

- 17.10 Equalizer. Le jour de la corde. 13ème RUE
- 17.15 L'Inspecteur Beck. Roseanna. Festival
- 17.30 L'Incorrigible Cory. La guerre des espadrilles. Disney Channel
- 18.00 Mannix. Le besoin de tuer. 13ème RUE
- 18.15 Les Rues de San Francisco. Expédition punitive. TMC
- 18.20 Loïs et Clark. Le masque des anciens. O. M 6
- 19.00 L'Homme de fer. Les évadés dans la maison. 13ème RUE
- 19.30 Mission impossible. Le fantôme. Série Club
- 19.55 Parker Lewis ne perd jamais. Les examens. Canal J
- 20.05 Les Simpson. Le principal principal. O. Canal +
- 20.05 Notre belle famille. Quand l'enfant paraît. O. M 6
- 20.20 Tout le monde aime Raymond. La balle. O. Série Club
- 20.45 Le Caméléon. Survivre. Le vol de l'ange. Série Club
- 20.45 Avocats et associés. Faux-sanglants. 13ème RUE
- 20.50 La Vie à cinq. Nouvelles chances. O. Téva
- 21.35 That 70's Show. Le rêve de Kitty. Canal Jimmy
- 21.40 Ally McBeal. Do You Wanna Dance ? (v.o.). Téva
- 21.45 Gabriel Bird. Une prière pour les Goldstein. 13ème RUE
- 22.00 Friends. [1/2]. The One With the Proposal (v.o.). Canal Jimmy
- 22.05 Lexx. Mantrid. O. Canal +
- 22.55 Absolument Fabulous. La veille funèbre (v.o.). O. Canal Jimmy
- 23.50 3° planète après le Soleil. Pickles and Ice Cream (v.o.). O. Série Club
- 0.40 Les Brigades du Tigre. Les vautours. Festival
- 0.50 Starsky et Hutch. La randonnée de la mort. TF 1

FILMS

- 14.00 Je m'appelle Victor. Guy Jacques (Fr. - Bel., 1993, 100 min) O. Cinéstar 2
- 14.10 Intimité. Dominik Moll (France, 1993, 100 min) O. Ciné Cinémas 3
- 14.20 Le Suspect idéal. Jonas Pate et Joshua Pate (Etats-Unis, 1998, 100 min) O. Ciné Cinémas 2



- 14.25 Ma nuit chez Maud. Eric Rohmer. Avec Jean-Louis Trintignant, Françoise Fabian (France, 1969, N., 105 min) O. Ciné Classics
- 14.25 Carrington. Christopher Hampton (GB, 1994, 125 min) O. Cinéstar 1
- 15.35 L'Epouvantail. Jerry Schatzberg (Etats-Unis, 1973, 110 min) O. Cinéfaz
- 15.40 Le Survivant d'un monde parallèle. David Hemmings (Australie, 1981, 80 min) O. Ciné Cinémas 1
- 16.00 Trois sœurs. Margarethe von Trotta (All. - Fr., 1988, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
- 16.05 Attaque ! Robert Aldrich (EU, 1956, N., 105 min) O. Cinétoile
- 17.00 Forever Young. Steve Miner (EU, 1992, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1
- 17.50 La Lune était bleue. Otto Preminger (EU, 1953, N., v.o., 100 min) O. Cinétoile
- 18.00 La Couleur pourpre. Steven Spielberg (EU, 1985, v.o., 150 min) O. Ciné Cinémas 3
- 18.45 Prête à tout. Gus Van Sant (EU, 1994, 105 min) O. Cinéstar 2
- 18.45 Le Sauvage. Jean-Paul Rappeneau (France, 1975, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
- 20.30 Le Chevalier mystérieux. Riccardo Freda (Italie, 1948, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics



- 22.30 La Porte du paradis. Michael Cimino. Avec Kris Kristofferson, Christopher Walken (EU, 1980, v.o., 220 min) O. Cinéfaz
- 0.05 Tempête à Washington. Otto Preminger (EU, 1962, N., v.o., 140 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 14.00 Les Feux de l'amour.
- 14.50 Côte Ouest.
- 15.45 Les Dessous de Palm Beach.
- 16.45 Dawson.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.05 Sous le soleil.
- 19.05 Qui veut gagner des millions ?
- 19.55 J'ai deux métiers.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Les Frères Pétard. Film. Hervé Palud.
- 22.40 Les Films dans les salles.
- 22.50 Angélique, marquise des Anges. Film. Bernard Borderie.
- 0.50 Starsky et Hutch.

FRANCE 2

- 13.50 En attendant le Tour. 15.15 Nantes - Saint-Nazaire.
- 17.35 Vélo club.
- 18.15 et 23.00 Un livre, des livres.
- 18.20 Hélicops.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Parlez-moi d'amour. [1/5]. La déclaration : de l'éveil amoureux aux amours balbutiantes.
- 23.05 Mème heure, l'année prochaine. Film. Gianfrancesco Lazotti.
- 0.35 Journal, Météo.
- 1.00 J'irai au paradis car l'enfer est ici. Film. Xavier Durringer O.

FRANCE 3

- 13.35 La Loi de Los Angeles.
- 14.25 La croisière s'amuse.
- 16.05 Tiercé.
- 16.15 Va savoir.
- 16.50 La Tempête. Téléfilm. Jack Bender.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 L 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.10 Le Journal du Tour.
- 20.25 C'est mon choix pour l'été.
- 21.00 La Carte aux trésors. Destination : L'Aveyron.
- 22.55 Météo, Soir 3.
- 23.25 Les Bêtises de Monsieur Pierre. 1.25 Fame.

CANAL +

- 13.25 Small Soldiers. Film. Joe Dante O.
- 15.10 Ronald Reagan, l'acteur-président.
- 16.55 Le Siècle Coca-Cola.
- En clair jusqu'à 20.30
- 18.30 Leur corps est une fête. Voyage au pays des seins.
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
- 19.45 Flash infos, Le Zapping.
- 20.05 Les Simpson.
- 20.30 Vieilles canailles. Film. Kirk Jones.
- 21.55 Lexx. Mantrid O ; Terminal O.
- 23.40 If Only... Film. Maria Ripoli (v.o.).
- 1.15 Destination Planète Hydra. Film. Pietro Francisci (v.o.) O.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.50 La Cinquième rencontre... Les animaux domestiques.
- 15.15 Et l'homme créa le Mont-Blanc.
- 15.40 Cafés philo.
- 15.45 Tempête et marée noire, six mois après. Ile-de-France [1/2].
- 16.15 Jeunesse.
- 17.35 Alfred Hitchcock présente.
- 17.35 100 % question.
- 18.05 Cuba, les eaux de la destinée.
- 19.00 Archimède.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Putain d'Europe ! [17/20].
- 20.45 La Vie en face. Les Enfants du Borinage.
- 21.35 Théma. Les utopies, un certain désir de perfection. 21.40 Drôles d'utopies. 22.45 L'Utopie au présent. 23.35 Utopia. Vivre et survivre. 0.30 Images et signes du futur.
- 1.05 Bel été pour Fanny. Film. Colin Nutley.

M 6

- 13.35 Les Liens de l'amour. Téléfilm. John Kent Harrison O.
- 15.20 Code Quantum.
- 16.10 M comme musique.
- 17.20 Mission casse-cou.
- 18.20 Loïs et Clark.
- 19.15 Cosby Show.
- 19.48 I-minute, le Six Minutes, Météo.
- 20.00 Solidays, Météo.
- 20.05 Notre belle famille.
- 20.40 E = M 6 Découverte.
- 20.50 Le Grand Hit. Spécial soleil.
- 23.05 La Folie du doute. Téléfilm. Bill Corcoran O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Accord parfait. François Couperin ; Tamerlan, de Haendel ; Rencontre avec Stéphane Lissner ; Chaque jour, un jour dans la vie de Bach.
- 21.30 Radiodrames.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la Nuit.
- 0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.30 Indépendance Day. Concert donné en direct du Théâtre des Champs-Élysées, à Paris. Avec Henri Salvador et Phil Collins. Œuvres de Quincy Jones et Duke Ellington, par l'Orchestre national de France, dir. Quincy Jones, le Catarini Jazz Band, Toot Thielemans, harmonica, Sediha Garrett et Milt Grayson, voix.
- 23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Concerto pour violon et orchestre n° 2 op. 22, de Wieniawski, par l'Orchestre de Paris, dir. Daniel Barenboim, Itzhak Perlman, violon.
- 20.40 Les Soirées. Jean-Pierre Rampal. Œuvres de Bach, Haydn, Krommer, Boccherini, Mozart, Debussy
- 22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Berwald, Mendelssohn, Dvorak.

Le Monde TELEVISION

La belle équipe

par Pierre Georges

LES SUPERLATIFS pleuvent. Le bonheur bégaie. La vie est bleue. Le président est radieux. Et Lionel Jospin n'est pas son cousin. Soit, soit, soit ! Mais encore ? Mais encore, mais surtout, dans cette entreprise de divine routine que constitue désormais la victoire pour la France, si l'on ne devait retenir qu'une image et qu'une idée, ce serait celle de la belle équipe et du prodigieux et égoïste moment qui n'appartient et n'appartiendra jamais qu'aux joueurs.

Cela s'est passé après. Quelques minutes après le meurtre parfait. Les assasins étaient radieux, fous de joie et sans le moindre remords visible. Les grands bonheurs assoient. Et tandis que les Italiens versaient toutes les larmes de la Péninsule - mettez-vous à leur place, prendre la herse sur le nez à quarante secondes du paradis ! - les joueurs français banquetaient sur l'herbe tendre de Rotterdam.

Ils étaient assis. L'un d'eux, Thierry Henry, hilare de toute l'hilarité de son museau pointu, s'efforçait de revisser la Coupe sur &newlin;son socle, d'arrimer le magnifique objet d'art à son lest. Et tous, tous ceux qui étaient là, vivaient un moment que, quoique nous fassions, nous ne vivrons pas. Même par procuration.

C'était leur moment. Leur festin de rire et de joie. Ce moment très particulier où les professionnels du football, gavés de gloire et d'argent, stars des stades et des clips, redevenaient tout simplement des enfants. Avec l'âme des enfants. Se tapant le derrière dans l'herbe, lançant les gambettes au ciel, hurlant de rire et de joie, émerveillés d'avoir obtenu un tel cadeau sous le sapin de Rotterdam. La belle équipe, en effet, dans ce stade dont les Princes étaient redevenus des enfants !

Crime parfait, disions-nous. Et à l'ultime minute, je tue ! Inutile d'insister sur la dramaturgie du stade, sur cette capacité d'une rencontre sportive à se hisser à la hauteur et à la splendeur d'une tragédie. Cette fois, c'est scientifiquement prouvé : quand tout n'est pas dit, rien n'est dit. Et surtout pas le dernier mot. 48 secondes avant sa mort, l'équipe de France était encore en vie ! Point. Et comme on se lamente outre-Alpes, *basta così*.

Belle équipe, disions-nous maintenant. Et qu'est-ce qu'une équipe, au final ? Des gens qui s'aiment et œuvrent collectivement. Là encore, on a beaucoup disserté sur cette fameuse équipe black, blanc, beur, modèle d'intégration pour l'édification des foules françaises. Ah, bon, peut-être ! Mais ce n'est pas, ou plus depuis longtemps, si cela fut jamais, le type d'interrogation ou de méditation qui tourmente cette équipe de France. Ils sont, ces joueurs, simplement ce qu'une équipe doit être : unis, solidaires, amis, sans se poser de questions sur la couleur du cheval blanc de Roger Lemerre. Ils sont ce qu'ils sont, ensemble.

S'il fallait féliciter, et plus encore, envier cette belle équipe, ce n'est pas d'avoir gagné à nouveau, ou de nous avoir plongés, tous, dans les plus délectables tourments. La victoire tient à si peu et à tant de choses ! Non, s'il fallait l'envier vraiment, c'est pour cette capacité qu'elle aura eu à digérer son triomphe de 1998, à avoir, encore et encore, de l'appétit et de la joie à banqueter ensemble. Et surtout, surtout, d'avoir su changer sans changer, intégrer, petit à petit, les plus jeunes, à la table du festin. Préparer la relève en marchant : cela, c'est la vraie victoire !

TF 1 réalise son plus beau score d'audience avec l'Euro 2000

PLUS DE 21,44 MILLIONS de téléspectateurs, âgés de 4 ans et plus, ont regardé la finale de l'Euro 2000, dimanche 2 juillet sur TF 1, selon l'institut Médiamétrie. Ce chiffre n'inclut pas les milliers de personnes qui ont suivi le match France-Italie dans des cafés ou sur les écrans géants installés en plein air à Paris ou à Lyon. Ce score représente 77,5 % de part d'audience. Un « pic » d'audience, de 24,87 millions de spectateurs, a été enregistré à la fin du match, à 22 h 10. Pour TF 1, la seule chaîne à diffuser cet événement sportif, c'est un record historique. La chaîne affirme réaliser son plus beau score d'audience depuis sa création.

La finale de l'Euro 2000 aura attiré moins de téléspectateurs que celle la Coupe du monde. Le match France-Brésil du 12 juillet 1998 avait en effet été diffusé sur deux chaînes, rassemblant un total plus de 23,64 millions de téléspectateurs, dont 20,57 millions sur TF 1 et 3,07 millions sur Canal+.

DÉPÊCHES

■ **GUERRE D'ALGÉRIE : le général Bigeard a qualifié de « mal nécessaire » la pratique de la torture**, lors de la guerre d'Algérie, dans un entretien publié, dimanche 2 juillet, par le quotidien *Dernières Nouvelles d'Alsace*. « Il fallait que cela se fasse. Il s'agissait d'une mission donnée par le pouvoir politique », a-t-il estimé. Interrogé sur les déclarations de l'Algérienne Louissette Ighilahriz, assurant avoir été torturée en 1957 avec son aïeul et celui du général Massu (*Le Monde* du 25 et 26 juin), M. Bigeard a démenti avoir pratiqué lui-même la torture.

■ **MALAISIE : un ressortissant britannique, David Anthony Chell, âgé de cinquante-sept ans, a été condamné à mort** par pendaison pour trafic d'héroïne, lundi 3 juillet, par un tribunal malaisien, a annoncé une porte-parole de l'ambassade britannique à Kuala Lumpur. - (AFP)

■ **JUSTICE : deux garçons de treize et quinze ans ont été mis en examen et écroués**, vendredi 30 juin à Belfort, pour « viols en réunion accompagnés de tortures et d'actes de barbarie » sur une fillette de onze ans. Ils harcelaient la fillette depuis plusieurs mois et sont soupçonnés de l'avoir obligée à manger une limace et d'avoir uriné sur elle. Ils contestent ces accusations.

■ **INTEMPÉRIES : les violents orages qui ont touché la région parisienne, dimanche 2 juillet**, ont provoqué l'effondrement partiel du toit d'un McDonald's à Taverny (Val-d'Oise), blessant légèrement cinq clients. Près de quatre cents personnes ont été évacuées dans la zone commerciale d'Herblay, où les pluies ont inondé plusieurs grandes surfaces.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 53 effectués samedi 1^{er} juillet**. Tirage : 2, 8, 9, 17, 34, 36 ; numéro complémentaire : 40. Rappports pour 6 numéros : 6 179 960 F (942 129 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 127 680 F (19 770 €) ; 4 numéros : 6 005 F (915,5 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 276 F (42 €) ; 2 numéros : 138 F (21 €) ; 1 numéro et le complémentaire : 28 F (4,27 €) ; 0 numéros : 14 F (2,13 €). **Second tirage** : 4, 14, 24, 33, 38, 44 ; numéro complémentaire : 22. Rappports pour 6 numéros : 13 332 860 F (203 258 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 58 990 F (8 993 €) ; 4 numéros : 5 345 F (815 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 268 F (40,86 €) ; 2 numéros : 134 F (20,43 €) ; 1 numéro et le complémentaire : 32 F (4,88 €) ; 0 numéros : 16 F (2,44 €).

Le président du Sénégal intervient pour que Fatoumata Konta poursuive ses études en France

La jeune fille est retenue en Casamance par sa famille, qui s'oppose à son retour à Paris

DAKAR

correspondance

L'affaire Fatoumata Konta est en train de devenir une affaire d'Etat au Sénégal. La « disparition » de cette jeune Sénégalaise avait d'abord inquiété, à Paris, ses camarades du lycée Colbert (10^e arrondissement). Mais pendant que ceux-ci remuaient ciel et terre pour qu'elle revienne en France passer son bac (*Le Monde* du 29 mai), les échos de la campagne menée en France ne parvenaient que timidement au Sénégal. Or les autorités se mobilisent à Dakar pour que cette jeune fille de vingt ans puisse continuer ses études. Car le ministère de l'intérieur a retrouvé sa trace. Fatoumata, qui était venue au Sénégal avec son père, pour les vacances de Pâques, se trouve en Casamance, dans le village familial de Marandan. « *L'intéressée se porte bien et ne devrait pas tarder à rejoindre Paris et son lycée pour passer ses examens de baccalauréat* », avait même précisé le ministère sénégalais dans un communiqué du 27 juin.

C'était aller un peu vite. Quand

une délégation d'officiels s'est rendue à Marandan, la semaine dernière, Yaya Konta, le père de Fatoumata, leur a fait savoir qu'il s'opposait à son retour en France. Que Fatoumata soit majeure importe peu. Une fille, non mariée, reste soumise à l'autorité de son père, en terre africaine. Plutôt que d'agir contre la volonté du père, les autorités sénégalaises privilégient donc la voie du dialogue. Et le plus haut personnage de l'Etat serait prêt à mener lui-même ce dialogue. Le président Abdoulaye Wade pourrait rencontrer très prochainement, à Dakar, le père de Fatoumata.

SESSION DE REMPLACEMENT

Cela serait une grande première. Car habituellement ce sont des associations locales de femmes qui interviennent en faveur des jeunes émigrées en France se retrouvant malgré elles dans leur pays d'origine pour y être mariées ou excisées. Elles agissent d'ailleurs toujours dans la plus grande discrétion pour mettre toutes les chances de leur côté. L'honneur de la famille

est sacré. Mais Abdoulaye Wade, l'ancien opposant qui a été élu en mars, a été sensibilisé au sort de Fatoumata Konta, lors de son premier voyage officiel en France. Et son épouse, qui est d'origine française, a prêté une oreille attentive aux inquiétudes exprimées à Paris. « *Je suis très fière*, a déclaré au *Monde*, vendredi 30 juillet, Viviane Wade au *Monde*, *que des jeunes Françaises du lycée Colbert aient compris, au-delà de leurs préoccupations pour son bac, que leur camarade sénégalaise travaillait, avec pour seul idéal, la réussite pour l'honneur de sa famille et pour servir son pays.* »

Comme son mari, M^{me} Wade se prononce pour la promotion de l'éducation qui « permet, dit-elle, d'aider la famille et de contribuer au développement du Sénégal, pays où l'on a besoin de cadres. » Et Fatoumata brillait dans ses études en terminale littéraire. Le lycée Lamar-tine (9^e arrondissement de Paris) l'avait acceptée en hypokhâgne. Malgré son absence aux épreuves du bac en juin, ce lycée parisien lui a gardé sa place en classe préparatoire qu'elle pourra intégrer si elle

obtient son bac en septembre. La jeune fille pourra en effet se présenter à la session de remplacement. Le ministère de l'éducation a d'ores et déjà donné son feu vert. Là se limite le champ d'action des autorités françaises. Fatoumata n'a pas la double nationalité.

Cela étant, Fatoumata ne sait peut-être pas que l'on se préoccupe tant d'elle en France. La jeune fille est entourée par la partie de sa famille vivant, selon la tradition, dans ce petit village du sud du Sénégal qu'elle avait quitté il y a bien longtemps. Aucun journaliste n'a pu l'approcher et son père refuse maintenant de parler à la presse. Car le « *tort* » de Fatoumata est de s'être éprise d'un Français. Or, comme on le rappelle à Dakar, une musulmane ne peut épouser un non-musulman. Impossible donc de déroger à ce principe sacrosaint. Et si le dialogue est noué avec le père de Fatoumata, il ne pourra porter que sur la poursuite de ses études. En France ou peut-être au Sénégal.

Brigitte Breuillac

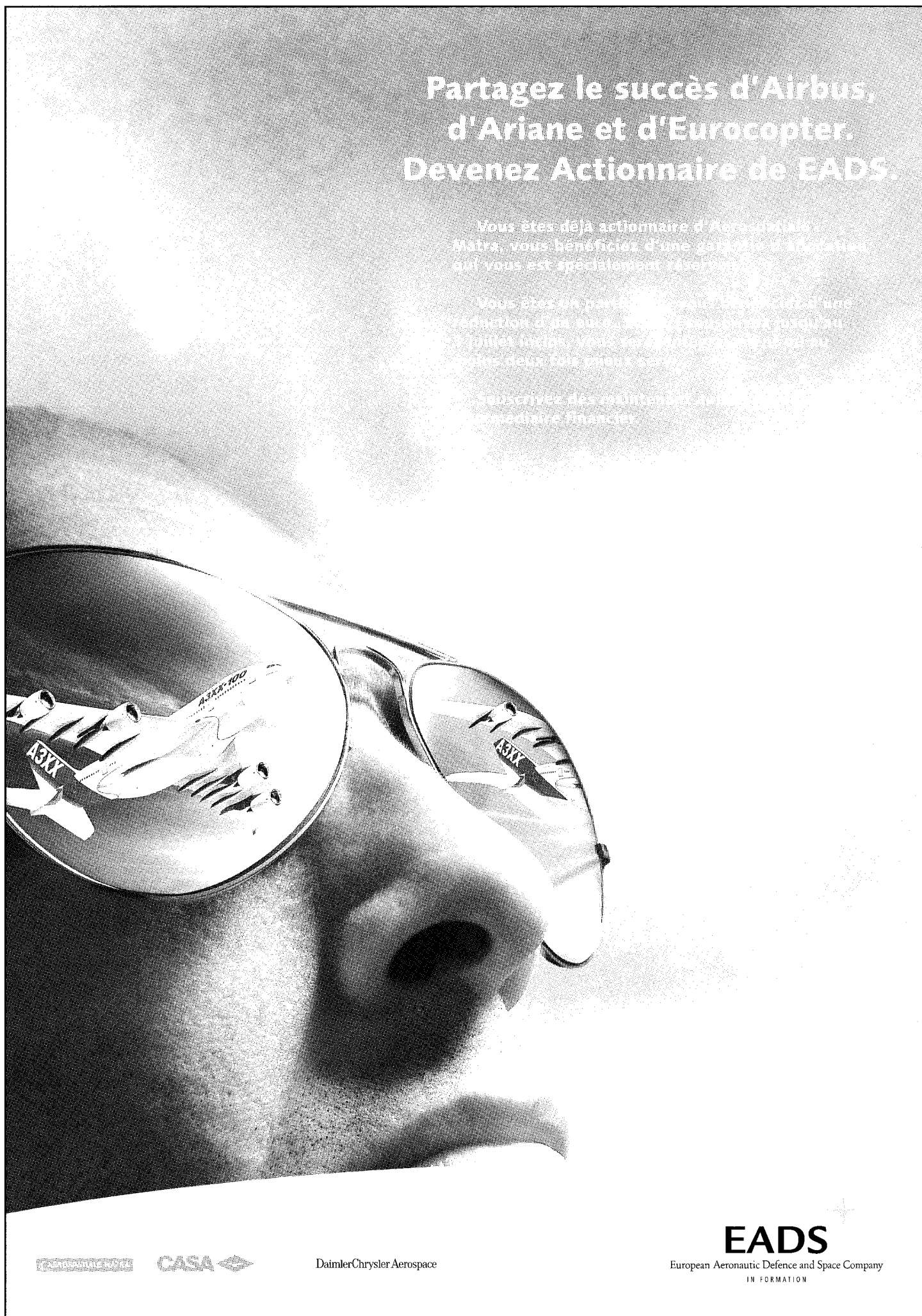
Partagez le succès d'Airbus, d'Ariane et d'Eurocopter. Devenez Actionnaire de EADS.

Vous êtes déjà actionnaire d'Airbus, d'Ariane ou d'Eurocopter ?
Matra, vous bénéficiez d'une garantie d'abonnement qui vous est spécialement réservée.

Vous êtes un professionnel, un investisseur ou un particulier ?
Vous êtes un particulier, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu de 18% jusqu'à 1000€ par an et de 10% sur les plus-values.

Vous êtes un particulier, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu de 18% jusqu'à 1000€ par an et de 10% sur les plus-values.

Abonnez-vous maintenant à la newsletter EADS et bénéficiez de conseils financiers.



CAPIBANK

CASA

DaimlerChrysler Aerospace

EADS

European Aeronautics Defence and Space Company

INFORMATION

Le Monde

ECONOMIE

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

MARDI 4 JUILLET 2000

EUROPE



Le Belge Laurent Vogel parcourt l'Union pour faire la chasse aux législations déficientes en matière

de santé et de sécurité au travail (page IV)

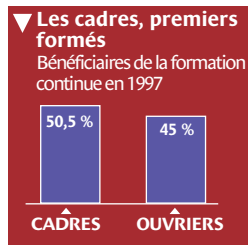
FOCUS

1,2 milliard

de personnes dans le monde vivent avec moins de 1 dollar par jour. La mondialisation n'est plus considérée comme un gage de croissance pour les pays en développement, et le FMI comme la Banque mondiale commencent à reconnaître l'importance des politiques sociales (page VI)

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DU MANAGEMENT

- La réforme de la formation professionnelle est reportée d'au moins six mois. Cette refonte est d'autant plus sensible qu'elle menace trente ans de pratiques coûteuses, inefficaces et inégalitaires (page VIII)
- David Spector, professeur au MIT, estime que la France doit augmenter sa population active et son taux d'emploi pour réduire le chômage sans tension inflationniste (page IX)
- **165** Le nombre moyen de messages reçus ou envoyés chaque jour par un employé français. Cette avalanche, accélérée par la généralisation des e-mails et mal gérée par les salariés, accroît le stress au travail (page X)



OFFRES D'EMPLOI

De la page XI à la page XXXII

Paris préside l'Union pour six mois. Dans le « Monde Economie », Laurent Fabius milite pour un rôle accru des gouvernements sur la monnaie unique

La France veut renforcer le pouvoir du club de l'euro

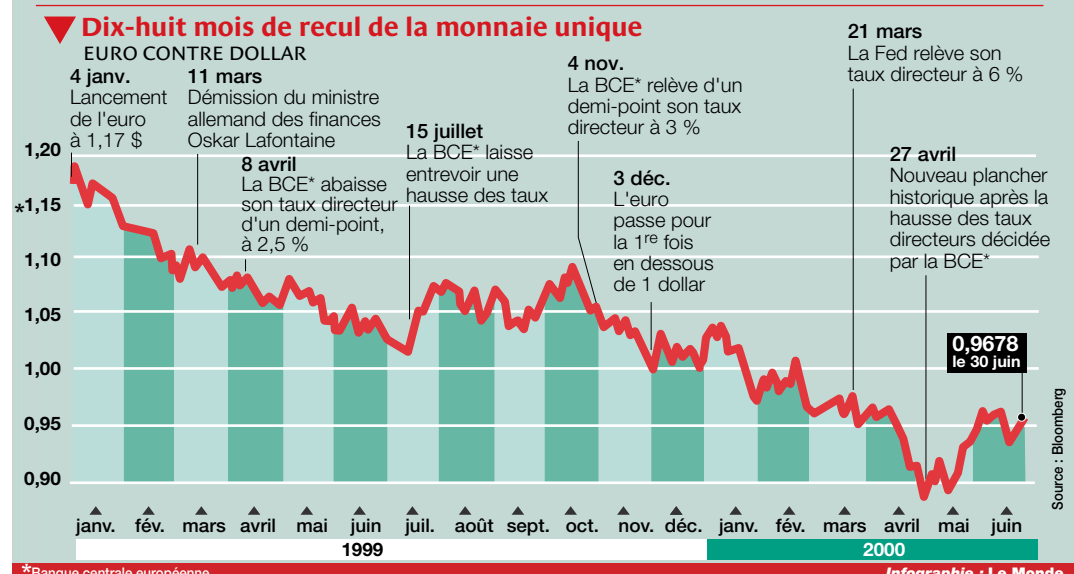
Banquiers centraux contre politiques

Les autorités monétaires de Francfort se considèrent comme les gardiens du temple de la monnaie unique...

... alors que certains gouvernements des 11 Etats membres de la zone euro aimeraient renforcer leur emprise politique sur la monnaie.

Quatre pays encore hors de l'euro

<p>GRÈCE L'entrée du pays dans le club de l'euro est acquise depuis le 19 juin, et devrait prendre effet début 2001.</p>	<p>DANEMARK Les Danois se prononceront par référendum, le 28 septembre, sur l'adhésion du pays à la zone euro.</p>	<p>SUÈDE Les Suédois devraient être consultés sur l'euro par référendum, après les élections de septembre 2002.</p>	<p>GR.-BRETAGNE Le premier ministre Tony Blair a promis l'organisation d'un référendum, sans engagement de date.</p>
---	---	--	---



Le discours de Berlin de Jacques Chirac représente potentiellement un formidable accélérateur pour la construction européenne. Mais il n'est pas sans risques pour la cohésion de l'Union. En proposant que, dès l'année prochaine, un « groupe pionnier » de pays s'attelle à une meilleure coordination des politiques économiques, le président de la République suggère que l'Euro-11 doit renforcer sa cohérence, son autorité, et prendre, dans les faits, davantage de distance avec les pays qui, pour des raisons politiques ou économiques, ne peuvent rejoindre ce « club » de pays unis dans une zone monétaire de 290 millions d'habitants.

Puisque l'Euro-11 doit continuer à s'affirmer par rapport à la zone dollar, cette évolution est de plus en plus naturelle. Dans dix-huit mois, l'euro cessera d'être une monnaie virtuelle pour devenir réalité dans la poche des Européens. Il faut que, d'ici là, la monnaie unique ait trouvé une crédibilité et un tonus qui reflètent mieux le dynamisme des économies européennes. Le renforcement de l'Euro-11 est donc une nécessité. Mais l'entreprise n'est pas simple. Bien des gouvernements européens, à commencer par ceux de la Grande-Bretagne et du Danemark, craignent de voir resurgir le spectre du « gouvernement économique » de l'Europe, né dans les rangs des socialistes français.

Renforcer la crédibilité de l'Euro-11 signifie non seulement relancer la coordination des politiques économiques, mais aussi consolider le marché intérieur, lequel est loin d'être achevé. La difficile négociation des Quinze pour limiter le dumping fiscal, qui s'est achevée à Feira, au Portugal, par un compromis qui relève du faux-semblant, montre que l'exercice ne va pas de soi.

SIGNAUX POSITIFS

La présidence française doit mettre en forme la directive qui concrétisera cet accord. Il s'agira notamment de parvenir à une décision sur le montant de la retenue à la source prélevée sur les revenus des non-résidents dans les pays continuant à préserver le secret bancaire. La France a une responsabilité particulière, dans la mesure où elle est souvent montrée du doigt pour la relative lenteur avec laquelle elle ouvre son marché. Elle vient cependant de donner des signaux positifs à ses partenaires impatientes, en accélérant la libéralisation de son marché de l'électricité notamment.

Le président de la République et plus encore Lionel Jospin attachent une importance toute particulière à l'amplification du processus déclenché à leur initiative, en juin 1997, à Amsterdam, et dont les principales étapes ont été poursuivies lors des Conseils européens de Luxembourg, Cardiff et Lisbonne.

A l'origine, l'objectif prioritaire était la lutte contre le chômage par le biais d'une action collective sur le marché du travail. Des « lignes directrices » ont été adoptées par les Quinze, dont ils se sont ensuite inspirés pour présenter des programmes nationaux pour l'emploi. En chemin, cette stratégie s'est élargie aux réformes économiques, avec un accent plus particulier sur les potentialités en matière d'emploi générées par la « société de l'information ».

Le souci des Français est d'accentuer le caractère social de ce processus, en particulier en faisant adopter des objectifs précis concernant la lutte contre l'exclu-

sion. Lionel Jospin et Martine Aubry, la ministre de l'emploi et de la solidarité, ont, de manière insistante, manifesté leur confiance dans ce processus et donc dans la capacité des Quinze à avancer collectivement dans ce domaine. A ce jour, force est de constater que la démonstration n'est pas convaincante.

De même, les efforts à accomplir sur le fameux thème de l'« Europe au quotidien » ont été notablement insuffisants. Les drames de l'actualité récente (crises de la « vache folle » et de la dioxine, naufrage de l'Erika et dégâts des tempêtes) ont illustré la nécessité d'agir vite. Lors d'une présidence que le débat sur l'avenir de l'Europe et la perspective de l'élargissement vont rendre inévitablement très politique, les Français devront avoir le souci de ne pas oublier cette dimension humaine de la construction communautaire.

Philippe Lemaître et Laurent Zecchini



Elle chasse les hauts potentiels en page centrale...

INSTITUTIONS

Questions-réponses

1 Qu'est-ce que l'Ecofin, et quel est son rôle ?

L'Ecofin, ou conseil économique et financier, est l'instance qui réunit les ministres des finances des quinze Etats membres de l'Union européenne. Depuis que l'Union monétaire est programmée par le traité de Maastricht, l'Ecofin a vu son importance s'accroître. Réuni au moins une fois par mois, le conseil Ecofin est présidé par l'un des ministres des Quinze pour une durée de six mois. Avec l'avènement de l'euro, le conseil Ecofin acquiert un rôle politique essentiel. Il est d'abord la seule instance « habilitée à formuler et à adopter les grandes orientations des politiques économiques ».

Le conseil Ecofin est chargé de la coordination de ces mêmes politiques économiques. Il peut adresser publiquement une « recommandation » au pays qui s'écarterait trop de ses voisins. Il vérifie en outre que chaque pays membre de l'euro s'inscrit dans les normes budgétaires définies par le pacte de stabilité et de croissance et peut prévoir des pénalités en cas de déficit excessif.

Les décisions du conseil Ecofin sont préparées par un « comité économique et financier » rassemblant les directeurs du Trésor des Quinze, les gouverneurs des banques centrales nationales et le président de la Banque centrale européenne (BCE). L'Ecofin est ainsi un lieu de dialogue entre la BCE et les gouvernements des Etats membres.

2 Qu'est-ce que l'Euro-11 ?

L'Euro-11 peut-il être cet organe de « gouvernance économique » que Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre des finances, appelle de ses vœux ? Ni la BCE, représentée par Wim Duisenberg, son président, ni la Commission européenne et encore moins le conseil Ecofin ne l'entendent de cette oreille.

Cet Euro-11, ou Conseil de l'euro, réclamé par la France, n'a dû sa naissance qu'à une condition : qu'il demeure un organe « informel » au sens du traité de Maastricht, puisque non prévu par lui. C'est en juin 1997, lors du Conseil européen d'Amsterdam, que la France a fait valoir auprès de ses partenaires européens la nécessité d'adjoindre aux préoccupations budgétaires, reflétées par le pacte de stabilité et de croissance, la création de cette enceinte de coordination économique des Etats de la zone euro.

C'est finalement lors du Conseil européen du Luxembourg, les 12 et 13 décembre 1997, qu'a été créé officiellement le Conseil de l'euro au sein duquel les Etats appartenant à la zone monétaire unique se voient reconnaître de

manière solennelle le droit de se concerter sur tous les sujets relatifs au bon fonctionnement de l'UEM.

Au sein de l'Euro 11, les pays membres débattent librement, de manière informelle et restreinte, de sujets représentant un véritable enjeu politique (budget, coordination des politiques budgétaires, politiques de change...). Mais, dans tous les cas, les décisions finales sont prises par le conseil Ecofin.

3 Quel est le taux de change de l'euro ?

La réponse varie, selon que l'on se situe à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone euro. Les onze pays membres de l'euro ont fixé définitivement, les 2 et 3 mars 1998, la parité de leur monnaie nationale à l'euro. Pour la France, un euro vaut, jusqu'à extinction du franc, 6,55957 francs. Le mark, la peseta, la lire etc. ont également leur parité gravée dans le marbre.

Par rapport au dollar et aux autres devises internationales, l'euro varie librement. Son cours est déterminé sur les marchés des changes. Après avoir démarré loin au dessus du dollar, début janvier 1999, la parité de l'euro avoisine aujourd'hui celle de la devise américaine. Le ralentissement programmé de la croissance américaine devrait permettre la réévaluation de l'euro dans les prochains mois.

4 Quelles sont les priorités françaises ?

Sur le plan économique, le gouvernement français a placé son mandat sous la double ambition de la « modernisation économique » de l'Europe et « du renforcement du modèle social européen ». Ces objectifs s'inscrivent dans la continuité de ce qui a notamment été décidé lors du Conseil européen de Lisbonne, en mars 2000. Les Quinze avaient alors annoncé leur ambition d'atteindre le plein emploi d'ici dix ans en s'efforçant de maintenir un taux de croissance de 3 % par an en moyenne au cours de cette période.

Dans l'esprit du gouvernement, cela implique de renforcer la coordination des politiques économiques, notamment à travers le rôle de l'Euro-11 et celui des « grandes orientations de politique économique » qui fixent chaque année les objectifs des Quinze. Il est par ailleurs programmé de faire adopter d'ici au sommet de Nice, en décembre 2000, qui marquera la fin de la présidence française, un « agenda social européen » qui devrait fixer les progrès à réaliser d'ici dix ans pour améliorer la cohésion sociale de l'Europe.

BRUXELLES

de notre bureau européen

Il n'y a pas de désaccord sur le constat : il est nécessaire de renforcer l'Euro 11, ce « club » informel des pays participant à la monnaie unique, créé, non sans mal, à l'initiative de la France, lors du sommet européen de Luxembourg, en décembre 1997. La chute persistante de la monnaie unique a joué comme un révélateur, et cela tout particulièrement après le Conseil européen de Lisbonne, en mars dernier : la situation conjoncturelle au sein de l'Union était excellente (pas d'inflation, croissance soutenue, baisse du chômage), et les Quinze venaient d'accomplir un effort évident pour rationaliser leur action économique collective dans un sens souhaité par les investisseurs. Néanmoins, l'euro continuait sa chute.

La cause étant entendue, il reste à la France qui, pour six mois, préside l'Union, à décider de la marche à suivre, afin d'être efficace sans pour autant gêner politiquement les pays partenaires.

Les Français seront en effet facilement suspectés de vouloir en faire trop. Il avait fallu l'habileté de l'ex-ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, en décembre 1997, pour apaiser les craintes des autres pays. Ceux-ci redoutaient que le gouvernement de Lionel Jospin ne cherche, par le biais de l'Euro 11, à réintroduire le concept de « gouvernement économique » de l'Europe, né dans les rangs socialistes, et à leurs yeux incompatible avec l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE). D'autres réticences venaient des

La France veut donner plus de pouvoirs à l'Euro 11. Au risque de se heurter aux autres membres et à la Banque centrale européenne

Britanniques et des pays ne participant pas à l'euro, peu soucieux de voir apparaître une enceinte dont ils seraient quasiment exclus. Ces craintes se sont révélées infondées, mais Paris a compris qu'il était plus habile de ne pas les faire ressurgir.

Quoi qu'il en soit, Laurent Fabius, qui pilotera l'opération, est décidé à agir de façon progressive. Il ne veut pas remettre en cause les arrangements quasi institutionnels négociés de haute lutte à Luxembourg en 1997, même si ceux-ci entraînent partiellement la liberté d'action de l'Euro 11. Cet impératif demeure : non seulement c'est le conseil Ecofin (qui réunit les ministres des finances des Quinze) qui prend les décisions, mais sa suprématie dans le débat économique-monnaire perdure.

D'autre part, la BCE, autre gardien du « temple », fait savoir régulièrement qu'elle veillera attentivement à ce que l'Euro 11 n'entame pas ses prérogatives. On considère à Bercy que la question éternelle du respect de l'indépendance de l'institution de Francfort « n'est plus qu'un débat de façade », dans la mesure où celle-ci a compris

qu'il était dans son intérêt de ne pas se retrouver isolée et de bénéficier le cas échéant de la protection des gouvernements. Il reste à voir si cette tactique, fondée sur la modération, ne sera pas remise en cause.

On peut à cet égard se demander si la hâte manifestée par Jacques Chirac à voir le « groupe pionnier » (l'avant-garde européenne, dont, ipso facto, la Grande-Bretagne ne fera pas partie), héritier en l'espèce de l'Euro 11, se lancer dès 2001 dans une coordination plus hardie des politiques économiques, ne va pas effectivement ranimer ce genre d'émoi.

LOURDEUR DE L'ECOFIN

Le 13 juillet, le Conseil d'analyse économique (CAE) remettra à Lionel Jospin un rapport sur la question européenne. Nul doute que le dossier du renforcement de l'Euro 11 y sera abordé. Si le contenu du texte reste confidentiel, au sein du CAE, on formule un certain nombre de constats pour mieux lancer des pistes. Pourquoi, par exemple, l'article 109, paragraphe 2, du traité d'Amsterdam, qui confie au conseil Ecofin la responsabilité des grandes orientations de la politique de change, n'a-t-il pas été utilisé, alors même que la crise euro-dollar battait son plein ? Il aurait été possible de souligner que le niveau du dollar était surévalué et d'indiquer que la BCE (chargée de la politique de change au jour le jour), pourrait intervenir.

Les lourdeurs des procédures de l'Ecofin sont aussi montrées du doigt, et incitent, par conséquent, à ce que les débats aient plutôt lieu au sein de l'Euro 11, remettant ainsi

implicitement en cause la répartition des tâches acceptée par les Onze à Luxembourg.

Ces pistes, bien que non officielles, donnent le ton. Et compte tenu de la manière très rapide dont évolue le débat sur l'avenir de l'Europe, et le rapport de forces entre ses différents acteurs, on ne peut exclure qu'un tel changement de cap devienne d'actualité. Aujourd'hui cependant, les Français semblent avoir choisi la méthode pragmatique.

Ceci concerne en premier lieu l'ordre du jour de l'Euro 11, qu'ils veulent plus visible et davantage en prise avec l'actualité. Leur souci serait même, dans la mesure du possible, d'anticiper collectivement les problèmes sensibles se posant parfois soudainement à l'Europe. On donne, à Bercy, l'exemple des licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) – problème budgétaire et industriel de grande ampleur –, qui a pris par surprise les pays de l'Euro 11, créant une réaction dispersée.

Bref, l'objectif serait que les politiques économiques restent l'apanage de chacun des Etats membres, ceux qui partagent la même monnaie se concertant et s'associant davantage pour en améliorer les performances.

La deuxième idée relève de la communication. Il s'agirait de mieux faire connaître à l'opinion, et en particulier aux analystes financiers, l'état de la situation conjoncturelle, en leur fournissant des informations complètes et récentes pour l'ensemble de la zone euro.

Philippe Lemaître et Laurent Zecchini

Les banquiers centraux protègent leur indépendance

FRANCFORT

de notre correspondant

Renforcement de l'Euro-11 ? Gouvernance économique ? La Banque centrale européenne (BCE) ne cache pas ses réticences devant l'éventuelle relance de ces dossiers par la présidence française de l'Union européenne. « Monsieur euro ? C'est moi », s'est ainsi exclamé Wim Duisenberg, le président de la BCE, qui n'entend pas partager sa fonction de représentant de la monnaie unique sur la scène internationale.

Proche de l'ancien président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, le Néerlandais, s'inscrit dans la tradition germanique d'une stricte séparation des pouvoirs politiques et monétaires. Pour les gardiens de l'euro, sa chute ne peut motiver à elle seule une montée en puissance de l'Euro 11, selon l'argument mis en avant par les dirigeants français. Elle ne serait pas un phénomène politique, mais monétaire et économique.

Pour la toute jeune institution, il s'agit donc avant tout de protéger son indépendance, dans l'esprit du traité de Maastricht. Surtout, bien sûr, sur les questions monétaires. Aux yeux des

banquiers de Francfort, le dialogue entre responsables politiques et monétaires fonctionne normalement et n'a pas besoin d'être renforcé. Outre les rencontres mensuelles de l'Euro-11, les uns et les autres se croisent de manière plus informelle. Les présidents des banques centrales nationales continuent d'entretenir les contacts avec les dirigeants de leurs pays respectifs.

ÉCHANGES CONFIDENTIELS

En outre, le commissaire européen en charge des affaires monétaires, Pedro Solbes, participe régulièrement au conseil des gouverneurs. Il peut participer aux discussions générales, mais n'a pas voix au chapitre dans la prise de décision monétaire. Quatre fois par an, le président de la BCE est enfin auditionné par la commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen. Bref, d'après la BCE, le cadre institutionnel actuel est suffisant, car il ménage quantité d'occasions d'échanges plus ou moins confidentiels.

Pour faire contre mauvaise fortune bon cœur, les dirigeants monétaires tentent pour le moment de canaliser les éventuelles réformes de l'Euro-11. Le gouverneur de la Banque de

France, Jean-Claude Trichet, s'est diplomatiquement prononcé en faveur d'un renforcement du conseil des ministres des finances de la zone euro dans trois domaines : les politiques budgétaires, fiscales et les réformes structurelles. L'essentiel, pense-t-on à Francfort, ne tient de toute façon pas aux prérogatives de l'Euro-11 : selon le chef économiste de la BCE, M. Issing, « toutes les réformes réalisées par les politiques pour renforcer la croissance vont renforcer l'euro. C'est leur plus importante contribution ».

Néanmoins, les banquiers centraux ne sont pas unanimes sur le sujet. Si des figures de proue, à l'instar du président de la BCE, manifestent leurs réserves, un autre membre du directoire de la banque, Tommaso Padoa-Schioppa, regrette à l'occasion sa « solitude institutionnelle ». Il déplore de ne pouvoir être accompagné par « son » ministre des finances, lors des rencontres internationales, à la différence de ses interlocuteurs américains. Mais son avis est loin d'être partagé par la plupart de ses collègues européens.

Philippe Ricard

Pedro Solbes, commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires

« L'Euro 11 doit aller de l'avant sans tenir compte des absents »

« L'euro connaît une nouvelle rechute. La politique suivie par la BCE et les Etats membres n'est-elle pas responsable de cette situation ?

– Non, je ne crois pas que cela fasse partie des raisons qui expliquent cette faiblesse par rapport au dollar. L'explication souvent avancée du différentiel de croissance entre l'Europe et les Etats-Unis, et aussi le différentiel des taux d'intérêt, est la bonne. Cela dit, étant donné l'évolution de l'économie européenne, en termes d'inflation et de croissance, on doit s'attendre à des améliorations. Quand ? C'est difficile à dire, puisque cela dépendra énormément du point de comparaison avec l'économie américaine.

– Il reste que l'Euro 11 souffre d'un problème de crédibilité et de « visibilité ». Que faut-il faire pour le renforcer ?

– Ce manque de visibilité, c'est un élément qui a de l'importance pour certains agents économiques, mais je ne crois pas qu'il soit essentiel. A long terme, quand tous les Etats membres participeront à la monnaie unique, l'Ecofin [la réunion des ministres des finances des Quinze] devrait coïncider avec l'Euro 11. Ce

serait la situation idéale, notamment du point de vue institutionnel. Je ne sais pas combien de temps il faudra attendre pour que tous les membres de l'Union fassent partie de la monnaie unique, sans doute quelques années, compte tenu de l'élargissement.

– L'initiative des Français de renforcer l'Euro 11, qui n'a pas été bien vue par certains de leurs partenaires à l'origine, est excellente, et je suis un grand supporter de cette structure : les débats y sont vifs et directs, et cela largement grâce au caractère informel de la procédure.

– Dans mon esprit, renforcer l'Euro 11 ne devrait pas aboutir à lui donner un caractère institutionnel plus formel. En revanche, il pourrait être utile de mieux définir son agenda, et d'avoir un débat plus structuré. On peut aussi établir une liste de sujets spécifiques à traiter de façon plus approfondie. Faut-il, d'autre part, parler d'un « Monsieur Euro » ? Mon sentiment est que non. L'euro ne concerne pas que la politique monétaire. Quant à l'Euro 11, c'est un forum qui doit servir à appliquer les décisions prises dans le cadre d'une coordination des politiques économiques, il ne s'agit pas seulement de débattre pour débattre. Si

on voulait aller plus loin, cela impliquerait des changements institutionnels beaucoup plus profonds, et cela poserait le problème des relations entre l'Union dans son ensemble et l'Euro 11.

– Et vous pensez qu'il y a une majorité d'Etats membres de l'Euro 11 favorables à de tels changements ?

– Il faut prendre le problème dans l'autre sens. Puisque les décisions doivent être prises à l'unanimité pour opérer de tels changements du modèle institutionnel, la question est de savoir si les pays qui ne participent pas à l'Euro 11 sont favorables à un renforcement de celui-ci. L'énorme avantage de l'Euro 11, c'est son caractère pragmatique.

– Nous allons avoir une expérience très intéressante avec les deux prochaines présidences de l'Euro 11 : après la France, la Belgique va occuper cette présidence pendant un an [La Suède assumera la présidence des Quinze après la France et avant la Belgique. Mais comme elle ne fait pas partie de l'Euro 11, Bruxelles présidera l'Euro 11 pendant un an], et ces deux pays sont favorables au renforcement du « club ».

– N'est-il pas malsain que les

Britanniques restent longtemps en dehors de la monnaie unique, et bloquent certaines politiques communes, comme sur la fiscalité ?



Pedro Solbes

● L'Espagnol Pedro Solbes, 58 ans, est docteur en sciences politiques, licencié en droit diplômé d'économie européenne.

● Ministre de l'agriculture, puis de l'économie et des finances, il a participé à la négociation sur l'adhésion de l'Espagne à la CEE. Il a présidé le Conseil du marché intérieur et était, depuis 1999, membre de la Commission.

– Il faut bien comprendre que si on n'avait pas pu donner aux Anglais une clause d'exemption, l'euro n'existerait pas aujourd'hui. On avait donc pas vraiment le choix. L'euro est un facteur de stabilité positif pour les pays européens, et il a notamment aidé à la réduction des taux d'intérêt dans certains pays. On ne peut guère expliquer la situation économique dont bénéficie aujourd'hui l'Europe sans faire référence à l'apport de l'euro.

– Un élargissement de la zone euro serait évidemment positif pour celle-ci, ainsi que pour les Britanniques. Mais, comme les Danois, les Britanniques ont le droit de faire partie ou non de l'euro, c'est à eux de le décider. S'ils préfèrent rester en dehors, est-ce que les autres ne devraient pas néanmoins avancer dans le processus ? Je crois que si : les pays de l'Euro 11 doivent aller de l'avant sans tenir compte des absents. Il peut en effet s'avérer difficile pour eux de prendre en compte les positions des Etats membres qui ne participent pas à la monnaie unique et qui se soucient parfois fort peu de la défense de ses intérêts.

– Début 2002, les citoyens de l'Euro 11 n'auront plus dans leur

portefeuille que des euros. Ce bouleversement ne risque-t-il pas d'entraîner un rejet ?

– 2002, ce sera d'abord un élan. C'est l'heure de vérité : pour la première fois on verra la même monnaie dans les différents pays. Ce sera positif. Est-ce que cela va poser des problèmes ? Sans doute. Des programmes spécifiques dans chaque Etat membre sont prévus pour intensifier la préparation. La Commission présentera régulièrement au conseil Ecofin un état de la situation.

– La cible principale pendant l'année 2000, ce sont les petites et moyennes entreprises ; en 2001, la Commission centrera son action sur les particuliers. Est-ce qu'il y aura un rejet, notamment d'ordre psychologique ? Je pense qu'il faudra être très efficace du point de vue de la pédagogie, de la publicité. Au-delà des turbulences immédiates, le public acceptera l'euro, parce qu'il aura compris que c'est une monnaie stable, qui le protégera de l'inflation, et c'est là l'essentiel. »

Propos recueillis par Philippe Lemaître et Laurent Zecchini

Laurent Fabius, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie

« Donner plus de visibilité à l'Euro 11 sera un axe fort de la présidence française »

« Vous vous êtes prononcé en faveur d'un renforcement de l'Euro-11, en soulignant la nécessité de procéder par petites touches. Quels sont vos objectifs à court et moyen terme et comment comptez-vous procéder ?

— Si nous voulons affirmer notre capacité à gérer notre monnaie commune, il faut renforcer la coordination des politiques économiques en Europe, de toutes les politiques économiques, qu'elles soient budgétaire, fiscale, ou, comme on dit, structurelle. Les efforts des uns ne doivent pas être contrariés par les décisions des autres. Plus particulièrement au sein de la zone euro, dont la stabilité a parfois été compromise par un message brouillé. Une Europe plus harmonieuse, parce que mieux harmonisée, est le cadre indispensable à une croissance durable. C'est aussi une forte attente, et nous essaierons d'y répondre au cours de la présidence française dans des domaines essentiels comme la préparation à l'introduction des pièces et des billets en euros, bien sûr, la lutte contre le blanchiment d'argent sale, ou le financement de l'innovation.

» Pour autant, comme nous ne communiquons pas assez, les opinions ont le sentiment que la coordination est faible. Nous nous parlons, nous agissons, mais nous ne le disons pas assez. Dans le monde moderne, c'est une faute. Nos économies sont dynamiques, notre intégration politique et économique progresse. Comment les Quinze parviendraient-ils aux résultats qui sont les nôtres, en termes de croissance, d'emploi, d'industrie et d'innovation, s'ils n'allaient pas le plus souvent dans le même sens ? La coordination, cela ne veut pas dire que nous devons tous faire exactement la même chose. Ce serait l'uniformité et, à terme, l'inefficacité. C'est choisir les mêmes orientations. L'harmonisation fiscale, par exemple, ne signifie pas obligatoirement le même impôt au même taux partout en Eu-

rope. Cela veut dire définir des règles et des objectifs communs en matière de fiscalité. Mieux expliquer ce que nous faisons et donner plus de visibilité à l'Euro-11, ce sera donc un axe fort de la présidence française.

— **Croyez-vous qu'un tel exercice, dont on peut penser qu'il agacera les Britanniques et les Suédois, sans même parler de Wim Duisenberg, sera accueilli favorablement par l'ensemble de l'Euro 11 ?**

— Pourquoi pas ? J'en ai parlé avec mes collègues, et par exemple avec Gordon Brown, le ministre britannique des finances. Il est lui aussi un partisan du renforcement de la coordination des politiques économiques. Il comprend parfaitement que les pays de la zone euro souhaitent aller plus loin.

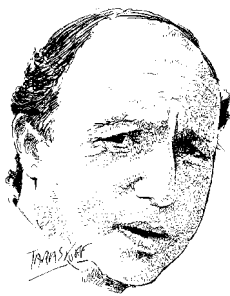
— **Comment voyez-vous l'évolution des relations entre l'Euro 11 et la Banque centrale européenne (BCE) ?**

— La BCE est invitée et présente à chaque réunion de l'Euro-11. Moi-même, je me rendrai à une ou deux réunions de la BCE. Le dialogue entre les ministres des finances et la BCE est régulier et il se mène dans le respect de l'indépendance de chacun. Il est utile. Sur la politique de change notamment. La BCE ne peut que se réjouir d'une vision plus claire des politiques menées dans la zone euro. Une coordination plus effective, une expression plus transparente : cette discipline facilitera ses propres décisions. C'est ainsi que nous irons vers le policy mix optimal, que nous définirons les meilleures orientations pour la politique économique européenne.

— **Jacques Chirac suggère que ce qu'il appelle le "groupe pionnier" des pays participant à l'ensemble des coopérations renforcées" s'attelle dès l'année prochaine à une meilleure coordination des politiques économiques. Que pensez-vous d'une telle idée qui, apparemment,**

changerait la nature institutionnelle de l'Euro 11 ?

— Le discours de Joschka Fischer parlait "d'avant-garde". Il m'a plu. Il pose de vraies questions. Que le président de la République, que j'accompagne à Berlin, ait, au nom de la France, rejoint avec force ce débat en parlant notamment de "groupe pionnier", ne peut qu'être positif. Mais tout cela, comme l'a indiqué le premier ministre, devra être soumis à l'épreuve des réalités. L'Europe a mené à l'euro ; l'euro va conduire davantage à l'Europe. Il n'y a pas de



LAURENT FABIOUS

puissance européenne sans monnaie stable et vice versa.

» En réalité, avec la création de l'Euro 11, qu'il va peut-être falloir appeler "Eurogroupe" pour éviter d'en changer le nom tous les semestres, à chaque fois qu'il comptera un nouvel adhérent, nous avons déjà opéré une réforme, discrète mais réelle, de nos modes de fonctionnement. L'euro, c'est déjà plus qu'une monnaie. C'est un mode de coopération renforcée sur une base monétaire. Aller encore plus loin est une obligation. Pour cela, la Conférence intergouvernementale [CIG] doit aboutir, à Nice, en décembre, notamment sur l'extension du vote à la majorité qualifiée.

» C'est une question centrale. Si nous échouons, l'intégration des nouveaux candidats à l'Union deviendrait un processus dangereux où le risque de dilution, pour ne pas

parler de paralysie, serait grand. Prendre des décisions à l'unanimité, si l'on est vingt, vingt-cinq ou plus, devient un gageure ! Chacun imagine ce que serait Bruxelles transformée en Babel décisionnel. Pour ne pas renoncer à l'élargissement et à la perspective de stabilité qu'il offre à notre continent, il faut donc être prêt à ce que certains aillent plus loin dans l'intégration. A mon avis, c'est autour des pays de l'euro que ce groupe se formera.

— **Pensez-vous que la politique de change soit un thème dont**

de l'euro à long terme, cela conduirait à la lever.

— **La France a été souvent critiquée au sein de l'Euro 11 pour sa gestion de la "cagnotte" budgétaire et son peu d'entraîn à l'utiliser pour améliorer l'assainissement des comptes publics. Vous avez tenté de rassurer vos partenaires, sans pour autant désarmer ces critiques...**

— Constatant l'évolution de nos recettes, mais n'ignorant pas celle de notre dette, j'ai toujours été surpris par l'expression de "cagnotte". Quant à notre déficit, nous tenons nos engagements. La France doit, comme les autres Etats membres, poursuivre ses efforts pour améliorer la situation de ses comptes publics, maîtriser ses dépenses et informer au plus tôt ses partenaires, notamment ceux de la zone euro, des décisions qu'elle va prendre. C'est un processus de concertation nouveau. Chacun doit l'apprendre.

— **A Feira, vous avez accepté un compromis sur la taxation de l'épargne à la fois peu contraignant et très aléatoire. Comment l'analysez-vous ?**

— Nous espérons peut-être mieux, mais cela nous ramène au débat sur la notion d'avant-garde. Avec la règle de l'unanimité, à Quinze il n'a pas été possible qu'il en soit autrement. Si nous avions eu la règle de la majorité qualifiée, nous aurions probablement fait davantage. Cependant, l'accord conclu, pour imparfait qu'il soit, affirme pour la première fois l'idée que le secret bancaire doit disparaître à terme dans l'Union, afin d'aboutir partout à une juste et véritable fiscalité de l'épargne. Nous essaierons de préciser ce cadre sous notre présidence.

— **La Grande-Bretagne ne participe pas à la monnaie unique, mais elle peut empêcher des décisions nécessaires au renforcement de la crédibilité de l'euro. Est-ce acceptable longtemps ?**

— Il faut voir d'où est partie la Grande-Bretagne. Pendant vingt

ans, jouant sur une certaine europhobie insulaire, le gouvernement conservateur a fait le maximum pour cultiver l'idée que l'intégration européenne était néfaste. Depuis trois ans, Tony Blair et Gordon Brown font leur possible en sens inverse. Cela n'a rien d'évident !

— **Depuis quelque temps, certains commentateurs vous reprochent une certaine pusillanimité politique, de manquer d'audace dans les réformes, d'être trop attentif à maintenir des relations harmonieuses avec Matignon...**

— Pendant ces cent premiers jours, je n'ai pas le sentiment d'avoir particulièrement musardé. Mais je suis ainsi bâti que je préfère d'abord faire les choses, quitte à les commenter ensuite. Selon la formule utilisée en Normandie, je suis plutôt "faiseux" que "diseur". C'est peut-être mieux si l'on souhaite être crédible. Et vous savez que la crédibilité est une notion essentielle en politique, singulièrement en politique économique.

» Concrètement, l'épargne salariale, le lancement de la réforme/modernisation de Bercy, le statut nouveau des stock-options, le collectif budgétaire, la préparation du budget 2001, avec notamment la réforme de l'impôt sur le revenu, une stratégie industrielle de conquête, notamment dans l'aéronautique avec EADS, l'automobile avec Renault, les télécommunications avec France Télécom, ou l'électronique avec TMM et la préparation de la présidence de l'Union européenne... il a dû probablement arriver qu'on fasse moins en trois mois. Davantage de croissance, davantage de confiance, ce ministère doit devenir celui du développement économique, de l'innovation technologique et de la création d'entreprise, mais je suis conscient du travail immense qui est à faire. En tous cas, ne doutez pas de ma volonté réformatrice. Elle est totale. »

Propos recueillis par notre bureau européen à Bruxelles

Le chantier social, outsider ou réelle priorité de la France ?

Question forme, la France n'y va pas de main morte : trois conseils des ministres chargés de l'emploi et pas moins de dix-sept colloques et séminaires vont être consacrés à l'Europe sociale au cours de sa présidence de l'Union européenne du 1^{er} juillet au 31 décembre. Lionel Jospin y est même allé de sa petite phrase en affirmant que ce chantier serait « le fil rouge » des six mois à venir. Le social prendrait-il donc le pas sur l'économique, y compris sur la question de la monnaie unique, via notamment le renforcement de l'Euro 11 ? Ou, dès qu'il faudra passer aux actes, l'un des deux dossiers va-t-il être relégué au second plan ?

Qu'est-ce qui ferait pencher le balancier en faveur de l'Europe sociale ? En premier lieu, le poids de la France, considérée comme l'un des « grands » pays de l'Union, donc plus à même de faire entendre sa voix que le Portugal, qui vient de lui passer le relais. Et les quatorze partenaires de l'Hexagone savent que la France a toujours fait du social un des piliers de l'intégration européenne.

Il faut aussi compter sur la bonne conjoncture économique qui, a priori, devrait permettre aux Quinze de réduire le chômage sans mettre en branle des politiques contraignantes, se contentant de mesures consensuelles. Même si les « euro-grèves »

Le départ de Martine Aubry et la frilosité du patronat et de la Commission seront autant de freins à la détermination du gouvernement

se comptent encore sur les doigts d'une main, l'opinion publique manifeste de plus en plus son impatience face à une Europe sociale arlésienne. Et si les syndicats n'arrivent pas suffisamment à mobiliser, les ONG et la société civile peuvent se rappeler au bon souvenir des politiques.

Cela suffira-t-il ? Aussi volontaristes soient-elles, les intentions françaises souffrent de plus d'un handicap. Le 27 juin, Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, expliquait ainsi que « la présidence française de l'Union serait modeste mais ambitieuse sur le plan social ». Cela s'appelle souffler le chaud et le froid. Et l'on comprend bien pourquoi : comment, par exemple, affirmer comme le fait Martine Aubry, pilier français de la défense de l'Europe sociale, qu'« il faut aller plus loin et que les ambitions

sociales de la France doivent être à la hauteur de ses ambitions politiques et économiques », alors que ses homologues européens savent qu'elle va quitter son ministère dès la rentrée de septembre. Et que son remplaçant n'aura pas la même force de frappe.

De même, les partenaires sociaux, en l'occurrence l'Unice (patronat européen) et la Confédération européenne des syndicats (CES), ne semblent pas au mieux de leur forme pour forcer la main à des gouvernements frileux. Le dialogue social sur lequel s'appuie la Commission de Bruxelles et les responsables politiques pour faire avancer les chantiers apparaît actuellement bien laborieux. Le dossier de la formation tout au long de la vie, pourtant largement mis en avant par la présidence portugaise, n'est toujours pas au programme des négociations. Tout comme la question de l'information-consultation des travailleurs.

Autre partenaire clé, la Commission. A entendre syndicalistes et experts, Romano Prodi, qui la préside, ne semble pas avoir fait du social sa priorité, se montrant moins incitatif vis-à-vis des partenaires sociaux que ne l'étaient un Jacques Santer, et plus encore un Jacques Delors. Que dire aussi de sa volonté réelle de lancer certains dossiers ? Alors que la France a mis dans ses priorités la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, il est clair que Bruxelles, inquiète de l'ampleur financière et statistique du problème, ne souhaite pas aller de l'avant.

Le sommet de Nice, en décembre, où la France veut faire adopter un agenda social et, au-delà, « enrichir les lignes directrices de l'emploi en leur assignant des objectifs concrets », tout comme elle souhaite, à en croire Laurent Fabius, se saisir de l'énorme chantier de l'extension du vote à la majorité qualifiée, va être un test grandeur nature. Où l'on verra concrètement si l'Europe sociale compte autant que le renforcement de la monnaie unique.

M.-B. B. et L. V. E.

Bibliographie

- **Quelle Europe pour demain ?**, Problèmes économiques (La Documentation française, numéro du 28 juin. 32 p., 15 F, 2,28 €).
- **Du projet européen. Contribution pour une nouvelle génération de bâtisseurs de l'Europe**, de Olivier Lluansi (L'Harmattan, « Questions contemporaines », 254 p., 140 F, 21,34 €).
- **Le gouvernement économique de la zone euro**, rapport du groupe présidé par Rober Boyer

- (commissariat général au Plan, La Documentation française, 153 p., 70 F, 10,67 €).
- **Emploi, négociations collectives, protection sociale : vers quelle Europe sociale ?**, rapport du groupe présidé par Joël Maurice (commissariat général au Plan, La Documentation française, 215 p., 70 F, 10,67 €).
- **Scénarios pour une nouvelle géographie économique de l'Europe**, rapport du Plan (Economica, 97 p., 90 F, 13,72 €).


Parce que l'enseignement dispensé à HEC intègre toutes les réalités de *la vie de l'entreprise.*

Parce que la réussite de chaque diplômé *tient avant tout* à sa personnalité, à son sens de l'engagement, et *à sa capacité d'innovation.*

Parce que le nom d'HEC rayonne aussi grâce à la vie culturelle de son campus *et à son ouverture sur le monde.*

Parce que ses valeurs phares s'inscrivent *plus que jamais* dans la perspective d'une société à réinventer.

Parce que depuis toujours nous pensons que *l'avenir se construit avec* du caractère et des idées, avec vous, avec nous, avec *passion :*



LA RÉUSSITE ÇA SE TRAVAILLE

www.hec.fr

EN DIRECT DE BRUXELLES

par Philippe Lemaître

Joschka Fischer face au camp du « non »

Le discours de Joschka Fischer, ministre allemand des affaires étrangères, sur l'avenir de l'Europe n'a pas fait que des heureux ! Appeler de ses vœux une fédération européenne est toujours perçu à Londres ou à Stockholm comme une provocation. Si les six pays fondateurs, ainsi que la Finlande, l'ont plutôt favorablement accueilli en saluant l'élan nouveau qu'il donne au débat européen, les autres se sont montrés réticents. Ces opposants sont inquiets, conscients que cette question de la finalité politique de l'Union est désormais durablement inscrite à l'ordre du jour. Plus que la perspective lointaine d'une fédération européenne, qu'ils n'aiment assurément pas, ils redoutent la création de cette « avant-garde » à laquelle ils ne pourraient probablement pas adhérer.

Leur attitude dans la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme des institutions va-t-elle s'en trouver modifiée ? Le débat pourra-t-il ensuite se dérouler de façon constructive, ou conduira-t-il inéluctablement à une nouvelle division de l'Union ?

Le camp du « non » se présente de manière disparate. Les Danois et les Suédois semblent les plus hostiles, mais, au-delà du souci de faire bonne figure, les Britanniques campent sur la même ligne. Les uns et les autres font valoir que les idées de Joschka Fischer sont peu opportunes à la veille de l'élargissement, donnant aux pays candidats l'impression désagréable qu'on leur réserve un statut de membre de seconde zone. Un argument dont on a pu percevoir les limites lorsque, à l'occasion de la récente conférence ministérielle d'adhésion à Luxembourg, Bronislaw Geremek, le ministre polonais des affaires étrangères, s'est félicité de la « vision d'avenir » donnée par Joschka Fischer et a estimé qu'on ne pouvait pas unifier l'Europe sans réfléchir à sa finalité politique.

Les Britanniques, les Suédois et les Danois invitent aussi leurs partenaires à se rendre compte qu'un tel projet de fédération ne peut que renforcer le camp des eurosceptiques, et cela à quelques semaines du référendum qui décidera de l'adhésion de Copenhague à l'eu-

Les Danois et les Suédois semblent les plus hostiles à une fédération européenne, mais, au-delà du souci de faire bonne figure, les Britanniques campent sur la même ligne. Tous font valoir que cette idée, à la veille de l'élargissement, donne aux pays candidats l'impression qu'on leur réserve un statut de seconde zone

ro.

Les Anglais ajoutent qu'il sera toujours possible, sans s'engager pour autant dans la voie périlleuse suggérée par Berlin, de bâtir au sein de l'Union des alliances spécifiques. Ils donnent comme exemple la politique de défense, qui se développe actuellement d'une façon d'autant plus satisfaisante à leurs yeux qu'ils y jouent un rôle central. L'essentiel pour eux, c'est clairement de ne pas être mis hors du coup.

Ce sont des sentiments assez voisins qui animent le Portugal, la Grèce, l'Irlande, l'Espagne. Objet de toutes les sollicitudes au cours des années précédentes, notamment de la part de la Commission, alors qu'il fallait les aider à rattraper le peloton de tête, ils savent que ce statut privilégié va disparaître avec l'élargissement, que ce sont les nouveaux adhérents qui désormais en bénéficieront. Ils craignent que cette perte d'influence soit accentuée dans l'hypothèse où les institutions communautaires verraient leur pouvoir grignoté au profit d'une avant-garde à dominante franco-allemande.

Pas encore tout à fait sûrs d'eux malgré leurs remarquables performances, les Espagnols manifestent également de la méfiance, en particulier à l'égard des Allemands. « Ils ne veulent pas plus d'Europe, ils veulent une autre Europe », tempête un diplomate, pour qui il paraît clair que la redistribution des compétences préconisée par Joschka Fischer masque en réalité le souci de renationaliser les politiques agricoles et régionales. Madrid ne croit pas aux vertus du « big-bang » proposé.

Mais les Espagnols et les Irlandais, qui, contrairement aux Britanniques ou aux Scandinaves, n'ont pas d'opposition idéologique aux idées de M. Fischer, donnent l'impression de pouvoir évoluer, du moins si l'autre camp fait les efforts nécessaires pour les rassurer. Ils manifestent un volontarisme européen de bon aloi, et c'est d'ailleurs la méthode qu'ils critiquent que le but poursuivi. Aux Açores, début mai, lors du débat sur l'avenir de l'Europe, au cours duquel M. Fischer avait commencé à dévoiler ses idées, Brian Cowen, le ministre irlandais des affaires étrangères, sans partager complètement l'analyse du ministre allemand, avait manifesté une certaine compréhension. Le diplomate espagnol déjà cité, soulignant que l'Espagne participe déjà à l'ensemble des « coopérations renforcées » existantes (UEM, Schengen, défense), entend bien se joindre à toute nouvelle initiative, mais, ajoute-t-il, « à condition que ce soit dans des conditions d'égalité, car nous ne voulons pas d'une Europe imposée ».

Cette évolution, les Finlandais l'ont pour leur part déjà accomplie. Rejetant l'idée d'un monopole franco-allemand, ils ont aussi quelques inquiétudes quant aux contours géographiques de l'« avant-garde » que pourrait avoir en tête Joschka Fischer (les six pays fondateurs ?) et n'aiment guère la remise en cause possible des institutions communautaires. Ils concluent néanmoins, comme l'a déjà fait à plusieurs reprises leur premier ministre, Paavo Lipponen, qu'il faut aborder le plan Fischer avec l'esprit ouvert, que l'approfondissement de l'Union doit être un processus continu et que, pour cela, « une vision à long terme est nécessaire ».

D'ici au conseil européen de Nice, la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme des institutions va occuper les esprits, mais le débat sur l'avenir de l'Europe ne va pas s'arrêter. A ce stade, le point d'entrée dans cette réflexion, ce sont les « coopérations renforcées », c'est-à-dire la possibilité pour un certain nombre de pays d'aller de l'avant sans que les autres puissent les en empêcher. Le sommet de Feira a mis la question à l'ordre du jour de la CIG. Il restera à voir si les quinze accepteront finalement que les conditions posées par le traité d'Amsterdam pour autoriser ces coopérations renforcées soient assouplies. Le résultat dépendra largement de l'évolution du rapport de forces entre ceux qui résistent les idées d'avant-garde de Joschka Fischer et ceux qui y adhèrent. Le meilleur moyen de renforcer ce second camp est sans doute de convaincre ceux qui ont envie de se laisser séduire mais qui hésitent. Tenter de répondre sérieusement aux questions qu'a posées dans les colonnes du Monde Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères, à son collègue allemand constituerait un effort appréciable dans ce sens.

Le Conseil économique et social liste les conditions pour bien élargir l'Union

Nous arrivons à point nommé », s'est enorgueilli René Souchon, président de la section des relations extérieures du Conseil économique et social (CES), en présentant, le 27 juin, l'avis « sans langue de bois » rapporté par Jacques Picard sur « L'élargissement de l'Union européenne : conditions et conséquences ». L'assemblée consultative du Palais d'Iéna est au cœur de l'actualité : la proposition de Joschka Fischer, ministre allemand des affaires étrangères, de créer un Etat des nations a remis en route une dynamique européenne qui faiblissait, ainsi qu'en témoignent les récentes déclarations de Jacques Chirac sur la Constitution européenne.

Représentant de la société civile, le Conseil n'en est pas à son coup d'essai en la matière. En mars 1997, il avait adopté un avis sur un rapport d'Alain Pratte, qui plaidait pour l'élargissement du cercle des Quinze. « Les choses ont bougé depuis », explique M. Picard. « Il y a eu la création de l'euro, (...) la ratification du traité d'Amsterdam, l'adoption de l'Agenda 2000 et de ses prévisions budgétaires jusqu'en 2006, la fusion de l'UEO [l'Union de l'Europe occidentale] et de l'Union européenne, les sommets d'Helsinki et de Lisbonne, etc. L'élargissement est en marche. » Et, même s'il est « de l'intérêt bien compris » des candidats comme de l'Union, cet élargissement pose de sérieux problèmes en raison du nombre des pays concernés (treize) et de leur hétérogénéité.

Aussi le CES formule-t-il un « préalable absolu » à l'arrivée de nouveaux Etats : la réforme institutionnelle, sans laquelle les instances communautaires risqueraient de déboucher sur une pagaille. Le Conseil préconise donc de limiter le nombre des commissaires (de quinze à vingt), sous réserve que les grands Etats soient représentés à la Commission ; de

L'assemblée consultative française pose pour préalable absolu la réforme des institutions communautaires

même, il demande de repondérer les voix au sein du conseil des ministres et de réduire les décisions prises à l'unanimité, afin que les petits pays ne paralysent plus l'institution. Il souhaite que le Parlement européen et le conseil des ministres s'associent dans l'exercice du pouvoir législatif.

Mais le CES veut aller au-delà de la démarche engagée par le traité d'Amsterdam et souhaite que l'UE « aménage le mécanisme des coopérations renforcées pour permettre à une « avant-garde » de progresser ». C'est-à-dire qu'il prône la suppression du droit de veto, l'abaissement du seuil nécessaire pour une coopération renforcée de la moitié au tiers des Etats membres, représentant au moins le tiers de la population totale de l'Union.

Des pays candidats très hétérogènes

Les Etats candidats à l'adhésion à l'Union européenne ne marchent d'un même pas ni avec les Quinze ni entre eux. Le rapport entre les régions les plus riches et les régions les plus pauvres de l'Union passera de 1 à 5 sur la base des quinze membres actuels à un rapport de 1 à 9 à vingt-cinq pays. En 1997, le PIB par habitant exprimé en pouvoir d'achat variait de 23 % de la moyenne communautaire en Bulgarie à 68 % en Slovaquie. La part de l'agriculture est bien supérieure à la moyenne communautaire dans les dix pays d'Europe centrale et orientale (PECO) : 7 % du PIB contre 1,5 % dans l'Union ; 22,5 % de l'emploi total contre 5 %. Enfin, les PECO se caractérisent par la présence de fortes minorités ethniques sur leur sol. Celles-ci représentent 44 % de la population en Lettonie (34 % de Russes), 38 % en Estonie (30 % de Russes), 20 % en Lituanie (9 % de Russes et 7 % de Polonais), 18 % en Slovaquie (11 % de Hongrois et 5 % de Tsiganes), 14 % en Bulgarie (9 % de Turcs, 5 % de Tsiganes), 13 % en Roumanie (8 % de Hongrois et 4 % de Tsiganes).

Laurent Vogel, militant globe-trotter de la santé et de la sécurité au travail

Il revient de Suède, où il participait à la préparation d'une conférence sur le thème de l'organisation du travail et de la santé. Et repart à Bilbao (Espagne), où se tient un congrès syndical sur les risques du travail dans l'enseignement. Les voyages occupent une grande partie du temps de Laurent Vogel, quarante-cinq ans, chercheur au Bureau technique syndical pour la santé et la sécurité au travail (BTS). Une structure créée voilà dix ans par la Confédération européenne des syndicats (CES), dans la foulée de l'adoption de la directive-cadre de 1989 sur la santé et la sécurité au travail.

L'activité du BTS, qui emploie dix personnes, dont quatre chercheurs, et compte une centaine de correspondants en Europe (militants syndicaux, médecins du travail et chercheurs), comporte essentiellement deux axes : la participation des syndicats aux activités de normalisation technique et l'Observatoire des directives communautaires sur la santé et la sécurité au travail, qui représente l'essentiel de l'activité de Laurent Vogel. Il s'agit de comparer les transpositions nationales des directives et leur application concrète, et de « faire remonter les expériences des travailleurs pour identifier les points faibles » des textes nationaux et européens. Les autres chercheurs s'occupent, quant à eux, des questions de risques chimiques, de sécurité des machines et d'ergonomie.

Pour Laurent Vogel, auteur de l'organisation de la prévention sur les lieux de travail (éd. du BTS), qui dresse un bilan de la mise en œuvre de la directive de 1989, il ne fait aucun doute que les syndicats des différents pays d'Europe doivent « coopérer » sur les questions de santé et de sécurité au travail. « Les employeurs ne nient pas qu'il existe, par exemple, des troubles musculo-squelettiques (TMS), mais ils estiment qu'intervenir dans l'organisation du travail a un coût trop important. Il y a donc un risque réel de mise en concurrence des travailleurs d'un

Ce Belge étudie l'application par les pays de l'Union des directives européennes pour améliorer les législations

pays à l'autre, au détriment de la santé au travail, les entreprises exerçant un chantage à la délocalisation de la production ou, tout simplement, au recours à la sous-traitance ou à l'intérim. »

Pour peser sur le cadre législatif européen et « tirer vers le haut » les conditions de travail, les syndicalistes ont besoin de communiquer et de se doter d'instruments pour l'action. Le BTS représente ainsi « un lieu de rencontre » pour ces militants, pour lesquels il édite des documents et organise des formations.

LES SYNDICATS PEU MOBILISÉS

Coordonner les syndicalistes de différents pays n'est pas chose aisée. Certes, « les problèmes de base sont un peu partout identiques : précarisation de l'emploi, intensification du travail, etc. ». Mais les questions de santé et de sécurité sont dans l'ensemble peu prises en charge par les syndicats, qui, ces dernières années, ont plus été préoccupés par l'emploi. En outre, les législations diffèrent d'un pays à l'autre, « mais pas aussi fortement qu'on l'imagine ». Cependant, la santé au travail est un « élément de mobilisation pour les salariés, qui lui accordent une importance plus grande que les travailleurs des générations précédentes ».

Certaines actions sont payantes, comme l'adoption, l'an passé, de la directive européenne interdisant progressivement l'amiante d'ici à 2005. Un texte pour lequel la CES et le BTS se sont « fortement mobilisés ». Récemment, lorsque le Cana-

Au-delà du socle institutionnel qui doterait l'Union de ce que l'on pourrait appeler un embryon d'Etat, le Conseil entend créer « un véritable espace économique et social européen ». Cela suppose d'abord que soient étudiées sans délai les conséquences financières – à partir de 2006 – des adhésions nouvelles qui profiteront, alors, de 30 % des crédits des fonds structurels communautaires et de 7 % des crédits de la politique agricole commune.

Aucun des deux scénarii prévisibles n'est satisfaisant : la redistribution des crédits aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO) au détriment des quinze membres actuels permettrait de maîtriser les dépenses, mais poserait de graves problèmes à l'Espagne ou à la Grèce comme à la France ; étendre aux PECO l'effort actuel en faveur des Quinze aurait le mérite de contenter tout le monde, mais l'inconvénient de faire « exploser » le budget de l'Union.

L'acquis communautaire doit être « impérativement » préservé, autrement dit l'adhésion des pays candidats ne se fera pas « par vagues » comme il avait été imaginé, mais « quand ils seront prêts », au terme de périodes transitoires

adaptées aux différents pays et aux différents produits. Il n'est pas question d'une Europe « à la carte » ou d'une politique agricole commune à deux vitesses, et ces périodes transitoires seront limitées dans le temps et « assorties d'un calendrier de reprise de l'acquis communautaire ».

CONTRÔLE DES FRONTIÈRES

La cohésion sociale sera préservée grâce à la modernisation des législations des PECO et grâce à la formation de leurs administrateurs et de leurs partenaires sociaux, de telle sorte que le dialogue social s'y développe à la place « des formes de tripartisme qui ne facilitent pas une séparation claire entre les attributions des partenaires sociaux et du gouvernement ».

Pour que l'élargissement ne soit pas le signal d'une recrudescence de l'immigration illégale et de la criminalité, la présidence française est invitée à proposer des harmonisations des titres de séjour de longue durée et de lutte contre les filières d'immigration clandestine. Restera le problème du contrôle de la frontière orientale avec la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie, qui incombera à la Pologne ou à la Roumanie.

L'Union est à la croisée des chemins. En doublant le nombre de ses membres et en s'étendant jusqu'à la Russie, va-t-elle devenir « la zone de libre-échange chère aux eurosceptiques, un grand marché profitable à ses membres, mais un « objet politique non identifié » incapable d'imprimer sa marque dans les affaires du monde, ou bien l'Europe parviendra-t-elle à fonder la cohérence interne de ses entreprises aussi bien que son indépendance sur une communauté de valeurs ? ». C'est cette troisième voie que le Conseil économique et social a choisi, le 28 juin, par 149 voix pour et 33 abstentions.

Alain Faujas

da, deuxième producteur mondial d'amiante, a déposé une plainte auprès de l'OMC contre la France, qui a interdit ce produit, le BTS a là aussi essayé de sensibiliser les syndicats. Selon Laurent Vogel, « l'OMC va probablement estimer que cette interdiction conduit à un préjudice commercial pour le Canada, mais que la France n'a pas eu tort de prendre en compte l'intérêt général ».

Le BTS édite un bulletin et lance de grandes campagnes de sensibilisation destinées en priorité aux syndicalistes, comme celle lancée voici un an sur la prévention des TMS. L'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail de Bilbao organise d'ailleurs, en octobre, une semaine sur ce thème. Le BTS prépare de son côté, en collaboration avec un programme suédois, une conférence sur les conséquences des changements de l'organisation du travail sur la santé, qui se tiendra du 25 au 27 septembre à Bruxelles.

« En matière de santé, il y a des facteurs plus ou moins visibles : machines, produits chimiques... et des

solutions préventives relativement connues. Mais il existe aussi des déterminants immatériels, comme les rapports avec la hiérarchie, la gestion du temps... Et leur impact sur la santé est moins mécanique. Nous voulons donc organiser un débat sur ce sujet entre syndicalistes et avec des chercheurs. » L'objectif du BTS n'est pas de fixer des consignes syndicales. En revanche, avec la CES, il a un « message politique » à délivrer : « L'organisation du travail n'a pas à être déterminée unilatéralement par l'employeur. »

Les activités du BTS semble d'autant plus nécessaires à Laurent Vogel qu'en matière de santé et de sécurité au travail la Commission européenne n'est pas, selon lui, à la hauteur des enjeux. Et bien que celle-ci finance le BTS à hauteur de 80 %, il n'hésite pas à la critiquer.

Concernant les directives communautaires, par exemple, « dans le meilleur des cas, la Commission vérifie la conformité juridique des transpositions nationales, et encore pas de manière systématique. Et elle adopte un profil très bas sur leur bilan. » Laurent Vogel n'attend pas de la Commission qu'« elle prenne spontanément des initiatives avancées en santé et sécurité au travail, car elle n'a pas véritablement de politique en la matière. Il faut donc construire un courant d'opinion si l'on veut obtenir des résultats ».

Francine Aizcovic



Laurent Vogel

● Docteur en droit, Laurent Vogel a commencé sa carrière en 1979 à la commission des droits de l'homme du Salvador, pendant la guerre civile. ● A partir de 1984, il enseigne le français et la traduction juridique au centre culturel français Saint-Louis de Rome, avant de rejoindre le BTS à Bruxelles en 1990.

Chaque mardi avec

Le Monde
DATÉ MERCREDI

retrouve

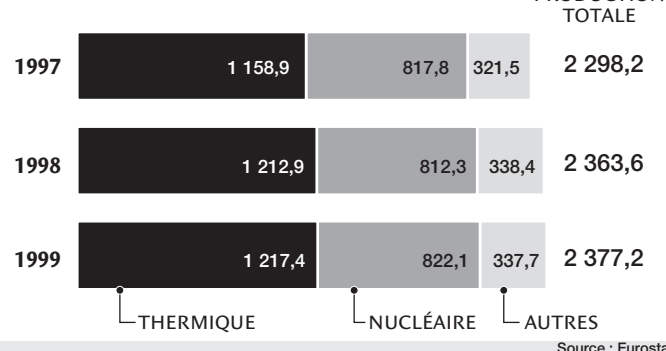
LE MONDE
INTERACTIF

EUROPE

L'importance de l'électricité thermique

en terawatts/heure

PRODUCTION TOTALE



■ EN 1999, la production totale d'électricité au sein de l'Union européenne a augmenté de 0,6 % par rapport à 1998, pour atteindre 2 377,2 tWh (soit 2 377,2 milliards de kWh).

■ L'ÉLECTRICITÉ THERMIQUE est en hausse (+0,4 %) et représente désormais 51,2 % de la production totale (soit 1 217,4 tWh), tandis que le nucléaire - également à la hausse (+1,2 %) - atteint 34,6 % (822,1 tWh). La France représente à elle seule 46 % de la production nucléaire européenne, mais totalise à peine plus de 3 % de la production thermique.

■ LE PORTUGAL ET LA GRÈCE ont été les deux Etats membres à connaître la plus forte augmentation de leur production d'électricité (respectivement 10,1 % et 7,3 %) tandis que le Luxembourg (-16,7 %), le Danemark (-5,4 %) et les Pays-Bas (-5,2 %) connaissaient une forte diminution.

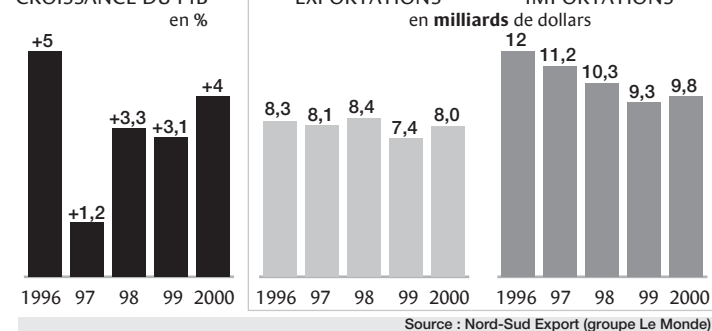
PAYS ÉMERGENTS

La modernisation promise du Pakistan

CROISSANCE DU PIB en %

EXPORTATIONS en milliards de dollars

IMPORTATIONS en milliards de dollars



■ EN 1999, les mauvaises conditions météorologiques avaient pénalisé la culture et les exportations de coton du Pakistan. Cette année, la mousson a permis à l'agriculture de connaître une croissance de 5,5 %. Cette embellie a réussi à calmer les campagnes. La production manufacturière, de son côté, n'a progressé que de 1,6 %. La croissance du PIB pour 2000 est toutefois estimée à 4 %.

■ LE GÉNÉRAL MUSHARRAF, qui a accédé au pouvoir à la faveur d'un coup d'Etat en octobre 1999, a pour programme de moderniser l'économie et l'armée. Cette modernisation passe déjà par une clarification des comptes nationaux. Ce qui devrait permettre un rétablissement des relations avec le FMI au cours de l'été. (Nord-Sud Export, groupe « Le Monde ».)

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (fév. 00, en %)											
Sur un an	4,5	5,5	7,6	7,6	7,2	2,8	2,8	1,8	-1,3	5,0 (12/99)	4,7 (12/99)
Sur un mois	0,9	1,2	2,1	1,8	0,9	1,1	1,0	4,5	-0,6	1,3 (12/99)	1,2 (12/99)
PRIX À LA CONSOMMATION (mai 00, en %)											
Sur un an	1,7 *	1,9 *	1,5	2,4	3,2	1,6 *	2,5	2,1 *	0,5	3,1	-0,8 (avril.00)
Sur un mois	0,1 *	0,1 *	-0,1	0,3	0,2	0,2 *	0,4	0,4 *	0,2	0,1	-0,2 (avril.00)
PIB EN VOLUME (1^{er} trimestre 00, en %)											
Sur un an	3,2	3,1	2,3	4,6 (3 ^e trim. 99)	4,0 (3 ^e trim. 99)	3,2	2,1 (3 ^e trim. 99)	3,9	3,0	5,0	0,0 (3 ^e trim. 99)
Sur trois mois	0,7	0,7	0,7	1,1	1,0	0,6	0,4	0,5	0,5	1,3	-1,4
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
1999	-0,7	-1,2	-1,2	-0,9	-1,1	-1,8	-1,9	0,5	1,2	1,6 (1998)	-6,1(1998)
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
1999	68,1	72,2	61,1	114,4	63,5	58,6	114,9	63,8	46,0	57,4 (1998)	99,9 (1998)
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, fév. 00)											
1999	-6,4	1,1 *	6,6	1,2	-2,6	-0,0	0,0	0,7	-4,8	-30,2 (déc.)	13,2 (déc.)
INVESTISSEMENT (FBCF) (1^{er} trimestre 00, en %)											
Sur trois mois	1,97	2,1	2,05	(4 ^e trim. 99) -2,2	(4 ^e trim. 99) 0,8	1,49	(4 ^e trim. 99) 1,8	(4 ^e trim. 99) 2,2	0,19	4,19	(4 ^e trim. 99) 0,2
* provisoire ** source Commission européenne *** Luxembourg inclus											

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Les indicateurs français

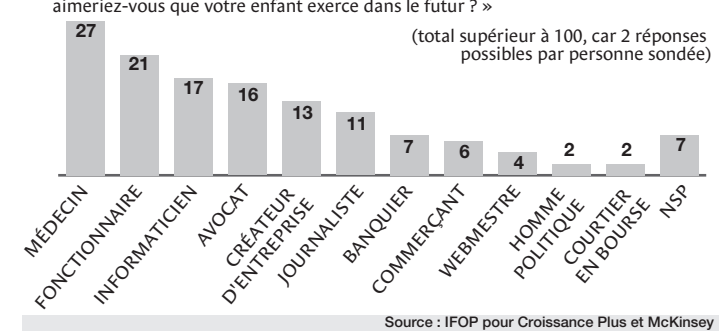
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)	2,6 % (mai)	+7,6 %
TAUX D'ÉPARGNE	14,7 % (3 ^e trim. 99)	-0,9
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	-0,9 % (3 ^e trim. 99)	+1,2 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)	+2,1 MdF (avril 00) +93,6 MdF (00/99)	-6,6 MdF -35,1 MdF
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*	+1 (mai)	-10 **
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* (opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production)	+33 (juin)	-10 **
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	23 390 (mai)	+8,6 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***	3 212 (mars)	-12,8 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

Tu seras entrepreneur, mon enfant...

En pourcentage de réponses à la question : « Parmi les métiers suivants, lequel aimeriez-vous que votre enfant exerce dans le futur ? »



■ FONCTIONNAIRE n'est plus le premier statut souhaité par les parents pour leurs enfants, selon le Baromètre de la nouvelle économie, sondage effectué par l'IFOP pour Croissance Plus et McKinsey. Celui de créateur d'entreprise, en bas de la hiérarchie il y a trois ans, est en forte progression.

■ LA NOUVELLE ÉCONOMIE est perçue comme créatrice d'emplois par 68 % des sondés. Les stock-options en facilitent le développement, estimant 67 % des personnes interrogées. En revanche, les 35 heures, la politique du gouvernement, l'état d'esprit des Français et des hommes politiques, le niveau de la fiscalité et des charges sociales sont autant de freins évoqués.

UN CHIFFRE

317 000

Le nombre de logements mis en chantier en 1999

L'année 1999 est à marquer d'une pierre blanche en matière de logements neufs : le nombre des mises en chantier est passé de 283 000 en 1998 à 317 000 en 1999, soit une hausse de 12 %.

Cette forte augmentation, qui s'explique notamment par la fin programmée de l'amortissement PériSol, a permis au bâtiment de connaître un net redressement. Après le frémissement de 1998, l'activité du secteur s'est envolée, affichant une croissance de +6,1 % en 1999 en volume par rapport à 1998. La construction de locaux non résidentiels a, elle aussi, fortement contribué à cette reprise, le retour à la croissance ayant entraîné une forte hausse des investissements des entreprises en construction de bâtiments neufs.

Exceptionnelle dans le bâtiment, la progression est également perceptible dans les travaux publics (+1,7 %), qui sortent enfin d'une longue crise. Du coup, après avoir perdu 200 000 emplois entre 1991 et 1997, les entreprises du BTP ont recommencé à embaucher. L'emploi dans la seule branche de la construction a connu une progression de 2,5 %.

Les perspectives d'activité pour 2000 s'annoncent encore très bonnes. Dans le bâtiment, les réparations des dégâts causés par la tempête de décembre 1999 et la hausse prévisible des dépenses d'entretien due à la baisse de la TVA induiront pour l'ensemble de l'année une progression d'au moins 6 % du volume des investissements d'entretien et de réhabilitation de logements. Dans les travaux publics, l'activité s'accroîtra à un rythme plus soutenu qu'en 1999, si l'on en juge par la croissance des marchés conclus au second semestre 1999 : elle atteindra vraisemblablement 3 % à 4 %.

La Grèce adapte son économie aux normes de la zone euro

Après l'avis favorable rendu en mai par la Commission européenne, l'intégration de la Grèce dans l'Union économique et monétaire (UEM) début 2001 a officiellement été approuvée, le 19 juin, par les chefs d'Etat et de gouvernement européens au sommet de Feira, au Portugal. Cette décision récompense les efforts de convergence entrepris par la Grèce dès le début des années 90. Ecartée en 1998 de la première liste des candidats, la Grèce respecte aujourd'hui les critères d'adhésion à la zone euro définis par le traité de Maastricht. La métamorphose rapide et radicale de l'économie grecque résulte en grande partie de la politique volontariste pratiquée par les autorités publiques et monétaires, fortement impliquées dans le processus d'intégration européenne.

A titre d'exemple, les coupes opérées par le gouvernement dans les dépenses publiques et la mise en œuvre d'un vaste programme de privatisations ont contribué à un assainissement significatif des finances publiques depuis trois ans. Alors qu'il représentait encore plus de 7 % du PIB en 1996, le déficit public a été ramené à 1,6 % en 1999, soit un niveau inférieur au seuil maximal de 3 %.

Certes, le ratio de dette publique, de l'ordre de 104 % en 1999, reste encore excessif, dépassant largement le plafond fixé à 60 %. Toutefois, il ne semble pas constituer un obstacle majeur à l'entrée de la Grèce dans l'UEM. En effet, lors de la constitution de la zone euro, la plupart des pays candidats retenus ne respectaient pas ce critère. La situation dans laquelle se trouve la Grèce est donc loin de constituer un précédent. En fait, le seuil de 60 % ne doit pas être interprété comme une norme absolue, mais plutôt comme une cible vers laquelle le ratio de dette publique doit tendre. Or l'évolution de la dette publique grecque s'inscrit, depuis 1996, sur une tendance nettement baissière.

Sans sous-estimer les avancées enregistrées dans le domaine des finances publiques, le respect du critère d'inflation est sans doute celui qui retient le plus l'attention. La sta-

Déficit public résorbé, inflation maîtrisée, taux de change stable et taux d'intérêt réduits... Le pays devrait devenir le 12^e membre du club de la monnaie unique

bilité des prix constitue le principal objectif de la Banque centrale européenne (BCE). Or les progrès enregistrés par la Grèce en matière d'inflation se sont révélés des plus spectaculaires. Alors qu'il avoisinait 20 % au début des années 90, le taux d'inflation a ainsi été ramené à 4,8 % en moyenne en 1998, puis à 2,6 % en 1999 malgré le renchérissement des produits pétroliers observé depuis plus d'un an, soit un niveau compatible avec l'objectif de la BCE.

Ces résultats s'expliquent, il est vrai, en partie par des facteurs conjoncturels ou transitoires, tels que des mesures fiscales d'allègement de la TVA, la modération des hausses salariales ou les accords conclus entre le gouvernement et les entreprises, visant à une baisse concertée de certains prix de détail. Mais ils reflètent surtout un durcissement de la politique monétaire, caractérisé notamment par le maintien des taux directeurs de la banque centrale à un niveau élevé, avoisinant 12 % jusqu'en septembre 1999, ainsi que par l'instauration de réserves obligatoires sur les crédits bancaires au secteur privé.

BONNE TENUE DE LA DRACHME

L'incidence favorable, en termes de convergence, de l'orientation globalement restrictive du *policy mix* en Grèce ne s'est pas limitée à la réduction du risque inflationniste, mais a également contribué au respect des deux autres critères imposés par le traité de Maastricht, relatifs à la politique de change et au niveau des taux d'intérêt à long terme.

Concernant le critère du change, la rigidité à la baisse des taux d'intérêt directeurs de la banque centrale, indépendante depuis 1997, a renforcé l'attractivité de la monnaie nationale, qui s'est globalement appréciée depuis deux ans, tout en restant intégrée au mécanisme de change européen. La bonne tenue de la drachme s'est d'ailleurs traduite par la réévaluation de 3,5 % de son cours pivot au début de l'année 2000, à 340,75 drachmes pour un euro. La fixation de la parité d'entrée de la drachme dans la zone euro, à son cours pivot actuel, devrait limiter les risques de comportements spéculatifs et réduire la volatilité des marchés financiers à l'approche de l'échéance du 1^{er} janvier 2001.

Par ailleurs, le ralentissement du rythme d'inflation et la réduction des déficits publics ont conduit à la nette diminution des taux d'intérêt à long terme, de sorte que ceux-ci répondent désormais aux exigences imposées par le traité de Maastricht, ce qui n'était pas le cas en 1998.

Paradoxalement, la procédure d'admission dans laquelle la Grèce s'est engagée en mars 2000 s'est accompagnée d'une instabilité accrue sur les marchés financiers et d'un repli des cours boursiers de l'ordre de 30 % depuis le début de l'année. Cette tendance baissière n'est pas propre à la Grèce, mais est commune à la plupart des pays occidentaux. La correction boursière apparaissait quasi inéluctable après les performances exceptionnelles

enregistrées en 1999, comme l'illustre le doublement de l'indice boursier ASE l'an dernier.

Il est vrai que, si les efforts accomplis en matière de convergence ont consolidé les fondements d'une croissance durable et non inflationniste, supérieure à 3 % depuis 1997, des problèmes structurels demeurent. Alors que la Grèce continue d'enregistrer un retard dans la libéralisation de ses marchés, ainsi que des déficits des balances courante et commerciale relativement élevés, la richesse par habitant y est la plus faible de l'Union européenne. A l'inverse, l'économie souterraine occupe, avec l'Italie, le premier rang européen.

RÉSERVES DE LA BCE

Les réserves émises par la BCE quant à la capacité de la Grèce de poursuivre son effort de convergence ont contribué à accentuer la volatilité des marchés financiers. Dans son dernier rapport sur l'état de la convergence dans l'Union européenne, la BCE souligne par ailleurs la fragilité du redressement de l'économie grecque et insiste tout particulièrement sur le risque persistant de dérapage inflationniste, en partie lié à l'intégration de la Grèce à l'UEM.

Celle-ci nécessitera en effet, à très court terme, l'accélération de la baisse des taux directeurs de la banque centrale de Grèce vers le niveau des taux de refinancement de la BCE, ce qui est susceptible de favoriser l'apparition de tensions inflationnistes. Initié fin 1999, ce pro-

cessus, conjugué aux différents ressassements monétaires intervenus depuis novembre dernier dans la zone euro, a déjà permis de ramener l'écart entre les taux directeurs à 450 points de base à la fin juin, contre près de 800 points en début d'année. Toutefois, cette diminution reste insuffisante.

Un autre facteur explicatif de la nervosité des marchés financiers, de nature plus politique, réside dans l'incertitude qui a entouré les élections législatives anticipées en avril dernier jusqu'à la proclamation des résultats consacrant la courte victoire du Mouvement socialiste panhellénique (Pasok) au pouvoir. La défaite du parti du premier ministre Costas Simitis, qui personnifie la marche de la Grèce vers l'euro, aurait certainement signifié la fragilisation du processus d'intégration.

Outre l'usure du pouvoir, la crainte que les efforts de convergence ne se traduisent par une dégradation des conditions de vie a vraisemblablement pesé sur l'opinion publique, pourtant largement acquiescente à la cause européenne. La modération salariale, le maintien du taux de chômage au-dessus de 10 % de la population active et l'exclusion sociale n'ont sans doute pas été étrangers aux manifestations mécontentement exprimées par l'électorat.

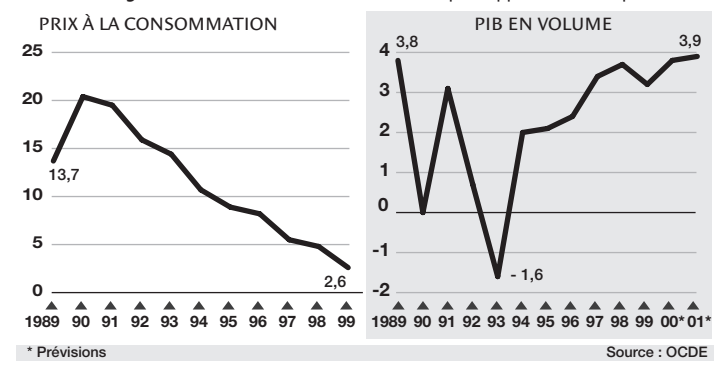
En outre, la perspective de perte de souveraineté nationale, liée à l'intensification de l'intégration européenne, a également contribué à renforcer le courant eurosceptique, à l'image du vif débat engagé sur la séparation de l'Eglise orthodoxe et de l'Etat, symbolisée par la suppression de la mention de la religion sur les cartes d'identité et le projet d'instauration du mariage civil obligatoire.

Néanmoins, la majorité absolue dont dispose aujourd'hui le Pasok, ainsi que la prise en compte des aspirations, notamment sociales, de l'électorat, devraient aboutir à la constitution d'un vaste consensus, afin de préparer au mieux dans les prochains mois l'entrée de la Grèce dans l'UEM.

Anne Demartini (COE)

Des indicateurs en nette amélioration

Pourcentages de variation du PIB et de l'inflation par rapport à l'année précédente



* Prévisions

Source : OCDE

MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

Ô volatilité,
suspends ton vol !

Mesure de l'écart entre une valeur économique et sa moyenne, sur un temps donné, la volatilité indique aux acteurs qui interviennent sur tel ou tel marché (Bourse, change) le degré d'incertitude (hausse ou baisse) lié à leurs choix, et transcrit donc le risque de leurs opérations. Les retournements d'un marché sont annoncés par une hausse de sa volatilité, ce qui explique pourquoi cette dernière est un indicateur attentivement regardé. La déréglementation financière, la globalisation des échanges et l'explosion des transactions électroniques font que les opérateurs (institutions financières, entreprises et particuliers) interviennent désormais en temps réel, et ce pour des sommes plus importantes qu'auparavant. Ils augmentent d'autant l'instabilité potentielle des valorisations.

Les crises récentes d'Asie, qui se sont traduites par des mouvements considérables de capitaux, celles qui ont suivi au Brésil et en Russie, ainsi que la volatilité accrue des Bourses mondiales, posent à nouveau, mais avec davantage d'intensité, la question de la régulation des mouvements de capitaux. Face à la démarche, les économistes restent divisés, essentiellement pour deux raisons.

La première est qu'ils considèrent qu'avant de « contrôler » il faut d'abord améliorer l'existant. Les mouvements de capitaux traduisent un dysfonctionnement autant qu'ils créent un problème. Le départ de fonds d'un pays est la preuve, le plus souvent, que la politique qui s'y mène est déséquilibrée et doit donc changer. Les fonds en partance ne sont pas tant, en effet, des épargnes internationales (fonds de pension ou mutuels) ou des fonds spéculatifs (très endettés et donc instables), que l'épargne nationale. Son départ traduit le fait que les rémunérations perçues dans le pays ne compensent pas les risques financiers qui y sont encourus, et donne le signal aux autres investisseurs qu'il est temps de partir pour eux aussi.

Les spéculations provoquées par ces mouvements d'origine nationale se font généralement sans véritable surveillance des autorités internes de régulation, via des comptabilités et des pratiques opaques, par le biais d'opérateurs discrets. Pourtant de nouvelles réglementations internationales conduisent les banques à accroître leurs fonds propres, en fonction de scénarios de crise liés à la montée de la volatilité. Seulement, contrôler ne suffit pas. Surtout, les acteurs peuvent en oublier de mieux gérer.

« Il est généralement admis que (...) l'accès des casinos doit être difficile et coûteux. (...) La création d'une taxe lourde d'Etat frappant les transactions se révélerait peut-être la plus salutaire des mesures permettant d'atténuer (...) la prédominance de la spéculation sur l'entreprise »

J. M. Keynes.

Seconda réticence : les solutions alternatives à l'amélioration de l'existant ne vont pas vraiment de soi. Ainsi, l'idée de préférer un investissement direct (réputé solide et stable) à un investissement en titres (réputé volatil) a aussi pour conséquences d'anémier les marchés locaux de capitaux, d'en réduire la liquidité, donc d'en accroître la volatilité potentielle et, par conséquent, de freiner l'expansion de pratiques comptables et financières saines.

Que penser également de la taxe Tobin ? Ce « fameux » sable dans les rouages : elle consiste, rappelons-le, à prélever de 0,1 % à 0,25 % du montant des mouvements de capitaux, de façon à faire réfléchir à deux fois les opérateurs tentés par la spéculation. Outre les difficultés de sa mise en œuvre (parmi lesquelles son obligation internationale), les économistes soulignent aussi les distorsions qu'elle créerait pour les transactions non liées à des flux de capitaux, puisqu'elle ne concerne que les mouvements de très court terme, s'avérant donc de faible effet pour des placements plus longs, supposés, par essence, plus justifiés et moins spéculatifs. En outre, le cas chilien a illustré le fait que des mouvements de capitaux « économiquement fondés » ont aussi des effets pervers. Le bon élève de la classe qui attire les placements de long terme peut être aussi victime de son succès. Il est certes perçu comme un havre de capitaux, mais avec des risques de surchauffe.

Afin d'éviter ce biais de la taxe Tobin, on a pensé à ne pas rémunérer les réserves sur les entrées de capitaux à court terme. Mais le processus s'est avéré extrêmement complexe et ses résultats peu probants. D'où l'idée, très récente, lancée dans un papier de recherche (« Retarding Short-term Capital Inflows Through Withholding Tax », d'Howell H. Zee, mai 2000) du FMI, d'en revenir à Keynes ! Le Keynes de 1936, qui écrit : « Il est généralement admis que, dans l'intérêt même du public, l'accès des casinos doit être difficile et coûteux. Peut-être ce principe vaut-il aussi en matière de Bourse. La création d'une taxe lourde d'Etat frappant les transactions se révélerait peut-être la plus salutaire des mesures permettant d'atténuer aux Etats-Unis la prédominance de la spéculation sur l'entreprise » (Théorie générale..., Livre IV, 12).

Le travail publié par le FMI poursuit sur cette voie : l'idée serait de créer une Cross Border Capital Tax (CBCT) pour taxer toutes les entrées de capitaux privés, à l'endroit et au moment de leur entrée. Cette taxe serait un crédit d'impôt et péserait pour l'essentiel sur les emprunts extérieurs à court terme des résidents. Les recettes à l'exportation et les revenus de sources étrangères y échapperaient largement. Quant au taux, il dépendrait, selon l'auteur de l'article, de la sévérité désirée afin de dissuader les entrées de capitaux à court terme tout en ne décourageant pas les capitaux à long terme.

Bien sûr, cette proposition est à discuter, car elle induit en toute hypothèse une distinction entre entrées « saines » et « malsaines » qui peut être pénalisante. Mais elle a deux avantages : pratique, elle est liée à un pays donné ; méritocratique et pédagogique, elle concerne d'abord les bons pays, ceux qui disposent d'une meilleure gouvernance et ne souhaitent pas souffrir de la punition du bon élève, selon l'exemple chilien. Elle consolide les meilleurs et donne un exemple aux autres.

Au fond, la volatilité est un symptôme et une difficulté. Il s'agit toujours de « vaincre les forces obscures du temps et de percer le mystère qui entoure le futur », comme dit Keynes, mais avec les outils et dans les lieux où l'on ne crée ni distorsions, ni effets pervers. La volatilité doit suspendre son vol, mais pour de bonnes raisons.

Direction des études économiques du Crédit lyonnais.

Développement : l'ouverture au commerce mondial n'a rien d'une panacée

L'intégration dans l'économie mondiale ne peut faire office de stratégie de développement », s'est employé à démontrer Dani Rodrik, professeur de politique internationale à l'université Harvard (Massachusetts), au colloque de la Banque mondiale, les 26, 27 et 28 juin, à Paris. Le principe selon lequel l'ouverture des frontières contribue à la croissance et représente un moyen de s'enrichir pour les nations, y compris les plus pauvres, ne va pas de soi pour ce chercheur américain.

Aujourd'hui, de plus en plus d'économistes, et même les organisations internationales, remettent en cause le consensus de Washington, fondé sur l'ouverture des frontières et la libéralisation des capitaux. Mais si le discours commence à changer, y compris celui de James Wolfensohn, président de la Banque mondiale, au profit d'une approche plus globale, les règles du jeu, notamment en matière de commerce international, restent les mêmes.

Cette approche dogmatique a conduit à considérer l'intégration dans l'économie mondiale comme une fin en soi et non plus comme un moyen de développement, rappelle en substance Dani Rodrik. Et de citer Stanley Fischer, économiste en chef du Fonds monétaire international (FMI), selon lequel « l'intégration dans l'économie mondiale est le meilleur moyen pour les pays de croître ». Pour illustrer cette conviction, l'économiste de Harvard évoque une anecdote : un membre du Trésor américain incitait récemment « Mexico à réduire la violence », arguant que « le taux élevé de criminalité pouvait dissuader les investisseurs étrangers ». En oubliant de mentionner les bénéfices que pourrait en retirer la population locale...

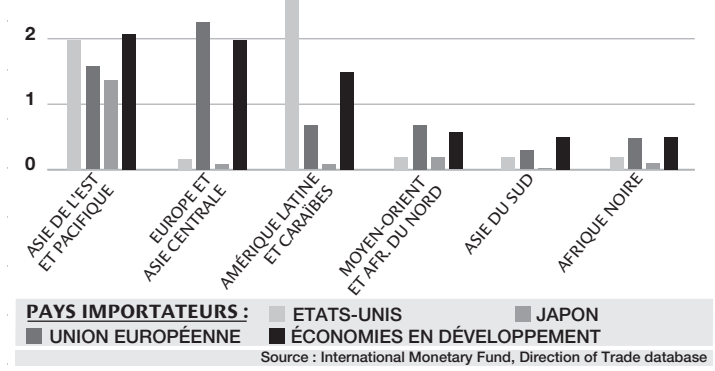
« En pratique, les stratégies de développement deviennent de plus en plus synonymes d'intégration, considère Dani Rodrik. Or l'insertion dans l'économie mondiale suppose d'avoir réalisé des conditions préalables coûteuses. » L'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) suppose certains principes, en termes de baisse des droits de douane, d'application de mesures sanitaires et de droits sur la propriété intellectuelle, dont la mise en œuvre pour un pays en développement a été estimée à 150 millions de dollars. Un montant équivalent au budget annuel des pays les moins développés.

L'insertion dans l'économie globale, socialement coûteuse pour les pays pauvres, est de moins en moins vue comme la clé de la croissance

Pour Dani Rodrik, « investir dans ces conditions préalables empêche non seulement des voies alternatives de développement, mais peut se faire au détriment de priorités plus urgentes en détournant les moyens humains, administratifs et politiques ». Ce pourrait être acceptable si l'ouverture était la clé du développement,

Les économies émergentes forment leur propre marché

Exportations des pays en développement en pourcentage du commerce mondial, en 1998



Les institutions internationales se convertissent progressivement à la réduction des inégalités

Lors que se tenait à Paris, du 26 au 28 juin, la deuxième conférence européenne sur le développement sous l'égide de la Banque mondiale et du gouvernement français, un rapport intitulé « Développement » (La Documentation française), publié par le Conseil d'analyse économique (CAE), fait utilement le point sur l'évolution en profondeur des doctrines de l'économie du développement et du positionnement des institutions internationales sur le sujet.

« L'analyse traditionnelle a longtemps considéré qu'une politique de développement devait se concentrer sur la croissance économique pour entraîner une élévation générale du niveau de vie susceptible de réduire la pauvreté. L'analyse récente tend au contraire à mettre en avant le rôle que peut jouer une politique de redistribution et de réductions des inégalités dans la croissance économique », écrit Pierre-Alain Muet, qui dirige le CAE, en introduction de ce rapport.

Cette évolution est fondamentale. Elle permet de comprendre pourquoi le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, engagés auprès des pays en développement en crise dans l'élaboration de nouvelles politiques économiques, ont été progressivement conduits à amender leurs recommandations en fonction de cette nouvelle approche des liens entre croissance et pauvreté.

AMORTIR LE CHOC

Les programmes d'ajustement structurel (rétablissement des grands équilibres macro-économiques, ouverture et privatisations), encore récemment considérés comme le remède unique et suffisant pour permettre à ces pays de renouer avec la croissance et implicitement de s'engager dans le cycle vertueux du développement, n'apparaissent désor-

mais il n'existe pas de corrélations fortes entre barrières au commerce et croissance économique, considère le chercheur. L'ouverture implique donc des arbitrages allant à l'encontre des besoins en matière d'éducation, de santé publique ou de prestations sociales. Alors même que l'intégration dans l'économie mondiale implique un plus grand risque (crises, concurrence...), donc une demande plus forte en matière de protection sociale.

Les tigris de l'Asie du Sud-Est, souvent cités en exemple pour vanter le modèle de développement par l'intégration, n'avaient pas les mêmes contraintes, durant les années 70 et 80, que celles qui sont en vigueur aujourd'hui, rappelle Dani Rodrik. La Corée du Sud ou Taïwan ont combiné leur ouverture avec des politiques non orthodoxes comme l'octroi de subventions à l'exportation, l'obligation pour les entreprises étrangères de recourir à la sous-traitance locale, une restriction à l'investissement étranger, le non-respect des brevets, etc. Autant de mesures qui ne sont plus de mise actuellement. Les règles imposées par l'OMC sont de plus en plus contraignantes et vont dans le sens d'une limitation des marges de manœuvre nationales.

« Le nombre de nouveaux pauvres a augmenté dans les classes moyennes du fait d'un recul dans les politiques sociales, de la montée du chômage, de la désindustrialisation et de l'émergence de petits boulots », poursuit l'ancien ministre. Cet accroissement des inégalités s'accompagne de mouvements de protestation grandissants. « Les gouvernements s'obstinent à mettre l'accent sur le même modèle de développement centré sur l'ouverture vers l'extérieur, conclut Jacques Chonchol. Il faut adopter une vision plus large, centrée sur l'équité. »

Martine Laronche

tit sur leur santé, donc sur leur efficacité économique », explique en conséquence François Bourguignon. Une société plus égalitaire, dans laquelle l'accès aux services de base est garanti à un plus grand nombre, aurait donc davantage de chances de se développer, ce que « tendrait à confirmer la croissance miraculeuse de certains pays asiatiques ».

De leur côté, Laurence Tubiana, membre du CAE, et Christian Chavagneux, de la Revue d'économie politique, consacrent un article à l'état des débats sur la réforme des institutions internationales et concentrent leur analyse sur la question de la « conditionnalité ».

Les deux économistes ont mené un intéressant et minutieux travail pour montrer comment ce concept de « conditionnalité », qui avait à l'origine été exclu des statuts de Bretton Woods, s'est finalement imposé pour devenir central dans les politiques de prêts de ces institutions. Au point d'enfermer des champs très éloignés de la simple bonne conduite économique, comme celui de l'environnement, du social et, tout dernièrement, de la politique, à travers l'idée de « bonne gouvernance ». « Mais, soulignent les auteurs, c'est précisément la pertinence de ces conditionnalités et leur efficacité qui sont aujourd'hui l'objet du débat sur les réformes des institutions internationales ».

MENACES NON CRÉDIBLES

Car la plupart des travaux empiriques le montrent – y compris ceux de la Banque mondiale –, les conditions de plus en plus nombreuses imposées aux pays en développement sous le prétexte, premièrement, de garantir aux bailleurs un futur remboursement et, deuxièmement, de mettre en œuvre les bonnes politiques, se sont avérées inefficaces. D'abord parce que, faute de moyens, il est souvent difficile d'évaluer précisément la mise en œuvre des

réformes réclamées par les institutions.

Ensuite, parce que la suspension de l'aide conduirait dans certains pays à « un choc économique » dont les bailleurs ne veulent pas assumer le risque. « La menace de la suspension de l'aide a un mieux un effet dissuasif, concluent Laurence Tubiana et Christian Chavagneux, en fait elle n'est pas crédible, car les conséquences sur les pays emprunteurs seraient trop graves pour que cette menace soit effectivement appliquée. »

Ce constat justifie les débats actuels sur l'abandon de la conditionnalité au profit d'un nouveau concept, « la sélectivité », ce qui conduirait à réserver l'aide aux seuls pays qui disposent déjà des bonnes institutions pour l'utiliser. Ce glissement s'appuie, sur le plan théorique, sur les travaux de David Collar, économiste à la Banque mondiale, qui montrent que « la corrélation entre l'aide et la croissance est inexistante, mais qu'en revanche elle devient positive dans un bon environnement politique ».

Dans la conclusion de ce travail rédigé en 1998, David Collar recommande de ne financer que les pays qui entreprennent vraiment des réformes et de ne distribuer aux autres que des conseils. Cette nouvelle approche, agréée par la Banque mondiale, connaît déjà sa traduction dans la réorientation des flux d'aide. Ainsi, entre 1990 et 1995, la part de l'aide publique accordée aux « bons élèves » est passée de 38 % à 45 % de l'aide totale, rappellent les auteurs.

Mais, officiellement, les bailleurs de fonds n'ont pas reconnu leur conversion. Et c'est toute l'ambiguïté de la situation actuelle d'une réforme des institutions internationales qui se fait discrètement, avec l'assentiment des Américains. Et l'inquiétant silence des Européens, comme ne manquent pas de le souligner en conclusion Laurence Tubiana et Christian Chavagneux.

Laurence Caramel

Qu'est réellement la nouvelle économie ?

par Philippe Lemoine

La nouvelle économie est-elle si nouvelle et chaque génération économique n'est-elle pas prête à s'enthousiasmer de sa propre jeunesse ? Appliquant une vision d'ingénieur à la compréhension de l'économie, les commentateurs de la « révolution de l'information » s'en étaient longtemps tenus à une référence à des lois : la loi de Moore, qui décrit la progression exponentielle de la puissance des composants électroniques ; la loi de Metcalfe, qui exprime le fait que l'activité d'un réseau maillé progresse comme le carré du nombre de personnes qui y sont reliées. Avec cette façon de raisonner, on reste néanmoins dans une sorte de préhistoire du débat économique sur les technologies de l'information.

Ce sont des débats d'économistes autour de trois grands paradoxes qui structurent l'apparition d'une interrogation sur la nouvelle économie : le paradoxe de Robert Solow, Prix Nobel d'économie, qui, en 1987, avait déclaré : « Des ordinateurs, on en voit partout sauf dans les statistiques de productivité de la comptabilité nationale » ; le paradoxe du NAIRU (Non Accelerated Inflation Rate of Unemployment), situation conjuguant très faible taux de chômage sans accélération de l'inflation ; le paradoxe boursier, apparu en 1999, avec une valorisation hors normes des entreprises high-tech et plus particulièrement de celles de la galaxie Internet.

Les discussions autour de ces trois paradoxes n'offrent pas, pour autant, une réflexion aboutie sur ce qu'est la nouvelle économie, sur ses ressorts et sur son devenir. La nouvelle économie, c'est l'informatisation de l'échange par opposition à une ancienne économie où domine encore le modèle stratégique impliqué par l'informatisation de la production et de la gestion. Ce qu'Internet nous oblige à voir, c'est qu'il y avait de la technologie mais que ce n'était pas la bonne ; qu'il y avait des nouveautés, mais que l'innovation s'étiolait ; qu'il y avait du tourbillon mais qu'il n'y avait pas de vitesse, que l'économie — dans ses différentes composantes — ralentissait.

Le modèle qui a dominé pendant des années était celui de l'industrie informatique elle-

même. La technologie y générait des gains de productivité considérables, mais ceux-ci ne devaient pas servir à faire baisser les prix. Plus qu'aujourd'hui, d'une certaine manière, cet âge de l'informatisation était un âge de l'immatériel. L'investissement dans la marque était devenu un des moyens de protéger la cohésion d'un ensemble hétéroclite d'éléments de valeur. Par-là même, ce mouvement favorisait le financement et le développement des médias de communication. L'ancienne économie prenait des allures d'économie-baudruche.

L'acte fondateur de la nouvelle économie correspond au dégonflement de cette baudruche. On comprend qu'il puisse en résulter une bulle spéculative ! Toutes les grandes réussites du commerce électronique sont le fruit d'une grande audace marketing. Elles se construisent sur de véritables avantages compétitifs et sur le « siphonnage » des poches de rétention de la productivité. En inventant la commercialisation d'ordinateurs personnalisés, produits à la commande et livrés en huit jours, Dell a inventé un modèle de distribution à très forte rotation des stocks. Dell n'a que cinq jours de stock, contre dix fois plus pour ses concurrents. C'est la base de la performance de son modèle d'attaque du marché. L'accélération de la rotation des actifs, conjuguée à cette innovation marketing liée à la proximité client, est à la base de la nouvelle économie.

Dès lors que la compétition se réorganise selon ces principes sur tous les marchés, il n'est guère étonnant que l'on sorte du paradoxe de Solow : on extériorise d'un seul coup les gains de productivité que l'on avait pris pour règle de « stocker » pendant plusieurs décennies. Cela explique également que l'on assiste au paradoxe du Nairu. Dès lors qu'apparaît une forte rentabilité du capital circulant, d'autres modèles peuvent en effet s'imposer dans l'univers de l'échange que ceux fondés sur une forte productivité de travail. En termes micro-économiques, le cas des magasins Wal-Mart illustre l'abaissement du Nairu. Wal-Mart démontre en effet que l'on peut pratiquer des prix bas tout en créant des emplois, en jouant

sur cette variable qu'est l'accélération de la rotation du capital circulant.

La nouvelle économie est encore loin d'avoir donné sa pleine mesure. Considérés hier comme des cas singuliers et paradoxaux, ces exemples deviennent le cœur même de l'économie, de la nouvelle économie. Il en résulte de nouvelles tensions et de nouveaux principes de création de valeur. Dans *L'Horreur économique*, Viviane Forrester a souligné la forte corrélation entre création de valeur et plans sociaux. Le véritable paradoxe boursier, c'est que cela ne fonctionne plus. Depuis un an environ, certains grands groupes multinationaux (Coca-Cola, Unilever, Procter and Gamble, British Airways), constatant la mauvaise tenue de leurs cours et des multiples boursiers très pénalisants, ont annoncé des nouveaux plans de compression d'effectifs. Aucun ne s'est traduit par un véritable effet « booster » sur le cours de Bourse.

L'enjeu est d'importance car, à l'heure des fusions payées en papier et en titres, un multiple haut signifie que l'on peut avoir l'initiative des rapprochements, tandis qu'un multiple bas veut dire que l'on terminera racheté par un autre. Rage suprême : des entreprises jeunes, innovantes, ne faisant pas de bénéfices et dégageant un chiffre d'affaires balbutiant, étaient dans le même temps portées au sommet ! Une première correction des excès a eu lieu. Il y en aura d'autres. Quelque chose de neuf est toutefois en train d'apparaître. La nouvelle économie n'est pas née de la Bourse et son destin dépasse les courbes du Nasdaq. Il faut espérer qu'une génération de jeunes entrepreneurs n'en sortira pas trop meurtrie.

Ce qui compte, c'est que les économies occidentales dégagent à nouveau des capacités de croissance. Les stratégies d'entreprise se donnent d'autres projets qu'une conception étroite de la rationalisation. Les marchés valorisent enfin autre chose que la productivité-spectacle. L'heure est à la créativité et à la recherche de nouvelles sources de richesse dans les processus de communication, de services et d'échanges.

Philippe Lemoine est coprésident du groupe Galeries Lafayette et président de Laser. Ce texte est une version très résumée de celle à paraître, le 6 juillet, dans « Cahier Laser » n° 3. Au sommaire du même numéro, intitulé « La nouvelle économie et ses paradoxes », figure un ensemble de textes fondateurs de ce débat sur la nouvelle économie, téléchargeables sur www.00h00.com.

LIVRES

par Yves Mamou

Mille marchés

CYCLOPE 2000, LES MARCHÉS MONDIAUX, ouvrage collectif sous la direction de Philippe Chalmin. Economica, 2000, 596 p., 500 F, 76,22 €.

Une « Nature morte » de Cézanne a été vendue à New York 60,5 millions de dollars en 1999. La même année, le prix du baril de brut est passé de 9 à 32 dollars. Quels rapports y a-t-il entre une toile de maître et un baril de pétrole ? Deux au moins : leur prix est fixé par la loi de l'offre et de la demande sur un marché et, à ce titre, ils méritent tous deux d'être passés en revue par le *Rapport Cyclope*, qui est aujourd'hui la meilleure synthèse existant en français sur l'« univers fluctuant et instable de ces marchés qui sont désormais la toile de fond de l'économie mondiale ».

Revue des marchés mondiaux, *Cyclope* a — entre mille autres choses — mis aussi l'accent sur le « fiasco de Seattle ». L'échec de la troisième conférence plénière de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), s'il se devait d'être rappelé, ne doit pas masquer l'importance du travail accompli ; la revue le retrace donc dans toute son ampleur. Le coup de projecteur jeté sur l'Organe de règlement des différends (ORD), le « tribunal » interne de l'OMC, et l'accroissement du nombre des affaires soumises à son arbitrage (180 en cinq ans), permettent tout à la fois de mettre en valeur la montée en puissance de l'organisation et le jeu complexe des alliances tout à la fois subtiles et fluctuantes entre pays du tiers monde et pays développés...

Malgré Seattle, l'OMC fonctionne et la mondialisation a aujourd'hui moins d'adversaires résolus que de partenaires. Les non-spécialistes, peu au fait de la complexité technique des mécanismes de décision sur les aides à l'agriculture ou les subventions industrielles, y trouveront de quoi alimenter leur réflexion.

Cyclope ne pouvait pas non plus faire l'impasse sur les organismes génétiquement modifiés (OGM). Une chronologie rappelle utilement la montée en puissance d'un débat qui mobilise aujourd'hui des bataillons d'avocats pour des enjeux économiques colossaux. Un encadré technique explique aussi clairement en quoi consiste la modification génétique et un autre narre par le menu les déboires de Monsanto avec ses semences « Terminator ». La mondialisation a ceci de formidable qu'un mot qui frappe l'imagination — « Terminator » fut inventé par un écologiste pour qualifier les semences stériles de Monsanto — suffit parfois à provoquer la débâcle des multinationales apparemment les mieux armées.

Décidé à « solder les comptes du XX^e siècle », *Cyclope* n'a pas trop de 600 pages pour évoquer les traités de limitation des armements nucléaires, la nouvelle économie, le retour à niveau du continent latino-américain... sans oublier de passer en revue — c'est là sa fonction première — l'ensemble des marchés de « commodités » — cet anglicisme désignant désormais l'ensemble des matières premières, anciennes (cacao, jus d'orange) et nouvelles (semi-conducteurs ou information). C'est d'ailleurs là une première : l'information est désormais considérée par *Cyclope* comme une matière première indispensable aux autres marchés. « Parce que l'erreur est devenue fatale, l'information est devenue indispensable et s'est progressivement transformée en marché. » Ce qui ne signifie nullement qu'il est simple de manier l'information. Celle-ci fluctue, se contredit, et ne rend pas la prise de décision plus facile. Seulement plus complexe. La beauté du monde moderne est ainsi faite : elle est à décrypter chaque jour davantage.

L'éléphant indien rattrape le dragon chinois

par Gilbert Etienne

Du jamais vu depuis trois décennies : l'éléphant indien avance désormais au même pas que le dragon chinois. L'un et l'autre ont terminé l'année 1999 avec un taux de croissance semblable, d'environ 6 %. Que s'est-il passé ? Rappelons tout d'abord que les statistiques chinoises sont plus incertaines que celles d'Inde. Le taux moyen de croissance de 10 % par an (1980-1996) de la Chine doit être rogné de quelques points, et les 7 % de 1999 peuvent également être retouchés à la baisse. L'Inde, pendant ce temps, a vu sa croissance progresser de 5 % à 6 % par an de 1980 à 1998.

Malgré ces réserves, l'avance de la Chine ne fait pas de doute. Un succès qui se résume en deux noms : Deng Xiaoping et Hongkong. Le premier, décédé, représente la « dernière figure de proue » du XX^e siècle. Sans lui, les réformes ne seraient pas allées aussi loin. Puis vient Hongkong, qui fournit plus de la moitié des investissements privés étrangers sur le continent et qui joue un rôle déterminant dans l'explosion de son commerce extérieur. Il faut aussi inclure les investissements de Taïwan, de la diaspora chinoise en Asie du Sud-Est, du Japon et de la Corée du Sud. La Chine a su profiter de tous ces facteurs liés à sa localisation en Asie orientale. Environ 80 % des investissements privés étrangers en proviennent.

Aucune de ces données ne s'applique à l'Inde. Elle n'a pas joui d'un leadership politique comparable et elle n'a pas de Hongkong à sa porte. Quant à sa diaspora, elle est plus dispersée dans le monde et elle compte beaucoup moins de ces puissants capitaines d'industries qui ont pignon sur rue à Hongkong et en Asie du Sud-Est. D'autres éléments interviennent. « C'est vrai, l'Inde avance, mais les Chinois sont plus flexibles, plus ouverts », explique un cadre de multinationale.

Comment se présente l'avenir ? De nouvelles générations de cadres chinois montent en ligne. Mais l'Inde dispose, elle aussi, d'une masse critique de cadres. Unilever n'a pas d'expatriés en Inde, mais elle en compte quatre-vingts dans sa filiale en Chine, sensiblement plus petite. L'entrée de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

comporte, selon les experts chinois, de nets avantages à moyen et à long terme, mais la phase d'ajustement sera douloureuse dans l'agriculture et plus encore dans nombre d'industries, à commencer par le secteur de l'automobile.

Plus préoccupantes sont les finances. Les créances douteuses des quatre principales banques (d'Etat) chinoises se chiffrent entre 200 et 270 milliards de dollars. 70 % des crédits vont aux entreprises d'Etat, dont beaucoup survivent difficilement. Les secteurs les plus performants (coopératives, firmes privées) manquent de liquidités. Les multiples tentatives de réformes n'ont donné que des résultats limités, y compris les grands projets lancés au début de 1998. Certes des entreprises ont été liquidées, 10 millions de travailleurs licenciés (sur 110 millions). En 1999, certaines entreprises publiques ont annoncé de bons résultats, mais bien des aléas demeurent, alors que le chômage urbain frapperait de 15 à 18 millions de Chinois. Quant au flux des investissements étrangers, il a baissé en 1999 et des multinationales comme Caterpillar et Whirlpool s'en vont pour arrêter leurs pertes.

Dans les infrastructures, les déséquilibres entre l'offre et la demande ont diminué pour l'électricité, avec l'entrée en service de nouvelles centrales plus efficaces et le fort ralentissement de la croissance. Les transports sont aussi moins sous pression. Néanmoins, de très gros besoins subsistent. Or, les investisseurs privés étrangers sont peu attirés par ces secteurs. Quant à l'agriculture, elle manque d'investissements et de dépenses d'entretien de l'Etat depuis des années. L'environnement cause une inquiétude croissante, du manque pur et simple d'eau en Chine du Nord aux phénomènes de pollution.

En Inde, l'humeur générale est à l'optimisme, malgré un inquiétant déficit fiscal. Le gouvernement BJP (Bharatiya Janata Party), issu des élections de l'automne 1999, a de bonnes chances de durer toute la législature de cinq ans. Il pousse avec vigueur à la libéralisation de l'économie. Sa tâche se trouve facilitée par le ralliement aux réformes de tous les partis, y compris ceux de l'opposition à Delhi et dans les Etats. Les changements dans le sec-

teur public, pour les mêmes raisons qu'en Chine, sont délicats à introduire, mais ledit secteur tient une place plus modeste dans l'économie, face à l'important secteur privé.

Après un creux, l'économie s'est ranimée en 1999, en partie à la suite de profondes mutations économiques. Sur les 100 premières entreprises privées en 1990, 45 avaient été remplacées par d'autres plus dynamiques en 1998. Les succès des entreprises d'informatique, souvent sorties de rien et décrochant de gros contrats à l'étranger, sont bien connus. Le pays a enregistré 2,5 milliards de dollars d'exportations de logiciels en 1998-1999, et 4 milliards en 1999-2000. D'autres industries ne vont pas moins de l'avant avec, à côté des grands ancêtres Tata ou Birla, des nouveaux venus qui, en dix ans, se taillent d'éclatants succès, par exemple Gujrat Ambuja (ciment), Punjab Tractor Co ou Hero-Honda.

Les grands Etats industriels (Gujrat, Maharashtra) se font talonner par le Sud : Bangalore (la Silicon Valley de l'Inde), plus récemment Hyderabad, capitale de l'Andhra, qui a attiré Microsoft et IBM. Son « chief minister », Chandrababu Naidu, féru d'ordinateurs, devient une des vedettes de l'Inde nouvelle. Madras, ancienne cité industrielle, trouve un nouveau souffle. Revers de la médaille, l'Uttar Pradesh et le Bengale occidental avancent mollement, et le Bihar sombre dans le chaos...

Là aussi, les infrastructures (électricité, transports, travaux hydrauliques dans l'agriculture) se dégradent depuis des décennies faute de fonds publics, d'investissements et de dépenses d'entretien. Pour la seule électricité, environ 40 % de la production sont perdus du fait du mauvais fonctionnement des réseaux et des vols de courant. Or, comme en Chine, le capital privé, local ou étranger, est plutôt réticent à s'engager dans ces secteurs. Pour toutes ces raisons, on voit mal comment l'Inde pourrait, à bref délai, soutenir un taux de croissance de 7 % à 8 % par an. Même dans l'hypothèse optimale, il faudra au moins cinq ans pour atténuer ces dysfonctionnements et plus de dix ans pour les résorber.

En conclusion, la Chine et l'Inde risquent fort de ne pas dépasser les 5 % à 6 % de croissance annuelle dans les prochaines années, ce qui n'est certes pas négligeable. Il en découle des perspectives intéressantes pour leurs partenaires étrangers. A condition que ceux-ci, surtout dans le cas chinois, prennent garde aux marchés miracles, qui se révèlent des marchés mirages.

Gilbert Etienne est professeur honoraire à l'Institut de hautes études internationales et à l'Institut d'études du développement, à Genève.

PARUTIONS

● OSER TRAVAILLER HEUREUX. ENTRE PRENDRE ET DONNER, de Jacques Salomé et Christian Potié

L'origine de la plupart des crises dans les entreprises est davantage relationnelle qu'économique : c'est la thèse avancée par ce livre. Jacques Salomé s'y inspire de ses réflexions sur la communication. Il s'agit en particulier de développer « l'aptitude à s'écouter, à s'entendre, à se respecter dans ses ressentis... », à reconnaître les différences tout en s'investissant dans un projet commun. Des conseils sont donnés pour promouvoir « des relations créatives » dans le travail (Albin Michel, 224 p., 99 F). D. U.


● ÉCONOMIE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'INTERNET, de Godefroy Dang Nguyen et Denis Phan

Après cent ans de monopole sur le service unique, la course à la concurrence et aux prix engagée aujourd'hui donne un peu le tournis. C'est pour tenter de s'y retrouver que les auteurs replacent les développements récents dans leur contexte historique et analysent les enjeux de la compétition et de la régulation. Un peu technique, mais c'est le sujet qui l'exige (Economica, collection « Nouvelles technologies de l'information et de la communication », 2000, 150 p., 125 F, 19,05 €). Y. M.

Retrouvez les opportunités

McKinsey France

en rubrique
« Conseil ».



McKinsey & Company

Prévue avant l'été mais reportée d'au moins six mois pour cause de débat sur le quinquennat, la réforme du système actuel est d'autant plus sensible qu'elle met en cause trente ans de pratiques coûteuses, inefficaces et inégalitaires, dont se sont accommodés l'Etat et les entreprises, échouant à offrir une deuxième chance aux moins qualifiés

Pourquoi la formation professionnelle n'est pas (encore) un dossier prioritaire

Et si l'on organisait un référendum sur la formation professionnelle ? Après tout, le sujet concerne travailleurs et chômeurs, petites et grandes entreprises, syndicats et patronat, jeunes et vieux. Les partis politiques eux-mêmes sont unanimes à souligner l'importance de l'enjeu pour le développement économique comme pour le progrès social.

Pourtant, le projet de loi de modernisation sociale, qui comportait le premier volet d'une réforme de la formation professionnelle continue, a été retiré de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Approuvé en conseil des ministres le 24 mai, le texte devait être débattu avant la fin de la session parlementaire, le 30 juin ; il ne le sera, au mieux,

qu'en janvier ou février 2001, la session d'automne étant déjà très encombrée. Nicole Péry, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, a pourtant sué sang et eau pendant dix-huit mois pour faire accepter son texte par les partenaires sociaux, mais aussi par le ministère de l'éducation nationale.

Les principaux points du projet sont, d'une part, l'équivalence des droits entre diplômés acquis par la formation initiale et par une procédure simplifiée de validation des acquis professionnels, d'autre part, le regroupement de tous les diplômés et titres, quels que soient leur niveau et statut (public, privé), au sein d'un « répertoire national des certifications professionnelles » géré par une commission nationale placée auprès du premier ministre. Ce délai

est un simple report technique dû au débat sur le quinquennat, assure-t-on chez Nicole Péry. Mais un risque politique est bel et bien pris. Premièrement, l'accord de l'éducation nationale, le plus délicat à obtenir, avait été donné par Claude Allègre. La création d'un secrétariat d'Etat à l'enseignement professionnel, dont le titulaire, Jean-Luc Mélenchon, ne cache pas son hostilité à une trop grande implication patronale, ne risque-t-il pas de rompre le compromis si difficilement trouvé ?

Deuxièmement, si Martine Aubry, peu investie sur ce sujet, a laissé faire sa secrétaire d'Etat, il pourrait en aller autrement avec celui qui la remplacera après son départ, annoncé pour la rentrée.

Troisièmement, la formation professionnelle va entrer à la même

date dans la danse de la « refondation sociale », avec l'installation d'un « groupe de travail » : une fois au grand jour, les discussions jusqu'ici discrètes entre patronat et syndicats peuvent amener les uns et les autres à prendre ce dossier en otage d'une négociation autrement plus vaste... et tendue.

Vincent Merle, directeur du cabinet de Nicole Péry, écarte en bloc ces inquiétudes et ajoute : « Si les partenaires sociaux tombent d'accord entre eux sur des avancées supplémentaires, la loi pourrait même être enrichie en 2001. » Mais il craint que la déception des acteurs de terrain permette aux plus sceptiques de redonner de la voix.

SYSTÈME COÛTEUX ET INEFFICACE

Nicole Péry avait pourtant obtenu le consensus de tous les partenaires sur le constat de départ, consigné dans un « livre blanc » publié en mars 1999. Le bilan de la loi de 1971 montrait que, au-delà de certains acquis, le système restait coûteux, peu efficace et inégalitaire. En 1997, les dépenses de formation professionnelle continue et d'apprentissage se sont élevées à 139,9 milliards de francs, dont 54 financés par l'Etat et autant par les entreprises.

Celles-ci ont certes dépensé plus (3,24 % de la masse salariale) que leur obligation légale (1,5 %), et ont envoyé plus d'un tiers de leurs salariés en formation (soit 3,5 millions de travailleurs). Mais cet effort est focalisé sur les grandes entreprises (50 % de leurs salariés en bénéficient, contre 8 % dans les entreprises de moins de 20 salariés), les jeunes (61 % avaient entre 25 et 44 ans, 28 % plus de 45 ans), les plus qualifiés (50,5 % des cadres, 55 % des techniciens, 31 % des employés, 28 % des ouvriers qualifiés et 17 % des ouvriers non qualifiés).

La formation va donc à ceux qui

bénéficient déjà d'un niveau d'études élevé ou d'un environnement favorable à leur qualification. La loi de 1971 n'a pas tenu la promesse d'une « seconde chance » offerte à tous ceux qui n'ont pu constituer un capital de compétences à l'école.

Malheureusement, le peu d'intérêt suscité par ces questions a contraint Nicole Péry à « saucissonner » sa réforme. Le premier volet (validation des acquis professionnels et répertoire national des certifications) devait permettre à de larges pans de la population de faire reconnaître son réel niveau de compétences. Le second volet, dont le vote était prévu pour 2001, serait la création d'un « droit individuel à la formation, transférable et garanti collectivement », qui combattrait l'inégalité en rendant indépendants de la situation du moment (activité, chômage, changement d'employeur, de métier...) l'accès et la certification de la formation.

Mais une loi pourra-t-elle revenir sur ce que trente ans de pratiques ont solidement établi ? En fait, la société française ne semble pas avoir voulu s'emparer des opportunités ouvertes par la loi de 1971. Les pouvoirs publics ont utilisé la formation comme une mesure parmi d'autres pour combattre le chômage ; les entreprises en ont fait un instrument de gestion des carrières des plus qualifiés, renforçant la stigmatisation des travailleurs les plus fragiles ; les familles préfèrent investir dans la formation initiale, dont la rentabilité sociale est plus prometteuse. L'objectif des 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac a été atteint en un peu plus de dix ans ; celui de 80 % de la population active au même niveau prendra certainement plus de temps.

A. R.

Jean-Luc Timmerman, militant de la deuxième chance

Sur son diplôme, Jean-Luc Timmerman l'a accroché au mur de son bureau, tant il est « fier » d'avoir, à quarante ans, obtenu un BTS d'action commerciale force de vente dans le cadre d'une procédure de validation des acquis professionnels (VAP). Jusqu'à présent, il n'avait qu'un « niveau bac G3 » (techniques commerciales).

Attaché commercial pendant une quinzaine d'années dans plusieurs sociétés, Jean-Luc Timmerman est aujourd'hui chef de secteur pour un fabricant d'ampoules électriques. Il n'a pas averti son employeur qu'il avait décroché ce BTS. « Par humilité, et parce que cela n'aurait rien changé à mon poste. » Mais cette aventure de la VAP, entamée fin 1998 alors qu'il était au chômage, lui a fait l'effet d'un « renouveau ». « J'avais besoin de ce diplôme pour avoir plus d'assurance dans ma recherche d'emploi. J'inscrivais sur mon CV "niveau BTS", mais ce n'est pas facile d'expliquer à un employeur potentiel pourquoi vous n'avez pas le

diplôme. » Aujourd'hui, il se sent plus confiant. « Lorsque je discute avec des jeunes chefs de rayon qui ont un bac+2, 3 ou 4, j'ai plus l'impression d'être leur égal. »

« TROUVER LE BON INTERLOCUTEUR »

L'idée de la VAP lui est venue au cours de sa recherche d'emploi. Des cabinets de recrutement estimaient que son niveau réel de qualification était celui d'un « bac+3 ou 4 ». Mais comment « formaliser » cette compétence ? « Le plus dur est de trouver le bon interlocuteur, souligne Jean-Luc Timmerman. Personne, pas même les équipes techniques de reclassement de l'ANPE, ne sait que la VAP existe ! » Finalement, le rectorat de Lille le met en contact avec le dispositif académique de validation des acquis (DAVA) et, en décembre 1998, il peut enfin s'inscrire.

Il remplit alors un « gros dossier » présentant son expérience, destiné à un jury qui déterminera si son projet est valable. Une tâche « fastidieuse, mais pas difficile, car c'est votre

quotidien professionnel que vous relatez ». Ensuite, vient le passage devant le jury, qui l'autorise à se présenter au BTS et valide la moitié des épreuves.

Il lui reste donc à passer celles d'anglais, de négociation-vente et de droit-économie. Jean-Luc Timmerman a choisi de plancher seul. « L'idée de me remettre aux études m'a fait un peu peur. Mais en ouvrant les livres de cours, j'ai découvert que c'était en grande partie un résumé de tout ce que j'avais vécu dans mon métier. » Bien sûr, il a eu des moments de doute, qu'il balayait vite. « Dans ce type de démarche, personne ne va venir vous prendre par la main. Il faut en vouloir. » En mai 1999, il est reçu à l'examen. Un « bonheur indescriptible ».

Aujourd'hui, Jean-Luc Timmerman est devenu une sorte de militant de la VAP ; il se dit prêt à « aider quiconque voudrait faire la VAP : imaginez une personne au chômage qui passe un diplôme. Cela redonne courage ».

Francine Aizicovici

Des effets positifs à démontrer

Nous ne sommes absolument pas sûrs de l'intérêt de la formation pour l'activité économique. Cette conclusion de Joop Hartog, professeur d'économie à l'université d'Amsterdam, après une tentative de « décortiquer le capital humain » (L'Observateur de l'OCDE, janvier 1999), traduit la perplexité de ceux qui cherchent à prouver scientifiquement que la formation apporte un gain substantiel au salarié qui la suit, comme à l'entreprise qui la finance.

Plusieurs études récentes viennent mettre en doute le credo de « la formation tout au long de la vie » comme facteur de promotion des individus. Dominique Goux et Eric Maurin, de l'Insee, montrent ainsi que les salaires des travailleurs qui ont suivi une formation entre 1988 et 1993 ne sont que de 2 % plus élevés en 1993 que ceux de leurs homologues de même niveau et d'une même entreprise qui n'en ont pas bénéficié (Economie et Statistique n° 306, 1997). De même, les deux chercheurs constatent que la mobilité des salariés formés est dix fois inférieure à celle des salariés non formés, ou encore que 2,4 % seulement des salariés ayant changé d'entreprise avaient suivi une formation. Celle-ci apparaît ainsi comme un outil de fidélisation plutôt que de mobilité !

PEU DE PROMOTION SOCIALE

La clé de ces paradoxes réside dans « le changement de fonction de la formation continue intervenue au début des années 90 », observé par Pierre Béret et Arnaud Dupray, du laboratoire d'économie et de sociologie du travail (Lest-CNRS), dans Formation-Emploi n° 63, 1998. « Alors que la loi de 1971 visait à l'accroissement du capital humain » des individus comme des entreprises, « la formation continue s'affirme aujourd'hui comme un moyen de signaler les salariés les plus performants et de s'assurer de leur collaboration ».

Les auteurs observent en effet que si, entre 1977 et 1993, la part des hommes salariés ayant bénéficié d'une formation est passée de 11 % à 33 %, la part des formations diplômantes qu'ils ont suivies a

Sociologues et économistes doutent des bénéfices de la formation pour les salariés et les entreprises

chuté de 26 % à 11 %, celle des formations de moins de 41 heures est passée de 18 % à 53 % et celle des formations menant à une promotion est tombée de 31 % à 10 % (les écarts sont encore plus massifs pour les femmes). Ils notent également que l'enchaînement promotion puis formation est trois fois plus fréquent que l'enchaînement inverse... La formation continue a donc quitté le terrain de la « promotion sociale » pour celui de la « gestion de l'emploi ».

Ces difficultés de la formation continue à tenir les promesses d'une « seconde chance » ont, au-delà des pratiques des entreprises, des racines plus profondes. Si, sur quarante ans, l'influence du statut socioprofessionnel des parents diminue (légèrement) sur la carrière des descendants, estime Louis-André Vallet (Lasmus/CNRS) dans la Revue française de sociologie (n° 40-1, 1999), la corrélation entre diplôme, statut social et rémunération est restée constante. C'est en fait le capital culturel familial, mesuré par le niveau d'études du père, qui apparaît comme le meilleur prédicteur du destin social des enfants.

L'investissement en formation n'aurait pas davantage d'effet direct sur la performance des entreprises, selon Francis Kramatz et Emmanuel Delame, de l'Insee. « Les effets sur les profits sont faibles, voire inexistant », démontrent ces deux économistes (Economie et prévision, n° 127, 1997-1). Certes, les entreprises dépensent plus que le seuil légal (soit plus de 1,5 % de leur masse salariale) voient leur productivité et leurs profits s'accroître plus fortement que la moyenne. Mais il n'existe pas, selon eux, de corréla-

tion entre le taux de profit et le taux de participation à la formation. De même, « la productivité n'est positivement liée aux dépenses de formation continue que si l'on considère les autres facteurs caractérisant l'entreprise », soulignent-ils. Et de constater que, parmi les entreprises dépensant le plus en formation, celles qui réalisent les meilleures performances sont également celles où la part des emplois qualifiés (cadres, ingénieurs, et techniciens) est la plus importante. Pour eux, il n'y a donc d'impact de la formation continue sur la valeur ajoutée que lorsque cet effort porte sur les effectifs d'ingénieurs, cadres et techniciens.

RÉSULTATS CONTRADICTOIRES

Une analyse que ne partage pas Gérard Ballot, dans Formation-Emploi n° 64 (1998). En limitant son étude aux grandes entreprises (une centaine, contre près de 500 dans l'étude précédente), mais en y ajoutant la notion de « stock de formation » (cumul des dépenses sur sept ans, pondéré par la rotation de la main-d'œuvre) et d'effort de formation (calculé en nombre d'heures de stage), ce professeur d'économie à Paris-II - Panthéon-Assas, directeur de l'Equipe de recherche sur les marchés, l'emploi et la simulation (Ermes), montre que la formation a en soi un effet positif sur la valeur ajoutée des entreprises, effet qui serait même bien supérieur à ceux de l'investissement en recherche et développement (R&D). « On retrouve des conclusions identiques dans des études réalisées dans d'autres pays, comme la Suède et les Pays-Bas », affirme-t-il. En revanche, l'impact de la R&D sur la croissance de l'entreprise reste supérieur à celui de l'investissement en formation, sauf lorsque ce dernier concerne les cadres et ingénieurs.

Bien que ces résultats contradictoires interdisent toute conclusion définitive, il semble que l'entreprise puisse tirer davantage de bénéfices de la formation continue que les individus eux-mêmes.

Antoine Reverchon et Laetitia Van Eckhout

Claude Dubar, sociologue

« L'objectif doit demeurer l'autonomie des individus »

« Le report de la loi sur la formation professionnelle n'est-il que "technique" ?

Derrière l'apparent consensus sur la formation se dissimule un désaccord profond, historique, entre les tenants d'une formation pour adultes qui serait simplement la prolongation de l'enseignement scolaire, et les partisans d'un enseignement mutuel, qui offrirait d'abord l'accès au savoir formel à partir de ce que j'appelle les « savoirs d'action », c'est-à-dire l'expérience professionnelle.

Alors que les premiers entendent organiser la rencontre entre l'adulte et une institution qui dispense de la formation, les seconds placent au centre du dispositif une volonté collective d'apprendre pour progresser dans l'action. Nées toutes deux de Condorcet et de la Révolution française, ces conceptions se sont toujours opposées, et la première l'a toujours emporté sur la seconde : les lois Ferry prévoient les « cours du soir » - c'est-à-dire l'ouverture aux adultes d'une école conçue pour les enfants - ; la loi Debré de 1959 sur la « promotion sociale » confie la formation des adultes à l'éducation nationale, aux dépens des mouvements d'éducation populaire ; la loi de 1971, bien qu'elle fixe des objectifs de « seconde chance » et de « développement personnel », privilégie l'objectif d'« adaptation » aux besoins économiques, puisqu'elle confie le financement aux entreprises ; la loi quinquennale de 1993 met, avec la notion d'« employabilité », la gestion de l'emploi au cœur de la formation.

Le concept de « formation tout au long de la vie », forgé par la Commission européenne, puis la validation des acquis professionnels et le « droit individuel à la formation » prévus dans le projet de Nicole Péry ne font-ils pas pencher la balance dans l'autre sens ?

Il y a incontestablement un point d'inflexion. Le concept de « formation tout au long de la vie » a d'ailleurs été inspiré par les pays d'Europe du Nord, qui ont une tout autre conception que les Français, basée sur l'association des travailleurs autour d'un objectif de formation, tels les « cercles d'études » suédois. Mais cette approche n'a pas été comprise par les partenaires sociaux - ni par l'Etat - français, qui y voient, du côté du patronat le moyen de réduire les coûts de formation par le co-investissement, et du côté des syndicats la marque d'un individualisme libéral suspect.

Ce qui manque toujours, y compris dans le projet de gouvernement, c'est la possibilité donnée aux usagers de construire des objectifs de formation personnels et/ou collectifs, et de trouver les financements et les offres pédago-

giques correspondants. Il ne sert à rien de réformer pour la énième fois une offre de formation qui sera de toutes façons incapable, parce que trop scolaire et construite sans les usagers, d'élaborer des contenus à partir d'une dynamique collective, d'une volonté d'auto-formation. Voyez comme les institutions scolaires étouffent trop souvent la validation des acquis dans un maquis de référentiels formels.

Mais l'inégalité d'accès à la formation, le rôle de « signal » qu'elle joue pour désigner les « plus performants », ne disuade-t-elle pas ceux qui en ont le plus besoin d'y recourir ?

Une offre de formation doit se construire à partir de la confrontation entre une situation de travail et la biographie d'un individu : à ces conditions, elle peut se situer au cœur de la construction de l'identité professionnelle. Il est temps, je crois, de ne plus considérer seulement la formation comme un outil de « promotion sociale », visant à accroître un « capital » économique, humain ou culturel. Face à l'accélération des exigences du monde économique, il faut effectivement un effort de formation des adultes, que leur formation initiale, si élevée soit-elle, n'a pas préparés aux nouveaux parcours de mobilité qui se dessinent aujourd'hui.

Mais cet effort doit se fixer un objectif d'autonomie, d'émancipation, de capacité à s'organiser collectivement pour rechercher et acquérir les ressources aptes à dynamiser et à pérenniser son activité, quelle qu'elle soit, y compris dans les PME et les associations. Je suis frappé de voir le parcours d'émancipation que les femmes en général, certaines immigrées en particulier, ont pu accomplir ces dernières années. C'est ce processus qu'il faudrait pouvoir étendre. »

Propos recueillis par Antoine Reverchon

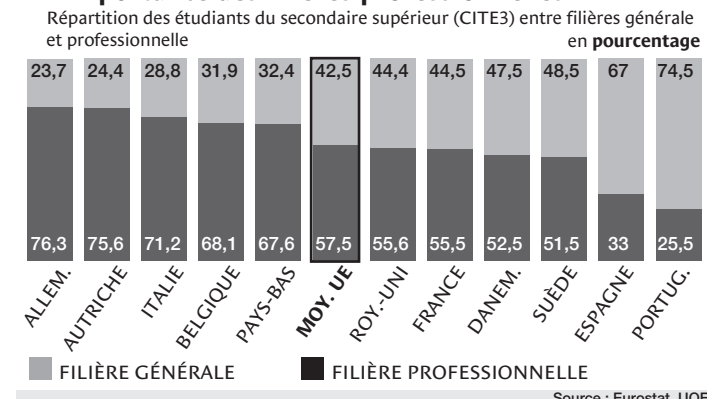


Claude Dubar

● Directeur du laboratoire Printemps (université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines, CNRS), Claude Dubar a participé au début des années 70 au lancement des actions collectives de formation dans le Nord - Pas-de-Calais. ● Il a notamment publié La Promotion sociale en France (Septentrion, 1999, 278 p., 150 F, 22,87 €), et La Crise des identités (PUF, 2000, 248 p., 149 F, 22,71 €).

EUROPE

L'importance des filières professionnelles



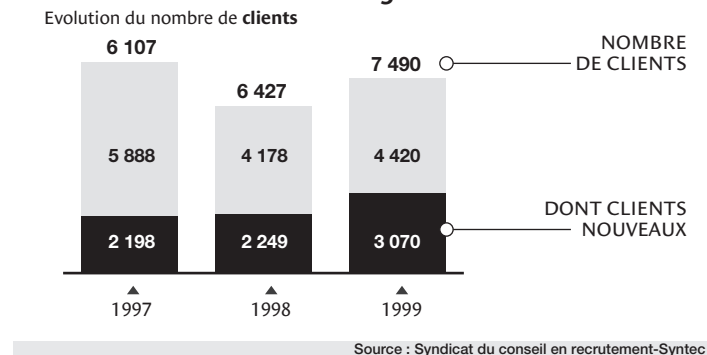
■ **AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE**, la filière professionnelle accueille, en moyenne, davantage d'étudiants que l'enseignement général au niveau secondaire supérieur (appelé CITE 3). Trois groupes de pays, présentant des profils homogènes, se dégagent.

■ **DANS LE PREMIER GROUPE** (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, Italie, Autriche), la filière professionnelle domine largement. On peut y voir l'impact, pour l'Allemagne en tout cas, de la formation « duale » qui combine enseignement professionnel et enseignement théorique.

■ **DANS LE DEUXIÈME GROUPE** (Grèce, Espagne, Irlande, Portugal), au contraire, c'est l'enseignement général qui compte le plus d'étudiants. Dans le troisième groupe (Danemark, Suède, Finlande, France, Royaume-Uni), les deux filières sont fréquentées de manière équivalente.

FLASH SYNTEC / « LE MONDE »

Les cabinets de conseil élargissent leur clientèle



■ **LA POURSUITE DE LA CROISSANCE** continue à doper l'activité des cabinets de conseil en recrutement. Selon les dernières statistiques disponibles et qui concernent les adhérents du syndicat du conseil en recrutement Syntec, les clients se font de plus en plus nombreux. Leur nombre a ainsi progressé de 16,5 % entre 1998 et 1999, et de 22,6 % entre 1997 et 1999.

■ **CETTE EXPANSION** reflète le dynamisme de la profession, surtout concernant le marché du recrutement des cadres : de plus en plus d'entreprises, y compris les PME, font appel à un conseil en recrutement. Cela est d'ailleurs confirmé par l'augmentation du nombre de nouveaux clients (+ 41 % en 1999).

AGENDA

● **MÉDECINE DU TRAVAIL.** L'Université européenne du travail propose le 4 juillet, à Paris, une conférence sur les conséquences de l'affaire de l'amiante sur l'évolution de la médecine du travail : nouveau rôle des associations de victimes et d'usagers, émergence d'un droit des patients et des malades, inflexion des politiques de prévention des risques dans les entreprises... Renseignements : 01-45-92-69-81.

● **INNOVATION.** Le phénomène « start-up », la floraison d'incubateurs, publics ou privés, questionne le rôle des technopoles régionales nées lors de la période de croissance du milieu des années 80. France Technopoles Entreprises Innovation, qui réunit l'ensemble de ces technopoles, tient son congrès le 4 juillet à Metz, sur le thème : « De la détection des projets à la création d'entreprises innovantes ». Renseignements : 02-40-25-27-03 ; http://www.reseauftei.com.

● **EUROPE.** Faut-il opter pour un Etat fédéral européen, doter l'Europe d'une Constitution sociale, adopter des coopérations renforcées totales ou partielles... ? Alors que l'Union est appelée à prendre d'importantes décisions sur ses institutions, Le Laboratoire social d'actions, d'innovations, de réflexions et d'échanges (Lasaire) tient, les 6 et 7 juillet, sa 6^e biennale, sur le thème « Quelles régulations pour une Europe de l'emploi ? ». Renseignements : 04-72-77-45-50.

RECTIFICATIF

● **LA CHRONIQUE** « Vie des organisations » de Jean-Pierre Le Goff (« Le Monde Economie » du 27 juin 2000) comportait une erreur de guillemets, prolongeant malencontreusement une citation de Peter Drucker. Il fallait lire : « Dans une période révolutionnaire comme celle que nous vivons, le changement est la norme. » Le reste du texte (« Mais ériger le changement en norme peut-il faire sens ? Les salariés des entreprises et les demandeurs d'emploi, et, du reste, toute collectivité humaine, peuvent-ils vivre dans un état d'instabilité permanente ? ») étant de Jean-Pierre Le Goff.

Université Lyon 2 : Ouverture à la rentrée 2000

DESS Affaires Asiatiques
spécialisation Chine ou Japon

Une formation pluridisciplinaire et professionnalisante en deux ans, s'appuyant sur un apprentissage linguistique*

Objectifs : former des professionnels capables de suivre les marchés concernés, d'y développer et conduire des projets pour le compte d'entreprises ou d'organismes français ou asiatiques.

Spécificités : Stage linguistique et professionnel de 6 à 7 mois en Asie.

Admissions : en formation initiale (niveau maîtrise) ou en formation continue, par sélection sur dossier puis audition début septembre.

* inscription possible aux modules de chinois ou japonais seulement

Renseignements : Institut d'Asie Orientale, ISH 14 ave Berthelot, 69363 Lyon cedex 07; Yveline Lecler ou Christine Cornet
Tél.: 04 72 72 64 58 ou 64 85; e-mail: yveline.lecler@ish-lyon.cnrs.fr

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3^e TRIMESTRE 1999 (en % sur un an)	1,4	1,5	0,1	1,0 (2 ^e trim.)	4,7	N. D.	1,3	N. D.	1,1	1,5	-0,6
Dont emploi salarié.....	1,7	1,9	N. D.	1,2	7,1	2	2,3	2,9	1,1	2,2	-0,4
Dont emploi à temps partiel.....	N. D.	N. D.	N. D.	N. D.	8,1	N. D.	8	2,8	2,1	1	N. D.
TAUX D'EMPLOI 1999 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	61 (1998)	60	65	59	52	60	53	71	70	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	48 (1998)	45	48	39	43	47	38	50	60	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 1998 (h/semaine)	40,5	39,7	40,1 (1999)	38,4 (1999)	40,7	39,6	38,5	39	43,6 (1999)	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 1999	4 ^e trim.	4 ^e trim.	4 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	4 ^e trim.	4 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim. 2000	1 ^{er} trim. 2000	
	+ 3	+ 2,4	+ 2,4	+ 2,8	+ 1,7	+ 3,7	+ 0,5	+ 2	+ 6,8	+ 4,6	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE MARS 2000 (en %)							janv. 00	fév. 00			
Hommes + femmes....	8,7	9,4	8,4	8,5	14,9	10,2	11,2	2,8	5,9	4	4,9
Moins de 25 ans.....	16,5	17,6	9	23,1	27,9	20,9	31,8	5	12,7	9,7	9,1
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 1998 (en %)	49	52	52 (1999)	76	46 (1999)	39 (1999)	62 (1999)	44 (1999)	42	8	N. D.

N. D. : non disponible

Pour plus d'informations : http://www.europa.eu.int/comm/eurostat

Le marché du travail français

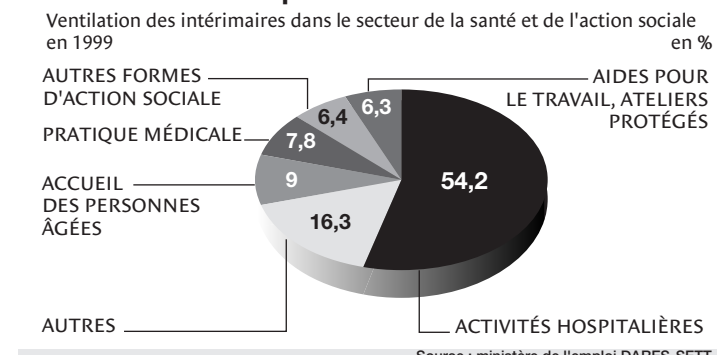
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	18,8 % (avril)	- 3,4
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	37 % (avril)	- 2
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	892	- 1,5 %*
INTÉRIM.....	446	+ 8,2 %*
APPRENTIS.....	276	+ 7,3 %*
CONTRATS AIDÉS.....	424	+ 4,4 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	6 933 (janv.)	+ 2,7 %*
Hommes.....	8 614 (janv.)	+ 0,6 %*
SMIC (en francs)		
Horaire.....	40,72 (oct.)	+ 1,2 %
Mensuel.....	6 882 (oct.)	+ 1,2 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)	1 137,4 (juin)**	+ 2,3 %***

* variation sur dix mois (janv. 99/mars 98) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois

Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SETT / « LE MONDE »

L'intérim médical reprend des forces



■ **APRÈS UNE CRISE** sans précédent pendant la première moitié des années 90, partagée par toute l'économie de la santé, l'intérim médical retrouve une nouvelle vigueur. Ainsi, l'emploi intérimaire dans le secteur de la santé et de l'action sociale a progressé de 27 % en 1999 par rapport à 1998. Il représente aujourd'hui environ 3 000 salariés intérimaires en équivalent temps plein.

■ **PLUS DE LA MOITIÉ** de l'intérim médical s'exerce dans les hôpitaux et les cliniques. Le personnel est majoritairement féminin (73 %). Il se divise en 42 % de professions intermédiaires (infirmières, sages-femmes, préparateurs), 38 % d'employés (aides-soignantes et agents de service), 2 % de cadres (médecins, pharmaciens).

David Spector, professeur au Massachusetts Institute of Technology

« La France doit en finir avec les politiques de l'emploi malthusiennes »

« Vos dernières recherches portent sur une comparaison des marchés du travail français et américain. En dépit de l'amélioration des chiffres du chômage dans l'Hexagone, vous pensez que les politiques y restent malthusiennes, c'est-à-dire qu'elles visent davantage à réduire la demande de travail (via le temps partiel, l'abaissement de l'âge de la retraite, etc.) qu'à encourager l'offre. Et selon vous, ce malthusianisme est inefficace... »

– Absolument. Les politiques malthusiennes appliquées massivement depuis plus de vingt ans en France et dans d'autres pays d'Europe continentale n'ont pas tenu leurs promesses.

– Prenons le cas de l'Hexagone. On y a encouragé la sortie de nombreuses personnes du marché du travail. Cela s'est notamment traduit par un recours massif et coûteux aux préretraites. Par ailleurs, les banques centrales ont mis en œuvre une sorte de malthusianisme monétaire, au sens où les taux d'intérêt très élevés des années 90 ont entraîné un retard d'investissement. Résultat : moins de travail et moins de capital qu'aux Etats-Unis, donc moins de richesse, et peu d'effets sur le niveau du chômage.

– Que faut-il faire pour améliorer la situation de l'emploi ?

– D'abord, prendre conscience de l'ampleur du problème. Malgré la baisse récente du chômage, il faudrait créer encore 1,5 million d'emplois pour atteindre le taux de chômage américain (3,9 % en avril), mais surtout 5 millions d'emplois pour atteindre le même taux d'emploi, c'est-à-dire la proportion d'emplois rapportée à la population totale !

– L'attention portée au taux de chômage conduit à sous-estimer le non-emploi français ; celui-ci s'explique surtout par l'entrée tardive et la sortie précoce du marché du tra-

vail, et par le bas taux de participation des femmes. Aux Etats-Unis, le revenu par habitant est plus élevé de 40 % qu'en France. Cette différence s'explique entièrement par un nombre d'heures travaillées par habitant plus élevé d'environ 40 %.

– Sur ces 40 %, 15 % résultent du fait que les Américains travaillent plus longtemps, et 25 % d'un taux d'emploi plus élevé qu'en France. S'il est hors de question d'augmenter la durée du travail (les Européens, à juste titre, refusent de perdre leur vie à la gagner), il faut en revanche augmenter le taux d'emploi. Cette approche est compatible avec l'aspiration à une réduction du temps de travail ; elle la complète.

– On pourrait faciliter le cumul d'une retraite et d'un revenu d'activité, et limiter le recours aux préretraites. Il faudrait aussi encourager financièrement le retour à l'emploi en versant une allocation aux salariés les plus pauvres, de manière à compenser, au moins partiellement, la perte du RMI ou des allocations de chômage. On peut espérer que l'accord entre le Medef et la CFDT sur l'assurance-chômage ira bien dans ce sens.

– Enfin, divers aspects de la politique familiale et de la fiscalité, qui rendent peu incitatif le travail des femmes, pourraient être corrigés.

– Comment l'exemple des Etats-Unis nourrit-il votre réflexion ?

– La qualité de la coordination entre pouvoir politique et pouvoir monétaire constitue l'un des aspects les plus remarquables de la présidence Clinton. Elle explique en grande partie la prospérité des années 90. Dans le cadre d'un véritable « donnant-donnant », la Banque centrale a accepté d'avoir des taux d'intérêt bas, en échange d'une réduction des déficits par l'Etat fédéral. Ainsi, l'augmentation de la population active s'est accompagnée d'un effort d'investisse-

ment massif, et l'accroissement simultané de la quantité de travail et de capital a provoqué un enrichissement spectaculaire.

– La France, au contraire, a procédé à des baisses d'impôt peu justifiées, de 40 milliards de francs, et la Banque centrale européenne (BCE) vient d'augmenter fortement les taux d'intérêt, risquant de ralentir l'investissement, donc la reprise actuelle. La crainte de l'inflation exprimée par la BCE résulte de l'insuffisance de la population active : lorsque le chômage approche les 10 %, les entreprises perçoivent une pénurie de main-d'œuvre, les salaires augmentent, et l'inflation menace. Une politique « antimalthusienne », reposant sur des réformes qui augmenteraient la population active, serait donc le meilleur moyen d'éloigner le risque de ten-

sions inflationnistes, et rendrait possible une politique monétaire accommodante.

– Un contrepoint politique à la Banque centrale européenne pourrait être l'instrument d'une double coordination : entre Etats membres d'une part, entre pouvoir politique et pouvoir monétaire d'autre part. La présence de la gauche au pouvoir en France, en Allemagne et en Italie devrait faciliter cette coordination.

– Suivre le modèle américain ne risque-t-il pas de faire exploser les inégalités ?

– S'inspirer des Etats-Unis sur un point précis n'impose pas d'adopter le modèle américain et ses inégalités inacceptables. Au contraire, l'augmentation du taux d'emploi est susceptible d'engendrer des recettes fiscales qui garantiraient la pérennité de l'Etat-providence sans augmenter les impôts : un taux d'emploi égal à celui des Etats-Unis correspondrait chaque année à plusieurs centaines de milliards de francs supplémentaires de recettes fiscales.

– S'approcher du taux d'emploi américain n'est-il pas un objectif irréaliste ?

– On ne créera pas 5 millions d'emplois en quelques années. Mais il faut abandonner l'idée que le nombre d'emplois dans une économie est fixe. La démobilité américaine à la fin de la seconde guerre mondiale, l'afflux des pieds-noirs en France en 1962 ou la récente immigration russe en Israël montrent qu'après une période d'ajustement le marché du travail absorbe la population active nouvelle. Rompre avec la logique malthusienne pourrait donc créer des millions d'emplois nouveaux, combler l'écart de richesse avec les Etats-Unis, et augmenter considérablement les moyens financiers de l'Etat. »



David Spector

● Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de mathématiques, David Spector s'est tourné vers l'économie, et a soutenu une thèse à l'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales). ● Il enseigne l'économie au Massachusetts Institute of Technology (MIT), ainsi qu'à Cambridge (Massachusetts). Il a travaillé, ces derniers mois, sur la situation du marché du travail aux Etats-Unis et en France.

Propos recueillis par Françoise Lazare

HISTOIRE SOCIALE

par Jean-Louis Robert

Le Tour de France d'Avignonnais la Vertu

Tourangeau la Franchise, Bordelais l'Ami du Trait, Tourangeau Va de bon Cœur, Parisien le Courageux, Poitevin la Clef des Cœurs... Ils étaient encore des dizaines de milliers de compagnons, au début du XIX^e siècle, à faire pendant trois ans leur Tour de France. Le compagnonnage avait pourtant été aboli, comme les corporations, par la loi Le Chapelier de 1791. Mais les grandes « sociétés de compagnons » avaient su traverser la tourmente ; elles restaient, sous la Restauration, la principale forme d'association ouvrière.

L'image du compagnonnage hésite entre la nostalgie de l'ouvrier fier de ses savoirs et de ses libertés, chaleureusement accueilli chaque soir de son Tour par la « Mère aubergiste », et la critique de l'archaïsme de cette forme d'organisation.

Le compagnonnage était assurément un conservatoire du passé. Les signes de reconnaissance de l'appartenance à un ordre et à un métier en sont un exemple. Les compagnons portaient, accroché à leur boutonnière ou à leur chapeau, un flot de rubans multicolores. Ils portaient aussi des boucles d'oreille dont les symboles désignaient leur métier. Lorsque deux compagnons d'un même ordre se rencontraient sur la route, ils devaient accomplir le rite du « topage ». Chacun criait « *Tope* » et buvait à la gourde de l'autre. Cris (de loups ou de chiens), hurlements et incantations permettaient aussi aux compagnons de se reconnaître. Les règlements et les rites d'initiation étaient autant de moyens d'affirmer leur identité professionnelle.

Trois obédiences principales se partageaient les affiliations : les « gavots », les « dévorants » et les « compagnons du devoir de liberté ». Mais les oppositions étaient aussi vives entre les métiers. Certains d'entre eux, comme les boulangers, les tisserands ou les cordonniers n'étaient même pas admis dans les trois ordres mentionnés plus haut. D'autres, comme les forgerons, les tailleurs de pierre ou les charpentiers, exigeaient qu'on leur cède le pas. Les divisions étaient aussi importantes, même si elles étaient mieux acceptées, entre les aspirants et les compagnons. Les aspirants devaient une stricte obéissance aux compagnons et il arrivait qu'ils fussent maltraités par leur initiateur.

La violence était aussi un des traits les plus caractéristiques du compagnonnage. Elle se manifestait particulièrement lorsque des groupes rivaux d'obédiences opposées se rencontraient. Les « gavots » et les « dévorants » se détestaient particulièrement (peut-être faut-il faire remonter cette haine au temps des guerres de religion). Les compagnons usaient alors de leurs cannes, souvent démesurément longues, et échangeaient de véritables chants de guerre : « *Un dimanche à Bordeaux / Nous fimes du boudin / Du sang des gavots* » répondait à « *Pas de charge, en avant / Repoussons tous ces brigands / Ces gueux de dévorants / qui n'ont pas du bon sang* ». Les combats étaient rudes, sanglants, parfois mortels. « *Le Tour de France était tout belligérant* », se souvient Agricola Perdiguer (Avignonnais la Vertu), qui nous a laissé ses *Mémoires d'un compagnon*. Et aucun compagnon n'était aussi populaire que Vaudois l'Hercule ou Dupuy la Résistance...

L'importance du vin dans la sociabilité compagnonnique est aussi notable. Dans un projet tendant à régénérer le compagnonnage proposé par le « Père » des compagnons forgerons en 1842, celui-ci note que tout est occasion de libations : lorsqu'un compagnon ou un aspirant quitte une ville, c'est le moment d'une conduite bien arrosée et payée par la caisse de la société ; lors du baptême d'un aspirant, celui-ci doit payer deux bouteilles de vin ; les règlements, généralement détaillés, des sociétés prévoyaient que toute entorse était prétexte à amendes payables en bouteilles de vin, comme par exemple avoir dit « Monsieur », « Madame » ou « Mademoiselle » au lieu de « Père » ou « Mère ».

Les sociétés sont aussi complètement fermées aux femmes (à l'exception de la Mère aubergiste, bien sûr). Les épouses étaient tenues à l'écart de la vie des sociétés et de leurs fêtes. Certains métiers étaient particulièrement misogynes. Ainsi, l'article 232 du règlement des compagnons forgerons était sévère : « *Tout compagnon qui vivra avec une femme continuellement sera forcé de partir ou autrement il faut qu'il quitte la femme car maître Jacques [le fondateur mythique du compagnonnage] n'aime pas ça. Il dit que quand on est avec une femme, on ne pense plus à lui et que les femmes sont la perdition de l'homme.* »

Il ne faut toutefois pas réduire le compagnonnage à ces traits quelque peu traditionnels. Le Tour de France, généralement un itinéraire du type Paris-Nantes-Bordeaux-Toulouse-Marseille-Lyon, avec de nombreuses étapes intermédiaires, accompli entre dix-huit et trente ans, assurait aux jeunes ouvriers une formation riche par la diversité des situations professionnelles rencontrées. Ils étaient ainsi initiés à des techniques variées. La protection de l'ordre leur assurait un travail à des conditions salariales satisfaisantes. Le Tour de France a aussi permis d'inscrire le monde du travail dans l'espace national : bien avant le chemin de fer et la « fin des terroirs », les compagnons avaient acquis une expérience sensible du territoire français. C'est d'ailleurs parmi eux qu'émerge une élite ouvrière, dont Agricola Perdiguer et ses riches mémoires portent témoignage, et qui tissa des liens avec certains intellectuels, comme George Sand.

Par ailleurs, les sociétés de compagnons furent, avec les sociétés mutuelles, les premières associations ouvrières. Après la Révolution, elles n'acceptèrent de fait que les ouvriers. Elles furent amenées à s'opposer aux maîtres dans plusieurs circonstances, jetant par exemple l'interdit sur des patrons qui ne payaient pas le tarif exigé ou qui traitaient mal leurs ouvriers. En 1825 et 1827, à Marseille et à Nîmes, les compagnons furent même à l'origine de grèves dures et précoces.

Toutefois, les compagnons ne surent pas, au fil du XIX^e siècle, se rénover et suivre les transformations industrielles. En 1900, ils ne formaient plus qu'un petit groupe résiduel, survivant seulement dans quelques métiers, comme celui de la charpente en bois.

Jean-Louis Robert est titulaire de la chaire d'histoire sociale du XIX^e siècle à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.

Le comité d'entreprise mondial de Volkswagen tempère la concurrence interne

FRANCFORT

de notre correspondant

Hans-Jürgen Uhl est un homme très occupé. Ce syndicaliste de Volkswagen est, depuis un an, le secrétaire général du comité d'entreprise mondial de son groupe. Entre deux passages au siège du constructeur, à Wolfsburg, il sillonne l'Europe et la planète, pour animer la structure dont il a la charge, une des toutes premières mises en place dans une multinationale de cette taille. Fort de plus de 310 000 salariés, Volkswagen dispose d'une quarantaine de sites de production sur l'ensemble des continents, à l'exception de l'Océanie.

On compte 27 membres de toutes nationalités dans ce comité, un exemple unique dans le monde automobile. Toutes les marques du premier constructeur européen y sont représentées. Les contacts sont permanents. Et une réunion générale, en présence de la direction du groupe conduit par Ferdinand Piëch, le président du directoire, a lieu une fois par an. La prochaine se tiendra en septembre.

L'acte de naissance officiel de ce comité d'entreprise mondial remonte à mai 1999. Hans-Jürgen Uhl et ses collègues, largement soutenus par le puissant syndicat allemand IG Metall, signent alors avec la direction du groupe - c'était à Barcelone - une convention sur la mise en place du comité. En fait, les syndicalistes des quatre coins du monde de Volkswagen n'avaient pas attendu cette date pour se parler. Une structure informelle existait depuis plus d'un an. « *Mais les premiers contacts entre les comités de divers pays ont eu lieu à mesure de l'internationalisation du constructeur, en particuliers depuis vingt-cinq ans* », rappelle Hans-Jürgen Uhl.

Dès les années 50, en effet, des usines ont été implantées au Bré-

Les délégués syndicaux de toutes les usines sont en relation constante et peuvent s'exprimer sur les choix stratégiques du groupe

sil, en Afrique du Sud, puis au Mexique. En 1970, Bruxelles accueille la première unité européenne hors d'Allemagne. Cette internationalisation va s'intensifier dans les années 80 puis 90, en Asie et en Europe centrale. Aujourd'hui, la moitié des effectifs travaillent hors d'Allemagne. Une longue montée en puissance internationale, qui fera de VW le premier constructeur européen. Une entreprise où le dialogue social est entre-temps devenu une réalité incontournable, puisque 80 % des salariés du monde entier sont syndiqués (95 % en Allemagne). Un record.

« *Le comité d'entreprise mondial apporte un vrai plus* » pour tempérer la mise en concurrence interne

indique, Magdalena Brüning, une des permanentes de la structure, rappelant que « *tous les sites de production du groupe sont en permanente compétition les uns avec les autres. Ils sont évalués en fonction de leur coûts de production, des salaires, des standards sociaux et autres règlements locaux* ». « *C'est une réponse à une intégration toujours plus globale du groupe. Une conception isolée du travail syndical n'est plus possible* », confirme M. Uhl. L'expérience du comité d'entreprise européen, créé en 1990 chez VW, a servi de base à cette nouvelle étape.

« CHARTRE SOCIALE »

En pratique, M. Uhl et sa trentaine de collègues peuvent s'intéresser aux différentes décisions sur les investissements, les conditions de travail, la bonne marche de l'entreprise. Le comité milite pour la mise en place d'une « charte sociale » interne. La direction du groupe s'est engagée à l'informer à temps des décisions portant sur des délocalisations. Le comité d'entreprise peut alors donner son avis. « *Il ne s'agit pas d'une cogestion à l'allemande, mais nous avons repris certains éléments, avec des contacts avec le directoire. Pour les syndicalistes allemands de*

Une quarantaine d'usines dans le monde

Premier constructeur automobile européen, Volkswagen a mené son internationalisation tout en élargissant sa gamme. Avec environ quatre millions de véhicules produits chaque année, pour un chiffre d'affaires de 147 milliards de deutschemarks (75 milliards d'euros), le groupe se compose de quatre marques principales. Les deux piliers historiques, Volkswagen et Audi, ont été rejoints, depuis le début des années 80, par deux autres enseignes européennes, l'espagnol Seat et le tchèque Skoda. Depuis mai dernier, ce dernier appartient à 100 % au groupe allemand. Plus récemment, la maison mère s'est même implantée dans des niches haut de gamme, avec des marques prestigieuses, comme Bentley et Lamborghini. En tout, la moitié des 310 000 salariés de cet immense ensemble sont employés hors d'Allemagne. Les 42 sites de production sont répartis aux quatre coins du monde. En Asie, la Chine constitue un des marchés les plus prometteurs. VW y est actuellement numéro un, en collaboration avec des partenaires locaux, avec une part de marché de 50 %.

L'insupportable stress de l'e-mail impromptu

La question pourrait figurer dans un jeu radiophonique : « *Combien un employé français reçoit-il de messages par jour en moyenne ?* » Réponse : 165. Tout confondu : e-mails, télécopies, appels téléphoniques, courrier, etc., estime une enquête réalisée par Pitney Bowes, un spécialiste américain du traitement de courrier. Pas étonnant que, étant la cible d'un tel tir groupé, l'employé moyen se sente en fin de journée quelque peu stressé.

Le courrier électronique serait responsable du très fort accroissement de messages constaté. Car si seulement 34 % des employés français utilisent une messagerie électronique, le font souvent à mauvais escient, trop novices face à ce nouveau moyen de communication. Ils usent et abusent de la signalétique « urgent », sans parler de la fonction CC (copie carbone) qui permet si facilement d'envoyer un message à un nombre important de correspondants, n'ayant pas forcément un réel intérêt à le recevoir.

Or les messages sont souvent envoyés de façon imprévisible. Cette « imprévisibilité » serait un important facteur de stress. Et, dans les bureaux, où l'on dispose souvent de lignes louées permettant d'être connectés en continu, il faut à nouveau une certaine maîtrise de l'outil pour ne consulter sa messagerie qu'à intervalles réguliers, sans interrompre à tout moment le travail en cours, au moindre signal annonçant la réception d'un nouveau message. Les Français ne tireraient pas assez partie de la nature asynchrone de cet outil, qui permet justement de consulter sa boîte à un moment choisi par soi et non par l'expéditeur.

Les Européens auraient à cet égard un comportement différent de celui de leurs collègues américains. Que ce soit dans l'utilisation du courrier électronique ou celle du téléphone. Dans une précédente étude, réalisée en 1999 par The Institute of the Future et l'Institut Gallup, pour Pitney Bowes, il apparaissait que 90 % des salariés employés par les 500 plus grandes entreprises américaines s'appuyaient fortement sur des outils

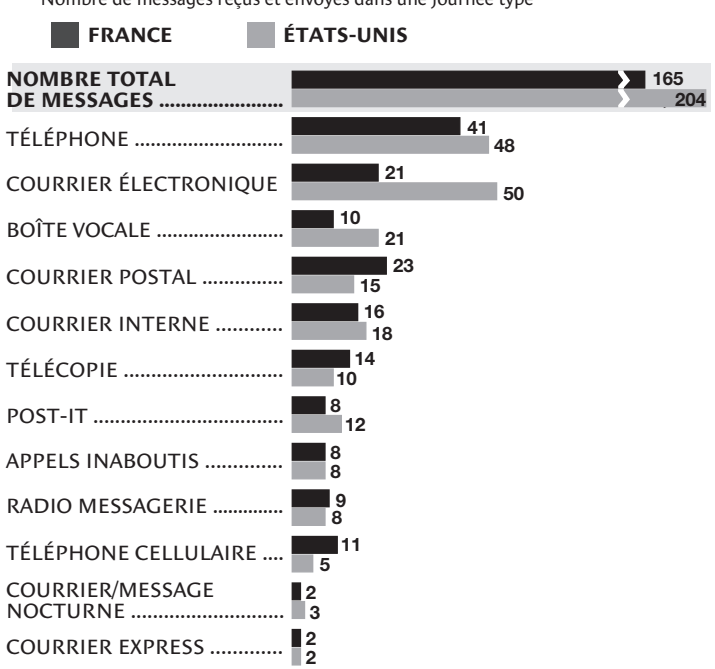
Bombardés de messages, les salariés souffrent de devoir sans arrêt reconsidérer leurs priorités

asynchrones, comme la boîte vocale, contre 58 % des employés de bureau britanniques et 32 % des Allemands.

Conséquence : 61 % des travailleurs allemands déclarent être interrompus toutes les 10 minutes contre 45 % aux Etats-Unis, qui sont pourtant en tête du palmarès pour le classement par nombre de messages reçus avec un score de 204 messages-jour ! Une situation qui prévaut bien que les Américains soient de faibles utilisateurs du téléphone mobile, actuellement encore peu répandu outre-Atlantique.

Une utilisation plus affûtée des nouveaux outils de communication

▼ Aux Etats-Unis, plus de mails que d'appels téléphoniques



Source : Pitney Bowes

la maison, qui ont toujours soutenu son développement international, ce comité représente un complément indispensable », indique M. Uhl.

Des séminaires internationaux, financés par VW, sont organisés, ainsi que des échanges de syndicalistes entre les différents sites. « *Il s'agit de bien se connaître, observe M. Uhl. Les conditions sont bien sûr différentes dans chaque pays, nous devons en avoir conscience sans chercher à harmoniser, mais pour éviter que la direction n'en profite.* »

Cet échange permanent peut s'avérer déterminant. En 1998, la filiale brésilienne, bousculée par la crise économique qui soufflait sur l'Amérique latine, a pu éviter des licenciements massifs, en s'inspirant de la semaine de quatre jours lancée en 1993 dans les usines allemandes. Diminution du temps de travail, réduction des primes annuelles, les ouvriers brésiliens ont obtenu une garantie d'emploi pendant cinq ans. « *La semaine de quatre jours avait été une innovation largement due au dialogue social, elle avait permis d'éviter la fermeture d'usines. A cette époque, Renault n'avait pas hésité à fermer son site de Vilvorde, près de Bruxelles, alors que Volkswagen avait maintenu son unité belge* », rappelle Hans-Jürgen Uhl.

Autre exemple révélateur de l'état d'esprit interne : en cas de grève, il a été convenu entre les différents syndicalistes que les sites en activité ne devaient pas accepter de produire davantage pour compenser le manque-à-gagner en termes de production. « *Un telle démarche n'aurait pas été possible sans une grande confiance entre les représentants du personnel* », précise M. Uhl. Une confiance qui profite au groupe, en ces temps de mondialisation : chez VW, le nombre de jours de grève est parmi les plus faibles de la branche.

Philippe Ricard

auteurs de l'étude estiment nécessaire d'optimiser les recours aux différents modes disponibles. « *Les entreprises ne peuvent plus longtemps ignorer l'impact des communications sur leur bilan* », estime Meredith Fischer, vice-président marketing de Pitney Bowes aux Etats-Unis.

Un chiffrage relativement grossier établit à 9 400 dollars (9 800 euros) le coût annuel des communications d'un employé d'une des 1 000 premières entreprises américaines, soit de 57 à 120 millions de dollars par entreprise. Et encore, ces coûts n'intègrent pas le coût du travail, du matériel et des infrastructures, ni celui des communications sous-traitées. Autant de facteurs qui pourraient multiplier par deux ou trois l'estimation. Or les employés disposent de peu d'informations sur le coût des différents moyens utilisés. Il leur est donc très difficile d'en optimiser les usages. Ce qui est d'autant plus dommageable que, selon l'étude de Reuters, le prix de 44 % de l'information collectée serait supérieur à la valeur générée pour l'entreprise !

Ce mitraillage a également des conséquences sur la vie privée. Dans une autre étude réalisée début 1999 par The Institute of the Future et Gallup, il apparaît que 42 % des messages reçus chez soi ou durant les trajets entre son domicile et son lieu de travail sont en fait relatifs au travail : appels téléphoniques, e-mails que l'on consulte depuis son domicile, sans parler des conférences téléphoniques qui, pour cause de décalage horaire, se déroulent à toute heure et en tout lieu.

L'accroissement du recours au courrier électronique s'est accompagné d'une légère baisse de l'usage d'autres outils de communication. En revanche, il n'a pas provoqué de diminution du nombre de rendez-vous en vis-à-vis. Les Américains déclarent planifier beaucoup plus de rendez-vous en face-à-face que leurs collègues européens : 7,2 par semaine contre 2,8 en France par exemple.

A. K.